



<36635408350010

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA BELGIQUE.

R

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA BELGIQUE

DEPUIS LA CONQUÊTE DE CÉSAR,

Par M.r Dewez, Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Hubert, département de Sambre-et-Meuse.

Et pius est patriæ facta referre labor. Ovid.

R

TOME PREMIER.

A BRUXELLES,
IMPRIMERIE DE J. TARTE, RUE DES SABLES OU DES CAPUCINES, N.° 1043.

AN XIV — 1805.





PRÉFACE.

« Quoique l'on puisse profiter dans la lecture
« des histoires de toutes les nations, dit le
« célèbre chancelier d'Aguesseau, c'est cepen-
« dant à celle de notre pays que nous devons
« particulièrement nous attacher. Les unes sont
« pour nous l'agréable et l'utile, l'autre l'essen-
« tiel et le nécessaire; nécessaire pour tout
« homme éclairé qui ne veut pas vivre comme
« un étranger dans sa patrie; encore plus né-
« cessaire pour un homme destiné à servir la
« république. »

C'est ce motif qui m'a engagé à entreprendre l'ouvrage que je donne au public, fruit de douze années de recherches et de travail En me chargeant de cette tâche pénible, j'ai plus écouté mon zèle, que je n'ai consulté mes forces. Le désir d'être utile à mes concitoyens m'a fait oublier toutes les considérations qui auraient pu, qui auraient dû peut-être me faire abandonner un projet dont l'exécution offre tant de difficultés.

Le défaut d'ouvrage régulier et méthodique met les Belges dans l'impossibilité de connaître et d'étudier leur histoire, de façon qu'à cet égard, ils sont, pour ainsi dire, étrangers dans

leur propre pays. J'ai donc cru que mes concitoyens n'accueilleraient pas avec indifférence un essai que je n'ai hasardé que pour leur faciliter les moyens d'acquérir cette connaissance si importante et si négligée.

L'amour de mon pays m'inspira, dès ma première jeunesse, le désir et le projet d'en étudier et d'en approfondir l'histoire. Je tâchai, à force de soins, de recherches et d'application, de me procurer les documens nécessaires, et j'eus l'avantage de puiser souvent dans les sources. Je cherchai mes matériaux dans la plupart des annales et des chroniques anciennes, et j'en fis des extraits. Je les comparai, je les confrontai, et je m'efforçai de démêler la vérité, de ce tissu de fables, de contradictions et d'absurdités dont fourmillent ces vieux monumens. Ce travail, toujours pénible, souvent rebutant, quelquefois désespérant, ne put cependant me dégoûter de mon projet. Je me comparais à ces voyageurs qui, luttant contre des chemins raboteux, gravissant contre des rochers arides, sont soutenus dans leurs fatigues par l'espoir de parvenir au terme de leur marche laborieuse, et d'être dédommagés des peines et des efforts qu'elle leur aura coûtés, par le plaisir d'avoir vaincu les obstacles et d'avoir atteint le but de leur carrière.

J'ai consulté les anciens et, le plus souvent

que j'ai pu, les contemporains; mais je me suis également défié, et de la crédulité grossière qui adopte tout, et de la malignité intéressée qui défigure tout; car ce sont là les deux grandes sources des erreurs dans lesquelles les historiens engagent leurs lecteurs, quand, par défaut de discernement ou de critique, ils suivent, avec une confiance trop aveugle, les récits des anciens historiens, qui, dans les siècles d'ignorance et de barbarie, ont presque toujours écrit ou selon les préjugés ridicules de leurs temps, ou selon les intérêts de leur pays.

J'ai été aussi scrupuleux sur le choix des faits que sur celui des autorités. J'ai porté dans les uns comme dans les autres, le flambeau de la critique. J'ai donc cru, suivant le conseil du sage Fénélon, devoir retrancher ces circonstances minutieuses et superflues, ces faits secs et détachés, qui remplissent la plupart de nos chroniques, et qui ne sont propres qu'à ralentir la marche imposante de l'histoire, en surchargeant la narration d'une infinité de menus détails, ou isolés, ou indifférens, ou même absurdes, qui, en rendant mon ouvrage plus volumineux et peut-être plus érudit en apparence, l'auraient rendu en effet décousu, languissant et ennuyeux.

Tels sont les principes qui m'ont guidé dans mes travaux préparatoires, c'est-à-dire, dans la

recherché et dans le choix des matériaux. Il me reste à exposer le plan que j'ai suivi, et à indiquer les auteurs que j'ai consultés. Cet apperçu, dans lequel je me permettrai de donner mes observations critiques sur le mérite de ces écrivains, ne sera peut-être pas inutile pour guider ceux qui auraient l'intention et la patience, je dirai même le courage d'étudier cette histoire dans les sources.

Je divise donc cette histoire en huit époques. Je ne me suis point attaché dans la division de ces époques à leur donner un égal espace de temps; mais j'ai cru qu'il était plus méthodique et plus conforme à la nature de l'histoire de les désigner par les différentes révolutions dans l'ordre politique et constitutionnel.

Je divise chaque époque en chapitres. Je sais que les anciens historiens n'ont point adopté ces subdivisions. Je conçois en effet que dans une histoire qui ne traite qu'un événement particulier, comme une révolution, une conjuration, une guerre, la narration doit être continue, parce que tous les faits sont essentiellement liés; mais l'histoire générale d'un pays qui, comme la Belgique sur-tout, a éprouvé tant de changemens soit dans la domination, soit dans la délimitation, exige nécessairement une marche différente. L'histoire belgique, étant comme naturellement coupée, par les règnes

des différens souverains qui en ont gouverné les provinces ou réunies ou séparées, selon les révolutions qu'elles ont éprouvées dans les différens temps, est comme naturellement astreinte à être traitée par sections, pour éviter le désordre et la confusion qui résulteraient infailliblement d'un récit où seraient cumulés sans interruption, sans distinction et sans enchaînement, des faits souvent indépendans les uns des autres, parce qu'ils appartiennent ou à des règnes ou à des provinces différentes.

Toutes ces époques ont, en quelque sorte, un caractère particulier selon les différens changemens qu'a subis la Belgique, qui, tantôt plus étendue, tantôt plus resserrée dans ses limites, a souvent passé d'une domination à une autre, et dont les intérêts, l'administration, la constitution, les mœurs même ont successivement changé selon ces vicissitudes.

La première époque comprend le récit des événemens mémorables qui se sont passés dans cette vaste étendue de pays, désignée dans l'ancienne géographie sous la dénomination de Belgique, qui formait la troisième partie des Gaules. J'entends donc par la dénomination de Belgique et de Belges, les provinces et les peuples qui, sous les empereurs, formèrent quatre provinces, deux Belgiques et deux Germaniques, dont les métropoles étaient Trèves, Reims, Mayence et Cologne.

Je commence mon histoire à la conquête de *César*, dont je donne une idée assez exacte dans une courte analyse de la partie de ses mémoires qui concernent la Belgique. J'ai lu à cet effet l'Histoire ancienne des Pays-Bas, par Desroches, dont la seconde partie est une copie, ou plutôt un commentaire historique de cette partie de l'ouvrage du conquérant, et j'ai souvent profité de la critique sensée et des observations judicieuses du savant académicien.

J'ai rassemblé dans un cadre resserré les traits épars dans les écrivains anciens, dans *Florus*, dans *Suétone*, dans *Lucain* même, etc., pour en former un ensemble qui présente l'état de la Belgique sous Auguste.

J'ai pu donner plus d'étendue et de développement aux événemens importans qui se sont passés dans la Belgique, comprise dans toute son étendue, sous Tibère et ses successeurs. Les grandes expéditions de Germanicus et la révolte de Florus sous Tibère, l'invasion des Cauques sous Claude, la vaste conjuration des Bataves sous Vespasien, remplissent un grand espace dans l'histoire belgique, puisque ces opérations, dont le mâle pinceau de *Tacite* nous a tracé un tableau si intéressant, ont été ou préparées, ou exécutées dans ces provinces.

J'en excepte toutefois le règne du fougeux Caligula. Le récit des folies qui remplissent ce triste

règne, convient si peu au ton grave qu'exige l'histoire, que, pour accomoder le langage au sujet, il faudrait plutôt emprunter le burlesque pinceau qui traça les extravagantes fanfaronnades des Quichottes et des Rolands, pour raconter les expéditions folles de Caligula.

Les règnes qui suivent celui de Vespasien, laissent dans cette histoire un vide immense, qu'il est malheureusement impossible de remplir. Les Belges, confondus dans la masse des nations asservies au joug des empereurs, ont, pour ainsi dire, perdu leur existence politique. Les événemens généraux nous sont étrangers, et les faits particuliers à l'histoire belgique, nous sont inconnus. J'ai donc été forcé de me borner à présenter une suite presque chronologique des empereurs, parce que si, d'un côté, je m'attachais à faire l'histoire de leurs règnes, je surchargerais inutilement la narration, et si, d'un autre, je négligeais de les rappeler, je romprais le fil des événemens. J'ai tâché cependant de recueillir les faits relatifs à mon sujet, et de les tirer, autant qu'il m'a été possible, des ténèbres effroyables qui enveloppent cette partie de notre histoire, et j'ai donné à ces faits un développement proportionné à l'intérêt qu'ils présentent. Des traits répandus, comme au hasard, dans *Xiphilin*, *Spartien*, *Capitolin*, *Trebellius*, *Vopiscus*, sont, pour ainsi dire, les

seuls matériaux de l'histoire belgique, depuis Titus jusqu'à Aurélien, et même jusqu'à Constance.

L'histoire devient à cette époque plus intéressante, parce que les sources deviennent plus fécondes. Les exploits de Julien, racontés avec tant d'intérêt par *Ammien Marcelin*, ne forment pas la partie la moins importante de l'ancienne histoire belgique, et les incursions des Allemands, des Huns, des Vandales, des Alains, présentent un spectacle dont les détails qu'en traçent les histoires de *Procope*, d'*Agathias*, d'*Orose* et de *Zosime*, soutiennent et augmentent l'intérêt. Mais l'historien qui prend ces écrivains pour guides, doit marcher avec précaution, avec circonspection et même avec crainte, parce que souvent, en s'attachant aveuglément à suivre leurs pas, on risquerait de s'égarer. *Procope* cependant est un guide sûr, qui rapporte les circonstances des faits avec autant d'exactitude, qu'il peint les mœurs, les usages et les caractères des peuples avec vérité. Mais *Orose*, trop crédule et quelquefois puéril, a trop écouté les bruits, les traditions et les fables de son temps et de son pays; mais *Zosime*, partial et souvent exagérateur, a trop écouté les mouvemens de ses passions et les préjugés de son parti. *Eusèbe*, *Socrate*, *Sozomène*, dans leurs histoires ecclé-

siastiques, fournissent quelquefois des éclaircissemens importans sur des faits qui sont omis, ou altérés, ou exagérés dans les histoires profanes. C'est donc en les comparant et en les combinant les uns avec les autres, que souvent on parvient à démêler et à découvrir la vérité.

La seconde époque, qui commence à l'association des Belges aux Francs, présente des faits d'autant plus intéressans, qu'ils sont attestés et vérifiés par des témoins plus authentiques. La grossière histoire de *Grégoire*, *de Tours*, est une ressource très-précieuse pour les événemens de ce temps. Un style âpre et rude, une crédulité ridicule et puérile, caractérisent ou plutôt défigurent cette histoire, qui cependant, malgré le défaut de méthode, de goût, de style et de critique, est d'autant plus nécessaire, que les faits relatifs à l'histoire Belgique sous le règne des premiers rois, comme la fuite et le retour de Childéric, les conquêtes et les crimes de Clovis, les querelles et l'assassinat de Sigebert et de Chilpéric, les fureurs de Brunehaut et de Frédégonde, se sont, pour la plupart, passés sous ses yeux : elle finit en 595.

La plate compilation d'*Aimoin* peut comme servir de suite à l'histoire de Grégoire : elle manque toujours, comme cette dernière, de goût et quelquefois de bon sens : elle est surchargée de contes populaires, de faux mira-

cles. Cependant, en usant sobrement (c'est l'expression et le conseil du président Hénaut) du témoignage de cet auteur, on y trouve, comme dans Grégoire, une grande ressource pour ces temps obscurs. Cette histoire finit en 882, en y comprenant les continuations ; car Aimoin l'a terminée au chapitre 41 du 4.e livre.

La troisième, la quatrième et la cinquième époque renferment des faits circonscrits dans un cercle plus étroit. La Belgique y est restreinte à l'Austrasie et à la Lorraine, successivement gouvernée par des rois et par des ducs. C'est dans de maussades chroniques, dans d'insipides annales, arides monumens de ces temps grossiers, qu'il faut chercher, et, pour ainsi dire, déterrer les faits, qui n'y sont qu'indiqués, sans détails et sans développement. *Sigebert*, *de Gembloux*; *Adon*, *de Vienne*; *les Annales de Metz*, *de Fulde*, *de Saxe*, *d'Afflighem*, *d'Anchin*; *Réginon*, *Flodoard*, *Herman*, ont du moins le mérite de l'exactitude. Mais, ce n'est qu'en les rapprochant que j'ai pu saisir, pour ainsi dire, comme au hasard, une circonstance dans l'un, un détail dans l'autre, pour former de ces membres épars un corps suivi et complet, plus nourri, plus animé, auquel, s'il m'est permis de parler ainsi, j'ai tâché de donner par la forme dont je les ai revêtus, plus d'embonpoint, de régularité et de vie.

Les règnes de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire fournissent des matériaux plus amples, mais moins bons peut-être. Ces deux princes ont eu leur historien, *Eginhart* et *Thégan*, l'un flatteur, et l'autre infidèle. Les sanglantes querelles des fils de Louis-le-Débonnaire sont décrites avec exactitude par *Nitard*, dont l'histoire est très-utile pour tous les événemens du siècle dans lequel il a écrit.

La sixième époque est, si je puis employer cette expression, la plus pauvre en événemens. La Belgique, renfermée maintenant dans le territoire de la Basse-Lorraine, n'occupe plus qu'un petit espace, comparé à la vaste étendue qu'elle comprenait dans l'origine. Cependant, si l'histoire de ce pays réduit à des bornes plus étroites, offre pour les étrangers moins d'attraits, elle présente peut-être plus d'intérêt pour les habitans de ces provinces, qui ne voient pas sans un plaisir secret la province, la ville, le bourg qui leur a donné le jour, figurer avec un certain éclat dans l'histoire. Le nom d'un village, d'un bois, d'un ruisseau, que nous pouvons reconnaître sur le terrain, nous inspire naturellement un intérêt plus vif et plus touchant, que le nom imposant d'une ville ou d'un boulevard célèbre que nous ne pouvons voir que sur la carte. Le Belge suivra avec plus d'attachement une petite expédition qui a signalé

sa province, et dont il peut suivre et vérifier les détails, pour ainsi dire, en promenant, que ces faits éclatans, que ces conquêtes mémorables, qui ont illustré les pays lointains; mais dans cette époque même, où les faits sont si petits, si morcelés, une difficulté nouvelle arrête l'historien; c'est que l'histoire de ces temps est aussi peu riche en écrivains, qu'elle est peu féconde en événemens. *La tradition en était perdue*, dit Robertson, *ou ne s'était conservée que dans des chroniques pleines de circonstances puériles ou de contes absurdes.* C'est dans le dixième, l'onzième et le douzième siècles sur-tout que cette disette se fait le plus vivement sentir. *Les mémoires historiques de ces temps sont*, dit le père Daniel, *pleins de ces ennuyeux détails de guerres particulières; et la seule utilité de ces mémoires est de nous donner l'idée de l'état pitoyable du gouvernement de ce temps-là, et de nous faire conjecturer les misères que tous ces petits tyrans causaient aux peuples dans toutes les parties du royaume.*

C'est donc dans ces misérables débris qu'il faut chercher des matériaux; et cette recherche devient d'autant plus pénible, qu'il y faut redoubler de circonspection : il ne faut en effet marcher au milieu de ces ténébreux monumens qu'en tremblant, et, pour ainsi dire, qu'en tâ-

tonnant. *Lambert, d'Aschaffembourg*, n'a guères donné qu'un triste squelette, qui ne prend une certaine vie qu'à l'an 1050, où il devient une espèce d'histoire qui finit à l'an 1077. La continuation qui commence à cette époque est exacte, mais confuse. *Otton, de Frisingue*, a surchargé sa maigre chronique d'un tas de fables ridicules qui déparent l'histoire et choquent la raison. *Godefroid, de Viterbe*, dans sa barbare rapsodie, qui cependant a le mérite de la vérité et quelquefois même de l'érudition, a confondu en vers durs et en prose grossière le sacré et le profane. *Conrad, d'Usperg*, qui est assez intéressant dans le temps des démêlés du sacerdoce et de l'empire, est cependant entaché d'une sorte de partialité qui se manifeste dans les éloges qu'il prodigue aux empereurs, et dans les torts qu'il suppose toujours aux papes. *Guillaume de Nangis*, moins agreste que les écrivains de son siècle, a laissé deux chroniques, dont la principale, qui finit en 1301, a eu deux continuations, la première jusqu'en 1340, qui est une histoire sensée, et la seconde jusqu'en 1368, qui est une plate narration.

Tels sont pourtant les informes documens qu'il faut patiemment compulser pour parvenir à faire un assemblage et un enchaînement de faits qui présentent une tournure historique.

Les historiens particuliers de différentes pro-

vinces, qui, dit le savant Paquot, *n'ont guères que la forme d'annales ou de chroniques, sans critique et sans style*, offrent néanmoins plus de ressources, mais ne présentent guères plus d'intérêt; cependant, si ces historiens ne sont pas très-agréables pour la forme, c'est-à-dire, pour la rédaction, il faut du moins leur rendre la justice qu'ils méritent; ils sont certainement très-utiles pour le fonds, et sous ce rapport les Belges leur doivent un juste tribut de reconnaissance. *Haræus* est un compilateur froid, mais fidèle; *Divæus* est un annaliste pesant, mais érudit; *Butkens* est un généalogiste sec, mais exact. *Meyer* est certainement supérieur à ces trois historiens du Brabant pour le style, qui est plus pur, plus aisé, plus coulant; mais il leur est peut-être inférieur pour l'exactitude; car il ne cite pas ses garans. *Bertholet*, qui a donné une très-prolixe et très-fastidieuse histoire du Luxembourg, aurait du refondre ses huit grands volumes en deux : il a entassé dans cette interminable histoire tous les miracles ridicules dont sont remplies les vieilles légendes; cependant elle est très-estimable pour les vastes recherches qu'il a faites et les documens précieux qu'il a recueillis. *De Marne* est sans contredit le meilleur historien de ce pays. Son histoire du comté de Namur est, au jugement de Paquot, la seule de toutes celles des

provinces belgiques, qui mérite le nom d'histoire.

La septième époque dédommage amplement et délasse agréablement le lecteur, par l'importance des événemens qu'il va parcourir, et l'historien, par la richesse des ressources qu'il peut consulter. La Belgique, réunie sous la puissante maison de Bourgogne, prend comme une nouvelle face et une nouvelle attitude. Les mœurs s'adoucissent, l'administration se perfectionne. Le tableau que présente cette époque, offre dans un très-court espace une suite d'événemens politiques qui donnent à cette partie de l'histoire un intérêt toujours croissant. Les historiens (car ceux-ci méritent ce nom) qui ont traité cette partie de l'histoire, sont aussi agréables et aussi attrayans, que ceux des époques précédentes sont fastidieux et rebutans. *Monstrelet* est aussi intéressant pour la vérité des faits, que pour la naïveté et la simplicité de la narration, qui cependant est quelquefois diffuse. *Philippe de Comines* réunit le double mérite de l'intérêt et de l'agrément, soit qu'on l'envisage du côté des faits, soit du côté des réflexions, soit du côté du langage, dont la précision et la naïveté sont le caractère essentiel. *Olivier de la Marche* est moins estimable que Commines pour le mérite de la diction; mais il est peut-être plus recommandable pour la vé-

rité des faits. Le style de cet écrivain est plutôt plat que naïf, et la narration est confuse; mais son ton de franchise attache le lecteur.

La huitième époque présente les mêmes avantages que les précédentes. L'histoire de *Pontus Heuterus*, qui commence à l'an 1477, qui est la date de cette époque, et finit à l'an 1564, est un excellent guide qui remplit très-avantageusement tout cet espace. Sa narration est fidèle, sa diction coulante, et son histoire est rédigée sur des mémoirs sûrs.

Le terme où finit l'histoire de Heuterus, est celui où commencent les longues révolutions des Pays-Bas. C'est peut-être encore la partie de toute l'histoire belgique où les ressources sont les plus précieuses et les plus abondantes. La brillante imagination et l'élégante latinité de *Strada*, la sage impartialité et la diction noble de *Bentivoglio*, l'énergique précision de *Grotius*, le langage soigné de *De Thou*, offrent des modèles d'histoire qui rappellent et qui égalent les chefs-d'œuvres des anciens. Ce sont ces quatre guides que j'ai particulièrement suivis. Je les ai eus constamment sous les yeux pour les rapprocher et les comparer, afin de suppléer par l'un à ce qui manque à l'autre. L'un en effet sert souvent à éclaircir ou à expliquer ce qui peut paraître ou obscur, ou contradictoire dans l'autre. L'un omet quelquefois un fait,

que

que l'autre rapporte; ou celui-ci en retranche ou en néglige les principales circonstances, que ceux-là détaillent et développent. J'ai donc tâché, en combinant exactement ces grands écrivains, de présenter les faits avec tout le développement et toute la clarté qu'ils exigent; et, en m'appropriant le fonds, j'ai ajusté et accommodé, s'il est permis de parler ainsi, leur ton à ma manière, qui sans doute est bien inférieure à celle de ces modèles, que ma faiblesse ne permet pas d'effacer, ni peut-être même d'imiter. Mais j'ai voulu, par ce moyen, éviter de donner une histoire qui n'eût paru qu'un assemblage de lambeaux brillans, mais disparates, si, en m'astreignant à suivre trop servilement ces guides, j'avais donné moins une histoire, qu'une série de faits qui eussent eu l'air d'avoir été jetés, pour ainsi dire, dans des moules différens.

La Belgique, arrachée par la trève de 1609 aux longs déchiremens et aux sanglantes agitations qui l'avaient désolée pendant un espace de cinquante ans, devint encore un théâtre de nouvelles guerres qui ouvrent une carrière nouvelle à l'histoire, qui désormais ne rencontre plus d'obscurité dans les faits, ni de difficulté dans les recherches.

J'ai eu soin de donner des listes chronologiques et généalogiques, très-exactement vérifiées,

des différens souverains qui ont gouverné ou la Belgique entière, ou les provinces séparées, afin que le lecteur pût y recourir au besoin pour se faciliter l'éclaircissement des faits, qui, dans les temps obscurs où les provinces étaient morcelées, sont souvent très-embrouillés.

Comme l'histoire de ces temps obscurs (j'appelle ainsi les 7.e, 8.e, 9.e, 10.e, 11.e, 12.e et 13.e siècles) offrent le plus de confusion et d'embarras, parce qu'elle est, en quelque sorte, cachée dans d'arides chroniques, j'ai joint à la fin des volumes qui y correspondent, la citation fidèle et l'extrait littéral des auteurs dont je m'appuie. Les amateurs, qui, de cette manière, auront l'avantage de pouvoir vérifier les faits, y trouveront d'ailleurs des morceaux qu'ils n'auraient peut-être ni le moyen, ni le temps, ni la patience de rechercher dans ces antiques monumens.

Je ne me suis point borné aux faits. J'ai mis un soin particulier à discuter les points ou douteux ou contestés, soit de géographie, soit d'antiquité.

J'ai tâché de débrouiller les origines, de fixer les délimitations et de suivre les variations qu'ont éprouvées les différentes contrées comprises dans l'étendue de la Belgique, et je me suis appuyé à cet égard non sur des conjectures hasardées, sur des étymologies forcées, mais sur des do-

cumens authentiques, sur des faits prouvés et sur des rapprochemens raisonnés, et j'ai consulté, sans parler des anciens géographes, les auteurs qui ont spécialement traité cette matière, comme les savantes descriptions de la Belgique de *Guichardin*, de *Wastelain* et d'*Ortelius*.

J'ai suivi les mêmes principes dans la recherche des antiquités, et j'ai trouvé de grandes ressources dans les savantes dissertations de *Henschenius* et de *Papebrock*, insérées dans les Actes des saints.

Mais, sur l'un comme sur l'autre point, j'ai évité ces digressions prolixes qui interrompent le fil de la narration et détournent l'attention du lecteur. Quand la discussion d'un point essentiellement nécessaire à la connaissance ou à l'éclaircissement d'un fait, pouvait entrer dans le récit sans le surcharger ni l'embarrasser, j'ai tâché de l'y insérer; mais quand la matière exigeait des discussions plus étendues, j'en ai fait l'objet d'un chapitre particulier.

J'ai principalement porté mon attention sur un objet essentiel. Je me suis attaché à suivre ces changemens et ces vicissitudes que la suite des temps opère successivement dans les mœurs, comme elle amène périodiquement les révolutions dans le globe. Je me suis donc arrêté aux principales époques pour donner des observa-

tions générales sur les lois, les mœurs, le gouvernement, la constitution du pays dont j'écris l'histoire. J'ai soigneusement étudié les monumens historiques des différens siècles, comme les lois, les chartes, les diplomes, les traités, etc., pour y recueillir tous les traits qui peuvent tendre à donner une idée soit des usages variables des temps, soit de la forme de gouvernement, soit de la législation : j'ai, sur ces matières si importantes, consulté très-souvent les capitulaires rassemblés par *Baluze*, et les diplomes publiés par *Miræus*, et j'ai, par ce moyen, tâché de faire non-seulement l'histoire des faits, mais encore celle des hommes.

NOTICE ALPHABÉTIQUE

Des principaux écrivains cités ou consultés par l'auteur.

A.

Acheri (Luc d'), *Spicilège*, ou recueil d'un grand nombre de pièces très-précieuses qui n'étaient que manuscrites, 13 vol. in-4.°, réimprimé en 1723, en 3 vol. in-fol.

Acta sanctorum, ouvrage plein de recherches et d'érudition, commencé par le père Jean Bollandus, de Tirlemont, et continué par ses confrères, connus si honorablement sous le nom de Bollandistes.

Adon, archevêque de Vienne, auteur d'une chronique universelle depuis Adam jusqu'à son temps, 875; Rome, 1745, in-fol.

Agathias, historien grec, publié en grec et en latin; Paris, 1660, in-fol., et traduit par le président Cousin.

Aimoin, *de Gestis Francorum*, 5 livres; Paris, 1602, in-fol., et inséré dans le 3.e tome de la collection de du Chesne.

Albéric, de Trois-Fontaines, auteur d'une chronique universelle.

Ammien Marcellin.

Annales Bertiniani, *Fuldenses*, *Metenses*, *Saxonici*, *etc.*

Anselme, *Gesta pontificum Leodiensium*, inséré dans le recueil de Chapeauville.

Antonin, Itinéraire; Amsterdam, 1619, in-fol.

Auctarium Afflighemense, *Aquicinctense*, *Gemblacense*, *etc.*

Aurelius Victor.

B.

Balderic, évêque de Noyon, auteur d'une chronique des évêques d'Arras et de Cambrai.

Baluze, *Capitularia regum francorum*; 1677, 2 vol. in-fol.

BÈDE, *le vénérable*, Histoire ecclésiastique des Anglais, depuis César jusqu'à 731; Cambridge, 1664, in-f.

BARLAND (Adrien), *Rerum gestarum a Brabantiæ Ducibus historia*; Anvers, 1551.

BERGIER, *Histoire des grands chemins romains*; Bruxelles, 2 vol. in-4°.

BERTHOLET (Jean), jésuite, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*; Luxembourg, 1741, 8 vol. in-4°.

BOUCHER (Gilles), *Bucherius*, jésuite, *Belgium romanum, ecclesiasticum et civile*; Liége, 1656, in-fol.

BOUQUET (dom Martin), *Collection des historiens de France*; Paris, 1738, in-fol.

BROWER (Christophe), *Antiquitatum et annalium Trevirensium lib. XXV*; Liége, 1670, 2 vol. in-fol.

BUTKENS (Christophe), d'Anvers, *Trophées sacrés et profanes du duché de Brabant*; La Haye, 1724, 4 vol. in-fol.

C.

CAPITOLIN (Cornelius et Julius), historiens latins, auteurs de plusieurs vies d'empereurs romains, avec Spartien.

CÉSAR.

CHAPEAUVILLE (Jean), *Gesta pontificum Leodiensium*; 1612 -- 1616, 3 vol. in-4°.

CHESNE (André du), *Historiæ Francorum et Normanorum scriptores*.

CHIFFLET (Jean-Jacques), *Anastasis Childerici I*; Anvers, 1656.

Chronicon magnum Belgicum.

CLAUDIEN.

CLUVIER (Philippe), *Germania antiqua*; 2 vol. in-fol.

COMMINES (Philippe de), *Mémoires sur l'histoire de Louis XI et de Charles VIII*; Elzevir, 1648, in-12.

CONRAD, d'Usperg, connu sous le nom d'*Abbas Uspergensis*, auteur d'une chronique qui finit à l'an 1229, publiée à Bâle en 1569, avec une continuation anonyme qui finit à Charles-Quint.

D.

DANIEL, Histoire de France.

DIODORE, de Sicile, Bibliothèque historique, en 40 livres, dont il ne reste que

15, publiée en grec et en latin; Hanau, 1604, 2 vol. in-fol.; traduite par l'abbé Terrasson, 1737, 7 vol. in-12.

DION CASSIUS, Histoire romaine, publiée en grec et en latin, par Reimarus; Hambourg, 1750, 2 vol. in-fol.; traduite en français par Bois-Guillebert.

DITMAR, évêque de Mersbourg, auteur d'une chronique en 7 livres, comprenant l'histoire des empereurs Henri I.er, Otton I.er, II, III, et Henri II.

Divæus, ou VAN DIVE (Pierre), de Louvain, *Rerum Brabanticarum liber; Rerum Lovaniensium lib. 4; Annalium Lovaniensium lib. 8*, publiés par Paquot, avec des additions et des tables; Louvain, 1757, 2 vol. in-fol.

DYNTER (Edmond), *Dinterus*, auteur d'une chronique latine des ducs de Lorraine et de Brabant, depuis 281 jusqu'en 1442.

E.

ECCARD (Jean-Georges), *Corpus historicum medii ævi à temporibus Caroli Magni imperatoris ad finem sæculi XV*; Leipsick, 1723, 2 vol. in-fol. -- *Leges Francorum et Ripuariorum*; Leipsick, 1720, in-fol.

EGINHART, Vie de Charlemagne, insérée dans le recueil de Bouquet.

EUNAPE, historien du 4.e siècle, dont le recueil intitulé *Excepta de legationibus*, a conservé un extrait.

EUSÈBE, Histoire ecclésiastique en 10 liv., publiée en grec et en latin dans le recueil des historiens ecclésiastiques de Valois; Cambridge, 1720, 3 vol. in-fol.; traduite par le président Cousin.

EUTROPE, Histoire romaine en 10 livres, finissant à l'empire de Valens; Paris, 1746, in-12; traduite par l'abbé Lezeau.

Excepta de legationibus; Paris, 1648, in-fol.

F.

FISEN (Barthélemi), de Liége, *Historia ecclesiæ Leodiensis*; Liége, 1696, in-fol. - *Flores ecclesiæ Leodiensis*; Lille, 1647, in-fol.

FLODOARD, ou FRODOARD, de Reims, auteur d'une chronique commençant à l'an 919, et finissant à l'an 966,

insérée dans les recueils de Pithou et de du Chesne.

FLORUS.

FRÉDÉGAIRE *le scholastique*, auteur d'une chronique finissant à l'an 614, insérée dans le recueil de du Chesne.

FROISSARD (Jean), de Valenciennes, auteur d'une chronique qui s'étend depuis 1326 jusqu'en 1400, continuée par Monstrelet jusqu'en 1467, et abregée par Sleidan.

FOULON (Jean-Erard), jésuite, *Historiæ Leodiensis compendium*; Liége, 1655. — *Historia Leodiensis*; Liége, 1735, 3 vol. in-fol.

G.

Gesta Dei per Francos, 1611, 2 vol. in-fol.

Gesta Normannorum ante Rollonem ad an. 896.

GLABER (Rodolphe), moine de Cluni, auteur d'une chronique ou histoire de France depuis 900 jusqu'à 1046, insérée dans les collections de Pithou et de du Chesne.

GODEFROID, de Viterbe, auteur d'une chronique intitulée *Panthéon*, commençant à la création du monde, et finissant à l'an 1186, en vers et en prose, insérée dans le recueil de Pistorius.

GRAMAYE (Jean-Baptiste), d'Anvers, *Antiquitates Belgicæ*; Louvain, 1708, in-fol.

GRÉGOIRE, de Tours, Histoire de France, ecclésiastique et profane, depuis l'établissement du christianisme par Photin, évêque de Lyon, jusqu'en 595, en 10 livres; Paris, 1699, in-fol.; traduite par l'abbé de Maroles; Paris, 1638, 2 vol. in-8°.

GROTIUS (Hugues), *Annales et Historia de rebus Belgicis ab obitu regis Philippi ad inducias anni* 1609.

GUICHARDIN (Louis), Description des Pays-Bas, 1587, in-fol., en italien, publiée en latin; Amsterdam, 1652 et 1660, et en français, 1612, in-fol.

GUISE (Jacques), Histoire du Hainaut, en latin, dont on a donné un extrait en français, sous ce titre : *Illustration de la Gaule belgique, ou annales du Hainaut*, finissant en 1244; Paris, 1531, 3 vol. in-fol.

H.

Haræus, ou VER HAER (François), d'Utrecht, *Annales ducum seu principum Brabantiæ totiusque Belgii*; Anvers, 1623, 3 vol. in-fol.

HÉNAUT, Abrégé chronologique de l'histoire de France.

HENSCHENIUS (Godefroid), jésuite-bollandiste, auteur de plusieurs dissertations très-savantes sur des points d'histoire obscurs ou douteux, insérées dans les *Acta sanctorum*.

HERMAN, moine de Richenou, surnommé *Contractus*, ou *le Raccourci*, auteur d'une chronique.

HEUTERUS (Pontus), de Delft, *Rerum Belgicarum*, *lib.* 15, commençant à l'an 1477, et finissant à l'an 1564; Anvers, 1598, in-4°.

HOCSEM (Jacques), historien liégeois, inséré dans le recueil de Chapeauville.

HORACE.

I.

IDACIUS, auteur d'une chronique depuis la première année de Théodose jusqu'à 461, publiée par le père Sirmond, en 1619; in-8°.

J.

JERÔME (Saint).

JORNANDÈS, *de Rebus Gothicis*, traduit par Drouet de Maupertuy.

L.

LAMBERT, d'Aschaffembourg, auteur d'une chronique depuis Adam jusqu'à 1077; Bâle, 1669, in-fol., insérée dans le recueil de Pistorius.

LOYENS (Hubert), auteur d'une histoire des ducs de Brabant depuis l'an 1267, jusqu'à 1533; Bruxelles, 1672, in-8°.

LUCAIN.

LUITPRAND, *Historia rerum gestarum ab Europæ imperatoribus et regibus*; Anvers, 1640, in-fol.

M.

MALEBRANCHE ou MALEBRANQUE (Jacob), jésuite, *de Morinis et Morinorum rebus*; 1629, 1647 et 1654, 3 vol. in-4°.

MARCELLIN, *Chronicon rerum orientalium in ecclesiâ gestarum*, commençant en 379, et finissant en 534, pu-

blié par le père Sirmond; 1619, in-8°.

MARCHE (Olivier de la), Mémoires; Bruxelles, 1616, in-4°.

MARIANUS SCHOTUS, auteur d'une chronique depuis la naissance de J.-C., jusqu'à l'an 1083.

MARNE (Jean-Baptiste de), jésuite, *Histoire du comté de Namur*, Liége, 1754, in-4.°, enrichie de notes par Paquot; Bruxelles, 1780, 2 vol. in-8°.

MARTÈNE (Edmond), *Thesaurus novus anecdotorum*; 1717, 5 vol. in-fol.

MEYER (Jacques), *Annales rerum Flandricarum*; Anvers, 1561, in-fol.

MEZERAY, *Histoire de France*; 3 vol. in-fol. — Abrégé; 3 vol. in-4°.

MIRE (Aubert le) *Miræus*, de Bruxelles, *Rerum Belgicarum annales*; Bruxelles, 1624. — *Opera diplomatica et historica*, 2 vol. in-fol., corrigés, enrichis de notes et augmentés de deux volumes par Foppens, 1734 et 1738.

Molanus ou VERMEULEN (Jean), de Lille, *Militia sacra ducum Brabantiæ*; Anvers, 1592.

MONSTRELET (Enguerrand de), *Chronique ou histoire curieuse et intéressante des choses mémorables arrivées de son temps*, commençant en 1400, et finissant en 1467; Paris, 3 vol. in-fol.

MONTESQUIEU.

N.

NANCIS (Guillaume de), auteur de deux chroniques, dont la principale s'étend jusqu'en 1301, insérée dans le 5.e volume de la collection de du Chesne.

NITHARD, auteur d'une histoire des guerres entre les trois fils de Louis-le-Débonnaire, insérée dans le recueil de du Chesne.

NOTGER, évêque de Liége, passe pour l'auteur d'une histoire des évêques de Liége, qu'il faut plutôt attribuer à Hérigère, abbé de Lobbes, insérée dans la collection de Chapeauville.

Notitia dignitatum imperii.

Notitia provinciarum galliæ.

O.

ORDERIC VITAL, auteur d'une histoire ecclésias-

tique en 13 livres, insérée dans le recueil de du Chesne.

ORLÉANS (d'), *Révolutions d'Angleterre.*

OROSE, auteur d'une histoire en 7 livres depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 416; Leyde, 1738, in-4°.

ORTELIUS (Abraham), d'Anvers, *Itinerarium per nonnullas Galliæ, Belgicæ partes;* 1588, in-8°.

ORVAL (Gilles d') *Ægidius Aureæ Vallis*, auteur d'une histoire des évêques de Tongres et de Liége, depuis saint Materne, jusqu'en 1246, insérée dans la collection de Chapeauville.

OTTON, évêque de Frisingue, auteur d'une chronique en 7 livres depuis le commencement du monde jusqu'en 1146, continuée par Otton de St.-Blaise, insérée dans le recueil de Pistorius.

OUDEGHERST (Pierre d'), Annales de Flandre, enrichies de notes, par M.r Lesbroussart; Gand, 1789, 2 vol. in-8°.

P.

PAPEBROCK (Daniel), d'Anvers, jésuite-bollandiste, auteur de plusieurs dissertations très-profondes, insérées dans les *Acta sanctorum.*

PATERCULE.

PETRI (Suffridus), *de Frisiorum antiquitate et origine;* Cologne, 1590, in-8°.

Peutengeriana tabula.

PISTORIUS (Jean), *Scriptores de rebus Germanicis;* 1603, 1613, 3 vol. in-fol.

PITHOU (Pierre et François), éditeurs de plusieurs anciens monumens d'histoire.

PLINE, l'ancien.

POMPONIUS MELA, *de Situ orbis.*

PONTANUS (Jean-Isaac), *Originis Francicæ.*

PROCOPE, Histoire en 8 livres, dont les deux premiers contiennent la guerre des Perses; les deux suivans, celles des Vandales, et les quatre derniers, celle des Ostrogoths, publiés en grec et en latin par le père Maltret, jésuite; 1662, in-fol., et traduits par le président Cousin.

PROSPER (Saint), d'Aquitaine, auteur d'une chronique, publiée avec celle d'Eusèbe, finissant à l'an 445, publiée également par Pi-

thou, sous le titre de *Prosperi tironis Aquitani chronicon*, finissant en 455.

PTOLOMÉE, Géographie.

R.

RÉGINON, abbé de Prum, auteur d'une chronique finissant à 907, continuée jusqu'à 972, insérée dans le recueil de Pistorius.

ROCHES (Jean des), *Historiæ Belgicæ epitome*, Bruxelles, 1782, 2 vol. in 8°. — Histoire ancienne des Pays-Bas Autrichiens; Anvers, 1787, in-4°.

RYMER (Thomas), *Fœdera, conventiones et cujuscumque generis acta publica;* Londres, 1704 et suiv., 17 vol. in-fol.

S.

SIDONIUS APOLLINARIS, évêque de Clermont, a laissé 9 livres d'épîtres et 24 pièces de poésie, dont la plupart ont rapport aux événemens de son temps, commentés par le père Sirmond; 1652, in-fol.

SUFFRIDUS, de Misnie, auteur d'une chronique finissant à 1307, insérée en partie dans le recueil de Pistorius.

SIGEBERT, de Gembloux, auteur d'une chronique commençant à 381, et finissant à 1113, continuée par Anselme, publiée par Miræus; Anvers, 1608, in-4°.

SOCRATE, Histoire ecclésiastique en 7 livres, commençant à 306, et finissant à 439, insérée dans le recueil des historiens ecclésiastiques de Valois; Cambridge, 1720, 3 vol. in-fol.

SOZOMENE, Histoire ecclésiastique en 9 livres, commençant à 324, et finissant à 439, insérée dans le recueil des historiens latins de Robert Etienne.

Spartianus (Ælius), auteur de la vie de tous les empereurs romains jusqu'à Dioclétien, dont il ne reste que celles d'Adrien, d'Ælius Vérus, de Didius Julien, de Septime Sévère, de Caracalla et Géta, insérées dans le recueil intitulé : *Historiæ Augustæ scriptores*; Leyde, 1670 et 1671, 2 vol. in-8°.

STRABON, Géographie.

STRADA, *de bello Belgico.*

SUÉTONE.

Sulpice Sévère, Abrégé de l'histoire ecclésiastique depuis la création du monde jusqu'à l'an 400.

T.

Tacite.

Thégan, Vie de Louis-le-Débonnaire, insérée dans le recueil de Pithou.

Thou (Jacques-Auguste de) auteur d'une histoire latine de son temps, en 138 livres, depuis 1545, jusqu'en 1607.

Tite-Live.

Trebellius Pollio, auteur des vies des empereurs, dont il ne reste en entier que celles des deux Galliens et des trente tyrans, et en partie celle de Valérien, insérées dans le recueil intitulé *Historiæ Augustæ scriptores*.

Tritheme, *Annales Hirsaugienses*; 2 vol. in-fol.

V.

Vaddere, *Origine des ducs et duché de Brabant*.

Valois (Adrien de) *Notice des Gaules*; 1675, in-fol.

Van Loom, *Histoire métallique des Pays-Bas*; La Haye, 1732, 5 vol. in-fol.

Vinchant (François), *Annales de la province et comté de Hainaut*; Mons, 1648, in-fol.

Virgile.

Vopiscus (Flavius), auteur de la vie des empereurs Aurélien, Tacite, Florien, Probus, Carus, Numérien et Carin, insérées dans *Historiæ Augustæ scriptores*.

W

Wastelain (Charles), de Maroilles, en Hainaut, *Description de la Gaule belgique selon les trois âges de l'histoire*; Lille, 1651, in-4°.

Wendelin (Godefroid), de Herck, dans le comté de Looz, a donné une édition des *Lois saliques*, enrichie de notes; Anvers, 1649, in-f.

Witikind, auteur d'une histoire des Saxons, et de la vie d'Otton I.er, insérée dans le recueil publié par Meibomius, sous le titre de *Scriptores rerum Germanicarum*; Helmstad, 1688, 3 vol. in-fol.

X.

Xiphilin, auteur d'un abrégé de Dion Cassius; Paris, 1592, in-fol., traduit par le président Cousin.

Z.

ZANTFLIET (Corneille), Chronique, insérée dans le recueil de Pithou.

ZONORAS, historien grec, auteur d'une histoire sous le titre d'annales, finissant à l'an 1118, traduite en partie par le président Cousin.

ZOSIME, historien grec, auteur d'une histoire des empereurs, en 6 livres, dont il ne reste que les cinq premiers et le commencement du sixième, publiée en grec et en latin, par Cellarius, en 1695, et traduite par le président Cousin.

LISTE CHRONOLOGIQUE

Des empereurs romains qui ont dominé dans la Belgique jusqu'à l'établissement de la monarchie française.

ANS DE J.-C.	NOMS DES EMPEREURS.	ANS DE J.-C.	NOMS DES EMPEREURS.
	Auguste.	268.	*Claude II.*
14.	*Tibère.*	270.	*Aurélien.*
37.	*Caligula.*	275.	*Tacite.*
42.	*Claude.*	276.	*Florien.*
54.	*Néron.*	276.	*Probus.*
68.	*Galba.*	282.	*Carus, Carin* et *Numérien.*
69.	*Othon.*	284.	*Dioclétien.*
69.	*Vitellius.*	286.	*Maximien.*
69.	*Vespasien.*	305.	*Constance-Chlore* et *Galère Maxime.*
79.	*Tite.*	306.	*Constantin.*
81.	*Domitien.*	337.	*Constantin* le jeune.
96.	*Nerva.*	340.	*Constant.*
98.	*Trajan.*	350.	*Constance.*
117.	*Adrien.*	361.	*Julien.*
138.	*Antonin.*	363.	*Jovien.*
161.	*Marc-Aurèle.*	364.	*Valentinien I.*
180.	*Commode.*	375.	*Gratien.*
193.	*Pertinax.*	383.	*Valentinien II.*
193.	*Didius Julianus.*	393.	*Théodose.*
193.	*Septime Sévère.*	395.	*Honorius.*
211.	*Caracalla* et *Géta.*	425.	*Valentinien III.*
217.	*Macrin.*	455.	*Pétrone Maxime.*
218.	*Héliogabale.*	455.	*Avitus.*
222.	*Alexandre Sévère.*	457.	*Majorien.*
235.	*Maximin.*	461.	*Sévère.*
237.	*Gordien* le père.	466.	*Anthémius.*
238.	*Gordien* le fils.	472.	*Olybrius.*
238.	*Pupien* et *Balbin.*	473.	*Glicérius.*
244.	*Philippe.*	474.	*Jules Népos.*
249.	*Dèce.*	475.	*Augustule.*
251.	*Gallus* et *Volusien.*		
253.	*Valérien* et les deux *Galliens.*		

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES ROIS FRANCS.

ANS DE J.-C.	NOMS DES ROIS.
420.	*Pharamond.*
447.	*Mérovée.*
456.	*Childéric.*
481.	*Clovis.*
511.	PARTAGE DU ROYAUME.
	Thiéri, roi de Metz ou d'Austrasie.
	Clodomir, roi d'Orléans.
	Childebert, roi de Paris.
	Clotaire, roi de Soissons.
534.	*Théodebert*, roi d'Austrasie.
547.	*Théodebalde*, roi d'Austrasie.
558.	*Clotaire*, roi de toute la monarchie.
562.	SECOND PARTAGE DU ROYAUME.
	Caribert, roi de Paris.
	Gontrand, roi d'Orléans et de Bourgogne.
	Sigebert, roi d'Austrasie.
	Chilpéric, roi de Soissons.
575.	*Childebert*, roi d'Austrasie.
584.	*Clotaire II*, roi de Soissons.
596.	*Théodebert II*, roi d'Austrasie.
613.	*Clotaire II*, roi de toute la monarchie.
628.	*Dagobert.*
638.	*Sigebert II*, roi d'Austrasie.
	Clovis II, roi de Bourgogne et de Neustrie.
656.	*Childéric II*, roi d'Austrasie.
	Clotaire II, roi de Neustrie.
670.	*Childéric*, roi de toute la monarchie : *il céda une partie de l'Austrasie à Dagobert, fils de Sigebert.*
673.	*Thiéri*, roi de Bourgogne et de Neustrie.
	Dagobert, roi d'Austrasie.
678.	*Thiéri*, roi de toute la monarchie.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA BELGIQUE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Les Belges soumis aux Romains.

CHAPITRE Ier.

État de l'ancienne Belgique. — Conquête de César.

L'HISTOIRE ancienne de la Belgique est enveloppée de ténèbres épaisses qui ne laissent entrevoir qu'un jour très-faible dans les événemens qui ont précédé la conquête de César. Les Belges enfoncés, pour ainsi dire, dans les forêts et les marécages qui couvraient la plus grande partie de leur pays, étaient séparés de toutes les nations voisines par des limites impénétrables et des barrières inaccessibles. Ce vaste pays, qui comprenait toute l'étendue renfermée entre le Rhin, l'Océan, la Seine et la Marne, formait la troisième partie des Gaules.

Cæsar, de Bello gall., lib. 1.

Ibid., lib. 2. Le plus grand nombre des peuples de l'ancienne Belgique était originaire de la Germanie. Les peuples de cette contrée, forcés par une population trop nombreuse, de chercher une habitation plus commode et plus étendue, vinrent fixer leur demeure dans les Gaules, dont ils chassèrent les anciens habitans. L'époque précise de cette grande révolution serait difficile à fixer. Les premières émigrations de ces peuples remontent, selon la conjecture de Cluvier, à l'an 430 de la fondation de Rome.

Cluver., German. antiq., lib. 2.

Ibid. Les *Tréviriens*, qui étaient les plus voisins du Rhin, sont, selon les apparences, ceux qui établirent les premiers leur domicile dans la Belgique, où ils occupèrent le pays qui correspond à la plus grande partie de la province de Luxembourg et de l'électorat de Trèves.

Bucher., Belg. rom., lib. 1, c. 12, n. 14 et 15, et in anac., c. 2, n. 7. Les *Nerviens* avec les *Centrons*, les *Grudiens*, les *Lévaques*, les *Pleumosiens* et les *Gorduniens*, qui étaient comme leurs cliens, suivirent les Tréviriens. Les Nerviens s'étendirent dans le Cambresis, le Hainaut et la partie du Brabant et de la Flandre, où sont les villes de Bruxelles et d'Alost, et se terminaient au nord à la Démer, vers Malines, et au midi vers Chimai, d'où ils remontaient dans le pays situé entre la Sambre et la Meuse. Les Centrons, les Grudiens, les Lévaques, les Pleumosiens et les Gorduniens doivent être compris dans la même étendue de pays, dont ils occupaient très-vraisemblablement la partie septentrionale.

Cæsar, lib. 2 et 6. Les *Éburons*, qui, avec les *Condrusiens*, les *Pémaniens*, les *Ségniens*, et les *Cérésiens* étaient particulièrement désignés du temps de César par

la dénomination commune de Germains, passèrent successivement dans la Belgique. Les Eburons, qui s'étendaient sur les deux rives de la Meuse, occupaient, au-delà de ce fleuve, tout le pays contenu depuis Dinant et Ciney, jusqu'à Ruremonde, y compris le Condros et les duchés de Limbourg et de Juliers, et en-deçà, tout le terrain renfermé depuis Namur, jusqu'à Ruremonde, y compris, très-probablement, la lisière du Brabant, qui se termine à la Dyle. Les Condrusiens ont donné leur nom au Condros. Les Pémaniens, dont le nom altéré se retrace dans celui de Femmenne, avec les Ségniens et les Cérésiens, qui s'étendaient dans la province de Luxembourg et l'électorat de Trèves au nord, étaient tantôt alliés des Eburons, tantôt des Tréviriens.

Les *Atuatiques*, sortis du nord de la Germanie, avec les Cimbres et les Teutons, vers l'an 640 de la fondation de Rome, pour fondre sur l'Italie, furent complètement défaits par Marius. Mais ils avaient laissé sur le Rhin une partie de leurs bagages sous la garde d'un corps de six mille hommes, qui, apprenant la funeste catastrophe de leurs concitoyens, furent forcés de s'avancer dans la Belgique, où, ayant obtenu ou plutôt usurpé une portion du territoire des Eburons, au nord de la Sambre et à la gauche de la Meuse, qui correspond à une partie de la province de Namur, ils ne tardèrent pas à y former une nation si nombreuse et si puissante, qu'ils finirent par subjuguer les Eburons, qui devinrent leurs tributaires et comme leurs sujets.

Id., lib. 2 et 5. Dio cass., lib. 39.

Les *Ménapiens* sont les derniers qui vinrent se fixer dans la Belgique, puisqu'au temps de l'expé-

Bucher., ibid., lib. 1, c. 12, n. 12; item, lib. 5, c. 14, n. 3, et in anac., c. 1, n. 3.

dition de César, ils n'habitaient que des villages ou, pour mieux dire, des chaumières éparses. Ces peuples, qui avaient fixé leur première habitation sur les rives de la Meuse, s'y trouvant trop resserrés, passèrent l'Escaut, et pénétrèrent dans le pays qui correspond à la plus grande partie de la Flandre Flamingante, où ils formèrent un nouvel établissement au milieu des bois et des marais dont ce pays était couvert.

Les *Ambivarites*, dont la situation n'est pas précisément déterminée, occupaient, selon les conjectures les plus probables, Anvers et ses environs.

Tous ces peuples avaient apporté dans leur nouvelle patrie, des mœurs, des coutumes, des habitudes et des vices qui ont les rapports de conformité et les traits de ressemblance les plus sensibles avec ceux des anciens Germains. Les vertus qui caractérisaient les Germains et les vices qui les déshonoraient leur étaient en effet communs avec les Belges, leurs descendans. Chastes, justes, courageux, hospitaliers, comme les Germains, les Belges étaient, comme eux, joueurs, ivrognes et querelleurs; mais leur commerce avec les Gaulois, corrompus par les richesses, et amollis par les délices, déprava leurs mœurs austères, énerva leur énergique vigueur et anéantit leurs mâles institutions : ils adoptèrent la même forme de gouvernement et le même systême de religion que les Gaulois : les uns et les autres étaient guidés par un sentiment uniforme, qui était un violent amour, ou, si l'on veut, un instinct aveugle de la liberté, auquel ils rapportaient toutes leurs actions et réduisaient toute leur politique.

Les *Atrébates* et les *Morins*, que César compte au nombre des nations qui partageaient la Belgique, avaient eu une origine différente. Cette origine n'est pas connue; mais leur situation est clairement déterminée. Les Morins occupaient tout le pays dont fut formé dans la suite le diocèse de Térouanne, qui retint constamment la dénomination d'*Ecclesia Morinensis*, divisé, après la destruction de cette ville, en trois évêchés, qui sont, Boulogne, St.-Omer et Ipres : les Atrébates, qui ont donné leur nom à l'Artois, occupaient la plus grande partie de cette province. Bucher., ib. in anac. cap. 1, n. 4 et 5.

Ces peuples étaient tous compris dans l'étendue de la Belgique moderne. Le canton que César appelle proprement *Belgium*, est très-différent de la Belgique, dont il ne faisait qu'une partie. Il comprenait seulement les Bellovaques et les Ambianiens, dont les noms subsistent dans ceux de Beauvais et d'Amiens, les Atrébates, et, selon le père Boucher, les Vermandois et les Suessonniens, dont les capitales prirent avec le nom du peuple celui d'*Augusta*, actuellement Saint-Quentin et Soissons. Id., ibid., lib. 1, c. 3.

Ces peuples, avec les Rémois, dont le nom se conserve dans celui de Reims, les Calètes et les Velocasses, qui ont retenu leurs noms avec quelque altération dans ceux de Caux et de Vexin, formaient, avec les précédens, le nombre des vingt-quatre nations, qui, au rapport de César, étaient comprises dans l'étendue de l'ancienne Belgique.

Tel était l'état de la Belgique au temps où César, vainqueur de la plus grande partie des Gaules, entreprit d'en achever la conquête par la soumission des Belges. Ces peuples craignant donc le

sort de leurs voisins, formèrent une ligue formidable, à laquelle les différentes cités contribuèrent selon leur population et leurs forces. Les Suessonniens, dit César, donnèrent 50,000 hommes; les Nerviens, 50,000; les Atrébates, 15,000; les Ambianiens et les Calètes, 20,000; les Morins, 25,000; les Vélocasses et les Vermandois, 10,000; les Atuatiques; 29,000; les Ménapiens, 9,000; les Eburons, les Condrusiens, les Pémaniens et les Cérésiens, 40,000.

César, lib. 2, c. 4.

Id. ibid.

César, informé de cette conspiration, commença par faire une alliance avec les Rémois, qui, ayant lâchement abandonné la cause de leur commune patrie, aidèrent César à subjuguer les Bellovaques, les Suessonniens et les Ambianiens. Les Nerviens, dont la fierté était le caractère dominant, blâmèrent la lâcheté de leurs voisins, en jurant unanimement de sacrifier leur vie pour défendre leur liberté : ils prirent, dans cette généreuse intention, une résolution extrême : ils abandonnèrent leurs villes et cachèrent leurs femmes, leurs enfans et leurs vieillards dans des retraites inaccessibles aux ennemis, qui étaient, selon la conjecture très-fondée de Desroches, ces terrains fangeux, défendus par d'immenses marécages, et des forêts impénétrables, arrosés par la Senne, l'Escaut et le Rupel. Tous ceux qui, par leur âge, étaient capables de porter les armes, se réunirent, au nombre de 60,000, sous la conduite de Boduognat, chef de la nation. Les Atrébates et les Vermandois, dont les Nerviens avaient réclamé le secours, joignirent leurs forces à celles de ce peuple valeureux, pour opposer une vigoureuse résistance aux ennemis communs de leur liberté. L'armée des Belges,

Id. ibid., c. 15.

Id. ibid., c. 16.

renforcée par les secours qu'envoyèrent ces deux nations, formait donc, en évaluant par leur population le nombre d'hommes qu'ils ont pu fournir, un corps de 80,000 hommes au moins.

Boduognat crut qu'il serait plus prudent d'attirer et d'attendre les Romains dans le pays, que de leur en disputer et de leur en empêcher l'entrée. Il choisit donc une position avantageuse entre la Sambre et la Meuse, dans un pays montueux, où la cavalerie romaine, qui était si redoutable, ne pouvait exercer ses manœuvres. Cette précaution était d'autant plus sage, que toute la force des Nerviens consistait dans l'infanterie.

Id. ibid., c. 17 et seq.

César, après avoir traversé la partie du pays des Nerviens, qui correspond au Cambrésis et au Hainaut, s'arrêta sur une hauteur voisine de la Sambre, dans la célèbre plaine de Fleurus, selon Desroches, qui en donne des preuves évidentes. César s'empara donc de cette position pour y asseoir son camp.

Avant J.-C., 57.

Le chef des Nerviens, ayant reçu de faux avis sur l'état des forces et sur l'ordre de la marche de César, se décida à livrer l'attaque. Soudain toute l'armée, sortant de la forêt, se précipite avec tant de fureur sur les Romains, qu'ils furent mis en désordre et en déroute au premier choc. César dut rassembler dans ce danger pressant toutes les ressources et tous les efforts de sa valeur et de son ascendant pour rallier et pour ranimer ses soldats débandés et découragés : la précipitation avec laquelle il avait dû répondre à l'attaque de l'ennemi, ne lui avait pas laissé le temps de prendre son bouclier : il arrache celui d'un soldat, et se précipite

au milieu des bataillons ennemis. Cet exemple releva le courage des légions : les blessés mêmes se redressaient sur leurs genoux et s'appuyaient sur leurs boucliers pour combattre. La victoire obstinément disputée reste enfin aux Romains, qui, cependant, ne la durent qu'à l'avantage de la discipline militaire et à la bravoure du chef. Le lieu de cette bataille, selon le père Boucher, est *Berlaimont*, près de la forêt de Mormal, entre les abbayes de Maroille et de Hautmont. Mais les raisonnemens de Desroches, fondés sur les précieuses découvertes du savant marquis du Chasteler, prouvent invinciblement que le véritable lieu de la bataille est le village de Prêle, sur la Sambre, dans les environs de Châtelet. La situation du lieu fonde cette opinion, et l'étymologie du nom la confirme; car le nom de Prêle, comme celui de plusieurs villages connus par des batailles célèbres, vient de *prælium*, combat. La largeur de la rivière, la hauteur des rives, qui, par la vérification faite sur les lieux, se sont trouvées en général conformes à la description de César, concourent à attester la vérité du fait, et la quantité d'ossemens humains qu'on trouve dans cet endroit, achèvent d'en compléter la preuve. Des 60,000 hommes qui formaient l'armée des Nerviens, à peine en échappa-t-il 500, que Florus réduit à 300, capables de porter les armes; et de 95 sénateurs, que Florus porte à 600, il n'en resta que 3. Les Vermandois reçurent le joug du vainqueur, et les Atrébates, qui parvinrent à le fléchir par leurs soumissions, conservèrent la liberté apparente que les Romains laissaient quelquefois aux nations vaincues. César leur donna pour roi ou chef, un sei-

Bucher., lib. in anac., c. 2, n. 11.

Cæsar, lib. 4, c. 21.

gneur de leur nation, appelé Comius, dont il estimait la valeur et la prudence, et dont il connaissait la fidélité.

Les Atuatiques, qui marchaient au secours des Nerviens, ayant appris leur défaite, retournèrent sur leurs pas, pour défendre leur propre pays, sur lequel les vainqueurs dirigeaient leur marche triomphante : ces peuples, sentant qu'ils étaient trop faibles pour résister à un ennemi si puissant, que sa victoire rendait plus furieux et plus terrible, prirent le parti de se jeter dans une de leurs forteresses, où toute la nation se renferma avec les femmes, les enfans et les troupeaux, qui faisaient leur richesse. Cette forteresse, qui était bordée de rochers très-élevés et très-escarpés, n'était accessible que par une petite plaine, large de deux cents pas environ, qu'on avait fermée par un bon fossé, derrière lequel était un double retranchement revêtu de grosses pierres et garni de fortes palissades. Le plus grand nombre des écrivains modernes ont cru reconnaître dans cette description de César, l'endroit où a été bâti le château de Namur, qui présente en effet des traits de ressemblance très-frappans avec cette montagne. L'historien de Namur, le père de Marne, dont l'autorité, sans doute, est très-puissante, suppose cependant que cette forteresse était située dans le voisinage de Tongres. Mais cette conjecture paraît beaucoup moins fondée. Les Romains vinrent donc investir cette place. Les Atuatiques, qui cherchaient à en reculer l'attaque, tâchaient de rebuter ou du moins de fatiguer les Romains par de fréquentes sorties. Mais les Romains, pour porter un coup décisif, formèrent autour de la

Cæsar, lib. 2, c. 29.

Id., ibid., c. 30 et seq.

place un retranchement de quinze mille pas de circuit, sur lequel ils élevèrent des forts, d'où ils attaquèrent la forteresse avec leurs machines. Les assiégés, qui étaient peu exercés dans la tactique, voyant le mouvement des tours qui approchaient de leurs murs, et celui des béliers qui ébranlaient leurs retranchemens, prirent le parti que la frayeur leur suggéra : ils demandèrent donc à se rendre; mais César ne voulut pas entendre leurs propositions, que préalablement ils n'eussent rendu les armes. Les Atuatiques, forcés de se soumettre à cette humiliante condition, jetèrent leurs armes du haut de leurs retranchemens et ouvrirent leurs barrières. La quantité de ces armes était si forte, que les fossés en furent presque comblés. Mais cette soumission n'était qu'une feinte, sous laquelle les Atuatiques cachaient le plus noir dessein. Le mouvement des machines leur avait fait concevoir qu'ils tenteraient vainement de résister à un ennemi si supérieur en ressources et en moyens. Ils tinrent donc un conseil, dont le résultat fut qu'on tâcherait de réduire par la ruse un ennemi qu'on ne pouvait dompter par la force; qu'il fallait conséquemment consentir à se rendre et à se laisser désarmer; qu'on garderait un tiers des armes, dont on se servirait pour accabler, pendant la nuit, l'armée romaine, qui, croyant que les ennemis étaient entièrement désarmés, passeraient tranquillement la nuit dans la forteresse pour s'y livrer au repos et au sommeil après leurs longues fatigues. Mais les Atuatiques furent déjoués dans ce perfide stratagême. César, croyant qu'il était prudent d'user de toutes les précautions qu'une sage défiance devait lui suggérer, commanda aux trou-

pes qui étaient entrées dans la forteresse, de rentrer dans le camp aux approches de la nuit. Cette mesure qui devait renverser l'odieux projet des Atuatiques, ne les déconcerta cependant pas : ils choisirent l'heure de minuit pour exécuter leur dessein : ils sortirent donc en masse, et marchèrent en silence vers le camp des Romains. Mais César, dont une adroite prévoyance dirigeait toutes les opérations, avait eu soin d'ordonner qu'au moindre mouvement qu'on appercevrait du côté de la forteresse, on allumât les feux pour servir de signaux. Le mouvement des Atuatiques est en effet découvert, et soudain on allume les feux, on sonne l'alarme, et les légions, sorties de leurs retranchemens, fondent précipitamment sur les ennemis. Le combat fut terrible. L'indignation dans les Romains, et le désir de tirer une vengeance éclatante d'un perfide ennemi, le désespoir dans les Atuatiques, et la crainte d'éprouver le barbare traitement d'un vainqueur irrité, avaient inspiré aux uns et aux autres un égal acharnement. Mais les Atuatiques, accablés d'une grêle de traits lancés du haut des forts et des retranchemens, furent forcés de regagner la forteresse, où les Romains, qui les poursuivaient vigoureusement, auraient pu très-aisément entrer avec les fuyards. Mais César, voyant que ses troupes étaient excédées de fatigue, fit sonner la retraite, pour leur donner du repos. Dès le lendemain, au lever du soleil, il marcha à leurs retranchemens, dont une large brèche avait ouvert l'entrée aux vainqueurs. Cette brèche, qui n'avait pu être réparée, n'était défendue que par une faible barrière, dont les Atuatiques consternés avaient abandonné la défense. Cette

barrière fut donc fracassée en un instant, et les Atuatiques, forcés dans leur retraite, furent vendus publiquement, au nombre de 53,000, comme de vils esclaves.

Cæsar, lib. 3. Avant J.-C., 56.

Les peuples voisins, instruits par le malheur de leurs concitoyens, envoyèrent des députés à César, pour lui annoncer qu'ils se soumettaient aux Romains; mais les Morins et les Ménapiens, que les forces du conquérant ne pouvaient ébranler, que ses menaces ne pouvaient épouvanter, persistaient dans leur résistance et dans la résolution de sacrifier leur vie, plutôt que de perdre leur liberté. César, indigné que deux nations, qui étaient si inférieures aux Nerviens, et en forces et en ressources, osassent lui opposer une aussi vigoureuse résistance, résolut d'employer le reste de la campagne pour les soumettre : il entra donc dans la partie méridionale du pays des Morins, qui correspond à la partie de l'Artois, où est Hesdin; mais ces peuples, à qui les exemples de leurs voisins avaient appris qu'ils tenteraient vainement de résister à la tactique et à la discipline des Romains, prirent le parti de les fatiguer par des irruptions et des attaques imprévues, ou de les déconcerter, selon les circonstances, par des ruses et des stratagêmes combinés. César, voyant donc qu'il ne parviendrait pas à arracher les Morins de leurs impénétrables retraites, conçut le projet étonnant d'abattre les immenses forêts qui couvraient la très-grande partie de ce pays, c'est-à-dire, des frontières de l'Artois aux confins de la Flandre : la difficulté de l'entreprise ne rallentissait pas l'ardeur des Romains : déjà, ils étaient parvenus aux habitations que César livra au pillage et aux flam-

Id., ibid., c. 9.

Id., ibid., c. 28 et 29.

mes, mais il se vit, à son grand étonnement, et même à sa honte, étrangement déconcerté dans son projet, quand, après avoir tout détruit, tout saccagé, tout dévasté, il rencontra des forêts plus épaisses, qui fournissaient un nouveau refuge aux Morins fugitifs : il fut donc obligé de s'arrêter sur les débris fumans de ces tristes bourgades : il s'était trop confié dans ses forces et dans sa fortune : il avait compté qu'avant l'automne, il aurait aisément eu dompté ces nations, dont il méprisait la faiblesse ; mais la résistance qu'il éprouva, déconcerta ses projets ; et les incommodités de cette saison, les pluies abondantes, les vents fougeux, devinrent si insupportables aux Romains, qu'ils ne purent résister plus long-temps aux imtempéries de cet âpre climat, auquel ils n'étaient point faits. César fut donc forcé de ramener ses légions dans leurs quartiers d'hiver, avec l'intention toutefois d'y revenir.

Il ne remit en effet le soin de consommer son entreprise qu'à la campagne suivante, qui lui présenta infiniment moins de difficultés ; car la partie du pays des Morins, qui correspond au Boulonnais, était, par les abattis que les Romains y avaient faits, l'année précédente, presque entièrement ouverte : ces peuples, prévoyant donc que l'infatigable conquérant, qui avait résisté avec une constance si opiniâtre aux premiers obstacles, parviendrait enfin à pénétrer par la force dans leur pays, prirent le parti de venir lui présenter leurs excuses, et lui offrir leurs soumissions : César les accueillit favorablement, et les traita humainement, moins sans doute par un mouvement de clémence, que par une vue po-

litique : il lui importait en effet d'être assuré de la fidélité de cette nation, qui, pendant qu'il aurait pénétré dans l'intérieur du pays, aurait pu le harceler, ou le surprendre par derrière.

Mais les Morins, qui habitaient la partie qui correspond à celle de la Flandre, où sont les villes de Cassel, d'Ipres, etc., se voyant défendus par les forêts et les marais, dont ce pays était couvert, s'obstinèrent constamment dans leur résistance.

Cependant, une partie des Morins du Boulonnais, dont César avait reçu les excuses et les soumissions, osa, au mépris du traité, reprendre les armes : cet acte de témérité ne fut vraisemblablement que l'effet d'une fausse nouvelle, ou du moins, d'une fausse conjecture, fondée sur un cas fortuit. Une troupe de trois cents soldats, montés sur deux vaisseaux qui s'étaient écartés de la flotte que César ramenait de l'île des Bretons, ayant débarqué dans un endroit isolé, tâchait de retrouver ou de rejoindre les ports où leurs camarades avaient abordé. Les habitans de ce canton, croyant voir dans cette petite troupe de Romains les débris de l'armée de César, les arrêtèrent, les entourèrent et les menacèrent de les massacrer, s'ils ne rendaient les armes. Ces valeureux Romains soutinrent pendant un combat de quatre heures le choc des Morins, qui s'étaient attroupés au nombre de 6000 ; mais César, informé de cette attaque, envoya, dans le jour même, au secours de ces braves, toute sa cavalerie, qui chargea et dispersa les Morins, dont un grand nombre fut massacré. Tout ce canton fut saccagé par Labiénus, à qui César attribue la gloire d'avoir vaincu ces peuples, qui (un mot de César atteste ce fait) furent mis sous la dépendance de ce Co-

Cæsar, lib. 4, c. 38. Id., lib. 7, c. 76.

mius, roi des Atrébates, dont les services lui avaient mérité la confiance de César.

Les Morins de la Flandre essuyèrent très-probablement le même sort, si, au défaut d'un récit positif (car César ne dit pas positivement que tous les Morins aient été domptés), on adopte le judicieux raisonnement de Desroches, fondé sur un passage des Commentaires, qui porte que les Ménapiens était le seul peuple de la Belgique qui n'eût point demandé la paix : les Morins, conclut-il, avaient donc été ou domptés, ou soumis, soit par Labiénus, soit plus vraisemblablement, par Sabinus et Cotta, à qui César, en partant pour l'île des Bretons, avait confié une partie de son armée pour pénétrer dans le pays des Ménapiens, ou dans les cantons des Morins qui n'étaient point soumis : cette soumission aura donc été opérée par ces deux lieutenans.

Id., lib. 6, c. 5.

Id., lib. 4, c. 22.

Les Ménapiens étaient donc, dit César, les seuls qui persistassent dans leur résistance : ces peuples, courageusement décidés à tenter les derniers moyens et les derniers efforts pour repousser un joug odieux, s'étaient enfoncés dans les vastes forêts qui couvraient la partie de leur pays, qui correspond au nord de la Flandre. Sabinus et Cotta, voyant qu'ils ne pouvaient les atteindre dans ces retraites, ravagèrent leurs campagnes, coupèrent leurs blés et brûlèrent leurs habitations.

Id., ibid., c. 38.

César, qui voyait que, d'un autre côté, les Tréviriens manifestaient toutes les dispositions qui annonçaient un soulèvement, prit, dès le commencement de la campagne prochaine, toutes les mesures les plus promptes pour en arrêter les effets : ces peuples avaient, à la vérité, fait une alliance avec

les Romains; mais ils craignaient que ces fiers conquérans, qui cherchaient plutôt à faire des esclaves que des alliés, ne voulussent les enchaîner à leur domination. Ces peuples étaient si puissans, que, déjà un siècle avant César, ils avaient empêché les Cimbres et les Teutons, qui avaient porté le ravage dans toutes les Gaules, de pénétrer dans leur territoire : leur cité était divisée en deux factions, dont les chefs étaient Induciomare et Cingétorix : le premier, ennemi acharné des Romains, avait fait une alliance avec les Eburons et les Nerviens, qui partageaient sa haine : le second, au contraire, ardent partisan des Romains, cherchait tous les moyens, saisissait toutes les occasions de gagner leur amitié. César, qui était instruit des dispositions et des mouvemens des deux princes rivaux, s'avança sur Trèves, à la tête de quatre légions et de huit cents cavaliers. Cingétorix s'empressa de venir avec les principaux seigneurs de son parti, à la rencontre du conquérant, pour lui renouveler les assurances de leur attachement et de leur fidélité. Induciomare, que cette démarche jeta dans une étrange perplexité, parce qu'il craignait que ses partisans ne fussent entraînés par l'exemple de Cingétorix, prit le parti d'envoyer des ambassadeurs à César, pour l'informer que si leur chef n'était pas venu à sa rencontre, c'est que, voyant que toute la noblesse était sortie de la ville, il craignait que la populace, emportée par sa légèreté naturelle, ne profitât de ce départ, pour exciter un soulèvement; qu'il avait cru que sa présence était nécessaire dans la ville, pour y contenir cette multitude imprudente; que du reste, la ville était au pouvoir de César, et que s'il voulait lui en donner la

César, lib. 5.

Avant J.-C., 55.

permission,

permission, il se rendrait à son camp, et remettrait à sa discrétion sa personne avec la fortune et la destinée de ses concitoyens. César, qui avait pénétré les motifs de cette démarche, crut qu'il était prudent de feindre, parce qu'ayant fait tous les préparatifs pour la conquête de la Bretagne, il craignait d'être obligé de passer tout l'été dans le pays de Trèves: il accepta donc les propositions d'Induciomare, qu'il fit venir dans son camp, avec deux cents otages, qu'il retint comme garans de sa fidélité, et il partit pour son expédition de Bretagne.

Mais Induciomare, enhardi par le départ de César, manifesta ouvertement ses intentions et ses desseins: il attira à son parti les deux rois des Eburons, Ambiorix et Cativulcus, et il engagea les Nerviens et les Atuatiques, aigris par la honte de leur défaite, à un soulèvement général: il appela les Germains à son secours. Les Tenchtres et les Usipètes, peuples qui habitaient dans les cantons qui forment maintenant le comté de Zutphen et la partie orientale du duché de Clèves, passèrent le Rhin, au nombre de cent trente mille hommes. Les Sicambres, leurs voisins, qui habitaient dans la partie du duché de Clèves, située entre le Rhin et la Meuse, suivirent leur exemple, et toute la Belgique entre l'Escaut, la Sambre et le Rhin, était, pour ainsi dire, hérissée d'armes, et couverte de soldats. L'habile Induciomare, profitant de cette disposition générale, convoqua, selon la coutume des Gaulois, une assemblée nationale, où tous les citoyens propres à porter les armes devaient se rendre au jour fixé. Cette grande assemblée se réunit à Amberloux, village situé au centre des Ardennes, à qua-

Avant J.-C., 54.

Brower., Ann. Trev., lib. 1.

tre lieues de Saint-Hubert. Cingétorix, par l'influence d'Induciomare, y fut unaimement proscrit et déclaré ennemi de la patrie. L'assemblée, ayant applaudi et accédé à toutes les propositions d'Induciomare, régla les mesures, et donna les ordres nécessaires à l'exécution.

César, en partant, avait dispersé quatre légions dans différens quartiers d'hiver; la première, dans le pays des Morins, sous les ordres de Fabius; la seconde, dans celui des Nerviens, sous ceux de Q. Cicéron; la troisième, sur la frontière des Tréviriens et des Rémois, sous ceux de Labiénus; et la quatrième, avec cinq cohortes, était confiée aux tribuns Sabinus et Cotta. Trois autres légions furent distribuées dans le canton appelé proprement *Belgium*, l'une, dans le pays des Bellovaques, sous les ordres de Crassus, fils du triumvir; et les deux autres, sous ceux de Plancus et de Trébonius, furent placées, l'une dans les environs de Soissons ou de Paris, et l'autre à Amiens, où César avait établi son quartier général. Le plan d'Induciomare était d'attaquer et d'exterminer ces légions, pour se frayer un passage aux alliés.

Cæs., ibid. Avant J.-C., 53. Les deux rois Eburons, qui, dans le principe, avaient accueilli les Romains avec toutes les marques d'honneur et d'amitié, ayant, dans la suite, été animés et entraînés par les sollicitations réitérées d'Induciomare, tombèrent inopinément sur les travailleurs, qui étaient occupés à couper du bois et des fascines, pour parvenir, après les avoir égorgés, à emporter les retranchemens; mais les cohortes, commandées par les tribuns Sabinus et Cotta, firent une défense si prompte et si fer-

me, qu'ils forcèrent les Eburons à se retirer. Dès qu'ils virent qu'ils étaient obligés de céder, ils se mirent à crier, selon leur coutume, qu'ils avaient des choses importantes à communiquer ; qu'on leur envoyât une députation de Romains pour conférer sur ces objets.

Les tribuns envoyèrent donc deux députés, auxquels Ambiorix avoua, qu'il avait les plus grandes obligations à César, qui l'avait comblé de bienfaits ; que s'il avait été maître de ses volontés, il n'eût pas été assez insensé pour avoir la téméraire prétention de se mesurer avec les Romains : qu'il avait pris les armes contre sa volonté, parce que ses sujets l'y avaient forcé, et que les lois de son royaume, qui donnaient au peuple une autorité presque égale à celle du souverain, l'obligeaient souvent d'obéir aux caprices de la multitude ; qu'il avait donc été contraint de prendre, avec sa nation, des engagemens qui répugnaient à ses intentions ; que maintenant que le succès n'avait point répondu à l'entreprise, il croyait qu'il était déchargé de ses engagemens, et qu'il pouvait s'acquitter envers César de tous les devoirs que lui imposaient l'amitié et la reconnaissance : il prévint donc les députés, qu'il était temps de pourvoir à leur sûreté ; qu'il avait des nouvelles positives qu'une armée de Germains, qui était à la solde des Gaulois, avait passé le Rhin pour venir à leur secours ; qu'elle devait les joindre dans deux jours ; que conséquemment, si les Romains voulaient prévenir un malheur inévitable, il leur importait d'abandonner leurs retranchemens, et il promit sur la foi du serment, qu'il leur laisserait le passage libre au milieu de ses états.

Les députés firent leur rapport de cette conférence au conseil de guerre, qui délibéra sur le parti qu'il convenait de prendre : les uns, avec Sabinus, observèrent que les Germains étaient une nation féroce, qui ne cherchait qu'à laver dans le sang des Romains, la honte de la défaite d'Arioviste ; que les Gaulois ne portaient qu'avec regret un joug étranger, et qu'ils n'aspiraient qu'au moment de recouvrer leur gloire ternie et leur liberté ravie, et qu'avant leur jonction avec les Germains, une prompte retraite était l'unique moyen de salut; que conséquemment il fallait décamper.

Les autres, avec Cotta, soutinrent que cette résolution était trop précipitée, qu'il ne leur était pas permis de lever le camp sans les ordres de César ; que quelque redoutables que fussent la férocité des Germains, et la valeur des Belges, les Romains étaient capables de leur résister, et qu'ils se couvriraient d'un opprobre éternel, si le rapport d'un ennemi, qui ne cherche qu'à tromper, les précipitait aveuglément dans le piège.

La discussion ne fut terminée qu'à minuit. Cotta, après avoir soutenu fermement son opinion, fut forcé de céder à celle de Sabinus. Il fut donc arrêté qu'on décamperait. Les soldats employèrent le reste de la nuit à en faire les préparatifs, et dès le grand matin ils délogèrent.

Le traître Ambiorix, qui était attentif à toutes les démarches des Romains, jugeant par leurs mouvemens que le départ était décidé, partagea son armée en deux, et la plaça en embuscade dans les défilés des Ardennes, à deux mille pas des retranchemens, dans un lieu nommé, selon les uns, *Atuatuca*, et selon les

autres, *Vatuca.* Si l'on maintient la tradition qui porte Atuatuca, une ressemblance de nom confirmera l'opinion de ceux qui placent ce camp à Tongres, qui, dans l'itinéraire d'Antonin, est appelé *Aduaca Tongrorum,* et dans la carte de Pentinger, *Atuaca.* Si l'on adopte, au contraire, la tradition qui porte Vatuca, une autre ressemblance appuiera l'opinion de ceux qui, comme Vendelin et Foullon, supposent ce camp à Wittom, village situé entre Maestricht et Aix-la-Chapelle.

A peine la légion avec les cinq cohortes, commandées par Sabinus et Cotta, qui ne soupçonnaient ni piége, ni fraude, furent-elles engagées dans ces défilés, que les Éburons, sortant de leur embuscade de tous les côtés, lancèrent une si forte quantité de traits, que les Romains surpris, se trouvant dans l'impossibilité de se sauver, ni de se défendre, en furent presque tous accablés. Sabinus se rendit à Ambiorix, qui, au moment où il se présentait, eut la lâcheté de le faire massacrer, et Cotta, percé de coups, tomba et mourut glorieusement sur le champ de bataille. Le plus grand nombre des soldats fut cruellement massacré. Ceux qui trouvèrent le moyen de se retirer dans les retranchemens, s'y donnèrent mutuellement la mort, pour éviter la honte de tomber dans les mains des Éburons. Un petit nombre, échappé au carnage, se rendit par des chemins inconnus, à travers les forêts, au camp de Labiénus, qu'il informa de cet horrible désastre.

Ambiorix s'empressa d'instruire les Nerviens du succès de son odieux stratagême, et il les engagea à profiter de la consternation des Romains, pour attaquer Cicéron. Les Nerviens, ayant donc rassem-

blé leurs forces, tombèrent inopinément sur les Romains, qui opposèrent une courageuse résistance à cette attaque imprévue. Cicéron envoya à César des députés pour l'informer de l'embarras et de la détresse où son armée était réduite. Ces malheureux députés furent arrêtés et livrés au supplice, sous les yeux même des Romains. Cependant César, instruit du danger de cette brave légion, par un esclave gaulois, qui trouva le moyen de lui apporter une lettre, vole à son secours, à la tête de sept mille hommes. Les Belges, informés de l'arrivée du général, abandonnent leur attaque contre Cicéron, dans le dessein de combattre César, avant que ses troupes, qu'ils croyaient nombreuses, soient renforcées par de nouveaux secours. Les Romains, ayant choisi un terrain avantageux, fortifient leur camp, et, par une crainte simulée, attirent les ennemis. Déjà les Belges, trompés par ce stratagême, commençaient à escalader les retranchemens; mais César fondit rapidement sur les ennemis, dont il mit les uns en pièces et les autres en fuite.

Induciomare, de son côté, avait conduit son armée sur la frontière, où Labiénus s'était fortement retranché; car les Belges avaient pris la résolution unanime d'attaquer au même moment tous les camps des Romains, afin qu'ils ne pussent se secourir mutuellement. Les Tréviriens, qui avaient tenté plus d'une fois de forcer Labiénus dans son poste, avaient toujours été obligés de se retirer avec perte. Induciomare, voyant donc que ces attaques multipliées n'aboutissaient qu'à affaiblir son armée sans succès, eut recours aux insultes, aux railleries, aux défis. Labiénus, qui attendait la cavalerie qu'il

avait ordonné aux villes voisines de lui envoyer, affectait un silence et une inaction qui annonçaient la peur, et Induciomare, enhardi par cette peur apparente, devenait plus insolent et plus entreprenant.

La cavalerie qu'attendait Labiénus arriva et entra dans son camp sans que les Tréviriens le sussent ni même le soupçonnassent. Induciomare continua le lendemain ses manœuvres et ses courses ordinaires. Labiénus se contint dans son camp comme les jours précédens pour entretenir l'ennemi dans sa sécurité. Mais dès que le soir commença à tomber, Labiénus saisit le moment où Induciomare se retirait sans ordre et sans défiance, pour faire sortir sa cavalerie par les deux portes. Les ennemis, déconcertés par cette brusque sortie, prirent subitement la fuite. Labiénus, qui l'avait prévu, ordonna à ses soldats de ne poursuivre et de ne chercher qu'Induciomare, en promettant une récompense à celui qui apporterait sa tête. Le désordre favorisa et facilita l'exécution de cet ordre. Induciomare, poursuivi par toute l'armée, fut atteint sur le bord de la Meuse, où il fut accablé, renversé et massacré par la soldatesque furieuse, qui rapporta sa tête en triomphe au camp de Labiénus.

La mort du chef n'éteignit point le feu de la guerre. César, pour s'assurer des sentimens des différentes cités, convoqua une assemblée générale des Gaules, à laquelle les Tréviriens et les Eburons ne comparurent point. César qui en conclut que ces peuples persistaient dans leur obstination, chercha tous les moyens de dompter les uns et de punir les autres, et il commença à prendre les mesures qu'il crut les plus efficaces pour réduire le roi Am-

Cæs., ibid. Avant J.-C., 52.

biorix, qu'il regardait avec raison comme celui de ses ennemis qui était, si non le plus redoutable par ses forces, du moins le plus dangereux par son adresse. Ce prince avait su en effet se ménager deux puissantes ressources, l'amitié des Ménapiens, qui pouvaient lui réserver un asile dans leur pays, et la protection des Tréviriens, qui pouvaient lui faciliter une retraite dans la Germanie.

César, ayant donc envoyé à Labiénus un renfort de deux légions pour continuer la guerre contre les Tréviriens, dirigea lui-même sa marche à la tête de cinq légions et de toute sa cavalerie, contre les Ménapiens, et il divisa son armée en trois corps pour attaquer sur tous les points. Les ponts que les Romains pratiquèrent sur l'Escaut, leur facilitèrent l'entrée dans le pays, avec d'autant moins d'embarras et de résistance, que les Ménapiens, n'ayant pas eu le temps d'assembler des troupes, ne purent empêcher les Romains de les poursuivre dans leurs forêts. Les trois armées romaines marquaient leurs pas par l'incendie et la dévastation; et la lueur de l'embrasement qui consumait un village, annonçait au village voisin l'approche de l'ennemi. Les malheureux qui fuyaient ne pouvaient échapper aux vives poursuites des troupes légères, qui, dès qu'elles les atteignaient, ne leur offraient que la désespérante alternative de la captivité ou de la mort. Ceux que n'avaient point atteints le fer destructeur ou la flamme dévorante, n'eurent que la ressource de se soumettre au joug. César reçut leurs soumissions et retint leurs otages, et il laissa dans leur pays le roi des Atrébates, Commius, avec une bonne cavalerie, pour les observer et les contenir.

Cæsar, lib. 6, c. 6.

Le vainqueur, après avoir assuré sa nouvelle conquête par cette précaution, ramena ses légions triomphantes dans le pays des Tréviriens, où son lieutenant, Labiénus, avec les deux légions dont César avait renforcé son camp, avait, de son côté, remporté d'éclatans succès.

Les chefs qui avaient succédé à Induciomare (c'étaient ses plus proches parens), ayant appris que Labiénus avait reçu ce renfort, avaient cru qu'avant d'entreprendre une action, il était prudent d'attendre l'arrivée des secours qu'ils avaient sollicités auprès des peuples de la Germanie. Labiénus, espérant cependant que la téméraire impatience de l'ennemi lui fournirait l'occasion de combattre, vint se retrancher, avec vingt-cinq cohortes suivies d'une nombreuse cavalerie, sur les bords d'une rivière qui séparait les deux armées, en ayant seulement laissé cinq pour garder les bagages. Cette rivière est sans doute la Sarre, dans le Luxembourg, selon l'inscription qu'on a découverte au camp de la Sarre, et qu'on garde à Trèves. Cette inscription porte, que *César, général de l'armée romaine, avant son entrée à Trèves, a occupé ce camp, sur la rivière de Sarre, pendant deux années.* Cæs, ibid., c. 2.

Labiénus, pour attirer les ennemis à l'autre bord, feignit de fuir précipitamment. Les Tréviriens, ayant donc pris ce décampement pour une fuite réelle, passèrent la rivière et poursuivirent les Romains. Labiénus, qui ménageait sa marche, voyant les ennemis engagés dans un terrain désavantageux, fit retourner et arrêter son armée. « Soldats, dit-il, » voici l'occasion de combattre que vous avez re- » cherchée avec tant d'ardeur : voilà l'ennemi : dé-

» ployez maintenant cette valeur dont vous avez » si souvent donné des marques sous les yeux de » César : songez qu'il est ici et qu'il vous observe. » Les Romains répondent à ces paroles par de grands cris, et ils lancent leurs javelots sur les Tréviriens, qui, ne pouvant soutenir ce choc, auquel ils ne s'attendaient pas, se débandèrent et s'enfoncèrent dans les forêts voisines, où la cavalerie romaine les poursuivit, en tua et en prit un grand nombre. Labiénus, à qui ce succès avait applani tous les chemins, s'avança sur Trèves, dont il s'empara. Les Germains, qui venaient enfin au secours de leurs alliés, effrayés de cette déroute, retournèrent dans leur pays, où ils emmenèrent les parens d'Induciomare.

César, à la tête de cette armée qui venait de dompter les Ménapiens, entra dans Trèves, où il fit quelques actes d'autorité, porta quelques réglemens de police, proclama roi Cingétorix, et après avoir établi l'ordre dans la ville, il conduisit son armée vers le Rhin : il passa ce fleuve sur un pont d'une admirable structure, qu'il fit construire à cet effet. Les Ubiens, instruits de l'arrivée du conquérant, s'empressèrent de lui envoyer des députés pour implorer sa clémence, en lui exposant qu'ils n'avaient point violé la foi qu'ils avaient jurée aux Romains, puisqu'ils n'avaient envoyé aucun secours aux Tréviriens.

César, satisfait de cette soumission, n'inquiéta point les Ubiens ; mais il aurait désiré de punir les Suèves, qu'il regardait comme d'implacables ennemis. Cependant il dut renoncer à ce dessein, parce qu'ayant appris par les Ubiens qu'ils s'étaient enfoncés dans les forêts, où ils se préparaient à une vigoureuse

résistance, il crut qu'il serait dangereux de poursuivre sa marche : il prit donc le parti de revenir dans le pays de Trèves, où il régla son plan d'opérations contre les Eburons : il commença par faire défiler à travers la forêt des Ardennes, toute sa cavalerie, dont il avait donné le commandement à Basilus, avec ordre de se saisir du traître Ambiorix, qui se tenait enfermé dans le château d'*Embour*, situé sur l'Ourte, à deux lieues de Liége. C'est du moins l'opinion du plus grand nombre des historiens. Ce château, où l'on voit encore d'antiques débris, était, selon le père Foullon, la capitale des Eburons et le palais des rois. Ambiorix, qui n'avait point prévu le dessein des Romains, y était sans défense et presque sans troupes. Mais un petit détachement de cavaliers qui veillaient à sa garde, arrêtèrent les Romains dans un défilé, où ils soutinrent l'attaque pendant le temps qu'il fallait au roi pour se sauver. César, qui ne tarda pas à rejoindre sa cavalerie, apprit avec peine qu'Ambiorix était échappé à sa vengeance : il envoya Labiénus dans le pays des Ménapiens, alliés des Eburons, et Trébonius dans celui des Atuatiques, pour y porter le carnage et la dévastation : il laissa les bagages dans le camp de Vatuque, ou Atuatuca, avec une légion et 200 chevaux, sous les ordres de Cicéron, et il marcha lui-même vers la Sambre, où il soupçonnait qu'Ambiorix s'était réfugié. Mais ce prince, qui fuyait de tous les côtés, accompagné seulement de quatre amis, eut le bonheur d'échapper à la recherche de César, et il se retira, selon l'opinion commune, dans la Germanie, où il finit tranquillement ses jours; tandis que Cativulcus, roi

de l'autre partie des Eburons, dont l'âge avancé retardait la marche, après avoir chargé de toutes les espèces d'imprécations le roi Ambiorix, qui l'avait plongé dans ce malheur, se pendit à un if. Le plus grand nombre des Eburons, effrayé de cette horrible catastrophe, se sauva et se dispersa, les uns dans les forêts, les autres dans les îles, et c'est de cette époque qu'il paraît que la Zélande a commencé à être habitée.

César furieux de ce que les chefs étaient échappés à sa vengeance, en déchargea tout le poids sur leur pays. Tous les champs furent dévastés, les habitations détruites, les maisons pillées, et les malheureux habitans, vieillards, femmes, enfans, qui tombèrent sous la cruelle main du vainqueur, furent impitoyablement massacrés. Les déplorables restes de la nation que le fer n'atteignit point, périrent de misère ou de douleur. La nation était anéantie, et cette vengeance ne suffisait pas aux vainqueurs : ils voulurent en effacer le nom même, et les Éburons, dont il ne resta que le souvenir, furent confondus par Auguste, sous la dénomination générale de Tongrois.

Les Pémaniens, les Ségniens et les Condrusiens, craignant d'être enveloppés dans le désastre de leurs voisins, envoyèrent des députés à César pour le supplier de ne pas les considérer comme ennemis, en lui représentant qu'ils n'avaient pris aucune part à la guerre, et qu'ils n'avaient envoyé aucun secours à Ambiorix. César leur promit qu'ils ne seraient point inquiétés, pourvu qu'ils ne donnassent ni asile, ni retraite aux Eburons.

César, après cette terrible expédition, ramena

son armée à Reims, et retourna à Rome, qui était agitée par des divisions intestines.

Les Gaulois saisirent l'occasion de l'éloignement de César et des troubles de Rome pour se ranimer: ils formèrent une conjuration générale, composée de tous les peuples de la Gaule Celtique, auxquels se joignit la plus grande partie de l'Aquitaine et de la Belgique méridionale, et Vercengétorix fut nommé chef de cette conjuration. L'armée des confédérés montait à deux cent quarante mille hommes d'infanterie et huit mille de cavalerie. Avant J.-C., 51.

Dès que César fut instruit de ce nouveau soulèvement, il se hâta de repasser les Alpes. Vercengétorix s'était renfermé, avec toutes ses forces, dans la ville d'Alise en Bourgogne, où il soutint courageusement le siège le plus mémorable peut-être de l'antiquité. Les confédérés tinrent une assemblée générale pour délibérer sur les moyens de secourir cette place. Les Bellovaques, les Ambianiens, les Nerviens, les Morins et les Atrébates sont distinctement désignés dans le nombre des nations qui intervinrent à cette assemblée, et le contingent qu'ils devaient fournir est clairement déterminé. Les Bellovaques étaient taxés à 10,000, les Ambianiens, comme les Nerviens et les Morins, à 5000, les Atrébates, à 4000, et l'assemblée choisit pour chef de cette ligue belgique, ce fameux Comius, prince des Atrébates, qui, après avoir été un des plus ardens partisans de César, qui l'avait comblé de ses faveurs, avait, par un inconcevable changement, pris les armes contre son bienfaiteur, peut-être, si l'on en croit César, par légereté de caractère ou par enthousiasme pour la liberté, ou (ce qui est plus

Cæsar, lib. 7, c. 75.

vraisemblable) par désir de vengeance; car Comius conservait dans son cœur un souvenir profond de la perfidie avec laquelle Volusénus, général de la cavalerie romaine, l'ayant attiré à une conférence, avait lâchement ordonné et tenté de l'assassiner.

Cependant, la prise d'Alise, suivie de la déroute générale de la grande armée des confédérés, avait anéanti la ligue Celtique, et réduit les Gaules à implorer la clémence du vainqueur. Ce fameux événement n'avait pu néanmoins abattre le courage indompté du fier Comius, qui, dans cette terrible extrémité, osa former le projet d'opposer une nouvelle résistance aux Romains : il s'était, à cet effet, uni étroitement avec Corréus, chef des Bellovaques, et il avait trouvé le moyen de rassembler une armée assez formidable pour attendre le vainqueur.

Hirtius, lib. 8, c. 6.

Id., ibid., c. 14 et seq.

Les deux princes belges, resserrés dans leur camp, où ils craignaient d'être accablés par la force ou réduits par la famine, cherchèrent une position plus avantageuse, qu'ils parvinrent à occuper. Corréus, profitant de l'avantage du terrain, se cacha dans une épaisse forêt avec 7000 hommes pour y attendre les Romains, qui devaient venir fourrager dans une plaine bordée d'un côté par cette forêt et de l'autre par une profonde rivière. César, instruit de ce stratagême par un prisonnier, envoya dans la plaine, comme à l'ordinaire, les fourrageurs soutenus par une bonne cavalerie. Les Belges sortant précipitamment de la forêt, tombent sur la cavalerie, qui est forcée de plier. Corréus croit qu'il a vaincu, quand tout-à-coup César paraît à la tête de ses légions. Les Belges glacés d'effroi tentent vainement de chercher leur salut dans la

fuite : ils sont arrêtés d'un côté par une profonde rivière, de l'autre, par une impénétrable forêt, et ils sont immolés à la rage du vainqueur dans cette plaine fatale. Les Romains avaient cependant offert la vie à Corréus. Mais ce fier Belge, qui croyait qu'il était aussi contraire à sa gloire de se sauver que de se rendre, força les vainqueurs à le massacrer.

Comius, informé de cette funeste catastrophe, se sauva dans la Germanie, où il s'était ménagé des amis. Les Bellovaques prirent le parti d'envoyer une députation à César pour implorer sa clémence, et César leur accorda leur pardon. Les peuples voisins, rassurés par cet acte de modération, portèrent promptement leurs excuses et leurs prières aux pieds de César, qui céda à leurs instances, plus peut-être par politique que par humanité, parce qu'occupé dans ce moment des vastes projets de son ambition, il avait le plus grand intérêt à se concilier l'attachement des Belges et des Gaulois, dont il voulait employer la valeur au soutien de sa cause.

La Belgique était presque domptée et même pacifiée. Les seuls Tréviriens, soutenus par les Germains, défendaient encore leur liberté expirante. Labiénus, à qui César, en partant, avait laissé ce dernier soin, parvint à les soumettre entièrement au joug. Id., ibid., c. 45.

Mais l'indomptable Comius n'avait pas encore renoncé à ses projets de vengeance : il saisit le moment où l'absence de César pouvait lui faciliter les moyens de tenter, avec succès, une invasion dans la Belgique, et il y reparut en effet à la tête d'une petite troupe de cavaliers, ou plutôt de maraudeurs, Id., ibid., c. 48 et seq.

qui ne cherchaient qu'à vivre de brigandage. Antoine, que César avait laissé avec Labiénus dans la Belgique, envoya contre le roi des Atrébates, ce Volusénus qui avait projeté et ordonné l'assassinat de ce prince. Comius, tantôt harcelé, tantôt accablé par son ennemi, sut cependant échapper par ses ruses, aux embûches et aux attaques réitérées du Romain. Ces différens chocs ne faisaient qu'irriter le ressentiment et stimuler le courage de Comius, qui se décida à livrer une dernière attaque. Le général romain, irrité de cette audacieuse obstination, s'acharna à poursuivre son ennemi. Le terrible Comius, assuré de ses fidèles Atrébates, se retourne sur son assassin, l'atteint, le perce, le renverse, et se soustrait par la vigueur de son cheval aux vives poursuites de la cavalerie romaine, qui dispersa ou massacra tous les compagnons de Comius; mais ce prince, content d'avoir assouvi sa vengeance (car il croyait que le coup qu'il avait porté à Volusénus était mortel), informa Antoine qu'il était disposé à se rendre et à se soumettre, en mettant cependant la condition, qu'il ne paraîtrait de toute sa vie (et il en avait fait le serment) devant aucun Romain. Antoine, qui aimait de terminer cette longue guerre, accepta avec empressement la proposition de Comius et reçut ses otages.

Ainsi tous les Belges furent soumis aux Romains cinquante-un ans avant la naissance de Jésus-Christ. César, pour assurer sa conquête, confia le commandement de la Belgique à Trébonius, à qui il laissa quatre légions, et il abandonna les Gaules soumises qu'il ne devait plus revoir.

Chapitre II.

CHAPITRE II.

Les Belges combattent dans les armées romaines. — Soulèvement et défaite des Bellovaques. — Décimus Brutus, gouverneur des Gaules : Hirtius et Plancus lui succèdent. — Bataille de Philippe. — Partage de l'empire : Octave obtient les Gaules. — Premier voyage d'Octave dans les Gaules. — Agrippa, préfèt des Gaules. — Emigration des Ubiens, — Nonnius Gallus et Caius Carinas, gouverneurs des Gaules. — Défaite des Tréviriens et des Morins. — Auguste, nommé empereur, partage le gouvernement des provinces avec le sénat. — Second voyage d'Auguste dans les Gaules : il en fait une nouvelle division. — Chaussées romaines construites dans la Belgique. — Agrippa, gouverneur pour la seconde fois : Tibère Néron lui succède. — Soulèvement des Gaulois. — Troisième voyage d'Auguste dans les Gaules. — Colonies envoyées dans la Belgique. — Défaite des Germains par Drusus : Construction d'un canal qui porte son nom. — Transplantation des Germains dans la Belgique.

Les Belges soumis se distinguèrent dans les armées romaines par leur valeur. Toutes les conjectures, les mieux fondées, engagent à croire qu'un grand nombre de Belges ont suivi César en Italie, en Es- César, de bello civ., lib. I.

Lucan., lib. 1, v. 429 et 441.

Bucher., Belg. rom., lib. 1, c. 6.

pagne, en Epire, en Thessalie, en Egypte. Pompée et Curion en avaient dans leurs armées. Les Nerviens et les Tréviriens figurent avec honneur dans le dénombrement que fait Lucain, des peuples qui suivaient le parti de César à la bataille de Pharsale. Six cohortes belges, suivant Florus, furent la cause de la grande victoire que remporta César dans ces plaines célèbres. La cavalerie maure, du roi Juba, forte de 2000 hommes, fut repoussée et dispersée devant Adrumète, par trente cavaliers belges environ.

Epit., liv. 114.
Avant J.-C., 46.

Cic. ad Attic., lib. 14, ep. 9.
Bucher., ibid., lib. 1, c. 7.

Cependant ces peuples généreux, qui souffraient impatiemment un joug pour lequel ils n'étaient point faits, tentèrent souvent de reconquérir leur liberté. Les Bellovaques, qui refusaient le plus obstinément de se soumettre à l'empire romain, ayant osé prendre les armes pour se soustraire à une domination qu'ils détestaient, furent complètement battus par Décimus Brutus, gouverneur des Gaules. Cet exemple contint les autres nations belgiques dans la soumission. Les Germains établis dans la Belgique, écrit Cicéron à Atticus, l'année même où César fut assassiné, ayant appris la mort de César, ont envoyé des députés à Aurèle, à qui Hirtius (qui probablement avait succédé à Brutus dans le gouvernement des Gaules) avait confié le soin de l'administration, pour l'assurer de leur soumission et de leur fidélité.

Avant J.-C., 43.

Munatius Plancus, qui fut gouverneur de la Belgique après Hirtius, employa tous les moyens et toutes les ressources de son astucieuse politique, promesses, concessions, largesses, pour s'attacher les peuples soumis, et il fit retentir à leurs oreilles

les grands mots de liberté, de bonheur commun, de salut public, qui est le langage ordinaire de ceux qui flattent et qui trompent le peuple pour le dominer et l'asservir.

Les Belges, soumis, pacifiés, continuèrent à signaler leur valeur dans les armées romaines : ils étaient sans doute compris sous le nom général de Gaulois dans ces guerres sanglantes que soutinrent avec tant d'acharnement, dans l'Afrique et dans l'Espagne, les partisans de Pompée ; et les plaines de Philippe, où furent anéantis les malheureux restes du parti républicain, furent abreuvées du sang des Belges.

Cette fameuse bataille fixa, pour ainsi dire, le sort du monde. Octave et Antoine, ayant dépouillé Lépide, se partagèrent le reste de l'empire, et les Gaules échurent à Antoine, qui nomma Ventidius gouverneur de la Belgique. Octave, profitant de l'absence d'Antoine, qui avait sacrifié son intérêt et sa gloire à l'amour insensé qu'il avait conçu pour la reine Cléopatre, parvint à détacher les légions des Gaules du parti de son concurrent. Les deux triumvirs terminèrent enfin leur contestation et réglèrent leurs prétentions par un traité conclu à Brindes, par lequel Octave gagna les Gaules, qu'il résolut de venir visiter pour appaiser les soulèvemens qu'excitaient les chefs des peuples de ces contrées, qui, souffrant avec peine que leurs pays fût réduit à une honteuse servitude, cherchaient à recouvrer leur liberté.

Avant J.-C., 41.

Id., ibid., c. 9.

Les Belges, qui avaient été contenus par la présence d'Octave, avaient repris les armes. Les Suèves, qui étaient la nation la plus belliqueuse et la plus redouta-

Avant J.-C., 37.

ble de la Germanie, dont elle occupait tout le milieu, où elle commandait à cent cantons, marchaient au secours des Belges soulevés. Déjà ils accablaient les Ubiens, qui habitaient dans le territoire actuel de Cologne, fidèles alliés des Romains, qui opposèrent une barrière à leur passage. Octave nomma gouverneur des Gaules, Agrippa, son ami, et dans la suite son gendre, qui, à son arrivée, étouffa les guerres civiles qui déchiraient le pays, et arrêta les courses des Germains qui infestaient les frontières. Les Ubiens, qu'une fidélité constante avait rendus chers aux Romains, avaient demandé une retraite sur les terres de l'empire, où ils pussent se soustraire aux incursions et aux vexations continuelles des Suèves, qui regardaient les Ubiens comme des perfides qui avaient abandonné la cause commune des Germains, en montrant, par leur exemple, à César, que la Germanie pouvait souffrir le joug. Agrippa, pour donner aux Ubiens une preuve de la confiance qu'il avait dans leur attachement, leur donna une habitation sur la rive gauche du Rhin, dans le pays qui correspond à l'électorat de Cologne, à une partie du duché de Juliers, et très-probablement à une grande partie du duché de Limbourg, en leur laissant le soin de défendre les Gaules contre les attaques et les incursions des barbares de la Germanie. Agrippa fonda sur cette rive du Rhin, une ville que Tacite appelle simplement *Oppidum Ubiorum* : c'est Cologne. Ces peuples, apparemment pour donner à Octave une marque publique et éternelle de leur reconnaissance et de leur vénération, élevèrent un autel et nommèrent un pontife pour le desservir. Cet autel, connu par tous les géogra-

Strabo, lib. 4. Tacit., an., lib. 12, c. 27.

phes sous le nom d'*Ara Ubiorum*, était situé, selon l'opinion la plus commune et la mieux fondée, au voisinage de Bonn. Le savant d'Anville, dont l'opinion dans cette matière est presque toujours une autorité irréfragable, conjecture que la place de ce monument est un lieu élevé au-dessus de Bonn, nommé *Gots-Berg*, c'est-à-dire, *Mons divinus*.

Agrippa, après avoir ramené dans la Belgique un calme qui n'était que l'effet de la terreur, alla exercer sa valeur dans l'Aquitaine, où il se signala par des exploits éclatans. Le gouvernement des Gaules fut, selon les apparences, vacant pendant trois ans après le départ d'Agrippa.

Les troubles que sa présence avait appaisés, se réveillèrent avec une nouvelle fureur. Déjà les Tréviriens avaient repris les armes, les Morins avaient secoué le joug, et les Suèves, animés par cet exemple, avaient passé le Rhin. Nonnius Gallus, gouverneur des Gaules, défit les Tréviriens, et Caius Carinas, son successeur, dompta les Morins, chassa les Suèves, et obtint les honneurs du triomphe. Avant J.-C., 30. Dio Cass., lib. 51.

Octave, après la fameuse bataille d'Actium, devenu seul maître du monde par la défaite d'Antoine, conçut le projet d'abdiquer la souveraine puissance, et de rétablir le gouvernement populaire : il tint un conseil secret sur ce point important avec Agrippa et Mécène, ses deux plus chers favoris et les deux principaux instrumens de sa puissance. Le premier opina pour le rétablissement de la république, et le second, pour le maintien de la monarchie, et ce dernier avis fut écouté, parce que, sans doute, il était plus conforme aux désirs secrets d'Octave. Cependant, il est vrai de dire, com- Id., lib. 52.

me l'observe Dion, que les affaires, par un concours de circonstances impérieuses et de causes irrésistibles, étaient parvenues à un point où l'état ne pouvait plus subsister sous le régime républicain. La domination romaine était devenue trop vaste, et les mœurs trop dissolues, pour pouvoir désormais maintenir, dans un état si étendu et si corrompu, une espèce de gouvernement qui exige tant de ressorts dans l'administration, et tant de sévérité dans les principes, tant de pureté et de désintéressement dans les magistrats, tant d'énergie et d'austérité dans les individus. La monarchie fut donc adoptée, et Octave, sous le nom d'Auguste et sous le titre d'empereur, en devint le chef. Les Romains, en décernant le titre d'*imperator* à Auguste, donnèrent à cette dénomination un sens différent de celui qu'il avait dans leur langue, où il n'exprimait qu'un titre d'honneur, que les soldats décernaient par acclamation aux généraux victorieux. C'est désormais le titre de celui qui exerce le commandement, l'*empire* suprême. Cette dénomination ne présentait point d'idée odieuse aux Romains, qui s'accoutumèrent aisément sous un nom connu à une autorité inconnue.

Id., ibid. Cependant Auguste, pour captiver plus sûrement les Romains, feignit de vouloir remettre au sénat et au peuple le souverain pouvoir. Le sénat, trompé ou plutôt gagné par cette politique hypocrite, le confirma dans le gouvernement général de la république, dont il ne restait plus que le nom et le souvenir. Dès ce moment, il fut décoré de tout l'appareil et de tous les attributs du pouvoir suprême: il eut dix mille gardes du corps, tant à pied qu'à

Sueton. in Aug., c. 99. Dio, lib. 55.

cheval. Les gardes à cheval furent choisis dans les Bataves, parce qu'ils étaient très-exercés dans l'art de l'équitation.

L'empereur, pour habituer plus doucement et plus aisément les Romains à sa domination, déclara publiquement qu'il ne voulait retenir la souveraine puissance que pour dix ans, pour rétablir le calme dans la république, et il renouvela cette protestation tous les dix ans, en présentant de nouveaux prétextes. Cependant, pour donner une espèce de garant de ses promesses et de ses intentions, et rendre une ombre de liberté, il partagea le gouvernement des provinces avec le sénat : il abandonna au sénat les provinces dont le gouvernement présentait le moins d'embarras et de difficultés, et il retint les grandes provinces limitrophes, qui étaient plus exposées aux incursions des barbares, et les provinces nouvellement réunies qui étaient plus sujettes aux insurrections des habitans, et dont conséquemment l'administration offrait le plus de peines, de désagrement et de dangers. Cette politique était aussi adroite que sûre. Il avait l'air de montrer une grande déférence pour le sénat, en lui laissant la partie la plus avantageuse et la plus agréable de l'administration, et en s'en réservant, à lui seul, la partie la plus pénible et la plus périlleuse; mais, par cette habile combinaison, le sénat n'ayant que les anciennes provinces du centre, qui étaient entièrement dégarnies de troupes, était dans une espèce de nullité, qui lui ôtait tous les moyens de maintenir son autorité et de ressaisir ses droits; et l'empereur, au contraire, ayant à sa disposition les provinces réunies, et celles des frontières, qui étaient

Dio, lib. 53

abondamment pourvues d'armes et de soldats, était dans une position qui lui donnait toute la faculté de déployer ses forces et d'affermir son despotisme.

La Gaule et conséquemment la Belgique échurent dans ce partage à Auguste, qui y laissa l'affranchi Licinius, l'un de ses hommes de confiance, comme intendant : il vint lui-même dans ces provinces, où, tenant les états généraux des Gaules, il en régla définitivement le gouvernement et la constitution : il prit la déclaration authentique des revenus de toutes les familles, pour en exiger une contribution selon leurs facultés : il fit une nouvelle division des Gaules, qu'il partagea en quatre provinces, la Belgique, la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Narbonnaise : il retrancha de la Belgique deux peuples, les Vélocasses et les Calètes; et il y ajouta les peuples qui habitaient la partie supérieure du cours du Rhin, qu'il détacha des Celtes, qui, dans la première division des Gaules, en occupaient plus de la moitié.

Strabo, lib. 4.

La Belgique, dans cette nouvelle délimitation, éprouva une subdivision particulière en trois provinces ou départemens, la Belgique et les deux Germaniques, puisqu'on distingue, sans équivoque, sous Tibère, dans le territoire de l'ancienne Belgique, deux provinces Germaniques; la première, ou supérieure, et la seconde, ou inférieure. Auguste ajouta à ces trois provinces une quatrième, qui, dans les temps postérieurs, fut appelée *Maxima Sequanorum*, formée des Séquanois, des Rauraques et des Helvétiens, peuples qui habitaient la Franche-Comté et la Suisse, qu'Auguste démembra également des Celtes.

La première Germanique fut formée de trois nations germaniques, qui étaient les Triboques, qui avaient pour capitale *Argentoratum*, Strasbourg; les Némètes, qui avaient pour ville principale *Noviomagus*, Spire; et les Vangions, qui avaient pour capitale *Borbetomagus*, Worms. Auguste réunit à ces trois cités celle des anciens *Caracates*, qui furent appelés depuis *Moguntiacenses* : Mayence, qui était la capitale de ce peuple, devint la métropole de la première Germanique.

La seconde Germanique fut formée des pays des Ménapiens, des Ambivarites, des Eburons et des Atuatiques. Les Ménapiens furent divisés en deux parties, coupées par l'Escaut. Ceux qui occupaient la partie orientale, ou la droite du fleuve, prirent à cette époque le nom de *Taxandriens*, peuples inconnus au temps de César et de Tacite qui du moins ne les nomment pas. Cette nation, dont Pline est le premier qui ait parlé, occupait tout l'espace renfermé entre le Démer et le Rupel au sud, l'Escaut à l'occident, la Meuse au nord et à l'orient. La plus grande partie de ce pays correspond à la Campine. Les Éburons, dont César avait anéanti l'existence et le nom, désignés par ce conquérant avec les Condrusiens, les Pémaniens, les Cérésiens et les Ségniens, par la dénomination commune de *Germains*, furent remplacés par les peuples qu'Auguste distingua sous la désignation générale de *Tongri*, qui, avec les *Suniciens* et les *Béthasiens*, peuples qui devinrent comme une dépendance de ces Tongriens, occupèrent le pays que les Eburons et leurs voisins avaient habité.

Bucherius, Belg. rom., lib. 1, c. 2; item, c. 12, n. 13; item, lib. 5, c. 14, n. 4.

Id., lib. 1, c. 2; item, c. 12, n. 4 et 9; et in anac., n. 30 et 32.

Id., lib. 1, c. 12, n. 11; item, lib. 5, c. 14, n. 6.

Les *Suniciens* habitèrent une partie des provinces de Limbourg et de Juliers, et leur nom se conserve dans le village de Sinnich, près de Limbourg; et les *Béthasiens* occupèrent l'étendue de pays situé entre le Démer, la Dyle et la Gete, en approchant de Louvain et de Nivelles; et leur nom se retrace dans le village de *Beetz*, près du Démer. Les Atuatiques, qui furent probablement enveloppés dans le massacre général des Eburons, furent confondus en partie avec les Tongrois, sous Auguste, qui érigea la ville des Atuatiques, appelée originairement *Atuatuca*, en métropole, sous le nom de *Tongri*, et en partie avec les Nerviens, selon la conjecture du père Boucher. La vaste cité de Tongres, qui était la premiere des deux cités dont cette seconde Germanique était composée, fut formée de la réunion de tous ces peuples. La cité de Cologne, qui en était la seconde, fut formée de tout le pays qu'Auguste avait cédé aux *Ubiens*, qu'il avait transplantés de la rive germanique du Rhin sur la rive citérieure ou Belgique. Les *Gagerniens*, peuples germaniques, qui avaient également été transplantés sur la rive citérieure du Rhin, devinrent comme une annexe des Ubiens. Les *Caninefates*, les *Bataves* et les *Frisons* étaient une dépendance du gouvernement de la seconde Germanique.

Bucherius, in anac., c. 5, n. 32.

Id., lib. 1, c. 12, n. 11.

Id., lib. 1,

La province qui retint le nom de Belgique, comprenait les Tréviriens, les Nerviens avec leurs cliens, les Atrébates, les Morins, et les Ménapiens occidentaux. Cette portion des Ménapiens, qui retint le nom de Ménapiens, s'étendait entre l'Océan et l'Escaut, de l'embouchure de ce fleuve

Bucherius, ibid., lib. 1, c. 12, n. 13.

au pays des Atrébates et des Morins vers Cassel: ils occupaient donc le pays où sont actuellement les villes de Gand, de Bruges et de Tournai. Les Rémois, avec les Catalauniens qui en étaient une dépendance, les Suessoniens, les Véromandois, les Bellovaques, avec les Silvanectes qui en étaient un démembrement, et les Ambianiens, furent compris dans cette province. Les Médiomatriques avec leurs voisins appelés *Leuci* et *Veroduni*, qui, dans la division primitive, n'étaient pas compris au nombre des Belges, furent également réunis à cette province par Auguste: les premiers avaient pour capitale *Divodurum*, qui a pris le nom de *Metæ*, Metz; les seconds, *Tullum*, et les derniers, *Verodunum*, qui conservent leurs anciens noms dans ceux de Toul et de Verdun.

Id., lib. 1, c. 20, n. 8.

La plupart des belles chaussées romaines, bâties à-peu-près dans ce temps, pour faciliter et accélérer la marche des armées, avaient pour centre commun la ville de Bavai, capitale du pays des Nerviens, d'où elles aboutissaient aux principales villes des Gaules et de la Germanie. Ces chaussées, qui partaient de Bavai, étaient au nombre de huit: la première allait par Tongres à Cologne; la seconde, par les Ardennes, à Trèves; la troisième, à Reims; la quatrième, à Saint-Quentin; la cinquième, par Cambrai, où elle se partage en deux branches, dont la gauche va à Bapaume et à Amiens, et la droite à Arras, à Terouanne et à Boulogne; la sixième, à Werwick, à Cassel et à Mardyk; la septième, à Gand, et la huitième, par Enghien et Assche, à Utrecht. Auguste établit sur ces routes, de distance en distance, un certain

Bucherius, Belg. rom., lib. 1, c. 12, n. 19.

Sueton. in Aug., c. 70.

nombre de messagers et de chariots légers, que Virgile nomme *Esseda Belgica*, au moyen desquels on pouvait être promptement et sûrement informé des nouvelles de ces provinces. Agrippa, pendant son séjour dans les Gaules, y avait également fait construire quatre grandes routes ou voies militaires, de l'une desquelles on retrouve encore des traces et des monumens dans les environs d'Arras, où, dit Miræus, on tire tous les jours des médailles avec cette inscription : *M. Agrippa III consul.*; or, l'année du troisième consulat d'Agrippa, concourt avec la 27.e année avant la naissance de Jésus-Christ, qui est celle où Auguste fit le dénombrement de la division des Gaules. C'est donc probablement à cette année, que ces quatre grandes routes, qu'Aggrippa avait commencées, auront été achevées.

Virg. Georg., lib. 3.

Strabo, lib. 4.

Avant J.-C., 19.

Cependant les Belges n'étaient contenus que par la crainte. Les soulèvemens recommencèrent après le départ d'Auguste, qui fut obligé d'y envoyer derechef Agrippa, qu'il fut forcé de rappeler bientôt, pour l'envoyer contre les Cantabres et les Asturiens révoltés, et il nomma, pour le remplacer dans le gouvernement des Gaules, Tibère Néron, qui administra cette province pendant un an à-peu-près.

Mais les impôts exorbitans dont Auguste avait accablé les Gaulois, avaient singulièrement aigri les esprits de ces peuples : il acheva de les aliéner, en portant un édit par lequel il défendait, sous peine de mort, d'employer dans les écrits publics, et même dans les conversations particulières, l'ancienne langue gauloise, à laquelle il substitua la

langue latine, avec ordre d'effacer de toutes les archives, de tous les écrits et de tous les monumens, les noms vulgaires. Les officiers de l'empereur, en exécution de cet édit, ramassèrent et brûlèrent tous les livres, priviléges, annales de la nation gauloise, afin d'anéantir le souvenir de sa gloire passée, de sa liberté ravie, et d'effacer, pour ainsi dire, les traces de son origine, et de son existence politique. Cette nation généreuse, irritée de tant de vexations et d'outrages, fit enfin éclater son désespoir. Les uns se soulevèrent, les autres se retirèrent auprès des Sicambres, leurs voisins, qui habitaient dans le comté de Zutphen et le duché de Clèves, et ils les invitèrent à embrasser leur querelle.

Ces peuples, réunis aux Tenchtres et aux Usipètes, qui habitaient dans les mêmes pays, pour venger la cause de leurs voisins opprimés, passent le Rhin et ravagent les pays adjacens. Lollius, gouverneur des Gaules, à son arrivée, força les ennemis à reprendre le chemin de leur pays. Mais les Sicambres, revenus avec des troupes fraîches, chargèrent si furieusement les Romains, qu'ils parvinrent à rompre leur cavalerie et à tuer leur chef Lollius. Ce terrible événement, un des plus funestes de ce règne, détermina l'empereur à revenir dans les Gaules, où il fit un séjour de trois ans, pendant lequel il prit toutes les précautions et toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de ces provinces : il employa donc tout son temps et tous ses soins à régler définitivement l'état des Gaules : il acheva et il perfectionna l'ouvrage qu'il avait commencé pendant son premier voyage. L'expérience avait fait reconnaître, comme dans toutes les constitutions

nouvelles, des imperfections, il les rectifia; des vices et des abus, il les corrigea; des vides et des lacunes, il les remplit : il écouta les plaintes de la nation, qui, déjà mécontente de la domination romaine, était sur-tout indisposée pour les impo-
Dio, lib. 54. sitions excessives dont elle était accablée. Les énormes concussions de l'intendant Licinius augmentaient encore leur affligeante détresse. Les taxes se payaient par mois : or, les mois *Quintilis* et *Sextilis* ayant été récemment nommés *Julius* et *Augustus*, fournirent à Licinius le moyen de doubler les taxes. L'habile financier fit adroitement son profit de ce changement, en employant les noms anciens et les nouveaux, de sorte que de ces deux mois, il en fit quatre. Auguste, dans le premier mouvement, promit de punir ce ministre prévaricateur; mais Licinius connaissait le moyen de se justifier et de se sauver : il découvrit aux yeux de l'empereur la masse énorme d'or et d'argent qu'il avait cachée dans sa maison, où il avait engagé le prince à se rendre. *Seigneur*, dit-il, *c'est pour votre sûreté et pour votre service que j'ai amassé ces trésors; ils sont à votre disposition : les Gaulois s'en seraient servis contre vous; j'ai détruit leurs forces en leur ôtant leurs richesses : emportez cet argent; il vous était réservé.* Ce tour d'adresse étourdit l'empereur, qui, considérant que ces richesses lui étaient destinées, trouva probablement qu'elles étaient justement acquises.

Auguste, pour opposer une nouvelle barrière aux incursions des Germains et aux entreprises des Gaulois, établit des colonies dans les Gaules et

dans la Belgique, dont la frontière était la plus exposée. Ces villes furent désignées par l'ancien nom du peuple, auquel on ajouta le titre d'*Augusta*, en sous-entendant *Colonia*. Les trois villes de l'ancienne Belgique, connues sous cette dénomination, sont : *Augusta Trevirorum*, Trèves ; *Augusta Suessonum*, Soissons ; *Augusta Veromanduorum*, Saint-Quentin : il tâcha, en mêlant de cette manière les deux nations, d'accoutumer et de façonner, en quelque sorte, les Belges et les Gaulois à la domination, aux mœurs et aux lois romaines. Cependant les différens peuples de la Belgique, en subissant la loi du vainqueur, en avaient éprouvé des traitemens différens. Les Ménapiens, les Morins et les Tongrois étaient considérés comme peuples conquis, et traités, pour ainsi dire, en esclaves. Les Bataves et les Nerviens, regardés comme frères, comme amis, étaient traités en peuples libres, du moins en apparence : ils étaient gouvernés par leurs propres magistrats, selon leurs lois et leurs usages : ils avaient un chef, qui, sans avoir le titre de roi, exerçait, sous celui de magistrat suprême, la souveraine autorité. Les Ubiens, regardés comme alliés du peuple romain, jouissaient de tous les droits attachés à ce titre.

Gell., lib. 16.
Strabo, lib. 4.

Auguste, après un séjour de trois ans dans les Gaules, revint à Rome, ayant laissé à Drusus, que Livie, femme de l'empereur, avait eu de Tiberius Néro, son premier mari, le soin de terminer la guerre contre les Germains qui infestaient les Gaules. Ce jeune prince, âgé seulement de vingt-cinq ans, après avoir réduit les Usipètes et les Tenchtres, marcha contre les Chérusques, les Suèves

Avant J.-C., 13.

et les Sicambres, qui avaient cimenté leur alliance par une espèce de pacte mutuel, par lequel ils s'étaient solennellement engagés à partager, avant leur départ, les dépouilles des ennemis. Les Chérusques s'étaient réservé les chevaux; les Suèves, l'or et l'argent; les Sicambres, les prisonniers; mais la fortune rompit tous ces arrangemens : leur projet eut une issue tout-à-fait contraire à celle qu'ils avaient espérée. Ces fiers ennemis, par une de ces vicissitudes si ordinaires dans les événemens humains furent battus, et Drusus emporta, partagea et vendit leurs chevaux, leurs trésors et leurs hommes. Cette victoire mérita à Drusus le surnom de *Germanicus*, qui fut héréditaire à sa postérité. Mais je ne dois pas oublier, pour l'honneur de ma patrie, que c'étaient deux Belges, Sénectius et Anectius, Nerviens, qui, autant par leurs conseils que par leur bravoure, contribuèrent le plus efficacement au succès de cette fameuse expédition.

Epit. liv., lib. 139.

Drusus, pour assurer dans la suite la défense des Gaules contre les nouvelles entreprises que pourraient tenter les Germains, fit répartir des garnisons sur toute la frontière, le long de la Meuse, le long de l'Elbe, le long du Wéser : il fortifia toute la rive gauche du Rhin, depuis sa source, jusqu'à son embouchure, en faisant construire, sous sa direction, plus de cinquante forts, défendus par l'élite des troupes romaines : il tira du Rhin, au-dessous de la séparation du Wahal, ce beau canal qui communiquait du Rhin à l'Issel, connu sous le nom de *Fossa Drusi*, ou canal de Drusus. Cette dérivation des eaux du Rhin dans l'Issel, enfla tellement la rivière nommée Fleuvo, qu'elle

forma

forma un grand lac qui prit le nom de *Flevo Lacus*, lequel ayant été dans la suite fort aggrandi par la mer, est ce que les Hollandais nomment actuellemens *Zuyder-Zée*, c'est-à-dire, mer méridionale. Ce lac, dont le lit se retrécit vers son embouchure, redevient une rivière que les modernes nomment la *Flie*, dont les eaux se confondent avec celles de l'Océan : le bras du milieu qui retint le nom de Rhin, fut tellement affaibli par cette saignée, que, se trouvant resserré dans un lit étroit, il ne porta plus à la mer qu'un faible tribut. Cette embouchure est actuellement comblée par les sables. Le but apparent de Drusus, en creusant ce canal, était de prévenir, par cet affaiblissement, les fortes inondations fréquemment occasionnées par les eaux trop abondantes de ce bras du milieu; mais il avait sans doute des vues plus étendues : il voulait probablement, par cette communication du Rhin à l'Océan, ouvrir le chemin de la Germanie aux Romains : il le leur fraya lui-même : il entra avec une flotte, par cette nouvelle issue, dans l'Océan, où il s'empara d'une île renommée dans ce temps, appelée *Byrchanis* par Strabon, et *Burcana*, par Pline, qui ajoutent que les Romains avaient donné à cette île le nom de *Fabaria*, à cause d'une espèce de légume ressemblant à la fève, que ce sol produisait, pour ainsi dire, sans soin et sans culture. Cette île, malgré les changemens arrivés sur ce rivage entamé par la mer, a conservé son ancien nom, avec une légère altération. C'est l'île de *Borkum*, située à l'embouchure de l'Ems.

Drusus avait entrepris un autre ouvrage, qui

ne fut achevé que soixante-trois ans après avoir été ébauché. C'était une digue pour arrêter les débordemens du Rhin sur les frontières des Gaules.

Ce prince, si brave, si vertueux, dont Patercule fait un portrait si touchant, mourut au milieu de ses triomphes et à la fleur de son âge, à trente ans. Tibère, envoyé dans la Germanie pour succéder à son frère Drusus, continua de soumettre les Germains, en profitant de leurs divisions. Auguste, voyant que l'immense population de ces peuples les rendait encore plus redoutables que leurs armes, en fit passer un grand nombre dans les champs incultes situés entre le Rhin, la Meuse, et le Vahal : il en fit passer, selon Suétone, quarante mille, tant Tenchtres et Usipètes, que Suèves et Sicambres, dans ces vastes solitudes qu'ils peuplèrent et qu'ils défrichèrent, et il chargea Tibère du soin de diriger cette transmigration. Ces peuples, réunis aux Ménapiens, ne formèrent plus qu'une nation; mais le nom de Suèves, souvent mêlé avec celui des Ménapiens, prévalut tellement qu'il se maintint et se perpétua dans ces contrées, où il se retrace et se conserve, pour ainsi dire, dans le village de *Sweveghem* et de *Swevezeele*, aux environs de Courtrai, comme si l'on disait *demeure de Suèves*, et *cour des Suèves*. Un grand nombre de médailles d'airain, à-peu-près trois cents, frappées depuis le règne d'Auguste, jusqu'à celui de Commode, que le pere Boucher, qui rapporte le fait, a retrouvées dans ce pays, attestent authentiquement la transmigration et fixent déterminément la demeure de ces anciens Suèves. La ville de Tournai devint dans la suite la capitale des Suèves et des Ménapiens réunis.

Suet. in Tib. c. 9.

Bucherius, Belg. rom., lib. 1, c. 20, n. 6.

Id. lib. 1, c. 2, n. 8, et lib. 8, c. 14, n. 3.

CHAPITRE III.

Constitution des anciens Belges : ils étaient gouvernés par un roi ou prince : cette dignité fut successivement élective et temporaire, perpétuelle et héréditaire. — Les républiques gauloises étaient divisées en deux factions dirigées par deux chefs. — Autorité des nobles : intervention du peuple. — Assemblées publiques : choix des généraux et des magistrats. — Comites *ou* senatores; *centeniers: leurs fonctions. — Changement dans la constitution. — Auguste abolit le titre de roi : il supprime les assemblées et les sénats. — Établissement des gouverneurs : leur gouvernement dur. — Droit de bourgeoisie romaine accordé aux nobles. — Présidens ou lieutenans des provinces belgiques. — Intendans des finances. — Différentes espèces d'impôts. — Décurions. — Commerce des anciens Belges, des Nerviens, des Ménapiens, des Morins, des Atrébates. — Agriculture.*

Les Belges, sortis de la Germanie, avaient apporté dans leur nouvelle patrie les institutions politiques de leurs ancêtres. La nation était gouvernée par un chef ou magistrat suprême, auquel César donne le titre de prince, et Florus, celui de roi, et que Tacite appelle indistinctement roi ou prince, chef dont le pouvoir, quelle que soit sa dénomination, était Tacit. Germ., c. 7 et 11.

4.

circonscrit dans des bornes si étroites, qu'à peine peut-on dire, selon Tacite, que les Germains étaient soumis à l'autorité royale. Le roi avait la faculté de proposer, de conseiller, de diriger; mais il n'avait pas le droit d'ordonner ni de commander. Ambiorix, roi des Eburons, déclara en effet à César que son autorité était tellement tempérée par celle du peuple, qu'ils n'avaient l'un sur l'autre pas plus de droit l'un que l'autre. La nation choisissait son chef dans les maisons les plus nobles : cette élection, dans les temps réculés, était répétée tous les ans; mais ces formes avaient dans la suite souffert des changemens. La dignité suprême était, au temps de César, pour ainsi dire perpétuelle; elle était même très-vraisemblablement attachée à une famille, puisque César rapporte qu'après la mort d'Inducionare, l'autorité suprême fut déférée à ses parens par les Tréviriens.

Tacit. Germ., c. 7

Strabo, lib. 4.

Cæs., lib. 6.

Id., ibid.

Toutes les républiques gauloises, selon la remarque de César, étaient divisées en deux factions, à la tête desquelles étaient deux chefs puissans, comme Inducionare et Cingétorix, chez les Tréviriens; comme Ambiorix et Catévulcus, chez les Eburons. Ces factions n'étaient point l'effet de l'ambition ou de la rivalité des grands; c'était une espèce d'institution politique très-ancienne, qui tenait en quelque sorte à la nature et à l'essence du gouvernement. Le but de cette institution était de prévenir les excès et d'arrêter les entreprises du pouvoir arbitraire : le chef d'une faction avait intérêt de ménager et de protéger ses partisans pour les retenir dans son parti, afin de balancer, par une force égale, le pouvoir du chef de la faction opposée, et il n'au-

Id., lib. 5,

Id., lib. 6,

rait osé, par conséquent, les molester, ni les opprimer, parce qu'il aurait craint qu'ils n'embrassassent et qu'ils ne renforçassent le parti contraire.

La principale autorité résidait dans les nobles, que César et Tacite appellent *nobiles* et *principes* : cette noblesse, qui était nombreuse, exerçait une grande autorité sur le peuple qu'elle dominait et qu'elle contenait, comme on le voit dans différentes circonstances; dans celle, par exemple, où Inducuiomare, prince des Tréviriens, allègue, pour s'excuser de ce qu'il ne s'était point rendu auprès de César, qu'il n'avait osé s'éloigner, parce qu'il craignait que, dans l'absence de toute la noblesse, qui aurait dû l'accompagner, le peuple ne se livrât à quelque excès ou à quelque démarche imprudente.

Le peuple, que César et Tacite appellent *plebs* et *multitudo*, qui était comme asservie à la noblesse, avait aussi peu de considération dans la société, que peu d'intervention dans les affaires, et peu d'influence dans les délibérations. La noblesse réglait donc toutes les affaires ordinaires; mais l'intervention du peuple était nécessaire dans les affaires majeures, qui devaient se traiter et se décider dans l'assemblée générale de la nation : cependant, cette intervention se réduisait, pour ainsi dire, à une vaine formalité, puisque les affaires sur lesquelles le peuple devait être consulté, étaient définitivement réglées par les nobles.

Cæs., lib. 6.

Tacit. Germ., c. 11.

C'était dans les assemblées composées de la noblesse et du peuple que les Germains en général, selon Tacite, et les Belges en particulier, selon Strabon, choisissaient les généraux, et c'était la

Tacit. Germ., c. 7. Strabo, lib. 4.

valeur qui déterminait ce choix, comme c'était la noblesse qui fixait celui des rois : c'était également dans ces assemblées que la nation choisissait les magistrats chargés d'exercer la police et d'administrer la justice dans les différens districts qui n'étaient composés que d'un certain nombre de villages ; car les Germains n'habitaient pas de villes : ces magistrats étaient exclusivement choisis dans l'ordre de la noblesse. L'assemblée adjoignait à chacun de ces magistrats supérieurs, des magistrats subalternes au nombre de cent, qui étaient appelés *comites*, *compagnons*, lesquels avaient la voix consultative et le pouvoir exécutif: ces adjoints étaient élus dans la classe du peuple, dans la proportion très-probablement d'un sur cent.

Cæs., lib. 2. Desroches, Hist. anc. de la Belg. Recherches, liv. 1, c. 3.

Les traces de ces institutions se retrouvent chez les Nerviens, comme l'indique César, qui rapporte que dans le tableau que les députés de ce peuple lui exposèrent du déplorable état de leur cité après leur défaite, ils portent le nombre d'hommes dont leur nation était composée avant la bataille, à 60,000, et celui des adjoints ou conseillers, que César appelle *senatores*, à 600. Voilà donc cette proportion d'un sur cent très-clairement établie.

Tacit. Germ., c. 6.

Ce nombre centenaire paraît être comme un des principes de l'ancienne constitution germanique : les armées germaniques étaient formées sur cette base; les citoyens de chaque district ou canton, que Tacite appelle *pagus*, étaient divisés en compagnies de cent hommes, qui avaient à leur tête un de ces cent officiers qui formaient le conseil du magistrat du canton, et qui étaient appelés *centeniers*, autant parce qu'ils étaient au nombre de cent, que

parce que leur juridiction s'étendait sur cent familles, et leur autorité sur cent soldats.

Telle était la constitution primitive des Germains, dont les Belges, transplantés dans les Gaules, avaient conservé les principes et les formes, qui, cependant, furent modifiés et tempérés, ou, pour mieux dire, altérés par le mélange des institutions des Gaulois.

Les chefs des nations germaniques, qui fondèrent les colonies belgiques, avaient amené à leur suite une nombreuse jeunesse, issue de familles nobles, que l'honneur et l'intérêt attachaient au service du chef, sous le titre de compagnons; cette jeunesse occupait des grades plus ou moins élevés, selon le jugement du chef : le chef et les compagnons étaient animés et stimulés par un mutuel sentiment d'émulation : les compagnons tâchaient d'avoir un grade plus éminent, et le chef cherchait à avoir un plus nombreux cortège, qui, en temps de paix, formât autour de lui une cour brillante, et, en temps de guerre, un rempart rédoutable. C'était comme un devoir réciproque du chef et des compagnons, de faire assaut de courage; et par la raison que le chef eût été couvert de honte, s'il eût montré moins de bravoure que ses compagnons, c'eût été un affront pour les compagnons de ne pas montrer autant de valeur que le chef : le but du chef était de remporter la victoire; celui des compagnons était de défendre le chef.

Desroches, ibid.

Tacit. Germ. c. 13 et 14. Desroches, ibid.

Ces chefs conservèrent, après la conquête, le même ascendant et la même autorité qu'ils avaient exercés dans leur ancienne patrie, et ce furent toujours eux, qui, dans la Belgique, comme

autrefois dans la Germanie, continuèrent à exercer la principale magistrature.

Le gouvernement qu'ils établirent dans les provinces belgiques, était donc absolument militaire. Les affaires de l'état, comme les causes des particuliers, se décidaient dans des assemblées où l'on ne pouvait paraître qu'avec des armes.

Desroches, ibid.

Ces mêmes chefs, qu'un penchant naturel portait à dominer le peuple, furent encore enhardis par l'exemple des nobles gaulois, qui traitaient le peuple en esclaves. Les Belges, après leur établissement dans leur nouvelle patrie, avaient conservé le fond du caractère national; ce caractère s'était cependant insensiblement affaibli : ils adoptèrent une constitution tempérée, qui laissait au peuple moins de liberté et d'influence que dans la Germanie, mais qui, en revanche, lui donnait plus de dignité et de considération que dans les Gaules.

Le peuple, exclu dans ces derniers temps des assemblées publiques, était censé y assister dans la personne de ses centeniers, qui étaient comme ses représentans; mais ces magistrats subalternes, trop dépendans des chefs, étaient très-souvent forcés de sacrifier les intérêts et d'abandonner la cause du peuple, que son indigence avait fait tomber dans le discrédit et dans le mépris. Cette représentation était donc bien plutôt une chimère, qu'une réalité, une formalité illusoire, qu'une influence efficace.

L'autorité réelle resta ainsi définitivement à la noblesse, et le plus grand nombre des républiques belgiques, étaient, comme Strabon le dit en propres termes, soumises au gouvernement aristocratique.

Strabo, lib. 4.

César, dont la principale politique était de faire oublier aux peuples vaincus, ses vexations et ses injustices par des bienfaits et des récompenses, avait gouverné les Belges avec ménagement et avec douceur : il avait maintenu leurs lois, leurs institutions et leurs usages, parce qu'il ne voulait point brusquer les opinions, ni aliéner les cœurs de ces peuples, par des innovations qu'ils auraient regardées comme des attentats à une constitution à laquelle ils attachaient leur bonheur; mais Auguste, qui, voyant sa domination plus solidement établie, ne crut pas avoir les mêmes raisons que César, de ménager les Belges, introduisit dans leur gouvernement les changemens qu'il crut convenir à ses intérêts et à ses vues, en leur donnant une constitution plus assortie à son plan. Desroches, Hist. anc. de la Belg., conquête, liv. 2, c. 8.

Il commença donc par abolir le titre de roi, qui, du moins depuis son règne, n'a plus paru dans aucune inscription, dans aucun monument relatif aux Belges : cette suppression s'étendit même, selon les apparences, aux Bataves, puisque, dans une inscription rapportée par Cuper, Vihtirmas, chef des Bataves, prend seulement le titre de *magistrat suprême de la cité des Bataves*. Cependant, les Frisons, qui dépendaient du gouvernement de la seconde-Belgique, continuèrent à être gouvernés par des rois, puisque Tacite nomme, sous le règne de Néron, les deux rois des Frisons, pour autant toutefois, ajoute-t-il, qu'on puisse dire que les Germains sont soumis à des rois. Comme il paraît donc que, chez les Bataves, les chefs de la nation avaient plutôt le titre de roi, qu'ils n'en avaient le pouvoir, Auguste ne craignit pas de

Id., Recherches, liv. 1, c. 3.

Tacit. Ann., lib. 13. c. 54.

leur laisser un vain nom, qui, étant sans réalité et sans effet, ne pouvait porter le moindre ombrage à sa puissance.

Desroches, Hist. anc. de la Belg., conquête, liv. 2, c. 8.

Ce prince, dont l'ambition inquiète cherchait à anéantir toutes les institutions qui auraient pu mettre obstacle à son despotisme, défendit ces assemblées nationales, dans lesquelles l'union concentrée des citoyens, qui y émettaient librement leurs vœux et leurs suffrages, donnait au peuple une grande force, dont, à la vérité, il ne fait que trop souvent un funeste abus. Les assemblées se réduisirent, sous Auguste, à la simple convocation des députés des peuples, non pour y discuter les droits et y stipuler les intérêts de la nation, mais pour y entendre les volontés et y recevoir les ordres du maître, qui faisaient la loi : ces députations n'étaient donc qu'un vain simulacre, qu'une imitation, pour ainsi dire, dérisoire des anciennes assemblées.

Ces sénats, qui, chez la plupart des nations belgiques, exerçaient le pouvoir législatif et en quelque sorte l'autorité suprême, furent supprimés, et les noms même de sénat et de sénateurs abolis et, pour ainsi dire, effacés de tous les monumens publics : toute l'autorité fut conférée presque exclusivement aux officiers romains, qui, revêtus des magistratures suprêmes, ne suivaient dans l'administration des affaires, soit de l'état, soit des particuliers, d'autre loi que leur volonté, et souvent d'autre règle que leurs caprices. Les indigènes n'avaient d'accès qu'aux emplois subalternes qui les soumettaient, ou pour mieux dire, qui les asservissaient aux officiers romains. Tel fut entr'au-

tres l'état d'avilissement où furent réduits les Tongrois, les Morins et les Ménapiens, qui, de tous les Belges domptés, furent traités avec le moins de ménagement; mais les peuples qui furent traités avec plus d'égard, comme les Tréviriens, les Nerviens et les Bataves, conservèrent la forme ou plutôt l'ombre de leurs anciennes constitutions : ils continuèrent à être régis par un corps national qui retint le nom et même l'apparence d'un sénat, mais qui n'en conserva ni l'autorité ni l'effet, puisqu'il était sévèrement subordonné au gouverneur de la province, qui n'était que l'interprète des ordres, ou, pour parler plus proprement, que l'instrument des volontés de l'empereur. L'administration était donc absolument arbitraire : les gouverneurs, qui, armés du double pouvoir civil et militaire, pouvaient facilement asservir leur orgueil, leur avarice et leur cruauté, accablaient impunément ces peuples malheureux, que cependant on appelait *libres*, de tous les genres de vexations et d'opprobres. La liberté civile était anéantie, la propriété violée, les impositions arbitraires, les milices forcées, les rapines et les concussions fréquentes, les pères arrachés du sein de leurs familles pour être livrés à un traitement cruel, les fils enlevés des bras de leurs parens pour être prostitués à un trafic infâme, tels étaient en analyse les griefs que reprochaient à ces dominateurs barbares les Belges opprimés, quand, excédés par la violence du mal, ils furent quelquefois forcés de réunir leurs forces pour secouer le joug insupportable sous lequel ils gémissaient.

Tacit. Ann., lib. 4, c. 40; Hist., lib. 4, c. 32.

Auguste, en foulant le peuple, qu'il méprisait,

eût la politique adroite de flatter la noblesse, dont il voulait faire l'instrument et l'appui de son despotisme : il accorda, à cet effet, le droit de bourgeoisie à un petit nombre de nobles, dont il était sûr ; mais cette faveur était très-rare, afin sans doute qu'on y attachât plus d'importance et de prix : ce moyen fut d'autant plus efficace, que ce droit de bourgeoisie était l'acheminement aux charges et aux dignités. Les nobles, dévoués uniquement aux intérêts et asservis aux volontés du souverain, oublièrent leur patrie et sacrifièrent leur honneur pour assurer leur fortune et contenter leur ambition. L'égoïsme éteignit le patriotisme : la plupart de ces nobles, aussi lâches qu'ambitieux, abandonnèrent leurs noms pour prendre des noms romains, comme *Claudius Civilis*, *Julius Paulus*, *Claudius Labeo*, chez les Bataves; *Julius Auspex*, chez les Rémois; *Classicus*, *Tutor*, chez les Tréviriens, et ils adoptèrent les principes des Romains comme ils en prirent les noms. Toutes leurs pensées, toutes leurs démarches, tous leurs efforts n'avaient plus pour but que de s'élever aux grandeurs par une basse adulation et de serviles hommages, et de s'y maintenir par une aveugle soumission et de lâches condescendances : ces tyrans subalternes, aussi souples et aussi rampans avec le maître, que durs et insolens avec le peuple, se dédommageaient des humiliations qu'ils essuyaient dans la capitale, par les hauteurs qu'ils exerçaient dans les provinces : leurs enfans élevés à Rome, s'y façonnaient aux mœurs et aux principes des Romains, et ils parvenaient très-aisément à acheter par leurs flatteries et leurs viles complai-

Sueton. in Aug., c. 55.

Desroches, Recherches, liv. 1, c. 3.

sances la faveur d'un protecteur puissant, qui leur procurait dans l'occasion les premières places dans les provinces.

Les provinces Belgiques, c'est-à-dire, la Belgique et les deux Germaniques, étaient soumises à un régime particulier. Auguste, qui tâchait de dédommager le sénat par une distinction vaine, de la puissance réelle qu'il lui avait ôtée, avait réservé le titre de provinces proconsulaires à celles qui étaient comprises dans le département du sénat, Dio. Cass, lib. 53.
et avait donné le titre de provinces prétoriennes à celles qui étaient dans celui de l'empereur. Le titre de gouverneur des provinces prétoriennes, comme étaient la Belgique et les deux Germaniques, correspondait à cette différence : ce magistrat n'avait pas, comme les gouverneurs des provinces proconsulaires, la dénomination de proconsul : il n'avait que le titre modeste de lieutenant ou de président, *legatus* ou *præses*, et ce lieutenant n'était précédé que de six licteurs ; mais ils regagnaient amplement en pouvoir ce qu'ils perdaient en titres et en distinctions honorifiques. Les proconsuls, qui, dans leurs provinces, n'avaient point de troupes à leurs ordres, n'avaient qu'un pouvoir imaginaire, qu'une vaine représentation ; mais les lieutenans, qui avaient les légions à leur disposition, exerçaient une autorité presque illimitée, puisqu'elle s'étendait sur l'état militaire, les affaires administratives, sur la police, la justice, les finances : cette autorité cependant était entièrement subordonnée à celle de l'empereur, dont ils ne faisaient que suivre l'impulsion. L'empereur était comme le point central auquel se rapportaient toutes

les opérations qu'il ordonnait, qu'il dirigeait, qu'il rectifiait, qu'il réformait selon sa volonté : toutes les décisions dans les affaires majeures ne pouvaient être exécutées qu'après avoir été soumises à son approbation et revêtues de sa sanction.

Strabo, lib. 4.

Le séjour ordinaire du président ou gouverneur de la Belgique était Reims, *Durocortoron*, ou *Duricortora*, ville remarquable, dit Strabon, par sa population, capitale des Rémois, qui tenaient le premier rang dans les nations belgiques.

Le président ou gouverneur de la première Germanique résidait à Mayence, et celui de la seconde, à Cologne; mais pour parler avec plus de précision, leur tribunal était ambulant, parce qu'ils étaient obligés tous les ans de visiter leurs provinces. Dans leurs tournées, ces superbes lieutenans, qui, selon l'énergique expression de Tacite, étalaient le faste d'un cortège imposant, et déployaient l'appareil d'une autorité effrayante, promenaient aux yeux des provinces ce luxe insultant qu'ils soutenaient par leurs immenses richesses, fruits de leurs rapines personnelles et héréditaires.

Tacit., Hist., lib. 4, c. 14.

Le magistrat, immédiatement subordonné au président ou lieutenant, était l'intendant des finances, *procurator*. Cet officier, nommé par le prince lui-même, auquel il rendait compte, était chargé de la recette des revenus publics et du paiement des officiers civils et militaires. Ces revenus consistaient en quatre branches, dont la première était le produit des terres confisquées sur les peuples vaincus au profit de l'état, qui, déduction faite de la portion destinée à la récompense des vétérans et à l'établis-

App. de bello civ., lib 1. Desroches, conq., liv. 2, c. 8.

sement des colonies, étaient affermées sous la redevance du dixième de la récolte pour les grains, du cinquième pour les arbres, et d'un prix fixe pour les pâturages par tête sur le gros et le menu bétail ; cette répartition, qui avait été adoptée pour l'Italie, fut décidément appliquée aux différentes provinces des Gaules; la seconde branche était l'imposition personnelle ou la capitation, que César avait imposée à toutes les Gaules, à laquelle étaient soumis tous les citoyens, qui payaient pour leurs esclaves et pour leurs enfans, dont étaient exceptés ceux qui n'avaient point atteint l'âge de puberté, fixé très-probablement dans la Belgique à vingt ans, selon César ; la cote de deux femmes était égale à celle d'un homme; la troisième branche était la taxe foncière, *jugeratio*, qui atteignait les fermiers de terres domaniales, qui payaient une double imposition, l'une comme fermier, l'autre comme citoyen imposé; la quatrième branche, qui était peut-être la plus féconde, étaient les impôts indirects, comme les droits de perception sur le sel, les droits d'entrée sur les diverses marchandises, le quarantième et quelquefois le centième denier sur les denrées exposées dans les marchés publics, le vingtième des successions et des legs par testament, le vingt-cinquième des esclaves par tête, le centième du produit de toutes les ventes. Ces diverses ressources furent imaginées par Auguste pour former une caisse militaire, selon Dion et Suétone, *ærarium militare*, dont le produit était destiné à la solde des troupes répandues dans les provinces, et à la récompense des vétérans. Le but de cette institution, dit Suétone, était de pré-

venir les troubles que ces vieux soldats, pressés par la misère, auraient pu exciter, comme on l'avait vu souvent sous le triumvirat.

L'intendant des finances avait sous ses ordres un nombre d'officiers et de commis chargés de la perception des différens impôts; mais celle des impôts, c'est-à-dire, la taxe personnelle et la taxe foncière, était spécialement confiée à des magistrats municipaux, appelés *décurions*, qui étaient choisis dans la classe des citoyens appelés *curiales*, qui, possédant un revenu honnête, tenaient le milieu entre les familles des sénateurs et celles des artisans. Ces percepteurs, moyennant une remise, s'engageaient à faire les paiemens au terme limité, et même à remplir le déficit. C'étaient ces décurions qui faisaient la répartition des contributions extraordinaires en grains, en fourrages, en chevaux, en voitures, en travaux; mais le sort de ces magistrats était aussi misérable, que leur fonction était pénible. Ces malheureux, livrés à l'impitoyable tyrannie des intendans, qui les chicanaient sur le terme des paiemens, sur la valeur des monnaies, sur le titre et le poids des espèces, étaient, d'un autre côté, cruellement exposés à la malédiction des contribuables.

Le passage de la liberté au despotisme n'empêcha pas les Belges de se livrer au commerce. Ce fut, au contraire, un motif qui les engagea à l'étendre et à l'augmenter. Le luxe effréné de Rome, qui s'accrut en raison de la dégradation de la morale publique, leur en ouvrit de nouvelles sources, qui devinrent très-abondantes.

Cæs., lib. I. Les premiers Belges étaient très-éloignés de cette

culture et de cette politesse d'esprit qui distinguaient les Gaulois de la province romaine. Aussi simples, aussi austères, aussi durs dans leurs mœurs, que les Gaulois étaient maniérés, corrompus et amollis, ils ne connaissaient point d'autre occupation que la guerre, ni d'autre exercice que les armes; la valeur était leur principale vertu : ils rejetaient avec une sorte de dédain et d'indignation tous ces vains objets et tous ces funestes raffinemens du luxe et de la volupté, qui ne sont propres qu'à amollir les ames et à énerver le courage : ils avaient prohibé l'introduction de ces objets dans leur pays, dont ils avaient même défendu l'entrée à ceux qui en faisaient le commerce. Cette idée que César a laissée des Belges en général, convient en particulier aux Nerviens, qui, au rapport de cet historien, avaient interdit l'accès de tous les marchands dans leur territoire : ils avaient défendu surtout l'entrée du vin, comme d'une liqueur perfide qui n'était propre qu'à engendrer et à entretenir la molesse; tous les autres objets de luxe étaient également proscrits chez ce peuple austère.

Ibid., lib. 2,

Mais les autres peuples de la Belgique n'avaient pas, comme ces mâles Nerviens, proscrit toutes les espèces de commerce : ils s'étaient bornés à défendre l'importation des objets de luxe; mais ils s'exerçaient avec autant d'activité que de succès au commerce d'exportation. Comme le peuple Belge était un peuple pasteur, tous ces objets n'étaient, pour ainsi dire, que les produits de l'agriculture.

Les Romains avaient des rapports très-fréquens et des correspondances très-suivies avec les Gaules, qui, dit Cicéron, étaient remplies de négo-

Cicer. pro Fonteio.

cians romains, avec lesquels les marchands gaulois faisaient exclusivement des affaires. Or, les détails qui vont suivre, prouveront évidemment que dans ces marchands gaulois, il faut comprendre les Belges.

Strabo, lib. 4. Les Ménapiens entretenaient, au rapport de Strabon, dans leurs vastes forêts, des troupeaux si nombreux de brébis et de porcs, qu'ils fournissaient non-seulement à Rome, mais dans la plus grande partie de l'Italie, une grande quantité de viandes salées et de laines façonnées. Les Gaulois, dit Varron, envoyaient tous les ans à Rome des jambons délicieux et d'excellens saucissons. Les friands de Rome estimaient les jambons de Ménapie, dont Martial fait l'éloge; et cette circonstance prouve que sous la dénomination générale de Gaulois, Varron entendait les Ménapiens.

Varro, de re rust., lib. 2, c. 4.

Horat., lib. 2, od. 16. Les riches toisons que produisaient les pâturages des Gaules, dont parle Horace, ne peuvent également s'entendre que des laines si abondamment recueillies et si artistement fabriquées par les Ménapiens, puisque, selon Strabon, les marchands romains qui fréquentaient les contrées septentrionales de la Belgique, qui est le pays des Ménapiens, portaient, pour se garder sans doute de la froidure du climat, auquel ils n'étaient point accoutumés, des habits de laine assez propres. Ces habits étaient une espèce de soie, *sagum*, ou de surtout, *læna*, faits avec la laine du pays, qui était, ajoute Strabon, assez grosse.

Cæs., lib. 4, in init. et in fin et alibi. Les Ménapiens ne s'adonnaient pas à l'agriculture avec moins de succès. César parle en effet dans différens endroits de leurs campagnes ensemen-

cées, de leurs bleds coupés. Les inscriptions anciennes font une mention particuliere d'une espèce de marchands connus dans ces temps sous le nom de *negociator artis cretariæ, artis cretariæ defricator*, qui, comme le nom l'indique, faisaient un commerce particulier d'une espece de terre blanche et grasse, appelée *creta*, qui servait à engraisser les terres dans les Gaules et dans l'île Britannique, selon le rapport de Varron, qui atteste qu'en conduisant les armées dans la Gaule Cisalpine, il entra dans certains pays voisins du Rhin, qui ne produisaient ni vignes, ni oliviers, ni pommiers, où l'on fumait les campagnes avec une terre blanche, qu'on extrayait de la terre même. Cette terre blanche est décidément la marne, qui, dans l'ancienne langue belgique, s'appelait *marga*, dont l'usage n'est pas moins connu que le nom en France et en Angleterre. Le pays que désigne Varron, est certainement celui des Ménapiens, puisque quand les anciens, comme Pline, César, Tacite, parlent de la partie du Rhin qui bornait les Gaules au septentrion, ils entendent le bras de ce fleuve appelé *Wahal*.

Desroches; recherches, liv. 1, c. 3.

Varro, de re rust., lib. 1, c. 7.

Les Morins, voisins des Ménapiens, et qui, comme eux, habitaient un pays de bois, s'appliquaient particulièrement à la culture des arbres : ils étaient parvenus à naturaliser dans leur sol ce beau platane d'Asie, qui, au rapport de Pline, après avoir passé en Italie et en Sicile, avait été transplanté dans le pays des Morins. Ce platane, arbre stérile, ne servait qu'à donner de l'ornement et de l'ombre. Horace, dans une belle ode contre le luxe de son siècle, se plaint de ce que les

Plin., lib. 12, c. 1.

voluptueux Romains avaient remplacé dans leurs jardins symétrisés, les arbres utiles par le stérile platane. Les Romains avaient établi une taxe sur cet arbre dans le pays des Morins, qui, dit Pline, payaient la jouissance de l'ombre; mais cet impôt n'était peut-être pas si injuste que Pline voudrait l'insinuer, puisqu'il n'était, avec raison, considéré que comme un objet de luxe.

Id., lib. 10, c. 22.

Ces peuples entretenaient encore une autre branche de commerce : ils nourrissaient une grande quantité d'oies, qu'ils conduisaient, au travers des Gaules et des Alpes, à Rome et en Italie, par troupeaux très-nombreux et très-serrés : les conducteurs, pour faciliter cette marche pénible, dont Pline parle avec admiration, mettaient au premier rang, dit cet écrivain, les oies les plus faibles et les plus fatiguées, parce que, comme l'inclination naturelle de ces oiseaux est de marcher serrés, ceux qui étaient les derniers, poussaient les premiers. Ce commerce singulier était encore un aliment du luxe et de la sensualité des Romains, qui trouvaient un grand ornement dans les plumes blanches de cet oiseau, et un mets délicat dans son foie, qu'ils assaisonnaient dans du lait ou dans du vin mielleux.

Id., ibid.

Desroches, ibid.

Les Ménapiens et les Morins entretenaient, sous la domination romaine, des fabriques de sel, comme il est démontré par deux inscriptions insérées dans le recueil de Gruter, faites au nom des sauniers de la cité des Ménapiens et de ceux de la cité des Morins.

Les Atrébates étaient également très-commerçans : la filature était non-seulement en usage, mais même

en honneur chez ces peuples : leurs étoffes étaient renommées et recherchées dans les pays lointains. C'était avec cette laine qu'on fabriquait les habillemens, qu'on portait dans tout l'empire, appelés *birre* et *saga*, dont parlent les historiens Vopiscus et Trebellius ; les uns, qui étaient proprement des espèces de manteaux, de robes de ville et même de théâtre, de couleur rousse (car dans l'origine, *birrus* était synonime de *rufus*) ; et les autres, des espèces de saies, de casaques, d'habits de guerre de couleur noire.

Bucherius, Belg. rom., lib. 7, c. 3, n. 7.

L'agriculture fut en général exercée avec tant de soins et de succès chez les Ménapiens, chez les Eburons, chez les Nerviens, chez les Tréviriens, comme il est prouvé par différens passages de César, de Pline et de Tacite, que tous les anciens écrivains s'accordent à dire que les Romains tiraient leur blé de la Belgique, qui était comme leur grenier, et le commerce devint si florissant et si étendu, qu'un écrivain du cinquième siècle, Salvien, prêtre de Marseille (j'anticipe sur les siècles suivans), avance formellement que la plus grande partie des villes de l'empire n'étaient, pour ainsi dire, habitées que par des citoyens adonnés au commerce, qui, dans des temps de calamités, devenaient toujours la ressource et le salut de l'empire.

CHAPITRE IV.

TIBÈRE. — Germanicus, gouverneur des Gaules : sédition terrible des légions qu'il commande. — Expédition de Germanicus contre les Marses, contre les Bructères, les Tabantes et les Usipètes ; contre les Cattes ; contre les Chérusques. — Germanicus est rappelé : sa mort.

An de J.-C., 14.

TIBÈRE, fils de Livie, succéda à Auguste qui l'avait adopté : l'empire, calme dans l'intérieur, n'avait plus d'ennemis que les Germains, contre lesquels on continuait une guerre où les vues d'intérêt et l'esprit de conquête influaient moins que le désir de venger la majesté romaine humiliée par la défaite de Varus. Auguste avait confié le gouvernement des Gaules et le commandement des légions qui gardaient le Rhin, au célèbre Germanicus, fils de Drusus, que Tibère, son oncle, qui le détestait, avait été forcé d'adopter. Ces légions, qui étaient au nombre de huit, établies par Auguste sur les bords du Rhin, formaient deux armées, dont la premiere était composée de la cinquième et de la vingt-unieme légions, stationnées près de Santen ; de la première et de la vingtième, stationnées près de Bonn, dans la seconde Germanique, et la seconde était formée de la seconde, de la treizième, de la quatorzième et de la seizième, postées près

de Mayence, dans la première Germanique. Ces deux armées, qui formaient un corps de 40,000 hommes environ, faisaient la principale défense de l'empire, tant contre les Germains en cas d'irruption, que contre les Gaulois, en cas de révolte. C'est très-probablement, selon le père Boucher, de ces légions que la plupart des Belges sont originaires.

Tacit. Ann., lib. 4, c. 5.

Bucherius, Belg. rom., lib. 1, c. 12, n. 18.

Les légions du Haut-Rhin étaient commandées par Silius, gouverneur de la première Germanique, et celles du Bas-Rhin par Cécina, gouverneur de la seconde, subordonnés l'un et l'autre à Germanicus.

Ce jeune prince reçut la nouvelle de la mort d'Auguste, dans le temps où il était occupé à faire le dénombrement des Gaules : il se trouvait dans le voisinage des Séquanois et des Belges : il commença par faire prêter à ces peuples le serment de fidélité au nouvel empereur : il apprit dans le même temps la nouvelle d'une terrible sédition qui venait d'éclater dans les légions qu'il commandait : elles espéraient de pouvoir placer sur le trône ce jeune prince, qui faisait les délices des soldats et des citoyens : elles se flattaient qu'au lieu de souffrir un maître, il se livrerait à des légions assez fortes pour entraîner tout le reste.

Tacit. Ann., lib. 1, c. 33, 34.

La sédition commença à éclater dans l'armée de Cécina : une rage soudaine saisit la vingt-unième et la cinquième légions, dont l'exemple entraîna la vingtième et la première. Les nouveaux soldats levés récemment par Auguste, accoutumés à la licence de la ville, rebutés des travaux des camps, commencèrent à séduire les esprits simples des vieux soldats, par leurs chimériques espérances. « Le » temps est venu, disaient-ils, de faire donner aux

Tacit. Ann., lib. 1, c. 31, 32.

» vétérans un congé plus prompt; aux jeunes sol-
» dats, une paie plus forte; à toute l'armée, la fin
» de ses misères et le moyen de tirer une juste
» vengeance des traitemens barbares de leurs cen-
» turions ». Ces officiers, dans tous les temps, avaient été l'objet de la haine du soldat, et ils devinrent les premières victimes de sa fureur. Ces forcénés, dans un accès de frénésie, saisissent tout-à-coup leurs centurions, les renversent, les accablent, les mutilent, déchirent leurs membres sanglans, et jettent leurs cadavres dans le Rhin. Dès ce moment, tout ordre, toute discipline est anéantie : les soldats, bravant l'autorité des chefs, règlent par eux-mêmes tout le service, comme monter la garde, faire les rondes; plus de discipline, plus de subordination, plus de lois.

Ibid., c. 34, 35. Germanicus, informé de cet horrible désordre, vole sur les lieux : toute la troupe sortit du camp pour le recevoir : la contenance des soldats paraissait annoncer le repentir. Dès qu'il fut entré dans le camp, des voix plaintives, des gestes menaçans, des cris tumultueux, annoncèrent au prince le mécontentement général de ces légions. Germanicus, monté sur son tribunal, après avoir invoqué le génie d'Auguste, rappela les exploits et les triomphes de Tibère, exalta l'union de l'Italie, la fidélité des Gaules, la soumission et l'accord unanime de l'empire. Ce début, qui fut généralement écouté avec indifférence, le conduisit au point essentiel de son discours, à la sédition. « Qu'est donc devenue, leur
» dit-il, cette sage subordination, cette ancienne
» discipline, qui faisait toute la gloire du soldat
» romain? malheureux! qu'avez-vous fait de vos

„ tribuns ? qu'avez-vous fait de vos centurions ? „ A ces mots, tous les soldats, comme emportés par le même mouvement, arrachent leurs habits, montrent leurs corps couverts de cicatrices, abîmés de coups, s'écriant, et se plaignant tous à-la-fois de la cherté des exemptions, de l'insuffisance de la solde, de la durée des travaux : le cri le plus affreux était celui des vétérans qui, pour un terme de trente années d'un si pénible service, ne demandaient que la grâce de mourir dans le repos et dans la misère. Les plus hardis crièrent hautement à Germanicus, que, s'il était disposé à accepter l'empire, il trouverait des partisans prêts à le seconder. Le prince effrayé, comme si, par cette offre, il avait participé à la contagion du crime, se précipite de son tribunal. Les soldats, lui présentant la pointe de leurs épées, le forcent de remonter. Le prince tire son épée, protestant qu'il sacrifiera plutôt sa vie, que de trahir son devoir : déjà, il avait le bras levé pour se frapper ; ceux qui étaient à ses côtés lui retinrent la main ; mais la fermentation était si grande, qu'un peloton, détaché de la multitude qui était au dernier rang, perçant la foule, s'avance au pied du tribunal, en criant au prince de frapper. Un de ces furieux lui offrit même son épée nue, en lui disant qu'elle était plus tranchante. Les amis de Germanicus profitent du moment de trouble et de surprise, que cet excès d'audace avait excité, pour l'emmener dans sa tente.

Germanicus y tint un conseil, où, après avoir discuté les moyens d'appaiser cette effrayante fermentation, on convint d'écrire au nom de l'empereur, des lettres, par lesquelles, après avoir dé- Ibid., c. 36, 37.

claré qu'il accordait au bout de vingt ans le congé absolu, et la vétérance au bout de seize, il ordonna de payer le double de la somme léguée par Auguste. On expédia donc les congés, et l'on remit le paiement au temps où les légions seraient rentrées dans leurs quartiers d'hiver; mais la cinquième et la vingt-unième exigèrent le paiement sur le champ, avant leur départ, avec un ton si déterminé, que Germanicus dut dans le moment faire toute la somme de l'argent qu'il avait apporté pour son voyage. Cécina ramena la première et la vingtième dans la ville des Ubiens.

Les légions du Haut-Rhin s'étaient contentées d'observer celles du Bas-Rhin, attendant, pour se décider, le succès de leur révolte. Germanicus se rendit à cette armée pour recevoir, au nom de Tibère, le serment de fidélité, que ces quatre légions prêtèrent sans résistance.

Ibid., c. 39. Le prince, à son retour, trouva à l'autel des Ubiens, une députation que le sénat lui envoyait. La première et la vingtième légions, qui avaient leurs quartiers dans les environs de Bonn, prennent l'alarme, se figurant que le sénat envoyait un décret qui annullait les dispositions qu'elles avaient extorquées : les soldats accourent au milieu de la nuit à la maison de Germanicus, brisent la porte, entourent le prince, et demandent le drapeau qu'il gardait dans sa maison, en menaçant de l'égorger. Les députés romains éveillés par le tumulte, se hâtent de courir à la maison du prince : les soldats les rencontrent, les chargent d'injures, les accablent de menaces. Munatius Plancus, qui était à la tête de la députation, fuyant la rage de ces forcénés,

ne trouva un asyle que dans le camp de la première légion, où, tenant embrassés l'aigle et les enseignes, il croyait être sous la sauvegarde de la religion. Ces furieux, sans égard pour le caractère du personnage, sans respect pour la dignité du lieu, auraient immolé à leur aveugle rage, cet illustre consulaire, sans les généreux efforts de Calpurnius, à qui l'aigle était confiée.

Germanicus s'étant, dès la pointe du jour, transporté au camp, monte sur son tribunal avec Plancus, qu'il avait fait venir pour rendre l'appareil plus imposant. « Quelle est donc, s'écrie-t-il, cette » rage fatale qui vous a précipités dans ce nou- » vel accès de frénésie? C'est moins sans doute » à la fureur des soldats, qu'à la colère des dieux, » que je dois attribuer cet inconcevable délire : vous » avez violé, vous avez outragé le caractère sa- » cré de député dans la personne d'un illustre con- » sulaire : je frémis d'y penser : si, inspiré, sou- » tenu par les dieux, Calpurnius n'eût arrêté vos » mains sacrilèges, vous aviez consommé un at- » tentat presque inconnu chez les nations barbares. » Un député du peuple romain, massacré dans un » camp romain, aurait ensanglanté les autels »! Il leur explique en même-temps l'objet de la députation, qui était absolument étranger à la demande des légions, et il finit par déplorer l'opprobre éternel dont elles sont couvertes : il calma, ou pour mieux dire, il étonna les esprits par la force de son éloquence, et il fit à l'instant partir les députés sous l'escorte d'un détachement de cavalerie auxiliaire.

Germanicus, cédant enfin aux sollicitations de Ibid., c. 40, 41, 42, 43, 44.

ses amis, résolut, pour arracher à cette soldatesque effrénée Caïus, son fils, et Agrippine, son épouse, qui était enceinte, de les envoyer à Trèves; mais Agrippine rejette fièrement ce parti. » Le sang du divin Auguste coule dans mes veines, s'écrie-t-elle : je ne suis pas indigne de mes » aïeux : je saurai attendre et affronter les dangers ». Cependant, Germanicus, par ses larmes, par ses prières, par le danger où elle exposait ce fils chéri qu'elle tenait dans ses bras, et ce gage précieux qu'elle portait dans son sein, réussit à la déterminer. Ce triste départ offrait un spectacle touchant. L'épouse de Germanicus fuyait du camp de son époux, tenant son fils entre ses bras, traînant à sa suite les femmes de ses amis éperdues et sanglotantes. Les cris et les gémissemens frappent l'oreille des soldats; ils accourent : ce lamentable cortège réveille dans ces cœurs farouches et la honte et la pitié. La vue de cette épouse vertueuse, de cet aimable enfant, leur rappelle le souvenir d'Agrippa, d'Auguste et de Drusus : ils se précipitent sur les pas d'Agrippine, la pressent, la supplient de retourner, de demeurer. Les uns restent, retiennent Agrippine; les autres raccourent, entourent Germanicus, qui, dans les premiers transports de sa douleur et de son indignation, les accable des reproches les plus véhémens, en leur rappelant tous les excès auxquels ils se sont portés. » Je ne reconnais, dit-il, dans » cette multitude qui m'entoure, ni des soldats, ni » des citoyens, ni des Romains; vous avez tout » osé, tout enfreint, tout prostitué; vous avez mé» connu l'autorité du sénat; vous avez brisé le

» lien sacré des lois ; vous avez outragé la per-
» sonne sacrée des ambassadeurs ; vous avez violé
» le droit des gens. Les Romains, égarés par une
» rage fatale, ont oublié leur nom, leur patrie et
» leur gloire. Les Belges (Dieux ! épargnez aux
» Romains cette ignominie !) pourront donc se van-
» ter d'avoir soutenu la gloire du nom romain,
» et réprimé les efforts de la Germanie ». Les soldats, anéantis par ce discours, se jettent aux pieds du prince, avouent leurs torts, demandent punition pour le crime, grâce pour l'erreur et la faiblesse : ils le conjurent de rappeler sa femme et son fils, d'épargner aux légions l'affront d'arracher à la foi des Romains, son fils, le nourisson de l'armée, pour le livrer à la garde des Belges, dont le nom leur était odieux et la foi suspecte. Germanicus consentit à leur rendre son fils ; mais il prétexta que la grossesse avancée d'Agrippine, et l'approche de l'hiver, ne permettaient pas à cette princesse de revenir.

Germanicus abandonna aux soldats le soin de punir eux-mêmes les coupables. Les principes et les formes de la justice furent peu respectés dans cette exécution militaire. Les soldats répandaient avec une joie féroce le sang de leurs camarades, croyant y laver leurs crimes. Ce n'était pas une exécution, mais un massacre ; ce n'était pas, comme le dit Germanicus, une saignée, mais une boucherie : il aurait dû le prévoir sans doute ; peut-être même aurait-il pû l'empêcher ; mais il voulait probablement que l'impression odieuse que laisserait une si cruelle exécution, fût entièrement sur le compte du soldat. Ibid., c. 49.

La fureur de cette multitude change tout-à-coup d'objet : ils demandent à grands cris de marcher à l'ennemi pour expier leurs forfaits : ils croyent qu'ils ne peuvent appaiser les mânes de leurs compagnons qu'ils ont impitoyablement égorgés, qu'en recevant des blessures honorables qui effacent la tache dont ils se sont souillés par leurs barbares exécutions. Le prince cède à leur ardeur : il jette un pont sur le Rhin, dans les environs de Santen, et fait passer 12,000 légionnaires et vingt-six cohortes avec huit compagnies de cavalerie qui n'avaient point trempé dans la révolte des légions.

Ibid., c. 50. L'armée romaine, en dirigeant sa route avec la plus grande célérité par des chemins détournés et des forêts, pour ainsi dire, impraticables, déroba sa marche et ses projets à l'ennemi qu'elle voulait surprendre. Les espions avaient rapporté que la nuit prochaine était pour les barbares une fête solennelle qu'ils devaient célébrer par des festins et des jeux. Cécina prit les devans avec les cohortes légeres pour rendre les forêts praticables : les légions suivirent à quelque distance. La clarté de la lune et des étoiles favorisa la marche des Romains, qui arriverent à la pointe du jour aux villages des Marses, peuples qui habitaient le pays situé entre Paderborn et Munster, où ils postèrent des troupes pour en fermer les issues. Les Germains, engourdis d'ivresse et de débauche, étaient couchés sur leurs lits, sous leurs tables, sans précautions, sans gardes avancées. Ces peuples avaient

Ibid., c. 51. beaucoup contribué à la défaite de Varus. Germanicus lâcha la bride à ses troupes impatientes, qui n'eurent que la peine de massacrer des gens acca-

blés de sommeil et dépourvus d'armes : il divisa ses troupes en quatre corps pour ravager une plus grande étendue de pays : elles portèrent le fer et le feu dans un espace de cinquante milles, sans épargner ni l'âge ni le sexe, sans distinguer ni le sacré ni le profane. Le temple célèbre de *Tanfana*, divinité révérée de ces peuples, fut entièrement détruit. Ce massacre horrible réveilla les Bructères, les Tubantes et les Usipètes, qui habitaient dans la Westphalie, l'Over-Yssel et le pays de Clèves : ils vinrent se poster dans les bois où l'armée romaine devait passer à son retour. Dès qu'ils virent les Romains engagés dans les bois, ils harcelèrent la tête et les ailes, et fondirent avec toutes leurs forces sur l'arrière-garde. Déjà, leurs bataillons serrés avaient mis les troupes légères en désordre. Germanicus vole à la vingtième légion. « Soldats, s'écrie-t-il, voici le moment d'effacer » votre faute et de réparer votre honneur; mar- » chez ». La légion embrasée par ces paroles, enfonce l'ennemi, le pousse en rase campagne et le met en pièces. La marche fut désormais tranquille : le soldat, rassuré par ces exploits, regagna ses quartiers d'hiver.

Germanicus, en attendant que l'été lui permît d'exécuter le vaste plan qu'il avait conçu, prévint l'ouverture de la campagne par une course imprévue qu'il fit chez les Cattes dès le commencement du printemps. Ces peuples, qui habitaient le landgraviat de Hesse, furent tellement surpris, qu'ils n'eurent pas le temps de sauver leurs femmes ni leurs enfans ; tout fut pris ou massacré. Germanicus, après avoir brûlé *Mattium*, qui était le chef-lieu du pays, se rapprocha du Rhin.

An de J. C., 15.
Ibid., c. 57.

Ibid., c. 57. Arminius et Ségeste, qui étaient les deux chefs de ce peuple, le premier, ardent ennemi; le second, partisan zélé des Romains, entretenaient la division parmi leurs concitoyens. Ségeste, assiégé par une partie de sa nation, trouva le moyen d'envoyer une députation à Germanicus pour réclamer son assistance. Le prince, ayant reçu ces envoyés de Ségeste sur sa route, retourne sur ses pas, attaque les assiégeans et délivre la place. Ségeste, arrivé au camp des Romains avec sa famille et sa suite, fut accueilli avec distinction par Germanicus, qui lui promit un établissement dans la Belgique.

Ibid., c. 59, 60. Arminius, qui avait enlevé et épousé la fille de Ségeste, ayant appris que sa femme, forcée de suivre son père, était tombée au pouvoir de ses plus cruels ennemis, courut comme un furieux dans le pays des Chérusques, qui correspond aux états de Brunswick, criant aux armes contre Ségeste, aux armes contre Germanicus. Les Chérusques, éveillés par ces cris, prennent les armes. Germanicus divise ses forces pour faire une diversion. Tout le pays situé entre l'Ems et la Lippe est ravagé.

Ibid., c. 63. Germanicus, qui cherchait Arminius, le joignit et l'attaqua dans une plaine. Le succès fut balancé, et la victoire indécise. Germanicus, revenu au bord de l'Ems avec toute son armée, se rembarque avec deux de ses légions, après avoir ordonné à une partie de la cavalerie de cotoyer l'Océan pour regagner le Rhin : il donna les deux autres à Vitellius, pour les conduire par terre, en longeant le rivage, afin que la flotte plus légère, vo-

Ibid, c. 70.

guât

guât plus aisément sur une mer remplie de basses. Les deux légions de Vitellius marchèrent d'abord assez tranquillement : le chemin était sec, et le reflux modéré. C'était le temps de l'équinoxe : la haute marée est infiniment plus forte dans cette saison. Un vent de nord impétueux se lève au moment du reflux. La force du vent, la rapidité des flots poussent les vaisseaux, et les entraînent. Déjà, l'Océan, la grève, les campagnes n'offraient plus qu'un même aspect : il n'était même plus possible de distinguer un endroit guéable d'un gouffre ; un fond solide, d'un sable mouvant. On est renversé par les vagues, englouti par les abîmes, poussé, heurté par la rencontre des bagages, des chevaux, des corps morts, qui flottent sur les eaux. Les compagnies sont confondues ; les soldats, dans l'eau tantôt jusqu'à la poitrine, tantôt jusqu'au cou, perdent quelquefois la terre, et sont jetés au loin, ou précipités au fond. Les cris, les encouragemens sont inutiles : l'eau étouffe ou intercepte la voix. Le plus brave comme le plus lâche, le plus habile comme le plus mal-adroit, le plus prudent comme le plus étourdi, sont également le jouet d'un élément furieux. Vitellius parvint à se sauver sur les hauteurs voisines, où il recueillit ses troupes. Ces malheureux, sans feu, sans provisions, nus, brisés de fatigue, passèrent une nuit cruelle qui ne leur présentait que des réflexions désespérantes : le jour cependant leur rendit la terre et la liberté de rejoindre le prince, qui les attendait avec sa flotte à l'embouchure du fleuve *Unsing* : la leçon vulgaire du texte de Tacite qui porte *ad amnem Visurgim*, est évidemment cor-

rompue et même ridicule. Germanicus, qui tâchait de regagner les bords du Rhin et les frontieres des Gaules, était sans doute bien éloigné du Wéser. La correction qu'adopte l'abbé de la Bléterie, qui, à *Visurgim*, substitue *Unsingim*, comme porte l'édition de Barbou, paraît très-heureuse et très-fondée. Le fleuve Unsing, que la Bléterie appelle l'Hunèse, est une rivière qui passe à Groningue.

Les deux légions, échappées à cette horrible tempête, se rembarquèrent avec Germanicus, qui les ramena heureusement à leur destination. Les Gaules signalèrent leur empressement pour réparer les pertes de l'armée, en offrant des armes, des chevaux, de l'argent. Germanicus fut très-sensible à cette offre généreuse : il n'accepta cependant que des armes et des chevaux, et il secourut les soldats de son propre argent : il s'efforça de leur faire oublier leur disgrâce, en leur prodiguant les marques de bonté les plus touchantes, visitant les blessés, examinant leurs blessures, vantant leurs exploits; consolant celui-ci par l'espérance, celui-là par l'honneur; témoignant à tous, par ses soins et par ses discours, l'intérêt qu'il prenait à leur sort. C'était par ces moyens qu'il savait les affectionner à sa personne et les attacher à leur devoir.

Ibid., c. 71.

An de J.-C., 19.
Tacit. Ann., lib. 2, c. 5, 6.

Germanicus profita de ses momens de repos pour s'occuper des moyens d'achever promptement la guerre par une victoire décisive : ses réflexions sur les succès et sur les revers des trois dernières campagnes, lui montraient la nécessité de suivre un autre plan. Les Germains, toujours défaits dans la plaine, et en une bataille rangée, avaient pour eux leurs bois, leurs marécages, un été fort court, un hiver pré-

maturé : c'était moins le fer de l'ennemi qui désolait les troupes romaines, que la longueur des routes, que la perte des armes. Les Gaules commençaient à s'épuiser de chevaux : une longue file de bagage prêtait aux surprises : la voie de la mer pouvait parer à tous ces inconvéniens. Par cette route, ouverte aux Romains, inconnue aux barbares, on entrerait plutôt en campagne; on embarquerait les vivres avec les légions; en remontant les rivières, sans avoir perdu ni hommes ni chevaux, on se trouverait transporté tout à-la-fois dans le cœur de la Germanie : il adopta donc ce plan : il chargea Silius, Cécina et Antéius de construire une flotte de mille bâtimens de différentes formes, propres aux transports des machines, des munitions, des chevaux. L'île des Bataves était le point de réunion générale. Cette île, qui est formée par le Rhin, commence au point (où est actuellement le fort de Schenck) où ce fleuve se sépare en deux bras, dont l'un, qui conserve son nom et sa rapidité, la resserre au nord, et se précipite dans l'Océan, et l'autre, nommé le Wahal, qui se réunit aux eaux de la Meuse, la borne au sud, et se rend également dans la mer. Les abords en sont faciles, dit Tacite. La séparation du Rhin, qui se fait à l'entrée de l'île, la rend aussi commode pour la descente que pour le débarquement.

Déjà, la flotte rassemblée n'attendait que le signal du départ : Germanicus, après avoir fait partir les provisions, distribua sur sa flotte les légionnaires et les alliés : dès qu'il fut entré dans le canal qui portait le non de Drusus, son père, il invoqua ce héros, en le suppliant d'animer par le Ibid, c. 8.

souvenir de ses exemples, de ses projets et de ses ouvrages, un fils qui tentait la même entreprise : il traverse les lacs, arrive à l'Océan, côtoie la Frise, gagne l'Ems, et débarque sur la rive gauche de ce fleuve.

Ibid., c. 9, 11.

Les Chérusques et les Romains n'étaient séparés que par le Wéser : déjà, les barbares s'avançaient sur la rive du fleuve comme pour défier les Romains. Germanicus, qui sentait tout le danger d'exposer son infanterie au risque d'une action, sans avoir des ponts établis et gardés, fit passer la cavalerie à gué sous la conduite de Stertinius et d'Émilius, à une certaine distance l'un de l'autre, pour diviser, par ce moyen, les forces des ennemis. Cariovalda, à la tête de ses Bataves, franchissant le courant à l'endroit le plus rapide, s'élance sur les bords : les Chérusques prennent la fuite. C'était un stratagême pour l'attirer dans une plaine environnée de bois. Les Bataves, trompés par cette ruse, s'avancent. Les Chérusques, sortant de leur embuscade, se précipitent de tous les côtés sur Cariovalda, l'enveloppent, renversent ceux qui avancent, poursuivent ceux qui reculent. Les bataves surpris tâchent de suppléer au nombre par l'art, en se formant en rond; mais que pouvaient-ils contre cette multitude qui les entourait, chargés de près, accablés de loin? Le brave Cariovalda, après avoir courageusement soutenu cette attaque aussi longue que furieuse, crie à sa troupe de se rassembler en masse pour fondre sur l'infanterie : il donne lui-même l'exemple : il enfonce les bataillons les plus épais, accablé sous une grêle de traits : son cheval, atteint d'un coup mortel, l'entraîne

dans sa chûte et il tombe percé de mille coups. La plupart de ses officiers périrent à ses côtés : les autres échappèrent ou par leur vigueur ou par le secours de Stertinius et d'Émilius, qui arrivèrent avec la cavalerie.

Germanicus, ayant passé le Wéser, apprit d'un transfuge qu'Arminius avait choisi son champ de bataille : cet avis l'engagea à convoquer ses légions pour les préparer et les exhorter au combat, qui se donna dans la plaine d'Idistavise. Cette plaine, selon Juste-Lipse, qui, en voyageant dans ces contrées, avait fait, dit-il, une attention particulière à cette situation, est une vaste campagne, distante de Brême, de deux milles d'Allemagne environ, appelée actuellement *Vegesack*. Les Chérusques y furent défaits. Arminius battu, après avoir vainement tâché, par la voix, par le geste, de ranimer et de soutenir le combat, parvint, tant par la force et l'agilité de ses mouvemens, que par la vîtesse de son cheval, à percer les bataillons romains, s'étant couvert le visage de son propre sang pour se rendre méconnaissable. Le carnage ne finit qu'avec la nuit. Ibid., c. 12, 16, 17, 18.

Cependant, les Chérusques, indignés de cette défaite, voulurent avoir leur revanche. Tous, animés d'un même esprit, courent aux armes, peuple, grands, jeunesse, vieillards : ils viennent surprendre l'armée romaine dans sa marche, l'inquiètent, la harcèlent, et vont l'attendre dans une petite plaine. Mais Germanicus, qui était informé de tout, des desseins, des lieux, des délibérations publiques, des résolutions secrètes, tourna les ruses de l'ennemi contre les vues de l'ennemi même : il vint lui-même Ibid., c. 19, 20, 21, 22.

les forcer dans leur poste : le carnage fut terrible. Arminius, affaibli par sa blessure, montra moins d'ardeur et d'activité. Les Germains, ayant déployé la même valeur que dans le premier combat, essuyèrent la même défaite. Germanicus, après avoir donné solennellement aux vainqueurs les éloges qu'ils méritaient, fit élever un trophée, avec cette magnifique inscription : DEBELLATIS INTER RHENUM ALBIMQUE NATIONIBUS, EXERCITUS TIBERII CÆSARIS EA MONIMENTA MARTI ET JOVI ET AUGUSTO SACRAVIT ; c'est-à-dire, *l'armée de Tibère César, après avoir dompté les peuples qui sont entre le Rhin et l'Elbe, consacra ce monument à Mars, à Jupiter, à Auguste.* Il ne se nomma point, soit qu'il craignît d'irriter l'envie, soit plutôt, dit Tacite, qu'il trouvât dans le témoignage secret de sa conscience toute la récompense qu'il ambitionnait.

Ibid., c. 23, 24, 26.

L'été s'avançait : une partie des légions prit par terre la route de ses quartiers d'hiver. Le plus grand nombre s'embarqua sur l'Ems avec Germanicus, pour regagner l'Océan. Le commencement de leur navigation fut heureuse : la mer, unie et paisible, n'était agitée que du mouvement des rames et du sillage des vaisseaux ; mais soudain l'air est obscurci par un amas de nuages sombres, d'où sort une grêle effroyable : les vagues, se soulevant et se choquant de tous les côtés par le combat des vents déchaînés, dérobent la vue des objets et empêchent la manœuvre des rames. Le soldat effrayé, peu accoutumé aux dangers de la mer, trouble ou dérange les manœuvres des plus habiles matelots, autant par ses frayeurs que par ses services dé-

placés. Le vent du midi s'empare enfin de tout l'espace du ciel, et de toute l'étendue de la mer : ce vent terrible, devenu plus perçant pour le voisinage du nord, dont il emprunte le souffle glacial, refoulé avec violence par les fréquentes montagnes et les fleuves profonds de la Germanie, et par une traînée immense de nuages, enlève et disperse la flotte, en pousse une partie sur la mer, et une autre, contre des îles bordées d'écueils cachés ou de rocs inaccessibles : les pilotes n'évitèrent d'y toucher qu'avec des peines infinies. Le changement de la marée redoubla les embarras et le danger : les vents et les flots n'ayant plus qu'une même direction, empêchaient de vider l'eau qui entrait avec abondance par les bords : il fallut, pour soulager les vaisseaux, jeter à la mer les chevaux et les bêtes de charge, les armes et les bagages : une partie des bâtimens fut submergée : la plupart furent jetés sur des îles écartées et désertes, où les malheureux soldats périrent de faim, excepté ceux qui se nourrirent de la chair des chevaux noyés, que les vagues avaient poussés dans ces endroits. La trirème que montait Germanicus, était abordée au pays des Cauques, où le vent et la marée ramenèrent enfin une partie de ses vaisseaux, dans le plus pitoyable état, sans voiles, sans agrès, et presque sans rames : Germanicus les ayant fait radouber à la hâte, les dépêcha pour visiter soigneusement les îles : il recueillit par ce moyen la plus grande partie de ses soldats, qui regagnèrent leurs quartiers d'hiver, où Germanicus leur fit oublier leurs disgrâces par ses soins, ses bontés et ses largesses.

Une nouvelle campagne suffisait pour terminer

la guerre, en forçant l'ennemi à demander la paix : mais Tibère, dévoré de soupçons et de jalousie, ne cessait d'écrire à son fils les lettres les plus pressantes, pour l'engager à venir recevoir les honneurs du triomphe. Germanicus supplia son père de le continuer encore un an dans le commandement, pour mettre la dernière main à son ouvrage. Tibère attaqua plus vivement sa modestie, en lui offrant un second consulat, dont les devoirs exigeaient sa présence. Germanicus obéit, sentant cependant que toutes les offres et les raisons de Tibère n'étaient que des prétextes qu'inventait la jalousie, pour lui enlever une gloire justement acquise.

Telle fut l'issue de la guerre *germanique* (c'est la désignation que lui donnent les anciens historiens), que cependant on peut appeler avec autant de fondement la guerre *belgique*, puisque cette guerre, qui a été portée dans la Germanie, a été préparée dans la Belgique. C'est en effet dans la Belgique que les armées ont été formées et exercées; c'est de la Belgique, qui était comme leur arsenal, leur marché et leur entrepôt, que ces armées tirèrent leurs subsistances, leurs approvisionnemens, leurs habillemens, leurs équippemens, leurs armes, leurs machines; c'est de la Belgique qu'ils partaient en été pour se battre; c'est dans la Belgique qu'ils revenaient en hiver pour se reposer.

Germanicus, à son retour, fut honoré d'un magnifique triomphe : les marques d'amour et de vénération que le peuple romain s'empressa de lui prodiguer, aigrit la haine envenimée et redoubla la défiance inquiète et la basse jalousie de Tibère.

Le sombre tyran, ne voyant plus dans ce vertueux prince qu'un objet odieux, dont il avait juré et préparé la perte, lui donna le commandement de l'Asie. Le jeune prince mourut à Antioche, accusant Pison, gouverneur de la Syrie, homme digne d'être le ministre des crimes de Tibère, de l'avoir empoisonné.

CHAPITRE V.

*Julius Florus, de Trèves, excite une révolte : il marche vers les Ardennes : sa troupe est dissipée : il est forcé de se tuer. — Révolte des Frisons. — Caligula : il joue le personnage de Jupiter : ses ridicules expéditions sur le Rhin et sur l'Océan. — Claude. — Invasion des Cauques dans la Belgique. — Soumission des Frisons. — Canal creusé par Corbulon. — Claude accorde aux Gaulois l'entrée aux emplois et aux honneurs. — Les Ubiens prennent le nom d'*Agrippinenses. — *Invasion des Cattes dans la première Germanique — Néron. — Digue acheveé par Pompéius Paulinus. — Canal projeté par Vétus. — Usurpation des Frisons sous les rois Verritus et Malorix. — Les Ansibariens s'emparent des terres abandonnées par les Frisons : ils sont anéantis. — Les frères Scribonius, gouverneurs des deux Germaniques, opprimés par Néron, se donnent la mort. — Révolte de Vindex : il se tue. — Galba. — Verginius refuse l'empire. — Fontéius Capito, gouverneur de la seconde Germanique, est assassiné. — Révolte des légions de la première Germanique. — Galba est assassiné. — Othon : il est battu, et il se tue. — Vitellius : il est massacré. — Vespasien.*

An de J.-C., 25. Tacit. Ann., lib. 3, c. 40.

LES Belges, qui n'avaient été contenus que par l'amour qu'ils portaient à Germanicus, tentèrent

derechef de secouer le joug pour s'affranchir des dettes dont ils étaient accablés. Un des plus ardens à souffler le feu de la révolte, fut Julius Florus, au pays de Trèves, issu d'un sang illustre. Ses ayeux, pour des services signalés, avaient obtenu le titre de citoyen romain dans un temps où cette distinction, moins prodiguée, était réservée au mérite. Cet homme hardi forma le projet d'un soulèvement : il tint des assemblées secrètes, où se trouvèrent tous ceux à qui l'indigence ou la crainte ne laissaient de ressource que le crime : il courait dans toutes les assemblées générales du peuple, dans tous les conciliabules particuliers, animant et échauffant les esprits par des discours séditieux sur la durée éternelle du tribut, sur l'intérêt énorme des emprunts, sur l'orgueil et la tyrannie des officiers publics. Ces plaintes n'étaient malheureusement que trop justes et trop fondées. « Voici le temps, di-
» sait-il, de rompre nos fers, si nous considérons
» la puissance des Belges, la faiblesse de l'Italie,
» l'abâtardissement du peuple romain, le dépéris-
» sement de ses armées, dont toute la force con-
» siste dans les étrangers ». Tibère, informé de ces mouvemens, en affectant de mépriser les avis qu'il en reçut, fomenta le mal par son indécision. Cependant, Florus continuait son entreprise. Les Romains entretenaient à Trèves un corps levé dans le pays et formé à leur tactique. Florus, pour débaucher ce corps, lui proposa de commencer la guerre par le massacre des négocians romains. Le plus grand nombre, résistant à la séduction, resta dans le devoir; mais une foule de gens perdus de dettes ou dépendans de Florus, ayant pris les

Ibid., c. 41, 42.

armes, marcha vers les Ardennes. Le chemin leur fut coupé par les légions qu'envoyèrent de deux côtés Visellius et Silius qui commandaient les armées du Rhin. Déjà, Julius Indus, compatriote et ennemi personnel de Florus, et par cette raison plus ardent à servir les Romains, était parti de Trèves avec une troupe choisie : il n'eut pas de peine à dissiper une populace encore en désordre. Florus, qui, dans la déroute, avait échappé par la fuite aux recherches du vainqueur, se voyant enfin assiégé de toutes parts dans le lieu de sa retraite, se tua de sa propre main : sa mort termina l'émeute des Belges. Cette révolte, dit Paterculc, toujours lâche flatteur de Tibère, fut réprimée par Tibere, avec une telle promptitude que Rome apprit le triomphe avant les combats, et la nouvelle de la victoire avant celle du danger.

Les Frisons, peuples qui, séparés des Gaules par le bras du Rhin qui conserve son nom, habitaient les provinces actuelles de Frise et de Groningue, accablés d'impôts comme les Belges, suivirent leur exemple. Ces peuples, dit Tacite, se soulevèrent moins par un esprit de révolte, que par un mouvement de désespoir excité par l'avarice des Romains. L'argent était si rare dans le pays des Frisons, que Drusus, qui en avait fait la conquête, s'était borné, par égard pour leur pauvreté, à leur imposer pour tribut un certain nombre de cuirs de bœufs, qui, déjà dans ce temps, faisaient la richesse ou du moins le principal revenu de cette province. Les officiers romains n'avaient jamais inquiété ces paisibles pasteurs ni sur la qualité ni sur la grandeur de ces cuirs; mais Olen-

Tacit. Ann., lib. 4, c. 72.

nius, qui, de premier centurion, était devenu gouverneur de la Frise, ordonna qu'une peau de bœuf sauvage serait la mesure des cuirs de tribut. Cette ordonnance était d'autant plus dure et d'autant plus injuste pour les Frisons, que leur bétail était d'une petite espèce. Ces malheureux furent donc obligés, pour subvenir à cet intolérable impôt, de livrer leurs bœufs, puis de céder leurs champs, puis de vendre leurs enfans et leurs femmes. Ces exactions odieuses excitèrent le mécontentement et les plaintes de toute la nation, qui, voyant qu'enfin elle ne pouvait obtenir le juste soulagement qu'elle réclamait, ne trouva de remède que dans la révolte. Les soldats romains qui étaient chargés de lever le tribut, furent arrêtés et pendus. Le gouverneur Olennius ne parvint à se soustraire à la fureur du peuple, qu'en se sauvant précipitamment dans le château appelé *Flevum*, qui est actuellement *Fliedorp*, dans la province de Groningue, où les Frisons l'assiégèrent. Lucius Apronius, gouverneur de la seconde Germanique, informé de ces troubles, renforça son armée de quelques détachemens des légions romaines et de l'élite de l'infanterie et de la cavalerie des alliés, qu'il tira de la première Germanique, dont Lentulus Getalicus, gendre d'Apronius, était gouverneur, et il descendit par le Rhin dans la Frise; mais le siège était levé, et les Frisons s'étaient retirés pour défendre leur pays.

Les marécages que la mer y forme, en rendent l'accès difficile. Le général romain commença donc par établir des ponts et des chaussées pour faire avancer le gros de son armée; mais comme il apprit qu'on avait découvert des endroits guéables,

il fit passer la cavalerie des Caninéfates et l'infanterie des Belges qui servaient dans les troupes romaines, avec ordre de tomber sur les derrières des Frisons. Ces derniers, déjà rangés en ordre de bataille, repoussent vigoureusement et les troupes auxiliaires et la cavalerie légionnaire envoyée pour les soutenir. Apronius fit alors partir trois cohortes, qui furent immédiatement suivies de deux autres, que vint renforcer la cavalerie des alliés. Ces troupes étaient suffisantes, si elles fussent arrivées en masse pour former l'attaque; mais comme elles n'arrivèrent que par pelotons séparés; les dernières ne pouvant rassurer les premières, que leur défaite avait déjà déconcertées, étaient entraînées dans leur fuite. Claudius Labéon, qui commandait la cinquième légion, ayant marché avec le reste des auxiliaires, se trouva dans une position si critique, qu'il fût obligé d'envoyer précipitamment des courriers pour demander le secours des légions, qui, étant arrivées et réunies à celle qu'il commandait, repoussèrent l'ennemi après une action fort vive, et dégagèrent les auxiliaires affaiblis par leurs blessures.

Le général romain se contenta de cette vengeance : les préfets, les tribuns et les centurions les plus distingués avaient été tués dans cette bataille, et il ne prit pas le temps de les faire enterrer. Les transfuges rapportèrent que neuf cents soldats romains, après avoir soutenu le combat pendant toute la nuit dans le bois sacré de Baduhenne, avaient été entièrement défaits. Une autre troupe de quatre cents s'était jetée dans le château de Cruptorix, seigneur frison, ancien tributaire des Romains;

mais ces valeureux et malheureux guerriers, craignant d'être surpris dans cette retraite, prirent un affreux conseil de leur désespoir, et ils eurent le féroce courage de se tuer les uns les autres. Ce combat, qui rendit le nom des Frisons illustre parmi les Germains, a été livré, selon Cluvier, entre la ville de Leewarden et celle de Sneeck, qui n'est séparée de la première que de quatre lieues. Le château de Cruptorix et la forêt de Baduhenne, qui n'en étaient pas éloignés, étaient compris, selon le même géographe, dans la contrée de la Frise appelée *Sevenwolden* ou *Sevenwald.* Ces situations répondent trop exactement au récit de Tacite pour en contester l'existence.

Cluver. Germ. ant., lib. 3, c. 17.

Caïus, surnommé Caligula, cet indigne fils du vertueux Germanicus, ayant succédé à Tibère, fit un voyage dans les Gaules, où il se signala, tantôt par des traits de démence qui dégoûtent un esprit sain, tantôt par des excès de cruauté qui révoltent un cœur sensible : il y était devenu l'horreur des gens sensés, qui gémissaient de ses folies, et le jouet de la vile populace, qui en riait : il donnait vraiment la comédie au peuple, qui le regardait et le méprisait comme un vil baladin.

Cet insensé, s'étant avisé un jour de monter sur un théâtre élevé, où il jouait le personnage de Jupiter qui rendait ses oracles, apperçut dans la foule un savetier qui jetait des éclats de rire : il fit approcher cet homme pour lui demander ce qu'il pensait de ce spectacle : *je pense*, répondit nettement le bon savetier, peu fait au langage maniéré des cours, *je pense que c'est une grande folie.* Caligula, contre sa coutume et son caractère, écouta ce propos sans se fâcher.

Dio. Cass., lib. 59.

Il avait voulu se faire adorer comme dieu; il voulut, par un nouveau caprice, se faire admirer comme héros, et il donna une nouvelle farce, dont le ridicule paraîtrait exagéré, si Suétone et Dion ne s'accordaient sur tous les details de cette anecdote burlesque : il se transporte sur le Rhin, comme pour une grande expédition : il fait cacher dans un bois un détachement des Germains qui formaient sa garde ordinaire : il ordonne qu'après le dîner on vienne lui annoncer avec effroi que l'ennemi s'avançait; à l'heure indiquée ses ordres sont exécutés : il se lève avec précipitation : il court, à la tête de ses courtisans et de sa garde, dans le bois, où l'on devait supposer que l'ennemi était caché, et il fait dresser un magnifique trophée pour célébrer sa victoire : il décore de couronnes triomphales le front des braves qui avaient osé partager ses travaux, et il accable de reproches et de réprimandes les poltrons, qui avaient craint de suivre sa fortune et de participer à sa gloire : il termina cette farce héroïque par un festin, où il exhorta les généreux compagnons de ses fatigues à souffrir et à braver les dangers, en citant le vers qu'Énée, dans Virgile, adresse à ses compagnons : *Durate et vosmet rebus servate secundis :* il porta dans le même conseil de guerre, un édit sévère par lequel il réprimandait vivement le sénat et le peuple romain, de s'abandonner à toutes les aisances et à tous les agrémens de la vie, à des festins, à des spectacles, à des promenades, pendant que César s'exposait à toutes les fatigues et à tous les dangers de la guerre.

Sueton. in Calig., c. 45.

Id., c. 46. Le nouveau héros ne voulut point se borner à

la

la gloire d'avoir repoussé l'ennemi : il médite un plus grand coup : il a résolu la conquête de la Grande-Bretagne. Déjà, il a fait tous les préparatifs pour l'exécution de ce hardi projet : il passe sur l'Océan qui baigne la Belgique et la Germanie : il range son armée sur la côte : il monte sur une galère, s'éloigne de la côte, s'en approche, et après avoir fièrement bravé pendant quelques minutes les fureurs de l'Océan, débarque, monte sur un siège élevé, d'où il donne le signal du combat. Ses soldats, étonnés de tout ce grand appareil, dont ils ne connaissaient pas, dont ils ne soupçonnaient pas même le but et l'issue, furent encore bien plus étonnés d'entendre sonner la charge : l'ennemi ne paraissait pas ; il n'existait pas. Que fait donc Caligula ? Il ordonne à sa troupe de ramasser des coquillages, dont il leur fait remplir leurs casques, et il revient à Rome, chargé des dépouilles de l'Océan, dont il orna le Capitole et le mont Palatin, et il reçut les honneurs du triomphe.

Cette gloire n'était que momentanée : il voulut la rendre immortelle, en élevant sur le lieu un monument qui transmît à la postérité le souvenir de cette insigne victoire : il fit construire, sur le champ de bataille, une tour très-élevée, en forme de phare, éclairée pendant la nuit pour diriger les vaisseaux. Les curieux se sont épuisés en conjectures sur la situation de cette tour. Le récit de Suétone paraît indiquer assez clairement que le lieu où se passa cette scène ridicule, était dans l'île des Bataves, au voisinage des Caninéfates, près de l'endroit où les Romains construisirent la forteresse de Brittenbourg qui défendait l'ancienne embouchure

du Rhin. Les pilotes y touchent tous les jours des débris avec leurs avirons, dit Miræus, qui ajoute qu'il tenait cette particularité d'un Hollandais, amateur de ces antiquités.

Ann. Belg.

Dio, lib. 60.
An de J.-C., 41.

Claude, frère de Germanicus, succéda à Caligula, son neveu. Sergius Galba, qui, à cette époque, était gouverneur de la première Germanique, dompta les Cattes, peuples qui habitaient le pays qui correspond au landgraviat de Hesse, et Publius Gabinius, qui était gouverneur de la seconde, vainquit les Cauques, qui habitaient les côtes maritimes entre l'Elbe, le Wéser, l'Ems et le Rhin, et il en prit le nom de *Chaucicus*. Ces peuples, après cette défaite, furent contenus par Sanquinius Maximus, qui avait succédé à Gabinius ; mais la mort de Sanquinius réveilla leur audace, et ils vinrent porter le trouble et la désolation dans la seconde Germanique, sous la conduite de Gannascus, Caninéfate de nation, qui avait servi pendant un long terme dans les armées romaines : il déserta. Le désir et la facilité de ravager les Gaules, l'attira sur les côtes de ces provinces. Les richesses du pays lui en avaient inspiré le désir, et la lâcheté ou plutôt l'abâtardissement de la nation lui en facilitèrent les moyens : il parcourut donc, et il ravagea impunément les Gaules avec de petits bateaux légers ; mais Corbulon, qui avait succédé à Sanquinius, couvrit le Rhin d'une multitude de vaisseaux qui dispersa sans peine les faibles barques des ennemis : il leur donna si vigoureusement la chasse, qu'ils furent forcés de se retirer, et Gannascus échappa et disparut.

Id.
Sueton. in Claud., c. 24.

Tacit. Ann., c. 18.

La valeur que Corbulon avait déployée contre ces peuples, et la discipline qu'il avait établie dans l'armée romaine, commencèrent à inspirer la terreur aux Germains. Les Frisons, qui, depuis la défaite d'Apronius, s'étaient ouvertement déclarés ennemis des Romains, sentirent leur fierté tellement abaissée, qu'ils consentirent à venir habiter les terres que Corbulon leur assigna, et ils se soumirent sans résistance à toutes les conditions qu'il plut au général Romain de leur imposer : il leur créa un corps de sénateurs, leur donna un code de lois, et laissa dans le pays une forte garnison pour y faire respecter ses ordres. Id., ibid., c. 19.

Corbulon, après ces succès, envoya des émissaires dans le pays des Cauques, pour tâcher de surprendre Gannascus qui s'y était réfugié. Cette démarche, dont Tacite justifie Corbulon, parce que Gannascus avait trahi et abandonné le parti des Romains, eut son effet. Gannascus, étant tombé au pouvoir des Romains, paya sa trahison de sa tête. Sa mort avait ébranlé les Cauques; mais Claude arrêta Corbulon au milieu de ses succès, en lui ordonnant de faire repasser le Rhin à ses légions : il lui accorda cependant les honneurs du triomphe.

Corbulon, pour empêcher que ses soldats ne s'énervassent par l'oisiveté, fit creuser au bras du Rhin, où Drusus avait creusé le canal qui porte son nom (*Fossa Drusi*), un nouveau canal de la longueur de vingt-trois mille, selon Tacite; de cent soixante-dix stades, selon Dion, pour empêcher les fréquentes inondations du Rhin et de la Meuse causées par le reflux de l'Océan, en introduisant, Id., ibid., c. 20.

par cette nouvelle saignée, les eaux du Rhin dans le lit de la Meuse.

Corbulon, par la sagesse et la vigueur de son gouvernement, avait rétabli la paix et la tranquillité dans les contrées de la Belgique confiées à ses soins, et il contribua, il parvint même, en gouvernant les Belges avec justice (car c'est par ce moyen que dans tous les temps on a pu gagner la confiance et l'attachement de cette nation généreuse), à leur inspirer l'amour du gouvernement romain. L'empereur acheva d'affermir ce sentiment par un bienfait signalé. Auguste avait accordé aux peuples de la Gaule appelée Chevelue, dont la Belgique formait la plus grande partie, le droit de bourgeoisie romaine. Claude étendit cet avantage, en leur accordant l'entrée aux honneurs. Cette opération souffrit cependant les contradictions et les murmures les plus violens. « Quoi » donc, disait-on, faut-il que ces étrangers, dont » les ancêtres ont ravagé l'Italie et renversé le Capitole, profané nos autels et détruit nos armées? » faut-il que ces éternels ennemis du nom romain, » dont la haine héréditaire a exercé ses fureurs » contre le divin Jules (César), viennent usurper les dignités dans la ville et dans le sénat? » qu'ils jouissent du titre de citoyen romain; c'en » est bien assez : mais qu'ils cessent d'étaler leurs » insoutenables prétentions aux honneurs de la » magistrature. »

An de J.-C., 48.

Claude, peu ébranlé de ces clameurs, persista dans sa résolution avec une fermeté et une énergie d'expressions qui contrastent singulièrement avec la faiblesse de son caractère et la stupidité de son esprit. « Si l'on m'objecte, dit-il, que les

» Gaulois ont montré la haine qu'ils portaient au » nom romain, en arrêtant le divin Jules dans son » expédition par une guerre de dix années, je ré» pondrai que depuis leur soumission, ils ont prou» vé leur attachement à l'empire par cent ans d'une » inébranlable fidélité, et j'ajouterai qu'ils en ont » donné des marques efficaces par les services im» portans qu'ils nous ont rendus dans nos plus » grands embarras. Ce sont entr'autres ces braves » Gaulois qui ont facilité à Drusus, mon père, » la conquête de la Germanie, en maintenant dans » les Gaules une tranquillité qui lui ôtait toutes les » inquiétudes qui auraient pu l'arrêter dans ses » projets, et qui lui promettait toute la sûreté » qui aurait pu le ranimer dans ses revers. »

C'est à-peu-près dans ces termes que Clodius s'expliqua sur cette affaire dans un discours gravé sur une table d'airain, qui fut conservé à Lyon et publié par Juste-Lipse dans ses Commentaires sur Tacite : le discours éloquent que lui prête ce grand historien, qui, pour le fonds, est assez approchant de celui que prononça réellement l'empereur, ne lui ressemble pas pour l'expression. La volonté de l'empereur fut suivie, et les Gaulois furent indistinctement déclarés habiles aux honneurs et aux fonctions publiques par un sénatus-consulte conforme à la proposition du prince.

Dès ce moment, les Belges ne furent plus traités ni considérés comme des étrangers et comme des *barbares*, selon le langage des Romains : ils furent naturalisés et confondus avec le peuple romain, avec lequel tous les emplois et toutes les dignités leur devinrent communs. Rome compta donc désormais des Belges parmi ses sénateurs, ses chevaliers, ses con-

suls, ses préteurs et ses généraux, et les Belges absolument, s'il est permis de parler ainsi, façonnés à la romaine, adoptèrent les mœurs, les habitudes et même le langage des Romains. Les fréquentes alliances qu'ils contractèrent avec les anciennes familles romaines, achevèrent d'unir si intimement les deux nations, qu'elles ne formèrent plus qu'un peuple.

Les Ubiens, qui formaient une des deux cités dont la deuxième Germanique était composée, changèrent dans cette circonstance leur ancien nom pour prendre un nom romain. Agrippine, fille de Germanicus, mère de Néron, épouse de Claude, son oncle, envoya une colonie dans la ville des Ubiens, où elle était née. La ville, à cette occasion, fut appelée *Colonia Agrippina*, depuis, Cologne, et le peuple, *Agrippinenses*. Cependant il est possible qu'ils aient emprunté ce nom de celui d'Agrippa, aïeul d'Agrippine, qui, sous le règne d'Auguste, avait accordé à ces peuples une habitation en-deçà du Rhin. L'une et l'autre opinion est soutenable, puisque, dans un passage des annales, Tacite dit positivement que la ville des Ubiens prit le nom de *Colonia Agrippina*, de celui d'Agrippine, et dans un endroit, où il parle des mœurs des Germains, que la nation des Ubiens préférait le nom d'*Agrippinenses*, qu'elle avait emprunté de celui de *son fondateur*, *conditoris sui*. Cette expression au masculin paraîtrait donc insinuer qu'Agrippa leur avait laissé son nom. Cette conjecture serait d'autant plus probable que, dès le moment de leur réunion à l'empire, les Ubiens témoignèrent aux Romains, et à Agrippa en par-

An de J.-C., 50.

Tacit. Ann., lib. 12, c. 27, et Germ., c. 29.

ticulier, le plus vif attachement, qui était l'effet de la reconnaissance qu'avait excitée dans le cœur de ces peuples, la générosité d'Agrippa qui les avait arrachés aux poursuites des Suèves, leurs voisins. Le moyen de concilier ces deux opinions est peut-être de dire que le peuple a pris son nom de celui d'Agrippa par reconnaissance, et la ville celui d'Agrippine par obligation.

La paix et la tranquillité dont jouissaient les provinces belgiques, furent troublées par une nouvelle invasion des Cattes dans la première Germanique, où ils vinrent exercer leurs brigandages. Lucius Pomponius, gouverneur de cette province, ayant rassemblé une armée composée de troupes auxiliaires qu'il leva dans le pays des Vangions et des Némètes (de *Worms* et de *Spire*), qu'il renforça par un corps de cavalerie pour les protéger, leur donna l'ordre ou de forcer leur marche pour dévancer et pour attendre ces brigands en masse, ou de diviser leurs forces pour les surprendre et les harceler en détail quand ils seraient répandus dans le pays. L'adresse des soldats seconda et remplit l'intention du général, et l'armée fut divisée en deux corps, dont l'un prit la gauche, et l'autre la droite. Les premiers tombèrent sur un parti de Cattes qui revenaient gorgés de butin et qui étaient accablés d'ivresse et de sommeil. Les autres, c'est-à-dire, ceux qui avaient pris la droite, qui était la route la plus courte, rencontrèrent une bande plus nombreuse, qui osa tenter le combat. Une terrible défaite fut le prix de sa témérité ; et les vainqueurs, chargés de gloire et de butin, reprirent le chemin du mont

Tacit. Ann., lib. 12, c. 27.

Tannus, qui est, selon l'opinion des savans, le mont de *Visbad*, célèbre par ses eaux chaudes, à quelques lieues de Mayence, où Pomponius s'était posté pour y attendre les ennemis dans le cas où ils auraient voulu tenter une seconde attaque pour venger leur affront ; mais, comme ils craignaient d'être pris d'un côté par les Romains, et de l'autre, par les Chérusques, leurs éternels ennemis, ils envoyèrent des députés et des otages pour demander la paix, ou plutôt leur pardon ; et Pomponius obtint les honneurs du triomphe.

An de J.-C., 54.

Tacit. Ann., lib. 13, c. 53.

Néron, qui avait succédé à Claude, déshonorait le trône par ses crimes, et désolait l'empire par ses cruautés. Cependant les provinces belgiques jouissaient d'un calme heureux, qu'elles devaient à l'administration modérée de leurs gouverneurs, qui croyaient avec raison, que dans un temps où les honneurs du triomphe étaient si indistinctement prodigués, ils acquerraient une gloire plus solide en maintenant dans la paix les peuples qui leur étaient confiés. Lucius Vétus était gouverneur de la première Germanique, et Pompéius Paulinus, de la seconde : ils occupèrent l'un et l'autre leurs soldats à des travaux utiles qui entretenaient l'amour du travail et l'habitude de la fatigue dans les soldats, dont le repos et l'oisiveté auraient pu énerver le courage et la vigueur. Paulin acheva la digue que Drusus avait entreprise soixante-trois ans auparavant pour prévenir et empêcher les débordemens du Rhin. L'endroit où cette digue fut élevée, est auprès de *Wyck te Duerstede*, au-dessus d'Utrecht.

Bucherius, Belg. rom., lib. 5, c. 5, n. 2.

Tacit., ibid.

An de J.-C., 58.

Vétus, de son côté, avait projeté de construire un canal qui aurait réuni la Moselle à la Saône,

par lequel les troupes, venant de l'Italie par la Méditerranée, en s'embarquant sur le Rhône, auraient passé par ce canal de la Saône à la Moselle, de la Moselle au Rhin, du Rhin à l'Océan; mais Elius Gracilis, gouverneur de la Belgique, emporté par une basse jalousie, allégua que le motif qui engageait Vétus à former cette entreprise, était de faciliter aux légions romaines le moyen de venir promptement dans sa province pour y fortifier et y soutenir le parti qu'il tâchait de s'y former en se popularisant. Cette entreprise, ajoutait-il, inspirait des inquiétudes à l'empereur. C'est souvent sous ce prétexte, dit Tacite à cette occasion, qu'on a fait avorter les projets les plus utiles.

La longue inaction des armées romaines accrédita le bruit qu'on avait retiré aux gouverneurs des provinces le droit de faire marcher contre les ennemis les troupes qu'ils commandaient. Les Frisons, dans cette idée, ayant laissé leur jeunesse dans leurs forêts et leurs marécages, firent traverser les lacs à ceux à qui l'âge ne permettait pas de porter les armes, pour les amener sur les rivages voisins, et ils s'emparèrent des campagnes abandonnées et réservées pour l'usage des soldats romains. Ce plan avait été conçu par Verritus et Malorix, rois de ces peuples, autant que l'on peut dire que les Germains étaient gouvernés par des rois : déjà ils y avaient construit des habitations; ils y avaient même ensemencé des champs, comme s'ils avaient été dans leur propre pays; mais Dubius Avitus, qui avait succédé à Paulin dans le gouvernement de la seconde Germanique, intima à ces peuples l'ordre de se retirer dans leurs terres,

Tacit., ibid., c. 54, 55, 56.

en les menaçant de toute la puissance romaine, s'ils n'abandonnaient promptement les terres qu'ils avaient usurpées sans droit et sans autorisation. Cet ordre effraya les deux rois, qui prirent le parti de se rendre à Rome pour y implorer la grâce de l'empereur. Comme ils ne purent, dans les premiers jours de leur arrivée, obtenir une audience de Néron, on les conduisit au théâtre de Pompée, afin qu'ils pussent, comme d'un coup-d'œil, voir tout le peuple romain assemblé. Ces deux princes, peu sensibles aux agrémens du spectacle, dont ils ne connaissaient ni ne goûtaient les beautés, n'étaient occupés qu'à contempler le vaste cercle où l'assemblée était rangée selon les états et les rangs, et ils s'informèrent où était la place des chevaliers, la place des sénateurs. Comme ils avaient remarqué sur les sièges de ces derniers des personnages qui portaient un habillement étranger, ils demandèrent qui ils étaient. *L'honneur de siéger dans ce rang*, leur répond-on, *est accordé aux ambassadeurs des nations qui se distinguent par leur valeur et par leur attachement aux Romains. Si cela est*, s'écrient-ils, *il n'est point, sans doute, de peuple qui ait plus de bravoure ni de loyauté que les Germains;* et ils quittent leurs places pour aller s'asseoir au rang des sénateurs. Ce trait plut à tous les spectateurs, qui n'y virent qu'un mouvement d'une candeur antique et d'une louable émulation. Néron accorda aux deux princes le titre de citoyen romain; mais il ordonna aux Frisons de se retirer du terrain dont ils s'étaient emparés. Cependant ils eurent l'imprudence de mépriser cet ordre : il fallut même, pour les contraindre à obéir, envoyer con-

tre ces rebelles une forte cavalerie ; et ceux qui avaient montré une résistance plus obstinée furent pris ou tués.

Les Ansibariens, qui habitaient une partie du pays situé entre l'Ems et l'Issel, vinrent s'établir dans les terres que les Frisons avaient été forcés d'abandonner. Les Ansibariens étaient une nation plus redoutable que les Frisons, non-seulement par le nombre, mais par l'intérêt que leur déplorable sort inspirait à leurs voisins. Ces peuples malheureux, que les Cauques avaient chassés de leur pays, se trouvant sans retraite et sans asyle, ne demandaient que la grâce d'obtenir un exil où ils pussent du moins trouver leur sûreté et leur repos. Leur chef, dont le nom était Boiocalus, aussi estimé de ses concitoyens pour sa valeur, que des Romains, pour sa fidélité, appuya vivement leurs plaintes et leur demande : il rappela aux Romains qu'après avoir soutenu leur parti dans la révolte des Chérusques, il avait été fait prisonnier par Arminius, et que depuis il avait servi dans les armées romaines sous Tibère et sous Germanicus. « Si » cinquante ans d'une fidélité constante ne suffi» sent pas, ajoute-t-il, pour prouver mon attache» ment, j'en donne maintenant une nouvelle preu» ve en mettant toute ma nation sous votre em» pire. Toute cette vaste étendue de terre que vous » ne réservez que pour le pâturage des troupeaux » et des chevaux destinés à la nourriture et au ser» vice de vos soldats, n'est-elle pas plus que suf» fisante pour cet usage ? Gardez-y la portion qui » vous est nécessaire pour vos bestiaux ; mais souf» frez que les hommes y trouvent du moins une

» petite retraite qui les soustraie à la faim et à la » misère. Vous préférerez sans doute un peuple ami, » à une vaste solitude. Ces champs ont successi- » vement appartenu aux Chamaves, aux Tuban- » tes, aux Usipètes. Le ciel est destiné pour le sé- » jour des dieux, comme la terre pour être l'habi- » tation des hommes, et les terres qui sont vagues, « sont communes ». Après avoir prononcé ces paroles, il lève les yeux aux ciel, contemple le soleil, invoque les astres. « Sacrés flambeaux! dit- » il, qui dispensez la lumière aux malheureux » mortels, pourrez-vous éclairer une solitude va- » gue? Vous la couvririez plutôt des eaux de la » mer pour en ôter la jouissance aux injustes usur- » pateurs qui voudraient la ravir à leurs sembla- » bles. »

Avitus fut cependant touché des ces expressions pathétiques. « Telle est, dit-il, la destinée humai- » ne, telle est la volonté divine : les peuples doi- » vent supporter le pouvoir du plus fort. Ces dieux » mêmes que vous implorez ont voulu accorder » aux Romains le droit de disposer des terres se- » lon leur volonté pour les ôter ou les donner aux » nations; et les dieux seuls sont leurs juges. » Telle fut la réponse qu'Avitus donna en public aux Ansibariens; cependant il dit en particulier à Boiocalus, que pour le récompenser de sa fidélité, on lui donnerait des terres; mais ce généreux citoyen rejeta avec un noble dédain cette offre insidieuse dans laquelle il ne voyait que le prix d'une trahison. « Si la terre, ajouta-t-il, manque quelque- » fois aux malheureux pendant leur vie, elle ne » leur manque jamais après leur mort ». Après

cette conférence, les deux partis se séparèrent avec le mécontentement dans le cœur.

Les Ansibariens appelèrent à leur secours les Bructères, les Tenchtres et les peuples voisins. Avitus, de son côté, écrivit à Curtilius Mancia, gouverneur de la première Germanique, pour l'engager à passer le Rhin comme pour prendre les ennemis par derrière. Curtilius ne tarda pas à amener ses légions dans les terres des Tenchtres, qu'il menaça d'une entiere destruction, s'ils n'abandonnaient pas le parti des Ansibariens. Les Tenchtres effrayés se retirèrent de la ligne : les Bruchtères, frappés de la même crainte, prirent le même parti, et les autres nations désertèrent également une cause étrangère, dont ils ne partageaient que les dangers. Les Ansibariens, abandonnés à leurs seuls forces, se retirèrent dans les pays des Usipètes et des Tubantes, qui les chassèrent, et ces malheureux fugitifs, qui depuis étaient venus mendier un asyle chez les Cattes, puis chez les Chérusques, après avoir traîné leur misère de contrées en contrées, toujours traités comme vagabonds et comme ennemis, furent exterminés en détail, et les enfans furent partagés comme une vile proie pour être réduits à l'humiliante condition d'esclaves.

Avitus et Mancia, par un gouvernement sage, avaient su maintenir la tranquillité dans les deux Germaniques ; mais leurs successeurs, qui furent les deux frères Scribonius, ne purent les préserver des fureurs de Néron. Ces deux vertueux citoyens, renommés pour l'intimité de leur union et la conformité de leurs goûts, de leurs mœurs et de leurs principes, devinrent eux-mêmes les victimes de la

Xiphil. in Ner.
An de J.-C., 64.

cruauté de ce monstre. Leur vertu excita sa défiance, et il chercha un prétexte et une occasion pour s'en défaire. Ce tyran, qui était allé dans la Grèce aux jeux olympiques, y appela les deux Scribonius, comme s'il avait eu besoin de leur ministère. Les dénonciateurs étaient apostés et les griefs fabriqués : ils furent donc accablés sous le poids d'une de ces accusations bannales dont les délateurs chargeaient indistinctement tous ceux dont le tyran voulait la perte, et ils ne purent obtenir la faculté de produire leur justification. Ces deux infortunés savaient que sous ce règne odieux, la vertu était presque toujours un titre de proscription et un arrêt de mort : ils prirent donc le parti de prévenir une injuste condamnation par une mort volontaire, et ils s'ouvrirent les veines.

Xiphil., ib. An de J.-C., 68. Les Gaules, qui avaient été moins exposés que les autres provinces aux fureurs de Néron, avaient souffert patiemment sa tyrannie pendant les premières années de son règne. Cependant les injustices, les vexations et les cruautés répétées du tyran lassèrent la patience des Gaulois, et les instigations pressantes de Julius Vindex, qui gouvernait ce vaste pays avec la qualité de propréteur, les excitèrent et les déterminèrent à la révolte. Vindex était Gaulois, issu d'une ancienne famille royale. Son père avait été admis dans l'ordre des sénateurs : il réunissait à une grande force de corps une prudence et une habileté rares, tant dans les affaires politiques que dans les expéditions militaires, et il joignait à ces avantages la hardiesse pour entreprendre un projet, l'adresse pour le con-

duire et la fermeté pour l'exécuter : il engagea donc ses concitoyens à prendre les armes pour rendre la liberté à la Gaule asservie, au peuple romain avili et au genre humain opprimé, et il les obligea même par serment en leur permettant de le massacrer lui-même, s'il manquait de parole ou de courage : il écrivit en même-temps à Galba, gouverneur de la province tarragonoise, qui s'était acquis dans son administration la juste réputation d'un magistrat intègre et d'un habile capitaine, pour lui proposer de se mettre à la tête du vaste corps des Gaules, où cent mille bras armés étaient déjà prêts à le seconder, et il l'y engagea par le double motif de l'intérêt et de la gloire, en lui représentant qu'il deviendrait le chef de l'empire, le sauveur et le libérateur du monde. Galba, soit ambition, soit crainte peut-être, ne tarda pas à accepter cette offre. Vindex, assuré de Galba, prit toutes les mesures pour augmenter le nombre de ses partisans. Les provinces viennoise et lyonnaise furent celles qui lui montrèrent le plus vif attachement et qui lui rendirent les services les plus signalés ; mais les provinces voisines du Rhin, Tacit. Hist., lib. 1, c. 41. c'est-à-dire, les Bataves, les Ubiens, les Tréviriens, tinrent fermement le parti de Néron. La très-grande partie des provinces qui correspondent à la Belgique moderne, après avoir vivement embrassé et fortement soutenu le parti de Vindex, se souleva contre Galba, auquel elle suscita le plus d'ennemis qu'elle pût.

Dans cette division d'inclinations et de forces, le sort de la guerre qui s'allumait, dépendait entièrement du parti que prendraient les huit légions qui

étaient stationnées sur le Rhin, tant dans la première Germanique, où commandait Verginius Rufus, que dans la seconde, où commandait Fontéius Capito, qui, selon les apparences, ne prit point de part active dans cette guerre; mais, Verginius, qui ne souffrait point d'égal, et qui, à plus forte raison, ne pouvait reconnaître de maître, Verginius, qui n'obéissait qu'avec peine et avec répugnance à un chef romain, et à plus forte raison, à un Gaulois, conduisit contre Vindex ses légions, qu'il avait renforcées de troupes auxiliaires composées de Belges, dit Tacite; mais, il fut arrêté dans sa marche devant Besançon, capitale de la Grande-Séquanoise, qui lui ferma ses portes. Verginius en forma le siège, et Vindex étant accouru au secours de cette place, prit un poste avantageux dans les environs. Les deux chefs s'écrivirent, se virent, s'entendirent et se réunirent contre Néron. Vindex s'approcha donc de la ville avec son armée pour y entrer; mais les soldats de Verginius, qui, sans doute, ignoraient l'accord des deux chefs, se précipitèrent sur ceux de Vindex. Les deux généraux firent les plus grands efforts pour arrêter l'acharnement de leurs soldats, qui, dit Plutarque, semblables à des coursiers fougueux dont la main du maître ne peut contenir l'impétueuse ardeur, n'entendirent point dans leur aveugle emportement la voix de leurs chefs. Le combat fut donc terrible, et les soldats de Vindex furent d'autant plus aisément défaits, qu'ils étaient moins préparés à se défendre. La confusion s'empara donc de cette troupe, dont la plus grande partie fut massacrée. Plutarque en fait monter le nombre à vingt mille. Vindex fut d'autant plus profondément affligé

Xiphil. in Ner.

Plutarc. in Galba.

de

de ce funeste événement, que, voyant par l'effet de cette sanglante catastrophe, ses forces et ses ressources presque anéanties, il sentait que sa révolte ne pourrait avoir qu'une marche très-lente et très-incertaine et probablement une issue très-défavorable, et il prit, dans son désespoir, le parti de se percer de son épée, en maudissant la fortune qui lui avait envié la gloire de consommer un projet qui aurait délivré le genre humain du monstre qui le déshonorait et le persécutait.

Verginius fut vivement affecté du sort du malheureux Vindex, et Galba en fut consterné, parce qu'il se voyait privé de son plus puissant appui; il était prêt, dans son désespoir, à imiter l'exemple de Vindex. Les soldats, qui étaient fortement attachés à Verginius, le sollicitèrent, avec les plus pressantes instances, à accepter la souveraineté; mais ce généreux citoyen, constant dans ses principes, employa, dit Dion, autant de résistance et de fermeté pour refuser ce rang, que les autres, dans ce temps de confusion, employaient de bassesses et d'intrigues pour y parvenir. Les soldats, voyant qu'ils ne pouvaient, par leurs sollicitations réitérées, parvenir à vaincre sa résistance, employèrent un moyen violent pour le mettre dans une position qui le forcât et le réduisît à prendre un parti extrême : ils renversèrent et ils brisèrent les statues de Néron, et Verginius fut contre sa volonté et contre son consentement, proclamé, par l'armée, César et Auguste; cependant, il eut encore la force de persister dans son refus. Un soldat, comme pour l'engager et le lier par une espèce d'acte solennel, inscrivit, au nom de Verginius, sur un de ses drapeaux la qualité de

Xiphil., ibid.

César et d'Auguste, et Verginius l'effaça. Les soldats, que tant d'obstination avait irrités, se répandirent en murmures et en menaces. Verginius, sans perdre sa fermeté ni même sa contenance, tâcha de rassembler les soldats, et parvint à les appaiser : il saisit ce moment de calme pour leur exposer ses intentions et ses projets, et il leur proposa de remettre l'autorité souveraine dans les mains du sénat et du peuple romain.

Verginius résistait ; Galba tremblait : les légions étaient soulevées, les Gaules étaient révoltées. Un événement inopiné changea en un instant la face des affaires et la disposition des esprits. Le lâche Néron, condamné à mort par le sénat, avait été forcé de se tuer pour se soustraire à la fureur du peuple, et le vieux Galba avait été proclamé empereur par le sénat. Cette nouvelle, parvenue aux armées, termina toutes les difficultés. Verginius, forcé de céder aux circonstances, prit le parti d'engager ses légions à reconnaître Galba. Le nouvel empereur, qui se défiait, avec raison, de Verginius, dont il connaissait les desseins et dont il craignait l'ambition (car Tacite l'en accuse contre le sentiment de Dion), le rappela de son gouvernement de la première Germanique, auquel il nomma Hordéonius Flaccus. Verginius, après avoir reçu son successeur, prit le parti de venir à la rencontre de Galba, qui se rendait à Rome, où Verginius l'escorta.

Fontéius Capito, gouverneur de la seconde Germanique, qui, pendant la vie de Néron, lui avait témoigné le plus fidèle attachement, fut soupçonné (il en est du moins accusé par Suétone), d'avoir manifesté, après sa mort, le désir et l'intention d'u-

Sueton. in Galb., c. 11.

surper l'empire. Cependant, dit Tacite, toutes les opinions ne s'accordent pas à supposer cette intention à Capiton. Ceux qui ont pu le voir, le suivre, et par conséquent le juger avec plus de connaissance et d'impartialité, ont reconnu dans ce gouverneur des traits et des taches d'avarice sordide, mais point de vues d'ambition ni de projets d'élévation. Ses officiers, qui lui avaient conseillé de tourner ses armes contre l'empereur pour le renverser et le remplacer, voyant qu'ils n'avaient pu l'y déterminer, le chargèrent, dit-on, du crime auquel ils avaient voulu l'exciter. Julius Burdo, qui commandait l'armée de mer de Germanie, fabriqua la dénonciation; Cornelius Aquinus et Fabius Valens, qui commandaient la légion de la deuxième Germanique, prononcèrent la condamnation; le centenier Crispinus consomma l'assassinat, et Galba, pour s'épargner la peine d'approfondir et de rechercher la vérité, approuva l'injustice, parce qu'il ne pouvait plus la réparer.

Tacit. Hist., lib. 1, c. 7.

Tacit., ibid., c. 58 et 7.

Tacit., ibid., c. 58.

Ibid., c. 7.

Tout était devenu suspect, et même odieux à Galba. Une défiance sombre lui présentait des ennemis dans tous ceux qui l'approchaient. Cette cohorte belgique même, que les empereurs avaient créée pour être la garde du corps; cette cohorte, qui avait donné tant de preuves de sa fidélité, fut renvoyée dans son pays, sans la moindre indemnité, comme suspecte.

Sueton., ibid.

La mort de Capiton laissa, pendant un assez long temps, la seconde Germanique sans gouverneur, parce que Galba craignait de confier cette importante province à un traître; cependant, il se décida à y nommer Aulus Vitellius, qui n'avait, pour ainsi dire, d'autre recommandation, d'autre titre et

Tacit., ibid., c. 9.

d'autre mérite, que les vertus et les services de son père, qui avait exercé avec honneur la censure et le consulat.

Les actes de cruauté, d'injustice et d'avarice par lesquels Galba avait signalé son avénement à l'empire, lui avaient aliéné tous les cœurs. Tout annonçait un mécontentement général, tout présageait un prochain soulèvement; mais les légions de la première Germanique étaient celles qui manifestaient le plus hautement leur mécontentement. Ces légions, qui ne s'étaient déclarées qu'à la dernière extrêmité pour le parti de Galba, craignaient que ce nouvel empereur ne déployât tout son ressentiment et toutes ses forces contre les anciens partisans de Néron; mais les derniers succès qu'avaient obtenus ces braves légions, avaient enflé et raffermi leur courage; elles étaient indignées sur-tout de ce que Galba, qui, à son avénement, avait rappelé Verginius, leur ancien chef, comme si, par cette démarche, il avait voulu lui donner un témoignage d'amitié, ne le renvoyait pas à l'armée, qui se trouvait comprise dans les griefs qu'on imputait à son chef. L'indignation de ces légions était d'autant plus exaltée, qu'elles méprisaient Hordéonius, son successeur, vieillard infirme et, pour ainsi dire, estropié, sans fermeté, sans poids, incapable de gouverner une troupe tranquille, à plus forte raison de contenir une soldatesque furieuse. Les efforts mêmes qu'il tentait pour calmer l'effervescence et maintenir l'ordre, ne faisaient qu'exaspérer les esprits et fortifier la rebellion. Cette effervescence amena une terrible explosion, qui éclata au 1.er janvier, jour où devait se renouveler le serment de fidélité.

Tacit., ibid., c. 8.

Id., ib., c. 9.

Sueton. in Galba., c. 16.
Tacit., ib., c. 55.
An de J.-C., 69.

Les soldats furieux, après avoir renversé et brisé les statues de Galba, abjurent le serment qu'ils lui avaient prêté, en déclarant qu'il fallait choisir un nouvel empereur, dont cependant, pour donner un caractère plus doux et un motif plus juste à leur sédition, elles laissèrent l'élection au sénat et au peuple. Ces excès se passèrent sous les yeux d'Hordéonius Flaccus, qui, par faiblesse et par crainte, n'osa les réprimer et négligea de les dénoncer. Ce fut Pompéius Propinquus, gouverneur de la Belgique, qui informa l'empereur de la sédition des légions par des dépêches datées des premiers jours de janvier. Tacit., ibid., c. 12.

Les chefs des légions sentaient qu'ils s'étaient trop avancés pour s'arrêter. L'un des principaux officiers (c'était probablement Cécina, qui était du moins celui qui avait le plus d'influence dans l'armée), ayant rassemblé toute la troupe, lui tint ce discours : « Camarades, si nous avons déposé » l'empereur, avons-nous donc pour cela aboli » l'empire? parce que nous avons dit que nous ne » voulions plus de Galba, avons-nous dit que nous » ne voulions plus de chef? sortons, il en est temps, » de cette anarchie funeste; choisissons un chef qui » soit digne de nous gouverner; chassons cet im- » bécille Hordéonius, qui est comme l'ombre et le » simulacre de Galba. Vitellius, qui gouverne avec » sagesse la seconde Germanique, n'est éloigné de » nous que d'une journée : son père a été censeur, » consul, et ses qualités personnelles le rendent » digne de notre choix et de notre confiance; sa » pauvreté même, dans la place qu'il occupe, est » la preuve de son inflexible probité; voilà donc Plutarc. in Galba.

» l'homme qu'il nous faut choisir : prouvons à l'u- » nivers que les armées de la Belgique savent élire » un chef avec plus de discernement que celles de » l'Espagne et de la Lusitanie » (C'était dans ces provinces que Galba avait été choisi). Les sentimens furent partagés sur cet avis : les uns s'y rangèrent ; les autres s'y opposèrent. Un des officiers, s'étant échappé du camp pendant ce débat, vint cette nuit même, qui était celle du 1.er au 2 de janvier, annoncer à Vitellius, qui soupait avec un grand nombre d'officiers, qu'il était proclamé empereur.

Tacit., ibid., c. 57.

Fabius Valens, l'un des deux commandans des légions de la seconde Germanique, qui, depuis quelque temps, sollicitait Vitellius à accepter l'empire, saisit le moment où il apprit l'impulsion que Cécina avait donnée aux esprits, pour achever de décider Vitellius, que sa pusillanimité naturelle rendait chancelant. Valens se rendit donc le 3 de janvier, avec une nombreuse cavalerie, dans laquelle étaient les auxiliaires Belges, à Cologne, où Vitellius se tenait, et il pénétra avec les soldats dans la chambre où Vitellius était retiré. Les soldats l'en arrachèrent, comme il était en robe de chambre, et le traînèrent, pour ainsi dire, dans la rue, où il fut salué empereur.

Sueton. in Vitell., c. 8.

Les légions de la seconde Germanique s'empressèrent d'approuver ce choix, qui fut définitivement confirmé le 3 de janvier, par l'assentiment de celles de la première Germanique, qui lui déféra le titre de *Germanicus*, pour rappeler aux Romains et à la postérité qu'il avait été élevé à l'empire par les légions de ces provinces, c'est-à-dire, dans la Belgique.

Les Belges secondèrent l'empressement des armées de tous leurs moyens, de toutes leurs forces et de toutes leurs ressources, en offrant des troupes, des chevaux, des armes, de l'argent. Vitellius prodigua des éloges et des récompenses aux soldats qui avaient si vivement pris son parti, et il toléra les excès et les cruautés que ces soldats, enhardis par l'impunité et par l'approbation tacite de l'empereur, exerçaient contre ceux qui avaient tenu le parti contraire. Pompéius Propinquus, gouverneur de la Belgique, qui avait donné à Galba les premières informations de l'insurrection, fut assassiné et remplacé dans ce gouvernement par Valerius Asiaticus, à qui Vitellius donna sa fille.

Tacit., ibid., eod. c.

Id., ibid., c. 58.

Les nouvelles de ces grands mouvemens décidèrent Galba à réaliser le projet qu'il avait conçu, d'adopter un successeur, et il nomma Pison. Mais Othon, qui avait été un des premiers à prendre le parti de Galba, se voyant frustré de cet honneur auquel il aspirait, conçut le dessein de perdre Galba et Pison qui, en effet, furent massacrés l'un et l'autre au milieu du *forum*, quatre jours après la cérémonie de l'adoption.

Id., ibid., c. 12.

Cependant, l'armée de Vitellius marcha à Rome en deux corps, sous la conduite de deux chefs, par deux routes différentes; l'un, sous le commandement de Fabius Valens, prit sa route par le pays de Trèves, parce qu'il regardait les habitans de cette contrée comme de fidèles alliés, et après avoir traversé la ville de *Divodurum*, capitale des Médiomatriques (Metz), où, dans un aveugle transport de furie, qui ne peut même être justifié par l'appât du butin ou du pillage, il massacra quatre mille ha-

Id., ibid., c. 61.

Ibid., c. 63, 64.

bitans, il se rendit par Toul, Langres et Autun, à Lyon ; l'autre, qui, sous la conduite de Cécina, dirigea sa marche par l'Helvétie, fut attaqué à la descente des Alpes, par Othon, qui vint l'y attendre. Cécina lui opposa deux cohortes et quatre escadrons de Tongrois et toute la cavalerie des Tréviriens. Ces valeureux Belges, après avoir courageusement soutenu le choc, essuyèrent cependant un effroyable carnage, et les chefs des cohortes tongroises y périrent.

Ibid., c. 67.

Id. Hist. 2, c. 14.

Valens, ayant rejoint Cécina entre Crémone et Vérone, attaquèrent dans les plaines de Bédiac l'armée d'Othon, qui fut complètement battue. Cette victoire, qui déconcerta tellement Othon, qu'il prit le parti de se tuer, assura l'empire à Vitellius, qui se fit mépriser par sa crapuleuse intempérance et détester par ses lâches cruautés.

Id., ibid., c. 23.

Vitellius fut ignominieusement massacré par ses soldats, après un règne de huit mois, et Vespasien, que l'armée d'Orient avait élevé à l'empire, succéda à ce méprisable tyran.

L'empire se reposa sous Vespasien, dit Bossuet ; ce fut en effet sous ce règne qu'on vit la fin de ces mouvemens séditieux et de ces sanglantes conspirations qui avaient été ou préparées ou exécutées dans les deux Germaniques, c'est-à-dire, dans la plus grande partie des provinces belgiques.

CHAPITRE VI.

CONJURATION des Bataves : Civilis en est le chef : il bat les Romains, et assiége les légions. — Vocula marche à leur secours. — Classicus et Tutor, de Trèves, et Sabinus, de Langres, se joignent à Civilis : ils s'assemblent à Cologne. — Massacre des légions. — Les Suniciens, les Béthasiens et les Nerviens entrent dans la confédération. — Assemblée générale des Gaules. — Céréalis, envoyé par Vespasien, arrive à Mayence. — Défaite complète des confédérés. — Fin de Sabinus et d'Eponine, sa femme.

LES Bataves, qui tiraient leur origine des Cattes, ayant été chassés de leurs terres par une sédition domestique, s'étaient retirés dans une île déserte, située au milieu des marais; c'est l'île des Bataves formée par deux bras du Rhin, et habitée par deux nations principales, les Bataves, qui donnèrent leur nom à l'île, et les Caninéfates, qui avaient la même origine et la même langue que les Bataves, auxquels ils étaient égaux en valeur, mais inférieurs en population. Les Bataves, qui en occupaient la partie orientale, qui correspond aux provinces de Gueldre et d'Utrecht, s'étendaient dans l'extrémité septentrionale de la Belgique, entre la Meuse et le Wahal, où sont les villes de Nimègue et de Batenbourg. Les Caninéfates occupaient la partie occidentale de

Tacit. Hist. 4, 12.

Ibid., 15.

Bucherius, Belg. rom., lib. 6, c. 14, n. 1.

l'île, qui, en partant du point où se forme la jonction de la Meuse et du Wahal, est renfermée entre l'ancienne embouchure du Rhin et celle de la Meuse, et terminée à l'Océan. Ce pays correspond donc à la grande partie de la Hollande, où sont les villes de Gouda, de Rotterdam, de Delft, de La Haye et de Leyde. Ce peuple, bien aguerri et bien discipliné, était soumis à des chefs élus dans
Ibid. 13. le corps de la noblesse. Civilis, prince du sang royal, qui avait occupé les postes les plus éminens dans les armées romaines, avait été mis aux fers sous l'empire de Néron, et une seconde fois sous celui de Vitellius, parce qu'on l'avait soupçonné du crime de rebellion. Le souvenir des outrages ayant excité dans son cœur un violent désir de vengeance, le porta à exciter un soulèvement. Civilis avait plus de sagacité et de ressources dans l'esprit, que n'en avaient les barbares de son temps et de son pays : il se comparait à Sertorius et à Annibal, parce que, comme ces deux généraux, il était défiguré par la perte d'un œil. Les troupes de sa nation, qui s'attribuaient le succès de la bataille de Bédriac, murmuraient de ce que Vitel-
Ibid. 14. lius les avait congédiées. Civilis sut adroitement profiter de ce mécontentement pour les attirer à son parti : il saisit une circonstance favorable. Le temps de la levée des milices approchait : il invita les principaux de la nation dans un bois, sous prétexte d'y assister à un banquet religieux : il les traita avec magnificence, et dès qu'il s'apperçut qu'ils étaient échauffés par le vin, il commença par leur rappeler les sentimens d'honneur qui, dans tous les temps, avaient animé la nation des Bataves, pour

leur rendre plus sensibles les outrages, les violences et les mauvais traitemens dont les Romains les avaient accablés. « Ce n'est plus comme des alliés » fidèles, mais comme de vils esclaves qu'on nous » traite. On arrache de nos bras notre plus brave » jeunesse, et pour comble d'horreur, nos plus » beaux garçons sont condamnés à rassasier la » brutalité des Romains. Nous sommes de vrais » esclaves : des maîtres impérieux, à qui toutes » nos propriétés semblent appartenir, nous enlèvent impitoyablement tout ce que nous avons » de plus cher. Bataves ! souffrirons-nous encore » cette odieuse tyrannie ? Le temps approche, où » l'on va faire la levée des milices : les enfans vont » être arrachés du sein de leurs pères, et les frères, » des bras de leurs frères : vous connaissez l'état » actuel de l'empire : les haines qui le divisent, » les factions qui le déchirent, précipitent sa perte. » Les légions sont dispersées dans toutes les Gaules : elles ne peuvent nous échapper. Les Germains partagent nos sentimens, et les Belges, qui » n'aspirent qu'à recouvrer leur liberté, seconderont nos efforts. Quelle puissance pourra résister » à des nations si valeureuses ? Livrez-vous seulement à ma foi et vous êtes libres. »

Toute l'assemblée accueillit ce discours par des applaudissemens universels et des sermens horribles. Civilis, voyant le succès de son entreprise, envoya des émissaires chez les Caninéfates, qui choisirent et qui proclamèrent pour leur chef un nommé Brinio, issu d'une illustre famille de cette nation, homme d'une audace effrénée, qu'ils élevèrent sur le bouclier et soutinrent sur leurs épaules, suivant l'usage Ibid. 15, 16, 17.

des anciens Germains. Civilis engagea également les Frisons, peuples voisins, qui étaient séparés des Bataves par le Rhin, à entrer dans la conspiration. Ces peuples, qui étaient naturellement disposés à seconder ses vues, lui envoyèrent des secours, avec lesquels il surprit, attaqua et défit deux cohortes commandées par Aquilius. Civilis, attentif à grossir son parti, gagna une cohorte des Tongrois, et prit vingt-quatre vaisseaux qui appartenaient aux Romains. Ces premiers succès qui procurèrent aux Bataves des armes et des munitions, leur valut, dans toute la Germanie et les Gaules, le titre de restaurateurs de la liberté.

Ibid., 18. Civilis, assuré des Germains, tenta d'ébranler la fidélité des Gaulois, espérant que, si son projet réussissait, il parviendrait à l'empire de ces deux nations, dont la puissance et les richesses excitaient son ambition et sa cupidité. Hordéonius Flaccus, qui commandait les légions sur les bords du Rhin, méprisa et négligea ces premiers mouvemens, dont il n'attendait pas des suites si funestes; mais il sentit trop tard que l'unique moyen d'arrêter les progrès de ce terrible incendie, eût été d'en étouffer les premières étincelles : il ne reconnut son erreur qu'au moment où il apprit la défaite des cohortes et la prise des vaisseaux, et il envoya Mummius Lupercus avec deux légions contre les confédérés. Ce général, ayant fortifié dans sa marche sa faible troupe d'un petit nombre de cavalerie de Trèves et de Cologne, y incorpora encore des cohortes qui n'attendaient qu'un moment favorable pour prendre leur parti. Civilis attaqua avec la plus vigoureuse impétuosité les Romains, qui soutinrent cou-

rageusement le premier choc ; mais les troupes qui formaient l'aile gauche de Lupercus, coururent rejoindre leurs compatriotes : les cohortes de Trèves et de Cologne prirent la fuite, et les légions firent leur retraite dans un fort voisin, appelé le *Vieux-Camp* (*Vetera*), situé à Sauten, dans le pays de Clèves.

Cependant Civilis, à force de promesses et d'argent, était parvenu à s'attacher un autre parti de Bataves et de Caninéfates, à qui Vitellius avait donné l'ordre de passer en Italie. Ces troupes, arrivées à Mayence, se mutinerent, alléguant pour prétexte une double paie, qu'elles savaient que Flaccus leur refuserait : elles prirent donc le chemin de la Batavie : elles éprouvèrent à Bonn une assez forte résistance que leur opposa Gallus. Le choc fut sanglant : les fossés furent comblés de cadavres. Cependant, les Bataves parvinrent à forcer le passage et à gagner le camp de Civilis. Ibid., 19, 20.

Mais ce chef adroit, qui commençait à rédouter la vengeance des Romains, employa une ruse politique pour déguiser sa conduite : il feignit de tenir le parti de Vespasien, et il ordonna à son armée de prêter le serment de fidélité à cet empereur. Après cette vaine cérémonie, il envoya dire aux deux légions qu'il assiégeait dans le Vieux-Camp, que, si elles voulaient reconnaître Vespasien, les hostilités cesseraient. La réponse des légions portait, qu'elles ne recevaient point d'ordre d'un ennemi ni d'un traître ; que Vitellius était leur empereur et qu'elles verseraient tout leur sang pour défendre ses droits ; qu'il n'appartenait pas à un rebelle de s'ériger en arbitre des affaires de l'empire, et qu'il ne Ibid., 21.

devait s'attendre qu'à un juste châtiment de son crime.

Ibid., 22, 23. Civilis, indigné de cette réponse, résolut d'attaquer le camp des Romains; mais il y éprouva une si forte résistance, qu'il fut forcé de se borner à le tenir bloqué pour tâcher, en leur interceptant les vivres, de les réduire par la famine, puisqu'il n'avait pu les dompter par la force.

Ibid., 24, 25, 26. Flaccus chargea Vocula de conduire du secours à ces courageuses légions; mais une malheureuse division qui régnait dans son armée, l'empêcha d'exécuter sa commission avec le succès qu'il aurait désiré, et il vint camper à Geldube, sur le Rhin.

Ibid., 28, 29, 30. Cependant, la lenteur que les Germains et les Gaulois mettaient à prendre les armes, irrita Civilis, qui, pour les obliger à se décider, employa la violence : il envoya des partis dans le pays des Ubiens et des Tréviriens, et dans celui des Ménapiens et des Morins, pour y faire le dégât, leur ordonnant particulièrement de décharger toute leur vengeance sur les Ubiens, qui avaient eu la lâcheté de renier et d'abjurer le nom de leur patrie, pour prendre un nom romain, *Agrippinenses*.

Les différens avantages qu'il remporta sur ces peuples, l'enhardit à tenter une seconde fois le siége du Vieux-Camp, où il échoua comme à la première opération : il eut donc recours à un nouvel artifice : il tâcha de corrompre la fidélité des légions par de belles promesses et de fausses nouvelles; mais la ruse fut aussi infructueuse que la force.

Ibid., 31, 32, 33. La mort de Vitellius survenue dans ces circonstances, ôtait à Civilis le prétexte dont il avait cou-

vert sa rebellion. Vespasien était reconnu dans tout l'empire. Flaccus envoya sommer Civilis de rendre les armes : le fier Batave commença par éluder les propositions du général romain, et finit par les braver. Flaccus réunit donc toutes ses forces contre Civilis, qui, de son côté, conduisit le gros de son armée à Geldube, pour y forcer Vocula : il l'y surprit en effet, et le rompit. Ce ne fut point un combat, dit Tacite, mais une boucherie. Les Nerviens (ceux du Hainaut et du Cambresis), qui couvraient les flancs de l'armée romaine, abandonnèrent leur poste, soit par crainte, soit par trahison, et laissèrent les légions exposées à toutes les forces des ennemis ; mais les cohortes gasconnes, qui accoururent au secours des Romains, étant inopinément tombées sur les derrières des Bataves, jetèrent tellement la terreur et la confusion dans leurs rangs, qu'ils se débandèrent dans le plus grand désordre.

Civilis, peu déconcerté en apparence de cette déroute, paya, pour ainsi dire, d'audace et de témérité : il alla sommer les légions du Vieux-Camp de se rendre. Vocula, arrivé devant les retranchemens, tomba avec acharnement sur les Bataves, qui, après avoir soutenu le choc avec constance, commencèrent à plier. Les assiégés, qui, du haut de leurs murs, épiaient l'occasion de faire une sortie vigoureuse, saisirent le moment favorable, et cette sortie fixa la victoire. Civilis tomba de son cheval : le bruit se répandit dans les deux armées, qu'il était blessé ou mort. Cette nouvelle déconcerta les Bataves et ranima les Romains, qui, par la fuite précipitée des premiers, restèrent maîtres du champ de bataille. Ibid., 34.

Ibid., 35, 36. Vocula, qui aurait dû poursuivre les fuyards, laissa à Civilis le temps de rallier les débris de son armée, avec lesquels il s'empara du fort de Geldube. Cette faute de Vocula excita un nouveau soulèvement dans les légions, qui allèrent tumultuairement immoler Hordéonius Flaccus dans son quartier. Vocula n'échappa à leur fureur qu'à la faveur de la nuit et du déguisement : il s'était travesti en esclave.

Ibid., 55. Les Trévíriens, qui, en attendant le moment d'entrer dans la confédération, observaient toutes les démarches de Civilis, crurent que la mort de Flaccus leur offrait une occasion sûre de secouer le joug des Romains. Classicus, Trévirien, qui prétendait être issu des anciens rois de Trèves, se joignit à Civilis : ce fier Trévirien se glorifiait d'une haine héréditaire contre les Romains. Julius Tutor, de Trèves, et Julius Sabinus, de Langres, se réunirent à Classicus. Ces trois chefs, ayant grossi leur parti d'un grand nombre de puissans seigneurs, s'assemblèrent à Cologne, où ils dressèrent et jurèrent unanimement les articles de la conjuration, avec une promesse solennelle de vaincre ou de mourir pour la liberté et la patrie.

Les confédérés envoyèrent incontinent des émissaires dans les villes des Belges pour leur représenter que la colère des dieux pesait évidemment sur l'empire romain; qu'attaqué au dehors, déchiré au-dedans, l'état où il était réduit annonçait sa chûte prochaine et inévitable; que le temps était venu où les Gaulois devaient se soustraire à ce joug ignominieux auquel ils étaient lâchement asservis; que la liberté était le plus grand des biens, le plus noble des droits de l'homme, et qu'on devait rache-

ter

ter cet inestimable trésor au prix de tous les autres avantages. Ces discours adroitement répandus, réveillèrent toute l'ardeur des Belges, qui coururent en foule se joindre à Classicus pour la défense de la cause commune.

Vocula, qui sentait l'impossibilité de s'opposer à ce torrent, prit le parti de dissimuler : il feignit de croire, comme Classicus et Tutor l'insinuaient, que leur but était de combattre les Germains, et il consentit à unir ses forces à celles des Belges ; mais à peine Classicus et Tutor furent-ils à la vue des Germains, que, sous prétexte de reconnaître leur camp, ils se détachèrent de l'armée romaine pour se rejoindre aux Germains. Vocula, trahi, abandonné, se retira à Nuitz, où il fut assassiné par des déserteurs lâchement subornés par Classicus. Ibid., 57, 59.

Classicus, ayant pris le titre et les ornemens d'empereur, alla dans le camp pour y recevoir les hommages de l'armée : il suggéra à Civilis le moyen de forcer les légions du Vieux-Camp à se rendre : il envoya un déserteur pour les y engager, en leur présentant cette alternative, ou une honorable capitulation, si elles prenaient ce parti, ou un traitement cruel, si elles le refusaient. Les vivres leur manquaient : déjà, la troupe était réduite à dévorer les alimens les plus vils : plus d'espérance de secours, plus de moyens de subsistance : les légions assiégées proposèrent donc de se rendre, en demandant seulement la vie et la liberté de se retirer où elles désireraient. Civilis accepta ces conditions. Déjà, ces braves légions, se reposant sur la foi du traité, marchaient paisiblement à leur destination. Les perfides Germains tombent sur cette troupe et l'assassinent : Ibid., 60.

ils prétendirent se justifier en alléguant qu'ils ignoraient les conditions du traité, et Civilis, en disant qu'il ignorait le dessein des Germains.

Ibid., 61. Civilis avait juré, selon la coutume superstitieuse de son pays, qu'il ne se ferait point couper les cheveux avant d'avoir exterminé les Romains : il fut religieusement fidèle à ce vœu ; et il ne se fit tondre et raser qu'après avoir massacré les légions.

Ibid., 63, 64, 65. Cependant les confédérés, qui doutaient de la fidélité des habitans de Cologne, délibérèrent s'ils ne raseraient pas cette grande ville, qui, en effet, n'échappa à ce funeste sort, qu'en prêtant le serment de fidélité à l'empire des Gaules.

Ibid., 66. La conquête de la ville de Cologne ouvrit à Civilis le chemin de la Belgique : il pénétra dans le pays des Suniciens (le Limbourg et le pays de Juliers) et attaqua le lieutenant Labéon, qui s'était emparé d'un pont sur la Meuse (qui est l'endroit où est maintenant la ville de Maestricht) avec une armée levée à la hâte dans le pays des Béthasiens, des Tongrois et des Nerviens. Le succès était balancé : les Bataves, exercés à la nage, passent la Meuse, et viennent surprendre Labéon par les derrières. Civilis se précipite au milieu de la cohorte des Tongrois : « Nous ne combattons pas s'écrie-» t-il, pour parvenir à la souveraineté : les Tréviriens et les Bataves n'ont point cette ambition. Re-» cevez notre alliance : je passe à vous, et je serai » capitaine ou soldat, comme vous le voudrez ». Il enflamme par ces mots les cœurs des Tongrois, qui, à la sollicitation de Campanus et de Juvenalis, qui étaient deux des citoyens des plus distingués de la nation, se rendirent à Civilis. Labéon prit la fuite

pour éviter le danger où il était d'être entouré. Les Béthasiens et les Nerviens qui s'étaient également soumis à Civilis, joignirent leurs forces à celles de ce chef, qui poursuivit vivement Labéon, sans pouvoir l'atteindre.

Le parti de Civilis était puissamment renforcé par la soumission des peuples qui étaient entrés dans la confédération; des Sunicien, qui habitaient le Limbourg et le pays de Juliers; des Tongrois, qui habitaient le pays de Liége; des Béthasiens, qui habitaient le Haegeland, et des Nerviens qui habitaient le Cambresis et le Hainaut. Tous ces peuples voulaient efficacement la liberté; mais les chefs, comme dans toutes les révolutions, avaient un autre but, celui de parvenir à l'empire, auquel ils aspiraient tous.

Julius Sabinus, de Langres, qui se vantait de descendre de Jules-César, retourna dans son pays, où il se fit proclamer empereur : il marcha à la tête d'une populace obscure, qu'il avait ramassée dans son pays, contre les Séquanois, alliés des Romains, et il fut battu : il trouva cependant le moyen d'échapper à la poursuite des Romains. Ibid., 67.

Cette défaite avait rallenti l'ardeur des confédérés en affaiblissant leur espoir. Les Rémois, qui étaient demeurés dans la dépendance des Romains, convoquèrent une assemblée générale des Gaules, à laquelle se rendirent les députés des provinces. Les sentimens y étaient partagés, comme toujours, selon les intérêts : les uns voulaient la liberté au péril de leur vie, et les autres demandaient la paix au prix de leur liberté. Les discussions y furent très-animées. Julius Auspex, de Reims, engagea Ibid., 68, 69.

l'assemblée à adresser une lettre à ceux de Trèves, pour les exhorter à rendre les armes ; mais Tullius Valentinus, de Trèves, ardent ami de la liberté, détruisit ou plutôt prévint, par ses harangues et par ses promesses, les impressions de cette lettre.

Ibid., 70. Cependant, Tutor grossissait son armée par les renforts qu'il recevait des Vangions, des Caracates et des Triboques (ceux de Worms, de Mayence et de Strasbourg). Classicus goûtait, dans une dangereuse indolence, les douceurs momentanées d'un empire chimérique, et Civilis poursuivait Labéon dans les déserts de la Belgique, *Avia Belgarum*, selon l'expression de Tacite, qui entend très-certainement le pays des Ménapiens, qui, au rapport de César et de Strabon, était dans ce temps couvert de forêts et de marais, c'est-à-dire, la Flandre septentrionale.

Bucherius, Belg. Rom., lib. 5, c. 14, n. 8. Strabo, lib. 4.

Les légions, de leur côté, passaient les Alpes. Déjà Sextilius Félix avait forcé Tutor à se retirer à Bingen, où Félix vint le surprendre et l'obliger à fuir. Les légions de Bonn et de Nuitz, dont les Tréviriens avaient corrompu la fidélité, n'eurent pas plutôt appris la défaite de Tutor, qu'elles abjurèrent leur défection et renouvelèrent leur serment à Vespasien. Valentin, qui soupçonnait Stérennius et Numissius, lieutenans, d'être les auteurs de cette défection, les fit tuer : il empêcha les légions d'aller joindre Félix, en leur permettant cependant, par une défiance et une précaution nécessaires, de se retirer dans les pays des Médiomatriques (ceux de Metz), et il parvint à rétablir le calme et l'ordre dans son parti.

Ibid., 71. C'est dans ces circonstances que Détilius Céréa-

lis vint prendre le commandement de l'armée romaine par ordre de Vespasien : il vint camper à une lieue de Trèves, sur la Moselle, où Valentin occupait un camp avantageux, défendu par de hautes montagnes et par la Moselle, et muni, par devant et par derrière, de retranchemens et de larges fossés. Classicus et Civilis, qui avaient appris en même-temps et la défaite de Tutor et la marche de Céréalis, dépêchèrent précipitamment de fréquens courriers à Valentin pour le conjurer de ne point s'exposer au hasard d'une bataille; mais les légions, dont Céréalis ne put contenir l'ardeur, y forcèrent Valentin : il fut attaqué, forcé et pris dans son camp avec les principaux des seigneurs belges, qui furent envoyés à Lyon, où était Domitien. Valentin, en paraissant devant ce général, soutint son caractère fier par une contenance qui montrait toute l'énergie de son ame : il fut condamné au dernier supplice : il ne se démentit point dans ses derniers momens : il apprit, en marchant à la mort, que les Romains étaient maîtres de son pays. Je ne regrette donc plus la vie, dit-il.

Dès le lendemain de sa victoire, Céréalis entra dans Trèves : les soldats voulaient la détruire. Cette ville infâme, s'écriaient-ils, était la patrie de Classicus, la patrie de Tutor : c'était la perfidie de ces deux scélérats qui avait causé le massacre de leurs compagnons. Céréalis, qui sentait qu'en permettant ces excès, il serait chargé de toute l'infamie, réprima les mouvemens de son armée : il rappela les légions qui s'étaient retirées dans le pays des Médiomatriques, excusa leur défection et répara leur honneur : il assembla ensuite les principaux citoyens Ibid., 72, 73.

de Trèves et de Langres, à qui il adressa un discours pathétique pour leur persuader que de tous les peuples, ils étaient ceux qui avaient le plus grand intérêt à obéir aux Romains.

« Ce ne sont point, dit-il, des motifs de cupi-
» dité qui ont attiré dans votre pays nos généraux
» et nos empereurs : ils y ont été appelés par nos
» ancêtres que leurs discordes avaient épuisés et
» presque détruits. Les Germains que vous aviez
» appelés à votre secours, vous avaient assujettis
» à leur joug. Vous n'avez pas oublié sans doute
» les travaux que nous avons essuyés, les combats
» que nous avons livrés contre les Cimbres et les
» Teutons. Ce n'était pas non plus pour défendre
» l'Italie que nous avons occupé les bords du Rhin;
» mais pour empêcher qu'un nouvel Arioviste n'en-
» vahît dans les Gaules l'autorité souveraine. Croyez-
» vous donc que Civilis, que les Bataves, que les
» Germains qui habitent l'autre rive du Rhin, vous
» soient plus affectionnés que leurs ancêtres ne l'é-
» taient à vos pères et à vos aïeux? c'est toujours
» le même motif qui attirent les Germains dans les
» Gaules, c'est la cupidité, c'est l'avarice; c'est
» pour s'emparer de vos fertiles contrées et de vos
» propres personnes, qu'ils abandonnent leurs ma-
» rais et leurs demeures sauvages; mais ils cachent
» ce motif secret sous un prétexte spécieux. C'est,
» disent-ils, pour vous apporter la liberté : ils n'ont
» que ce mot à la bouche; c'est le langage ordi-
» naire de ceux qui veulent asservir les nations.

„ Les Gaules, sous le gouvernement de leurs an-
„ ciens rois, ont été constamment désolées par les
„ guerres. Ce n'est que depuis que vous êtes sou-

„ mis à notre empire, que vous avez été délivrés „ de ce fléau. Vos fréquentes révoltes, vos insul- „ tes réitérées, ne nous ont point cependant fait „ abuser des droits de la victoire. Nous n'avons „ exigé de vous que les contributions indispensa- „ bles pour vous maintenir dans une paix tranquil- „ le; car, point de repos sans armées, point d'armées „ sans solde, point de solde sans impôts; tout vous „ est commun avec nous; vous êtes admis au com- „ mandement des légions, au gouvernement des „ provinces; l'entrée vous est ouverte à toutes les „ dignités, à tous les honneurs; vous partagez no- „ tre félicité sous le règne des bons princes.

„ Si vous vous plaignez des mauvais, c'est un „ de ces fléaux de la nature que vous êtes con- „ damnés à supporter par intervalles, comme la „ stérilité, comme les pluies excessives : c'est un „ mal inévitable; car, enfin, il y aura des vices „ tant qu'il y aura des hommes: votre éloignement „ d'ailleurs, vous expose moins à leur tyrannie, que „ ceux qui les environnent.

„ Vous vous flattez peut-être que vous seriez „ plus doucement traités ou plus vigoureusement „ défendus par Classicus et Tutor. Ah! si (ce qu'aux „ dieux ne plaise!) l'empire romain était détruit, „ où trouveriez-vous des défenseurs? Ce grand „ corps entraînerait ou écraserait dans sa chûte tous „ ceux qui auraient tenté de l'abattre; et vous qui „ possédez la plus grande quantité d'or et de ri- „ chesses, principale source des guerres, vous se- „ riez infailliblement exposés aux plus grands dan- „ gers.

„ Tâchez donc de conserver la paix et de mé-

„ nager la protection des Romains, et gardez-vous
„ de préférer obstinément une désobéissance qui
„ précipitera votre perte, à une soumission qui as-
„ surera votre tranquillité. „

Les vaincus, qui s'attendaient à un traitement plus dur, se relevèrent de leur abattement et de leur frayeur.

Ibid., 75. Civilis et Classicus écrivirent à Céréalis pour lui offrir la souveraineté des Gaules, pourvu qu'il leur laissât celle de leur pays, à moins qu'il ne préférât de décider le sort des uns et des autres par la voie des armes. Céréalis, sans daigner répondre à cette lettre, se contenta d'envoyer celui qui en était

Ibid., 76, 77, 78. chargé, à Domitien. Civilis et Classicus, ayant compris qu'il fallait se préparer au combat, arrivèrent dans les environs de Trèves, où ils rangèrent leur armée en bataille. Ceux de Cologne et de Langres occupaient le centre, les Bataves remplissaient l'aile droite, les Bructères et les Tenchtres formaient la gauche, et ils avaient fait garder les hauteurs et le chemin qui côtoyait la Moselle par quelques cohortes : ils tombèrent si précipitamment sur les Romains, que leur camp était déjà forcé, avant que Céréalis eût pu se mettre à la tête de ses troupes. Déjà les ennemis s'étaient emparés du pont de la Moselle. Céréalis brave tous les coups, parcourt tous les rangs, rétablit l'ordre, rallie et ramène les fuyards et reprend le pont; cependant, les ennemis, au milieu de la confusion où la terreur avait jeté l'armée romaine, avait fait un terrible carnage dans le camp. Civilis, Classicus et Tutor animent leurs soldats par tous les motifs les mieux proportionnés à leurs passions; les Gaulois, par l'amour de la liber-

té; les Bataves, par le sentiment de l'honneur; les Germains, par l'espérance du butin. Les confédérés avaient tout l'avantage; mais une légion, ayant gagné un terrain assez étendu pour se déployer, soutint et repoussa toute l'impétuosité des ennemis, qui en furent si vivement frappés, qu'emportés par une terreur panique, ils tournèrent le dos et abandonnèrent le combat. Les légions, ayant eu le temps et le moyen de se rallier, revinrent sur les confédérés avec tant d'acharnement, qu'elles les culbutèrent et les déroutèrent complètement. Le nombre des Romains et des Belges tués dans cette fameuse bataille, était si grand, selon le récit de Dion, que les cadavres formèrent sur la Moselle une digue, qui en suspendit le cours. Dio Cass., lib. 66.

Céréalis, profitant adroitement de sa victoire, poursuivit les débris de l'armée de Civilis, qui s'était retiré dans un camp avantageux. Les confédérés, après avoir opposé la plus vigoureuse résistance, furent cependant défaits par la perfidie d'un déserteur, qui indiqua au général romain un gué par où il les surprit par derrière. Les confédérés, se voyant attaqués en front et en queue, se sauvèrent: les uns regagnèrent la Batavie, et les autres repassèrent le Rhin. Tacit. Hist. 5, 14, 15, 16, 17, 18.

Céréalis, poursuivant les fuyards, entre dans l'île des Bataves, qu'il livre à la dévastation et au pillage : il tâcha d'engager secrètement Civilis à se soumettre, en lui faisant espérer sa grâce. Civilis, qui avait passé le Rhin, fatigué des longs travaux d'une guerre inutile, ne songeait plus qu'à sauver ses jours. Cet attachement si naturel à la vie, dit Ibid., 23, 24, 26.

Tacite, énerve souvent les plus grands courages : il profita donc des dispositions pacifiques et bienfaisantes que témoignait Céréalis, et il lui demanda une entrevue. Le général romain y consentit, et les deux chefs s'abouchèrent sur les bords du Wahal, dont on avait coupé le pont. Civilis fit sa paix et obtint sa grâce : Classicus et Tutor se retirèrent dans la Germanie ; et la Belgique, calmée et soumise, fut derechef courbée sous le joug des Romains.

Tacit. Hist. 4, 67.

L'histoire ne marque pas la fin de Civilis, de Tutor et de Classicus ; mais elle nous a laissé l'intéressante catastrophe de Sabinus, de Langres. La mauvaise issue de son entreprise contre les Séquanois, lui fit prendre une résolution étonnante pour cacher sa honte : il avait dans sa maison de campagne deux espèces de chambres ou plutôt de cavernes, profondément creusées dans la terre, qui n'étaient connues que de deux de ses affranchis. Ce fut dans cette affreuse retraite qu'il résolut de s'ensevelir : il renvoya donc ses domestiques, en leur annonçant qu'il allait se soustraire aux recherches et aux persécutions de ses ennemis par le poison : il mit le feu à sa maison, et fit répandre le bruit que son corps avait été consumé par les flammes : il envoya un de ses affranchis pour annoncer sa mort à Eponine, son épouse, qu'il aimait éperduement. Eponine donne toutes les marques du plus affreux désespoir. Sabinus, craignant que l'excès de sa douleur ne la précipitât dans le tombeau, lui fit connaître son existence et sa situation par le même affranchi. Eponine, pour confirmer le bruit de la mort de son époux, continua de donner les mêmes marques de douleur ;

mais elle lui rendait quelquefois des visites secrètes pendant la nuit. Sabinus avait déjà passé sept mois dans cet asyle ténébreux. Eponine, ayant conçu l'espérance d'obtenir de l'empereur la grâce de son époux, le conduisit à Rome tellement déguisé, qu'il ne fut reconnu de personne; mais voyant que les circonstances n'étaient pas favorables à son dessein, elle le ramena dans son souterrain, où il resta enfermé neuf ans, pendant lesquels Eponine y donna le jour à deux jumeaux. Le séjour de ces infortunés époux fut enfin découvert; ils furent pris et conduits à Vespasien.

La généreuse et tendre Eponine, se prosternant aux genoux de l'empereur, et mettant ses deux fils à ses pieds : « César, dit-elle, ces infortunés ont » reçu le jour dans un tombeau : que leur sort dé- » sarme ta colère ! nous ne les avons mis au monde » que pour augmenter le nombre des supplians qui » implorassent ta clémence et ta pitié, et pour t'en- » gager à nous accorder notre grâce pour l'amour » de ces innocentes victimes, qui ne t'ont pas of- » fensé ». Ces paroles arrachèrent des larmes à tous ceux qui étaient présens à ce spectacle attendrissant; mais l'inflexible Vespasien envoya impitoyablement Sabinus à la mort. Eponine voulut être la compagne de son supplice, comme elle l'avait été de sa retraite : elle y marcha avec une contenance fière, qui excitait plutôt encore l'admiration que la pitié. « Je ne regrette point la vie, dit-elle, » il m'a été plus doux de languir dans les ténèbres, „ qu'il ne me serait agréable de jouir de la lumière, „ qui me montrerait Vespasien sur le trône. Je re- „ garde cet arrêt comme une faveur, puisqu'il me

Xiphin. in Vesp.

„ délivre de toutes mes angoises et du joug de son „ insupportable tyrannie „. Après avoir prononcé ces paroles, elle porta sa tête sur l'échaffaud avec une fermeté qui inspira aux spectateurs deux sentimens opposés, d'indignation contre Vespasien et d'admiration pour Eponine.

CHAPITRE VII.

État de la Belgique sous les successeurs de Vespasien. — Titus. — Domitien : ses expéditions ridicules. — Les Bataves et les Tongrois combattent sous Agricola. — Trajan, gouverneur de la Germanique inférieure. — Nerva. — Adrien. — Antonin. — Marc-Aurèle. — Didius Julianus, gouverneur de la Germanique inférieure. — Commode. — Pertinax. — Didius Julianus. — Septime Sévère. — Irruptions des Allemands : cruautés de leur roi Chrocus : sa fin.

Le séjour qu'ont fait les Romains dans les provinces belgiques, est attesté par les différens monumens publics qu'on y a découverts. C'est l'objet d'un savant mémoire de M.r Steylen, inséré dans les mémoires de l'académie de Bruxelles; mais cet ouvrage ne donne que très-peu de détails sur la Flandre. Un ouvrage récemment publié par M.r Debast, chanoine de Gand, a suppléé à ce défaut par des recherches immenses et des découvertes précieuses. Le grand nombre de médailles retrouvées dans la plupart des villages de cette province; les vases, les urnes, les ustensiles déterrés, entr'autres à Velsicque, à quatre lieues de Gand; à Oudenbourg, à trois lieues de Bruges; à Waesmunster et à Belcele, dans le pays de Waes, à Bollezele, dans la châtellenie de Cassel; les fondemens ou les

Mémoir. de l'académ. de Brux., tom. 4, p. 405.

débris des édifices anciens découverts, au rapport de Gramaye, à Werwick, gros bourg à trois lieues de Lille, et à Watten, petite ville à deux lieues de St.-Omer; les vestiges des chemins militaires qu'on trouve à Mardick, à une lieue de Dunkerke, et à Merkhem, à une lieue de Dixmude; tous ces antiques monumens attestent évidemment le séjour des Romains dans l'ancienne patrie des Morins et des Ménapiens.

Gramaye, Ant. Fland., pag. 130 et 192.

Mais le séjour de ces conquérans dans les différentes provinces de la Belgique n'est marqué par aucun événement important, par aucun fait mémorable, dont l'histoire ait conservé le souvenir. Les Belges, confondus dans la masse des nations asservies au joug des empereurs, avaient, en effet, presque perdu leur existence politique.

Les peuples respirèrent cependant un air de liberté sous Titus; mais son règne trop court ne laissa à la Belgique que des regrets et des souvenirs d'autant plus amers, qu'ils éprouvèrent un terrible contraste sous les règnes de ses odieux successeurs.

L'indigne frère de Titus, le farouche Domitien, se rendit aussi méprisable par sa démence, que redoutable par sa cruauté: il vint faire, s'il est permis de parler ainsi, une espèce de parade et de promenade, à la tête d'une armée, dans la Germanie et dans les Gaules, d'où il revint en Italie, sans avoir rencontré l'ennemi, que sans doute il ne cherchait pas. Cette ridicule fanfaronnade lui valut cependant les honneurs du triomphe et le titre de *Germanique*, dont il se para avec une impudence choquante. Les médailles qu'il fit frapper lui-même, attestent à la postérité ce trait de démence.

Xiphilin. in Domit.

Celles qu'il fit frapper à l'occasion de son onzième et de son quatorzième consulat, portent pour inscription : GERMANIA CAPTA : il avait, au rapport de Tacite, acheté, pour orner son triomphe, qui servit de risée au public, des esclaves étrangers, auxquels il avait ajusté un costume et une coiffure de captifs : il fit à cette occasion changer les noms des mois de septembre et d'octobre, en donnant au premier, celui de *Germanicus*, et au second, celui de *Domitianus*, parce qu'il était né dans ce mois.

Les Bataves et les Tongrois, qui servaient dans l'armée romaine contre Galgacus, chef des Écossais, signalèrent leur valeur sous ce règne à la sanglante bataille du mont Grampius, qu'Agricola gagna contre Galgacus.

Ulpius Trajan, qui depuis fut élevé à l'empire, fut nommé par Domitien gouverneur de la Germanique inférieure, où il existe, sur le Rhin, un monument, qui, de son nom, fut appelé *Ulpia Castra*.

Le vieux Nerva, successeur de Domitien, s'associa à l'empire le vertueux Trajan, qui était dans ce temps à Cologne : il ne vint cependant à Rome que la seconde année après la mort de Nerva : il sut, par sa douceur et sa sagesse, rendre aux deux Germaniques leur ancien éclat. Les Belges, sous ce règne, servirent en Dacie, en Pannonie et en Orient.

Sidon. Apollin., carm., 7, v. 114.

Les deux Germaniques se maintinrent sous le règne d'Adrien, dans l'état florissant que Trajan leur avait procuré. Ce prince parcourut toutes les provinces de l'empire, et il commença son voyage par les provinces Belgiques, où il laissa des traces et des monumens de sa libéralité et de sa justice.

Ces provinces furent, comme toutes celles de l'empire, heureuses et florissantes sous le règne d'Antonin, qui porta la philosophie sur le trône, et sous celui de Marc-Aurèle, qui l'y maintint. Didius Julianus, qui fut gouverneur de la Germanique inférieure sous ce règne, contribua au bonheur des peuples de cette province par la justice de son administration.

Spartian.

Commode, cet indigne fils de Marc-Aurèle, souilla par la bassesse, la crapule et la cruauté, le trône que son père avait honoré par ses vertus; et les Belges, comme tous les peuples soumis à l'empire, gémissaient sous l'accablant despotisme de cet affreux tyran.

Pertinax, son successeur, fut assassiné, après un règne de trois mois, par un Belge de la cité de Tongres, nommé Fausius.

Capitolin., c. 11.

L'empire avili est mis à l'enchère. Didius Julianus, qui l'acheta, s'était distingué par ses exploits sous le règne de Marc-Aurèle, en résistant aux efforts des Cauques, qui voulaient envahir les provinces voisines, et en abattant les forces des Cattes: il fut assassiné après un règne de cinq mois.

Spartian.

Septime Sévère, qui lui succéda, fit fortifier les frontières des Gaules et de la Germanie: il fit, entr'autres, rétablir un ancien arsenal près de La Haye, qui était presque détruit par le temps. Ce fait est attesté, selon Miræus, par une inscription gravée sur une pierre tirée en 1520 de cet ancien monument, et transportée à La Haye.

Annal. Belg.

Les fréquentes victoires que les Romains avaient remportées sur les nations barbares, connues sous la dénomination générique de Germains, n'empêchèrent

rent

rent pas ces peuples indomptables de réunir tous leurs efforts pour pénétrer dans les Gaules. Un dé- 213.
luge de ces barbares vint, sous le règne de Caracalla, ravager l'empire et désoler la Belgique. Les Allemands sur-tout, dont l'histoire parle pour la première fois à cette époque, peuples venus du nord, formés, comme leur nom paraît l'indiquer, d'un mélange ou plutôt d'un ramas de différentes nations, furent défaits près du Mein, par Caracalla, qui en prit, selon la coutume, le surnom d'*Alemannicus* : ils firent une nouvelle incursion dans les Gaules sous le règne de Gallien en 261, selon Grégoire, de Tours, et en 312, selon Sigebert, de Gembloux.

Spartian., c. 10.
Vict. Schotti in Caracalla.
Agaticas., c. 1.

Chrocus, roi des Allemands, avait conçu le projet insensé de détruire les villes et de massacrer les habitans : sa mère, qui, à toute l'ambition de son sexe, joignait toute la férocité de sa nation, lui avait persuadé que c'était le moyen le plus sûr de parvenir à mériter un grand nom. Chrocus, aussi ambitieux et aussi sanguinaire que sa mère, passa le Rhin à la tête d'une armée formidable dans les environs de Mayence, qu'il prit et qu'il désola. Les murs de Metz tombèrent à l'approche de ce brigand impitoyable, qui immola les infortunés habitans de cette ville à sa rage insensée : il marchait sur Trèves; mais les habitans, retranchés sur l'amphithéâtre, lui opposèrent une si vigoureuse résistance, qu'ils lui empêchèrent l'approche de leur ville. Chrocus alla cacher sa honte et décharger sa fureur dans les provinces méridionales des Gaules. Déjà, il était parvenu sous les murs d'Arles, dont il se préparait à former le siége; mais il y trouva la fin de ses funestes succès. Un officier romain, nommé Marius,

le prit et le reconduisit dans toutes les villes qu'il avait saccagées : il y essuya tous les genres d'ignominie, et il finit ses jours au milieu des tourmens, des opprobres et des malédictions dont l'accablèrent les malheureux qu'il avait si cruellement traités.

La contradiction qui se rencontre dans les époques auxquelles Grégoire, de Tours, et Sigebert, de Gembloux, placent cet événement, n'a probablement point d'autre cause que l'identité de nom de différens rois allemands.

CHAPITRE VIII.

Religion des anciens Belges : leurs dieux, temples et statues : leurs prêtres, bardes, devins, druides : leurs fonctions et leur doctrine.—Sacrifices de victimes humaines.

Les Belges, originaires des Germains, en conservèrent encore, après leur transmigration dans les Gaules, et la religion et le culte. Ces peuples, comme les Germains, leurs ancêtres, suivant César, adoraient des êtres sensibles dont ils recevaient du secours, le soleil, le feu et la lune : ils auraient cru dégrader la majesté de leurs dieux, en les représentant sous une figure humaine, qu'ils auraient renfermée dans un temple : ils ne connaissaient donc point l'usage des temples, ni des statues. Quand ils avaient déifié un héros, ils donnaient son nom à un rocher, à un précipice, à un lac, à une rivière, à un bois, et ces lieux solitaires étaient l'unique objet de leur culte, comme étant pleins de la présence de ceux à qui ils les consacraient. Ce ne fut que par un commerce plus fréquent avec les Gaulois, qu'ils adoptèrent leurs dieux.

Cæsar, de bello gall., lib. 6, n. 15 et 16.

Le premier de ces dieux, c'est-à-dire, celui pour lequel ils avaient le plus de vénération, était *Mercure*, auquel ils avaient dédié plusieurs statues : ils le regardaient comme l'inventeur des arts, le protecteur des voyageurs, le patron des marchands.

Tacit. Germ., c. 9.

Bucherius, Belg. rom., lib. 5, c. 2, n. 5.

Ce Mercure, selon l'opinion très-sensément raisonnée du père Boucher, est le même que le *Dis*, dont les Gaulois, sur la foi de la tradition des druides, prétendaient qu'ils étaient descendus. Mercure était en effet comme le dieu suprême des nations, qui ajoutaient à ce nom une dénomination particulière tirée de leur idiome. C'était donc *Mercurius Dis*, chez les Gaulois; *Mercurius Teritates*, chez les Espagnols; *Mercurius Theut* ou *Theutatès*, chez les Egyptiens; *Mercurius Teuto* ou *Tuito*, chez les Germains. Or, tous ces mots, qui n'ont souffert de changement et d'altération qu'en passant dans les différens idiomes, paraissent dériver d'une racine commune qui est le *Theos* des Grecs, le *Deus* des Latins et le *Theus* des Germains. Toutes les dénominations créées par les différens peuples prouvent donc qu'ils avaient l'idée d'un être éternel, principe et moteur de tous les êtres, auquel ils rendaient leurs adorations.

Les Belges, comme les Gaulois, dont Mercure était le premier dieu, rendaient un culte particulier à *Mars*, auquel ils consacraient leurs butins et immolaient leurs prisonniers; à *Apollon*, qu'ils regardaient comme le dieu de la médecine; à *Minerve*, qu'ils honoraient comme la déesse des arts, et à *Jupiter*, qu'ils révéraient comme le dieu du ciel.

Bucherius, ib., n. 6, 7.

Mais ils donnaient à ces dieux, au lieu de noms latins, des noms tirés de leur langue. Ainsi Mars fut appelé *Esus*; Apollon, *Belenus*; Jupiter, *Taranis*. Le nom qu'ils donnaient à Minerve, est inconnu.

Esus, en effet, ou Eus, était chez ces peuples

le dieu qui répand le carnage et l'horreur, qui ôte ou qui rend le courage dans les combats. *Eus*, en breton, dérivé de la langue celtique, qui était celle de tout l'occident, signifie *terreur*.

Belenus vient de *Melen*, qui est breton, il signifie *blond*, qui est l'épithète ordinaire d'Apollon, que les poètes grecs et latins appelaient le blond Phébus.

Taranis était le dieu du tonnerre. *Taran* signifie en celtique, et signifie encore en breton, *tonnerre*. C'est donc *Jupiter tonans*.

Comme les peuples ont originairement créé dans leur imagination des dieux conformes à leurs affections et à leurs inclinations, les Gaulois et les Belges ont également cédé à leurs penchans dans les objets particuliers de leur culte : ils aimaient singulièrement la chasse et les chevaux : ils avaient donc deux déesses, dont l'une, appelée *Ardoina*, présidait à la chasse, et c'est du nom de cette déesse que les forêts des Ardennes, l'une dans la Belgique, qui est la plus célèbre, et l'autre dans la Normandie, ont pris leur dénomination : l'autre, qui présidait à l'équitation, était appelée *Epona*. Ibid., n. 8.

Ces dieux étaient, pour ainsi dire, communs à toute la nation; mais les villes, les bourgs, les lacs, les fontaines, les montagnes avaient encore leurs dieux particuliers. Ibid., n. 9.

L'usage des statues et des temples, proscrit par les Germains, ne s'introduisit dans les Gaules, que par un commerce fréquent avec les Grecs et les Romains. Leurs statues, dit César, étaient d'une grandeur démesurée : ils en avaient élevé un grand nombre à Mercure Theutatès. Leurs temples n'étaient

guère que dans le voisinage des villes, rarement dans leur enceinte.

Ibid., c. 3, n. 1. Strabo, lib. 4. Ammien., lib. 15. Bucherius, ibid., n. 2.

Les Belges et les Gaulois avaient trois espèces de prêtres, que Strabon et Ammien distinguent très-clairement, les bardes, les devins et les druides.

Les bardes chantaient sur le ton de la lyre, des hymnes à l'honneur des dieux et à la gloire des héros. Le mot *barde* signifiait, même en langue gauloise, et signifie encore en breton, *chanteur*. Les Germains, pour transmettre à la postérité les événemens mémorables de leur histoire, n'employaient que la poésie. C'était également l'usage de tous les Celtes. Comme les bardes étaient chargés de rédiger ces annales, ils étaient regardés comme les dispensateurs de l'honneur et de l'infamie, et cette qualité leur donnait sans doute un grand crédit et une puissante influence dans la nation. Comme, d'un autre côté, les cérémonies religieuses auxquelles ils présidaient, étaient toujours accompagnées de chants mystérieux, soit qu'ils célébrassent les louanges des dieux, soit qu'ils rendissent les oracles, soit qu'ils offrissent les sacrifices, ce ministère sacré avait inspiré dans l'esprit de la nation une profonde vénération pour ceux qui l'exerçaient.

Les devins, que Strabon appelle *vates*, et Ammien, *embages*, étaient encore dans une plus grande considération parmi ces peuples, et leur sacerdoce était d'un ordre supérieur à celui des bardes. Les fonctions des devins étaient, comme celles des augures à Rome, de prédire l'avenir en consultant les entrailles des victimes; mais quand il fallait délibérer sur une entreprise importante, ils obser-

vaient un rit aussi cruel que singulier : ils égorgeaient un homme, et ils examinaient les mouvemens de sa chûte, les convulsions et les palpitations de ses membres, l'écoulement de son sang, et ils prétendaient tirer de ces différens pronostics, la connaissance certaine de l'avenir. Ce spectacle effrayant inspirait au peuple une espèce de terreur religieuse, qui rendait le ministère de ces prêtres plus imposant et leurs personnes plus vénérables.

Les druides étaient les prêtres du premier rang. Ce nom, selon Pline, venait du mot grec *drus*, qui signifie *chêne*, parce que ces prêtres, comme toute la nation, avaient une vénération particulière pour le chêne, et pour le gui, qui naît sur ses branches : ils choisissaient pour leur demeure les forêts où les chênes étaient les plus nombreux, et ils ne manquaient pas, dans toutes leurs cérémonies religieuses, de se ceindre la tête d'une branche de chêne. Le père Boucher conteste cette étymologie, parce que, dit-il, les druides ne sont point originaires de la Grèce : ils ont seulement cultivé la langue grecque par goût pour les sciences, et ils en ont emprunté les caractères des habitans de Marseille, qui étaient une colonie grecque. Or, pourquoi, étant étrangers à la Grèce, auraient-ils un nom grec plutôt que les bardes, plutôt que les devins? Ce raisonnement paraît fondé sans doute ; cependant, un écrivain très-judicieux prouve que le mot druide vient de *drus* ou *deru*, qui signifiait en celtique, et qui signifie encore en breton, *chêne*. Si donc cette étymologie n'est pas grecque, elle dérive du moins du mot qui exprime la même idée dans un autre idiome. Cet écrivain en ajoute une

Plin., lib. 16, cap. ult.

Bucherius, Belg. rom., lib. 5, c. 4, n. 8 et seq.

Saint-Foix, Essais sur Paris, tom. 2.

preuve qui paraît lever tous les doutes : c'est qu'autrefois on appelait *druyer*, et qu'on appelle encore aujourd'hui *gruyer*, celui qui garde les forêts.

Cicer., de div., lib. 1. Cæs., lib. 6. Strabo, lib. 4. Amm., lib. 15 Plin., lib. 6, cap. ult. Cæsar. Mela.

Les druides étaient appliqués à l'étude de toutes les hautes sciences, à la physiologie, à l'astronomie, à la morale, à la médecine; mais l'étude à laquelle ils étaient attachés par excellence et par état, était celle de la théologie, qui était l'objet principal de leurs longues méditations : ils se retiraient, pour s'y livrer sans distraction, dans des forêts inhabitées ou dans des cavernes solitaires, où ils restaient pendant vingt ans, éloignés du monde, et uniquement occupés de la contemplation des mystères de la nature, ainsi que des attributs, de la puissance et de la présence de la divinité. Les principaux de la nation étaient les seuls qu'ils admissent à leurs leçons et à leurs secrets : ils reconnaissaient et ils enseignaient l'immortalité et la transmigration des ames : ils prétendaient qu'elles circulaient éternellement d'un monde dans l'autre et qu'elles passaient perpétuellement d'un corps dans l'autre; et c'est cette doctrine, dit César, qui inspire aux Gaulois ce courage qui leur fait affronter et braver la mort avec tant d'intrépidité. C'est aussi pour cette raison politique qu'ils avaient répandu ce dogme dans tout le peuple. Les autres opinions qu'ils professaient, étaient des secrets qu'ils ne révélaient pas au vulgaire, parce que l'intérêt de l'état n'exigeait pas qu'il en fût instruit : il paraît cependant qu'ils reconnaissaient un dieu unique; car, quoiqu'ils honorassent plusieurs divinités sous les noms de Theutatès, d'Esus, de Taranis, de Belenus et de Minerve, il est

Diod. Sic. Cæsar. Lucan., lib. 1, v. 452 et seq.

Bucherius, ibid., n. 10.

néanmoins très-probable que ces dénominations différentes ne désignaient que les attributs divers du dieu suprême. C'était même l'opinion des anciens philosophes payens. Dieu, dit Sénèque, peut avoir autant de dénominations qu'il a de qualités.

Le grand crédit que ces mystérieuses connaissances donnaient aux druides dans l'esprit du peuple, leur donnait également une grande influence ou, pour mieux dire, une autorité suprême dans les affaires civiles.

Ils formaient des colléges présidés par un chef qui exerçait un pouvoir supérieur : ils s'assemblaient à un certain temps de l'année sur les confins du pays Chartrain, dit César, qui était comme le centre de toute la Gaule, dans un endroit consacré, où se rendaient, de toutes les contrées du pays, ceux qui avaient des différends à terminer. Ces différends étaient soumis aux druides assemblés, dont les décrets étaient religieusement suivis : ils y connaissaient des affaires civiles, comme des affaires criminelles, des successions, des limites, des assassinats : ils décernaient des récompenses et infligeaient des peines.

Cæsar, Strabo, ibid.

Leur autorité ne se bornait pas aux affaires particulières ; elle s'étendait aux affaires publiques. Le droit de la guerre et de la paix était de leur ressort : ils décidaient des intérêts politiques et des droits respectifs des peuples qui leur exposaient souvent leurs prétentions avant de tenter le sort des armes, et ils accommodaient leurs querelles par des traités dont ils réglaient les conditions.

Le respect que leurs fonctions inspiraient, leur

avait valu de très-grands priviléges : ils étaient exempts de toutes les charges publiques, comme des impositions, de la milice ; et ces avantages engageaient un grand nombre de personnes à embrasser un état qui offrait tant d'attraits.

Les druides n'étaient pas seulement les docteurs de la religion ; ils en étaient encore les ministres. C'était le gui, fruit du chêne, qui était le principal objet de leur culte, parce qu'ils pensaient, dit Pline, que tout ce que produit le chêne, qu'ils regardaient comme un arbre sacré, est envoyé du ciel : ils avaient donc consacré au gui une cérémonie religieuse, qu'ils célébraient à la nouvelle année. Or, leur année commençait à la sixième lune, c'est-à-dire, au solstice d'hiver. Un banquet religieux était dressé sous un arbre : deux taureaux blancs étaient amenés au lieu du sacrifice ; un druide, vêtu d'une tunique blanche, montait sur l'arbre, et y coupait avec une serpe d'or, le précieux gui, que l'on recevait au pied dans un linge blanc. Cette cérémonie était terminée par le sacrifice de deux taureaux, qu'on immolait comme en actions de grâces et en signe de dévouement, parce que les hommes, sachant que c'est Dieu qui leur a donné la vie, dont cependant il ne leur est pas permis de disposer, immolaient à l'auteur de leurs jours les animaux qui leur étaient soumis.

Plin., lib. 16, c. ult.

Ibid.

Cette habitude d'offrir à Dieu des victimes sanglantes, les porta à immoler des victimes humaines, croyant, dans leur démence fanatique, que le sang des animaux était trop vil pour être offert à l'être suprême. La tradition qui avait répandu dans les nations l'histoire du sacrifice d'Abraham,

dont l'obéissance avait été si agréable à Dieu, inspira aux prêtres l'idée que les victimes humaines étaient les seules qui fussent dignes de lui être offertes. Cette opinion barbare fut à-peu-près générale : elle était répandue chez les peuples, Juifs, Persans, Carthaginois, Grecs, Romains même.

Les Gaulois et les Belges qui avaient également adopté cette horrible coutume, offraient le sang des hommes à l'affreux Theutatès, à l'horrible Esus, et au cruel Taranis, pour appaiser ces barbares divinités. Ces peuples, dit César, sont extrêmement attachés aux cérémonies religieuses : ils croyaient qu'on ne pouvait sauver la vie d'un homme qu'en sacrifiant la vie d'un homme. Quand donc ils étaient attaqués d'une maladie grave ou menacés d'un danger imminent, ils immolaient des victimes humaines et ils pensaient que c'était l'unique moyen d'appaiser la colère divine. C'étaient les druides qui présidaient à ces sacrifices atroces, qui étaient institués légalement et consommés publiquement; et ils les exécutaient de différentes manières : des victimes étaient ou crucifiées, ou percées à coups de flèches; d'autres étaient enfermées souvent à deux dans une espèce de mannequin de foin ou d'osier, auquel on mettait le feu ; mais les druides, n'avaient, pour ainsi dire, que la direction, la surveillance, l'intendance de ces sanglans sacrifices, dont l'exécution était réservée aux devins sur-tout; car, ces cérémonies avaient un double but, et d'appaiser le courroux des dieux, et de deviner leur intention. Or, ce dernier objet était une des principales charges du ministère des devins.

Lucan., lib. 1, v. 444 et seq.

Cæsar, de bello gall., lib. 6.

Id., ibid., et Strabo, lib. 4.

Cæsar, ibid. Une des peines les plus graves, dont on frappait non-seulement les individus, mais quelquefois les tribus entières, pour les punir de leur désobéissance aux décrets des druides, était d'être exclu des cérémonies des sacrifices. Ces espèces de réprouvés étaient regardés comme des impies et des scélérats : ils étaient privés de tous les honneurs, et ils étaient même déchus de la faculté de soutenir leurs droits devant la justice. Leurs concitoyens évitaient et fuyaient leur présence, leur rencontre et leur entretien, dans la crainte de participer à la contagion dont ils étaient frappés.

Sueton. in Claud., c. 25. Strabo, lib. 4. Plin., lib. 30, c. 1.

Les Romains, maîtres des Gaules, supprimèrent enfin ces affreuses cérémonies. Déjà, Auguste en avait interdit l'exercice, et Tibère avait renouvelé cette interdiction. Claude ne se borna point à une simple interdiction : il abolit entièrement cette religion barbare avec ses sanguinaires ministres ; cependant, il reparut encore, dans la suite, d'intervalle en intervalle, des traces de ce fanatisme odieux; Rome même en donna des exemples sous Aurélien, puisqu'au rapport de Vopiscus, cet empereur monta au capitole pour y immoler des captifs à Jupiter ; sous Constantin même, puisque Lactance, qui écrivait sous ce règne, dit positivement que, de son temps encore, on honorait Jupiter Latialis avec le sang humain ; mais enfin, le temps, la raison, plus puissans que les lois, firent tomber cet usage barbare dans une entière désuétude. Un des bienfaits de la religion chrétienne, dit le sage Bernardin de Saint-Pierre, a été de détruire, dans une grande partie du monde, ces dogmes et ces sacrifices inhumains.

CHAPITRE IX.

Origine des Francs; leur caractère; leurs différentes tribus; leurs premières incursions dans les Gaules: Probus les défait. — Les Francs établis dans les Gaules, sont associés aux dignités de la milice et du palais. — Révolte de Carausius: il est assassiné par Allectus, qui prend sa place. — Paix de Maximien avec les Francs. — Constance. — Chlore chasse Allectus de Boulogne. — Les Francs rentrent dans la Belgique sous Constantin, qui en fait une terrible défaite. — Horribles brigandages des Francs.

Les Francs, originaires, selon les uns, de la Scandinavie, selon les autres, des Marais Méotides, ou qui, plus vraisemblablement, étaient passés d'un pays à l'autre, étaient une ligue ou association de différens peuples germaniques. Ces peuples, qui probablement vinrent dans la suite habiter le pays qui est entre l'Elbe et la Mer Baltique, se trouvant trop resserrés dans ces bornes étroites, cherchèrent un établissement plus vaste et plus commode: ils vinrent se fixer dans le pays situé entre les Allemands, qui avaient avancé leurs limites jusqu'aux rives du Mein, et les Saxons, qui avaient étendu leur domination jusqu'à la partie maritime de la Frise, de la Belgique et des

D. Hieron. in vita Hilarion.

Armoriques : il paraît qu'ils ne prirent le nom de Francs qu'au-temps qu'ils occupaient ces contrées ; car le nom de Francs n'est point originairement un nom de peuple, mais un titre d'honneur, que ces peuples, unis par l'amour de la liberté, se donnèrent pour indiquer leur intention commune, qui était de défendre leur indépendance contre la domination des Romains, puisque dans leur langue *franck* signifie *libre*.

Les deux qualités qui caractérisaient particulièrement les anciens Francs, étaient l'amour-propre et la mauvaise foi : ils manifestaient avec si peu de ménagement l'estime et la bonne opinion qu'ils avaient de leur naturel, qu'ils s'attribuaient toutes les qualités les plus élevées, la noblesse de l'extraction et la santé du corps, la valeur et la sagesse, la blancheur et la beauté, la hardiesse, la force et l'agilité : ils étalaient d'un autre côté, avec si peu de délicatesse, leur perfidie naturelle, qu'ils avaient coutume, dit Vopiscus, de violer leurs sermens avec un visage riant. Les traits de parjure et d'infidélité qu'en rapporte souvent Grégoire, de Tours, ne servent qu'à justifier et à confirmer cette opinion. Le ton même d'indifférence et de simplicité avec lequel il les raconte, sans les louer ni les blâmer, prouve qu'il les regardait comme une chose ordinaire, dont il n'est ni affecté ni étonné,

Les Francs étaient partagés en plusieurs cantons ou tribus.

Bucherius, Belg. Rom., lib. 1, cap. 14, n. 6.

Les *Sicambres*, qui habitaient le pays borné par la rive droite du Rhin et le cours méridional de la Lippe, étaient un des principaux peuples qui composaient cette ligue fameuse. Les *Tenchtres* et

Ibid., n. 7.

les *Usipètes*, ayant, dès le temps de César, trouvé un asyle chez les Sicambres, avaient fixé leurs demeures dans les terres situées le long du Rhin et de l'Issel, qui correspondent à la partie méridionale du comté de Zutphen et à la partie orientale du duché de Clèves. Ces deux peuples occupaient, du temps de Tacite, la même étendue de pays et conservaient les mêmes noms, qui ayant été perdus depuis ce temps, furent confondus avec celui des Sicambres. Les Sicambres, qui, après avoir également perdu leur ancien nom, l'avaient repris dans la ligue des Francs, furent à la fin connus sous la dénomination générique de Francs, comme on le voit dans la table de Pentinger, où on lit le mot FRANCIA en gros caractères dans l'endroit où étaient situés les anciens Sicambres. Les *Chamaves*, qui avaient occupé le pays qu'habitèrent dans la suite les Tenchtres et les Usipètes, paraissent avoir repris, comme les Sicambres, leur ancien nom dans la ligue des Francs, comme on le voit dans la même table de Pentinger, où l'on trouve dans la position où étaient les Tenchtres et les Usipètes, le mot *Chamavi*; mais les Chamaves, qui, selon toutes les apparences, ont remplacé les Sicambres, ont été, comme ces derniers, confondus sous la dénomination commune de Francs.

Bucherius, Belg. Rom., lib. 6, c. 13, n. 6.

Les *Saliens*, voisins des Chamaves, habitaient dans la partie septentrionale du comté de Zutphen, le long de l'Issel, dont le nom latin *Sala* ou *Isala*, retrace celui des Saliens.

Id., ibid., n. 7.

Les *Bructères*, dont Tacite parle comme d'une nation anéantie par la haine de ses voisins, sont

cependant une des premières qui figurent dans la ligue des Francs : ils habitaient les rives du Rhin, comme le prouve un passage de Grégoire de Tours, qui porte, qu'Arbogaste, ayant passé le Rhin, dévasta le pays des Bructères, qui habitaient les rives de ce fleuve. La carte de Pentinger indique leur situation au-delà de Cologne, où l'on voit en gros caractère le mot BRUCTURI. Le village de *Brouck*, entre Duisbourg et Wesden, en retrace le nom. Ces peuples, qui s'étendaient dans une partie de l'évêché de Paderborn, de Munster, d'Osnabruck et du pays d'Over-Yssel, touchaient à la forêt Hercinie, qui couvrait toute la Germanie. Ces pays étaient dans ces temps couverts de marécages, en allemand *broucters*, d'où ce peuple a très-probablement pris son nom.

Greg. Tur., lib. 2, c. 9.

Claud. de 4 honor. cons.

Les *Attuaires*, qui habitaient ce canton montagneux d'où prennent leurs sources ces petites rivières qui, après avoir arrosé le comté de Zutphen, se jettent dans l'Issel, étaient placés entre les Bructères et les Caninéfates, qui occupaient l'extrêmité de la Batavie terminée à l'Océan.

Bucherius, ibid., lib. 6, c. 13, n. 9.

240. Ce fut vers le milieu du troisième siècle, c'est-à-dire, vers l'an 240, que les Francs firent les premiers efforts pour pénétrer dans les Gaules. Depuis la conquête de la Belgique par César, le Rhin avait toujours servi de barrière entre les Romains et les Germains qui habitaient la rive droite du fleuve ; mais ces peuples, qui, à cette époque, n'étaient encore connus que sous le nom général de *Germains*, commencèrent à former des entreprises sérieuses contre l'empire : ils parvinrent à passer le Rhin. Aurélien, qui commandait la

Vopisc. in Aurel.

sixième

sixième légion des Gaules près de Mayence, les défit complètement : il en tua sept cents, et en prit trois cents, qu'il vendit comme des esclaves, *sub coronâ*, c'est-à-dire, en leur mettant, selon la coutume, une couronne de fleurs sur la tête. C'est à l'occasion de cette fameuse victoire que fut faite cette chanson rapportée par Vopiscus : *Mille Francos et mille Sarmatas semel et semel occidimus : mille, mille, mille, mille, mille Persas quæsimus*. C'est le plus ancien monument historique où l'on trouve le nom de *Francs*. Or, cette chanson ayant été composée à l'époque de l'expédition contre les Perses, c'est-à-dire, en 241, prouve que les Francs étaient déjà connus dès ce temps. Vopiscus, qui la rapporte, est le premier historien qui ait parlé des Francs.

Aurélien, parvenu à l'empire, sut contenir les Francs sous son règne. L'interrègne qui suivit sa mort, réveilla l'avidité des Francs, qui, selon Procope, habitaient les marais que forme le Rhin à son embouchure, et qui, sous la dénomination de *Francs*, étaient composés de Bataves, de Frisons, de Caninéfates, de Sicambres, de Chamaves et de plusieurs autres peuples, qui, dans ce temps, étaient compris dans le nombre de ceux qui font l'objet de l'histoire ancienne de la Belgique.

Procop. de bello goth., lib. I.

Vopisc. in Prob.

Un déluge de ces barbares, suivis de plusieurs autres nations germaniques, ayant passé le Rhin, pénétrèrent, sous le règne de Tacite et de Florien, par les confins de la Belgique, dans les Gaules, où ils surprirent soixante et dix villes, et remplirent le pays de sang et de carnage.

Probus, qui venait d'être élevé à l'empire, s'é-

277. Vopisc., ibid.

tant mis à la tête d'une puissante armée, défit ces barbares dans différens combats : il leur reprit les soixante et dix villes dont ils s'étaient emparés : il leur tua quatre cent mille hommes, et leur enleva plus de butin qu'ils n'en avaient fait : il força neuf de leurs rois à venir lui demander leur grâce à ses genoux : il bâtit des forts et plaça des garnisons dans leurs terres, en tira des otages, qu'il dispersa dans les différentes provinces pour servir contre les ennemis de l'empire. Probus, dans une lettre emphatique, qu'il adressa au sénat, rapportée par Vopiscus, fait le détail de ces différens exploits. Selon le récit de Zosime, il transféra les prisonniers au-delà de l'Océan, dans l'île britannique, et, selon le rapport de Vopiscus, au-delà du Necker et de l'Elbe. Ces rapports, qui au premier aspect paraissent contradictoires, peuvent cependant très-aisément se concilier. Le vainqueur aura probablement dispersé ces barbares composés de différentes nations. Les Allemands, par exemple, auront été transférés au-delà des fleuves, et les Vandales, au-delà de l'Océan : c'est même l'opinion des savans. Les Francs furent en grande partie envoyés sur les bords du Pont-Euxin, comme le dit positivement l'orateur Euménius, d'où ces nouveaux colons, dont la plupart étaient Belges, s'étant emparés de tous les vaisseaux de cette mer, portèrent la désolation sur toutes les côtes de l'Asie mineure, de la Thrace et de la Macédoine; pénétrèrent dans la Grèce, dont ils dévastèrent les différentes provinces; abordèrent dans la Sicile, dont ils pillèrent la capitale; entrèrent dans l'Afrique, dont ils ravagèrent les côtes, et revinrent par le détroit de Gibraltar, char-

Ibid.

Bucherius, Belg. rom., lib. 7, c. 1 et 2.

gés d'un immense butin, sur les côtes des provinces belgiques (circonstance qui concourt à démontrer qu'ils étaient Belges), sans avoir été inquiétés dans leurs brigandages, ni arrêtés dans leurs courses.

Zosime et Euménius font le récit de cette étonnante expédition, qui retrace, en quelque sorte, l'idée de celle des Argonautes. Les légères variations qui se rencontrent dans le récit de ces deux écrivains, ont porté quelques historiens à croire qu'ils parlaient de deux expéditions différentes. Ceux qui adoptent cette opinion, croient que ce fut sur les bords du Rhin que Probus transporta cette colonie des Francs, qui y établirent une marine très-formidable, avec laquelle ils parcoururent et infestèrent les mers; cependant, je ne pense pas qu'on puisse douter qu'ils ne parlent de la même expédition. Zosim., lib. 1 et 2. Eumen. in paneg. Constant.

Les Francs, depuis cette époque, étendirent insensiblement leurs établissemens sur la rive gauche du Rhin, se mêlant aux différens peuples de la Belgique et de la seconde Germanique. La plupart de ces Francs, tant que l'empire romain conserva sa force, sentant qu'ils n'étaient pas capables de se soutenir dans leurs nouveaux établissemens, se contentèrent de s'y fixer comme alliés ou tributaires des Romains. Un grand nombre d'eux qui s'enrôlèrent dans les légions romaines, étant parvenus aux premières dignités de la milice et du palais, amenèrent même des corps de troupes de leur nation au service de l'empire. Ceux à qui était confiée la garde des frontières de la Belgique et de la seconde Germanique, sous le nom de *milites li-* 280.

mitanei et riparii, ont été composés depuis ce temps de Belges et de Francs à qui les empereurs accordaient des terres à cultiver ou à défricher. Les vétérans romains, qui formaient le plus petit nombre des habitans de cette frontière, occupaient les terres limitrophes que les empereurs leur avaient distribuées à charge du service militaire.

Les Francs, réunis aux Saxons, ne cessaient d'infester les côtes de la Belgique. Les Romains, pour arrêter les brigandages de ces pirates, avaient établi une flotte dans le port de Boulogne, dont le nom primitif était *Gesoriacum*, et ils en avaient confié le commandement à Carausius, citoyen de la Ménapie, selon Aurélius Victor, c'est-à-dire, de la Flandre moderne; élevé dans la Batavie, selon Euménius; issu d'une famille noble, selon Elinand, et au contraire né, selon Eutrope et Orose, d'une basse extraction : il réunissait la prudence et la valeur. Dès son enfance, il s'était exercé et distingué dans l'art de la navigation. Carausius, chargé de défendre les côtes de l'Océan contre les incursions des Francs et des Saxons, conçut le hardi projet d'enlever l'empire à Dioclétien. L'indifférence avec laquelle Carausius souffrait les incursions des barbares, rendit sa conduite suspecte à Maximien, que Dioclétien avait associé à l'empire. Maximien ordonna la mort de Carausius : celui-ci, aidé des Belges, qui avaient embrassé son parti, ayant gagné ces Francs et ces Saxons qu'il devait chasser, se décora du titre d'Auguste, s'empara du port de Boulogne, et se retira dans la Grande-Bretagne, où il exerça, sous le titre d'empereur, le pouvoir souverain.

Cependant, Maximien, qui continua à pousser vigoureusement la guerre dans les Gaules contre les Francs, conclut avec leur chef Gérabon, Génobon ou Génoband (car son nom n'est pas bien connu), un traité de paix par lequel il donna à ces peuples les champs incultes des Nerviens et des Tréviriens. Eumen. in pan. 291.

Constance-Chlore, décoré du titre de César, ayant été chargé de l'administration des Gaules, 293.
vint assiéger, par terre et par mer, le port de Boulogne, qu'il reprit sur Carausius : il reconquit la Batavie et la Zélande avec les parties de la Gueldre et du Brabant, voisines de ces contrées, dont les Francs s'étaient emparés sous Maximien, et il transplanta un grand nombre de leurs habitans dans les terrains déserts des cités d'Amiens et de Beauvais, et des territoires de Troyes et de Langres : il 294.
fit construire dans les principales villes de la Belgique un grand nombre de vaisseaux, dont il forma une flotte considérable avec laquelle il appareilla au port de Boulogne, d'où il cingla pour la Grande-Bretagne; mais les soldats romains, aussi peu exercés dans la marine, que Carausius y était habile, n'essuyèrent que des défaites, qui forcèrent Constance à conclure une paix honteuse avec Carausius. La mort seule de cet usurpateur put ouvrir aux Romains le chemin de la Grande-Bretagne. Cet intrépide Carausius fut lâchement assassiné par un de ses officiers nommé Allectus, qui succéda à Carausius dans le pouvoir qu'il avait usurpé et qu'il avait soutenu pendant six à sept ans. Allectus n'avait ni l'intrépidité ni l'habileté de Carausius. Constance envoya Asclépiodotus, préfet du 295. Eutrop. 296. Victor., Eutrop., Oros.

prétoire, dans la Grande-Bretagne, avec une flotte et une armée. Dès qu'Asclépiodotus eut abordé sur les rivages de cette île, il fit mettre le feu à tous ses vaisseaux, afin que ses soldats, n'ayant plus la ressource ni l'espérance de la fuite, n'eussent que
299. celles de la victoire. Le lâche Allectus, qui seulement n'avait osé tenter la bataille, se mit à fuir honteusement devant les Romains, qui le poursuivirent si vivement, qu'il fut atteint et tué avec un très-grand nombre de ses officiers et de ses soldats. Cette victoire fit rentrer la Grande-Bretagne sous la domination romaine. Allectus n'y avait exercé la souveraineté que trois ans. Ainsi, cette grande province avait été distraite de l'empire pendant dix ans.

Les Francs, qui avaient été contenus sous le règne de Constance, méprisant la jeunesse de Cons-
306. tantin, son fils, se répandirent derechef dans la Belgique. Constantin irrité fond à l'improviste sur cette horde, dont il fait un vaste carnage. Tous ceux qui tombèrent dans ses mains, les enfans mêmes, furent
Eutrop: Eumen. indistinctement livrés aux plus affreux supplices : il donna à Trèves un spectacle horrible, où les prisonniers, avec deux de leurs rois, Ascaric et Gaïze, furent exposés aux bêtes féroces. Cette vengeance terrible, quoi qu'en ait dit avec plus d'esprit que de vérité le flatteur Euménius, ne servit, comme il était aisé de le prévoir, qu'à irriter leur haine contre les Romains, et à perpétuer la guerre.

Paneg. inc. ap. Bucher., lib. 8, c. 8, n. 1 et 3. 313. Les Francs, en effet, profitant de l'éloignement de l'empereur, qui était retourné à Rome, repassèrent le Rhin, et recommencèrent leurs ravages dans la seconde Germanique. Constantin accourut des

rives du Tibre à celles du Rhin, où il contint et arrêta les barbares par sa seule présence; mais il ne voulait pas les arrêter : il désirait au contraire de les attirer sur les terres de l'empire pour pouvoir avec plus de facilité et d'avantage déployer ses forces contre ces éternels ennemis du nom romain : il usa donc d'une feinte; il fit circuler le bruit qu'un mouvement plus dangereux l'appelait avec toutes ses forces dans la première Germanique, et il dirigea sa route sur cette côte; mais il eut soin de laisser en embuscade des troupes cachées qui empêchassent les Francs de revenir dans leurs retraites, après qu'ils se seraient avancés, comme il le prévoyait, sur le territoire romain. L'événement répondit à son opinion, et le succès, à ses désirs. Dès que les Francs eurent franchi le passage, il fit débarquer une partie de ses troupes sur les terres des Francs, qu'il livra à la plus effroyable dévastation, et la horde des Francs qui était passée, surprise et attaquée de deux côtés, et par ceux qui s'étaient retirés pour les attendre, et par ceux qui s'étaient cachés pour les poursuivre, essuya une si terrible défaite, qu'on croyait que le nom et la nation des Francs étaient anéantis.

Mais ces peuples indomptables étaient toujours repoussés, et jamais réduits. Leurs désastres ranimaient, pour ainsi dire, leurs forces, et ils n'attendaient, après avoir été battus, que le moment favorable pour se relever et se venger de leurs défaites : ils profitèrent des troubles causés par les querelles des fils de Constantin, que la soif de régner arma l'un contre l'autre, et ils saisirent la circonstance où Constantin, qui avait voulu envahir les

états de son frère Constant, venait d'être assassiné
341. à Aquilée par ordre de ce frère : ils se répandirent
Bucherius, Belg. rom., lib. 9, c. 3, n. 5. Socrat., lib. 1, c. 7. donc sur les terres de l'empire, c'est-à-dire, dans la deuxième Germanique. Constant fut, comme son père, forcé d'accourir de l'Italie dans les Gaules, où il leur livra une grande bataille, dont le succès est incertain, porte la chronique de Saint
342. Jerôme : un second combat, qu'il tenta l'année
Id. Idacius et Hieronim. chron. suivante, eut une issue plus favorable. Les Francs y furent battus ; mais ils ne furent pas encore domptés. Tout le fruit que Constant retira de cette victoire, fut de forcer les Francs à souscrire à un traité de paix et d'alliance avec les Romains.

Cette paix forcée ne fut ni sincère, ni durable. La haine invétérée des Francs n'était que concentrée ; leur audace n'était que comprimée, et ils ne cherchaient que le prétexte et le moyen de les faire éclater. Un événement funeste leur en fournit l'oc-
355. Amm., lib. 5, c. 2 et 3. casion. Sylvanus, Franc d'origine, préfet des Gaules, résidant à Cologne, ayant été indignement trahi, compromis et accusé par un vil scélérat, nommé Dynamius, qui, par une odieuse intrigue, était parvenu à le perdre dans l'esprit de l'empereur Constance et à le lui représenter comme un conspirateur et un traître, Sylvanus, qui connaissait l'esprit faible et soupçonneux de Constance, craignant de succomber sous le poids d'une injuste accusation, conçut dans le premier mouvement le dessein de se jeter dans les bras des Francs ; mais un de ses officiers lui représenta que les Francs, dont il tirait son origine, indignés de ce qu'il s'était attaché au service des Romains, pourraient, soit par ressentiment, soit par séduction, le livrer, mort ou vif, dans les

mains d'un prince cruel, prévenu et courroucé. Sylvanus, dans cette violente perplexité, ne vit plus qu'un moyen de se soustraire au sort qui le menaçait : il avait des partisans nombreux dans ses légions ; il comptait des amis et des parens puissans dans ses anciens compatriotes : il se forma donc un redoutable parti tant dans les troupes romaines qui lui étaient confiées, que dans les Francs qui lui étaient dévoués, et il usurpa le trône impérial. Constance, qui était à Milan, déconcerté en apprenant cette étonnante nouvelle, envoya à Cologne, où Sylvanus avait établi le siége de sa domination, un scélérat affidé, nommé Ursicin, qui, feignant d'embrasser le parti et les intérêts de Sylvanus, parvint à gagner sa confiance; mais le malheureux Sylvanus finit par être la victime de la fourberie du lâche Ursicin, qui le fit assassiner par des brigands dont il avait acheté les infâmes services.

Les Francs, apprenant cette sanglante catastrophe, ne cherchaient qu'à venger la mort de leur ancien compatriote; et ayant attiré à leur parti les Saxons et les Allemands, aussi terribles ennemis des Romains, que les Francs, ils vinrent infester toutes les Gaules : ils prirent et détruisirent Cologne, ruinèrent cinquante villes sur le Rhin, massacrèrent une partie des habitans, en enlevèrent une autre, et emportèrent un immense butin. Des bords du Rhin aux rives de l'Océan, les barbares exerçaient leurs horribles brigandages, et les malheureux habitans gémissaient sur les débris fumans de leurs remparts.

Zosim., lib. 3.
Julian. ep. ad Athen.

CHAPITRE X.

JULIEN : ses expéditions dans les Gaules. — Jugement sur ce prince.

356. Amm. Marcell., l. 16, c. 2.

JULIEN, qui était dans ce moment à Vienne, ayant appris que la ville d'Autun avait été inopinément attaquée par les barbares et vaillamment défendue par les vétérans, se rendit dans cette ville, d'où il passa à Auxerre et vint à Troyes : il ne s'arrêta dans ces deux villes que le temps nécessaire pour reposer sa troupe, et il se rendit promptement à Reims, où son armée l'attendait : il apprit que Strasbourg, Brumt, Saverne, Seltz, Spire, Worms et Mayence étaient tombées au pouvoir des barbares, qui en occupaient les dehors; car, dit Ammien, ils craignaient le séjour des villes, qu'ils regardaient comme des tombeaux : il marcha pour délivrer ces places importantes. Un corps de Germains, s'étant présenté pour l'attaquer, fut forcé, dès le premier choc, de prendre la fuite : il s'empara de Brumt et de Cologne, qui avaient été emportées et détruites avant son arrivée dans les Gaules. La terreur qu'il inspira aux rois barbares, les força à demander la paix, que Julien leur accorda aux conditions les plus avantageuses et les plus glorieuses pour l'empire : il prit son quartier d'hiver à Sens, où il fut inopinément attaqué par une multitude de barbares, qui, après trente jours d'un siége inutile, se retirèrent accablés de fatigue et couverts de honte.

Id., ibid., c. 3.

Julien, après avoir passé à Sens un hiver fort agité, se hâta de se rendre à Reims. Les ennemis qui avaient fixé leur demeure sur la rive citérieure du Rhin, effrayés de l'arrivée des troupes romaines, embarrassèrent, par d'immenses abatis, les chemins qui étaient naturellement difficiles et montueux. Une partie des barbares occupaient les îles nombreuses qui sont sur le Rhin, d'où ils insultaient les Romains par des cris lugubres. Julien irrité, ayant appris par des espions nouvellement arrivés, que la chaleur faciliterait les moyens de passer la rivière à gué, envoya les vélites auxiliaires pour attaquer ces insolens ennemis. Ces intrépides soldats, tantôt marchant, tantôt nageant, abordèrent à une île voisine, où ils massacrèrent impitoyablement hommes et femmes, jeunes et vieux. Les nacelles qu'ils y trouvèrent, leur servirent pour pénétrer dans la plupart de ces retraites, d'où ils revinrent rassasiés de carnage et chargés de butin. Les Germains, informés de cette déroute, ayant abandonné ces îles, se transportèrent dans des retraites plus éloignées et plus sûres avec leurs familles, leurs provisions et leurs richesses. Julien, ayant réparé le fort de Saverne, y mit une quantité suffisante de provisions pour entretenir, pendant un an, la garnison qu'il mit dans cette place.

Id., ibid., c. 11.

357.

Les rois allemands Chnodomaire, Vestralpe, Urius, Ursicin, Sérapion, Suomaire et Stortaire, réunirent toutes leurs forces pour résister aux entreprises de Julien : ils étaient venus asseoir leur camp près de Strasbourg, d'où ils envoyèrent des députés à Julien pour lui ordonner fièrement de se retirer d'un pays que leur valeur et leurs armes

Id., ibid., c. 12.

avaient conquis. Julien, peu effrayé de ces vaines menaces, retint les députés et acheva paisiblement les ouvrages de la place.

Cependant, ses soldats brûlaient de combattre. Julien, obligé de modérer leur ardeur téméraire, les conjura d'agir avec réflexion et docilité, de choisir la voie la plus sûre, et non la plus précipitée et la plus dangereuse, pour supporter ou pour repousser les maux dont ils étaient menacés : il leur exposa toutes les circonstances qui aggravaient les dangers auxquels leur valeur trop emportée les exposait : il était près de midi : les soldats étaient fatigués : ils allaient entrer dans des défilés obscurs et raboteux. La lune était sur son déclin : il fallait traverser des terres arides et brûlantes. Comment leurs corps affaiblis par la faim, par la soif, par la lassitude, pourraient-ils soutenir les attaques des troupes ennemies, qui étaient rafraîchies et reposées ? « Arrêtons-nous donc ici, continua-t-il, » en nous fortifiant d'un rempart et d'un fossé. Après » avoir réparé nos forces par les alimens et par » le sommeil; demain, dès la pointe du jour, nous » déployerons nos aigles et nos enseignes victorieu- » ses ». Les soldats étaient si animés, que le prince avec toutes ces raisons ne pouvait contenir leur ardeur : ils grinçaient les dents, ils frappaient leurs boucliers de leurs lances. La vue de l'ennemi redoublait leur empressement. Le prince fut donc forcé de céder à ce désir unanime que témoignait la troupe.

Chnodomaire et Sérapion, qui étaient les plus distingués des rois barbares, conduisaient ces peuples belliqueux et féroces. Chnodomaire, monté sur

un cheval écumant, appuyé sur une énorme lance, la tête couverte d'un casque éclatant, se tenait à la gauche, où il espérait que se porterait l'ardeur du combat. Sérapion conduisait l'aile droite. Les cinq autres rois suivaient ces deux chefs. Toute leur armée était composée de trente-cinq mille combattans, tirés de diverses nations. Déjà, le bruit des trompettes se faisait entendre. Les Germains poussent un cri général, demandant que les princes descendent de leurs chevaux, afin que, dans le cas d'une déroute, ils ne pussent en profiter pour abandonner l'armée : ils obéissent. Les trompettes sonnent la charge, les traits partent. Les Germains fondent avec plus d'impétuosité que d'ordre sur les escadrons romains. Une épaisse poussière s'élève. Les assauts commencent; l'acharnement redouble : l'air retentit du mélange confus des cris des vainqueurs et des mourans. L'aile gauche des Romains double le pas, et se précipite sur les Germains; les cavaliers de la gauche lâchent le pied, et se replient sur les légions, qui les protègent et les rallient, et le combat recommence. Le succès est long-temps balancé. Un nuage de poussière empêche de distinguer les objets : les armes se choquent contre les armes, les corps, contre les corps. Les barbares attaquent et rompent à coups redoublés cette espèce de tortue que l'union des boucliers des soldats romains opposent à leur rage; mais les Bataves, troupe redoutable, dit Ammien, qui, par son courage, est si propre à rétablir les affaires les plus désespérées, viennent, au bruit des fanfares, joindre leurs forces à celles des Romains. L'avantage est toujours égal. Les Germains

étaient supérieurs aux Romains par une férocité aveugle, soutenue par la force du corps, et les Romains, par un courage dirigé par la prudence et la présence d'esprit. Le soldat romain blessé, et nageant dans son sang, se relève pour recommencer le combat. Le barbare harassé, et appuyé sur ses genoux, se soutient encore pour défier l'ennemi. Soudain, les rois et les princes germains, suivis d'une petite troupe, fondant avec impétuosité sur les bataillons romains, s'ouvrent un passage jusqu'à la première légion, qui était au centre, où les rangs, plus serrés et plus forts, opposèrent une plus ferme résistance. Les efforts que firent les Germains pour rompre ces bataillons, hâtèrent leur défaite : ils ne succédèrent à leurs compagnons que pour tomber sous les coups des ennemis. Le courage ne les abandonna cependant qu'avec la force, et ils tâchèrent de ramasser le peu qui leur en restait pour fuir. Les Romains les poursuivirent en les perçant de leurs propres armes, et les malheureux Germains, échappés au carnage et réduits aux abois, ne pouvant se faire un passage à travers les cadavres amoncelés de leurs compagnons, dirigèrent leur route sur les bords du Rhin, où un grand nombre se précipitèrent, pour se soustraire par la nage, à l'infatigable fureur des Romains qui s'acharnaient à les poursuivre. Julien, qui prévit le danger auquel ses troupes s'exposaient, accourut pour les arrêter et les empêcher, dans l'ardeur de leur poursuite, de se précipiter dans le Rhin : ils s'arrêtèrent donc sur les bords, d'où ils perçaient, à coups de traits, ceux qui n'avaient pas l'adresse, ou, pour mieux dire, le bonheur de gagner l'autre rive.

Le roi Chnodomaire, qui, au milieu de ce désastre, avait trouvé le moyen de s'échapper, en se glissant à travers des tas de cadavres, tâcha de regagner son camp, qui était près d'Alstatt et de Lauterbourg, place romaine fortifiée; mais il fallait traverser le Rhin : il avait eu la précaution de se couvrir le visage. Déjà, il touchait au rivage : son cheval s'abat au détour d'un marais dans un terrain fangeux. Ce prince, gros et corpulent, ne parvint qu'avec une peine extrême à se relever et à se tirer de cette bourbe. L'éclat de son ancienne grandeur le trahissait : il fut reconnu et poursuivi par un tribun, qui, à la tête de sa cohorte, cerna le bois où le roi s'était jeté. Ce malheureux prince vint se rendre : sa suite était composée de deux cents hommes et de trois de ses intimes amis qui, regardant comme un opprobre de lui survivre ou de l'abandonner, voulurent imiter son exemple et subir son sort.

Les trompettes rappelèrent, vers la fin du jour, les soldats romains, qui se rendirent aux bords du Rhin, où ils formèrent avec leurs boucliers une espèce de retranchement. Les Romains perdirent, dans cette action, deux cents quarante-trois soldats et quatre officiers généraux : les Germains y laissèrent six mille hommes, sans compter les cadavres qu'on vit flotter sur le Rhin.

Les soldats proclamèrent Julien empereur. Le prince blâma leur précipitation, protestant qu'il était aussi éloigné de souhaiter ce rang que de l'accepter : il voulut, pour augmenter l'éclat de sa victoire, faire paraître publiquement Chnodomaire. Cet infortuné monarque, pâle, tremblant, se baissant,

se prosternant, implora sa grâce dans cette posture humiliante. Julien lui dit de se tranquilliser : il fut conduit à Rome, où il mourut de léthargie.

Constance publia, selon sa coutume, un long édit, dans lequel, en décrivant cette bataille de Strasbourg, dont il était éloigné de quarante marches, il se glorifia sottement d'avoir combattu, renversé et relevé les rois des nations tombés à ses pieds, en se représentant impudemment, à la tête des enseignes, rangeant l'armée, poursuivant l'ennemi, recevant l'hommage de Chnodomaire; et, ce qui est le comble de l'indignité, il y garda le silence sur les actions de Julien.

Amm. Marcell., l. 17, c. 1. Tous les barbares, suivis par la terreur, avaient repassé le Rhin. Julien conçut le hardi projet d'aller les chercher dans leurs habitations : il se rendit donc, sans perdre de temps, à Mayence, où, après avoir passé le Rhin sur un pont qu'il y fit construire, il entra dans le pays ennemi. Les barbares furent d'autant plus frappés de la hardiesse de cette entreprise, qu'ils croyaient être plus sûrs dans leur pays. Les malheurs arrivés à leurs compatriotes leur annonçaient ceux dont ils étaient menacés : ils crurent cependant que, s'ils pouvaient parer le premier coup, ils pourraient, en gagnant du temps, trouver les moyens de résister aux Romains : ils envoyèrent donc des députés pour demander la paix. Ce n'était qu'une feinte : car, à peine attendirent-ils le retour de ces premiers députés pour en envoyer de nouveaux, chargés de sommer hautement les Romains d'évacuer leur pays. Julien, assuré de l'intention des barbares, mit à l'entrée de la nuit, dans des barques légères, huit cents sol-

dats, auxquels il ordonna de remonter le fleuve. Dès la pointe du jour, ces troupes, ayant découvert les barbares répandus sur le sommet des montagnes, s'y portèrent avec impétuosité; mais les Germains, qui, sans doute, avaient pénétré le dessein des Romains, avaient pris promptement la fuite. Cette surprise avait rempli d'effroi les Germains, qui passèrent le Mein précipitamment pour courir au secours de leurs familles. Leur retraite précipitée laissa aux Romains la pleine liberté de s'étendre dans tout le pays, auquel ils enlevèrent tout le bétail et tout le blé qu'ils trouvèrent dans ses riches hameaux; mais, ayant pénétré dans une forêt profonde, ils trouvèrent des routes si rudes, si embarrassées par des abatis, qu'ils furent forcés de retourner sur leurs pas.

L'hiver approchait: les montagnes et les plaines déjà couvertes de neige, augmentaient les dangers de cette marche. Julien prit donc la résolution de réparer à la hâte un fort bâti sur le territoire des Allemands, par Trajan, qui lui avait donné son nom: il y plaça une garnison avec des vivres qu'il avait tirés de l'intérieur du pays. Les Germains, dont ces préparatifs renouvelèrent toutes les craintes, envoyèrent derechef des députés à Julien pour lui demander humblement la paix. Le prince leur accorda une trève de dix mois, et retourna à son quartier d'hiver. Sévère, général de la cavalerie, qui se rendait à Reims, par Cologne et Juliers, rencontra un puissant corps de Francs, qui dévastaient les endroits dégarnis de troupes. Ces Francs, apprenant que Julien revenait avec son armée, se jetèrent dans deux forts situés sur les bords de la

Id., ibid., c. 2.

Meuse, où Julien, avant de continuer sa route, fut forcé de les assiéger dans les formes. Ces barbares firent une résistance si désespérée, que le siége dura cinquante-quatre jours, c'est-à-dire, tout le mois de décembre et de janvier. Julien, qui craignait qu'ils ne profitassent de l'obscurité de la nuit pour échapper par la Meuse, qui était gelée, faisait tous les jours, du matin au soir, parcourir le fleuve par des soldats qui, portés sur des barques légères, rompaient les glaces. Cette habile manœuvre, aussi bien que la faim, les veilles et le désespoir, réduisaient les assiégés aux dernières extrêmités : ils se rendirent volontairement, et Julien retourna à Paris pour y passer l'hiver.

358. Id., Ibid., c. 3.

Il profita de l'intervalle de repos que la trève lui laissait pour régler les impôts et soulager les propriétaires des pertes qu'ils avaient souffertes. Florence, préfet du prétoire, prétendait, après un calcul dont il garantissait l'exactitude, qu'il faudrait, pour subvenir aux dépenses nécessaires dans les Gaules, suppléer à la capitation par une taxe extraordinaire. Julien, qui savait que ces sortes d'augmentations, ou pour mieux dire, de destructions, font des plaies incurables qui jettent souvent les provinces dans la dernière misère, prouva à Florence, par un calcul qu'il fit sous ses yeux, que la capitation, qu'il prétendait être insuffisante, excédait même les frais nécessaires pour fournir aux besoins de la province et de l'armée. L'impitoyable préfet lui fit cependant présenter, peu de temps après, le projet d'un nouvel impôt, que Julien jeta par terre, sans vouloir le signer, sans même daigner le lire. Le préfet en fit des plaintes

à Constance. Constance en adressa des reproches à Julien, qui répondit avec une fermeté qui sauva, non-seulement pour le moment, mais pour la suite, les Gaules de toutes les taxes extraordinaires. Julien parvint même à engager le préfet à lui abandonner le soin de régler les impositions de la seconde Belgique, qui avait essuyé une infinité de maux, à condition que les appariteurs, qui étaient les ministres chargés de recevoir et d'exécuter les ordres des juges, n'exerçassent point de violence pour exiger de l'argent. C'est par cette conduite pleine d'équité et de modération que ces peuples, n'étant plus inquiétés ni molestés, acquitterent leurs dettes avant le temps prescrit.

Il s'occupa en même temps des moyens de prévenir les Allemands, qui, depuis la journée de Strasbourg, poussaient l'audace et la cruauté jusqu'à la fureur : il attendait avec impatience le mois de juillet, qui, au rapport d'Ammien, était le temps où commençaient, dans les Gaules, les opérations militaires. Cette circonstance prouve combien la température de nos climats est changée, puisque, dans ces temps, l'hiver commençait sitôt et finissait si tard : or, on ne peut attribuer cette longueur des hivers qu'aux grandes forêts, qui couvraient la surface des Gaules et particulièrement de la Belgique, et interceptaient les rayons du soleil. Julien résolut donc, sans attendre la saison, de tomber à l'improviste sur les barbares : il marche premièrement contre les Saliens, qu'il appèle les premiers de tous les Francs. Déjà, il était arrivé à Tongres, où une députation de Saliens vint le trouver pour lui demander la paix sous la condi-

Id., ibid., c. 8.

12.

tion qu'ils ne seraient ni attaqués ni molestés dans leurs paisibles demeures. Julien, les ayant amusés par des présens et des réponses vagues, fond tout-à-coup sur ces peuples qui, étourdis de cette attaque imprévue, s'humilièrent et se soumirent à Julien avec leurs biens et leurs enfans. Le vainqueur eut la sage politique de ménager ces peuples, en leur laissant la liberté de vivre où ils s'étaient fixés.

359. Eunap. in except. de legationibus.

Julien passe le Rhin et la Meuse, et entre dans le pays des Chamaves. Le roi de cette contrée était venu au-devant du prince pour lui demander la paix; mais Julien lui répondit qu'il ne la lui accorderait qu'à la seule condition de livrer son fils comme otage. « Hélas ! s'écria le roi fondant » en larmes, que mon fils ne vit-il encore ! que je » m'empresserais de le livrer à votre générosité : » il vivrait sans doute bien plus heureux sous vos » lois, que sur mon trône; mais ce fils infortuné » a péri sous vos coups; et peut-être n'a-t-il éprou- » vé cette funeste destinée, que parce qu'il vous » était inconnu ». Les sanglots étouffent la voix de ce malheureux père, et les officiers qui l'accompagnaient, mêlent leurs larmes à celles de leur prince. Julien, pénétré de compassion à ce spectacle touchant, peut à peine, lui-même, retenir ses larmes : il cède aux mouvemens de sa générosité naturelle, et comme, par un coup de théâtre, il fait soudain paraître au milieu de l'assemblée le jeune prince des Chamaves, qui avait été pris par les Francs, et gardé avec un soin extrême par Julien. « Ce fils que vous voyez, dit-il, vous a été » enlevé par le sort de la guerre; mais il vous est » rendu par la grâce de la providence et par la

» clémence des Romains. Je le regarde et je le re- » tiens comme otage. J'aurai pour ce jeune prince » tous les soins et tous les égards que méritent son » rang et ses malheurs. C'est le droit de la guerre » qui l'a mis dans mes mains : il sera donc le ga- » rant des conditions que je vais vous proposer ; » et je vous préviens que si, après les avoir ac- » ceptées, vous osiez les enfreindre, vous ne de- » vez plus attendre, de ma clémence, ni égards ni » ménagemens, ni grâce. Je ne ferais pas cepen- » dant retomber la peine due à votre faute sur un » otage innocent; mais si vous aviez l'imprudence » de me tromper, je me souviendrais que vous » avez eu la témérité de me provoquer, et je sau- » rais vous apprendre, par un terrible exemple, » qu'on n'attaque pas et qu'on ne trompe pas im- » punément les Romains ». Les Chamaves, aussi ravis d'étonnement et d'admiration, que pénétrés d'attendrissement et de reconnaissance, se jettent aux genoux de Julien. « Ce n'est point un ennemi, di- » saient-ils ; ce n'est point un homme, c'est un dieu » que nous venons d'entendre ». Le traité est donc conclu, la paix est assurée, et ces peuples, après avoir éprouvé la valeur et redouté la puissance de Julien, reçoivent ses lois et chérissent ses vertus.

359. Id., ibid., c. 9.

Julien, après cette glorieuse expédition, se hâta avec un soin infatigable d'assurer, par tous les moyens possibles, l'avantage des provinces belgiques : pour assurer la défense du pays, il fit réparer, sur les bords de la Meuse, trois forts que les barbares avaient ruinés, et il repassa le Rhin pour forcer les Allemands à se soumettre. Les deux rois les plus cruels et les plus insolens de cette na-

tion, Suomaire et Hortaire, demandèrent, en tremblant et en suppliant, la paix à Julien, qui la leur accorda aux conditions qu'il lui plut de leur imposer, et dont la principale était, que ces rois rendraient tous les prisonniers romains.

Id., l. 18, c. 1. Julien, après cette glorieuse expédition, retourna dans ses quartiers d'hiver, où il continua à s'occuper du bonheur des provinces, en corrigeant les abus, en réprimant et en punissant les excès des administrateurs et des juges, dont il surveillait exactement la conduite par lui-même : il écarta de ces fonctions honorables tous ces vampires qui profitent des malheurs publics pour augmenter leurs richesses : il décidait lui-même, avec une incorruptible impartialité les affaires dans lesquelles l'importance des objets et la qualité des personnes exigeaient une attention et un examen plus particuliers.

Id., ibid., c. 2. Julien cherchait derechef une occasion favorable pour tomber brusquement sur les terres des Allemands, afin de dompter le reste de ces peuples : il crut qu'il était essentiel, avant de commencer les hostilités, d'occuper et de réparer les villes que les barbares avaient détruites, et de les approvisionner : il s'empara donc de sept villes, qui sont *Castra Herculis*, Malbourg, dans la Gueldre prussienne; *Quadriburgium*, à l'extrémité de l'île des Bataves, où est le fort de Schenck; *Fricesimæ*, Santen, selon les uns, Maestricht, selon les autres; *Novesium*, Nuys; *Bonna*, Bonn; *Antunnacum*, Andernach, et *Bingio*, Bingen, desquelles il fit rétablir les murailles. Dès que cette importante opération fut achevée, il marcha avec toute son armée à Mayence : il cherchait un en-

droit où il pût commodément construire un pont pour passer le Rhin. Les barbares, qui découvrirent son projet, côtoyèrent lentement le rivage opposé. Les Romains, ayant trouvé un endroit convenable, s'y arrêtèrent et s'y retranchèrent. Julien fit embarquer au milieu de la nuit, sur quarante bâteaux, trois cents soldats armés à la légère, auxquels il ordonna de parcourir le fleuve dans le plus grand silence, pour gagner adroitement le rivage opposé. Cet ordre fut exécuté avec autant d'habileté que de promptitude. La nouvelle inattendue du passage des Romains frappa si vivement les rois et les peuples barbares, qu'ils prirent rapidement la fuite avec leurs familles et leurs richesses.

Cette heureuse expédition facilita à l'armée le passage du fleuve, sur lequel on jeta un pont. Les Romains traversèrent les états du roi Hortaire, sans y commettre le moindre dégât, parce qu'il était leur allié; mais ils exercèrent les plus cruelles dévastations sur le territoire des rois ennemis. La vue du danger qui les menaçait, engagea ces princes à demander la paix. Les rois Macrien et Hariobande, qui étaient frères, furent les premiers à l'obtenir. Le roi Vadomaire, dont les états étaient dans le voisinage de Bâle, allié des Romains, la demanda pour les rois Urius, Ursicinus, et Vestralpe; mais Julien, craignant que ces barbares ne violassent dans la suite un traité négocié par des médiateurs, ne donna point de réponse à Vadomaire. Ces trois rois, voyant leurs moissons brûlées, leurs habitations détruites, leurs sujets pris ou massacrés, envoyèrent directement des députés à Julien pour demander la paix, qu'ils obtinrent aux mêmes conditions que les autres rois.

360. Id., l. 20, c. 10. Zosim., lib. 3.

Julien passa l'hiver à Paris, où les légions gauloises, dont la plupart étaient composées de Belges, l'élevèrent sur le bouclier, selon l'ancien usage des Germains, et le forcèrent à accepter le diadême avec le titre d'Auguste, et au printemps il marcha vers les frontières de la seconde Germanique : il passe le Rhin, et tombe inopinément sur les Attuaires, qui ravageaient impunément les frontières des Gaules : il profita de la sécurité où étaient ces peuples, qui, se fiant sur la difficulté des chemins, croyaient que leur pays était inaccessible aux étrangers : ils n'avaient pas prévu l'attaque; ils n'avaient conséquemment pas pourvu, ils n'avaient pas pensé même à la défense. Julien les défit donc sans peine : la plupart furent pris ou massacrés : les autres implorèrent la pitié de Julien, qui leur accorda la paix, aux conditions qu'il lui plut de leur imposer : il repassa le fleuve avec la même célérité, et après avoir parcouru les garnisons qui étaient sur les frontières pour examiner leur état et pourvoir à leurs besoins, il se rendit au pays des Rauraques, qui est actuellement le territoire de Bâle, d'où il retourna par Besançon à Vienne, pour y passer l'hiver.

361. Amm. Marcell., l. 21, c. 3.

Cependant, le roi Vadomaire, à qui Julien avait généreusement accordé la paix, ravageait les frontières des Gaules. Julien, ayant adroitement fait saisir ce roi perfide dans un festin, se contenta de l'envoyer en Espagne, voulant seulement empêcher ce prince cruel de troubler derechef des provinces qu'on avait pacifiées avec tant de peine. Julien, encouragé par la prise de ce roi, sans perdre de temps, passe le Rhin au milieu de la nuit pour

surprendre les Allemands, qu'il enveloppa avec un corps de troupes légères. Ces barbares, réveillés par le bruit des armes, cachent leurs dards et leurs épées. Julien, profitant de ce désordre, fond sur cette troupe consternée, tue ceux qui se défendent, pardonne à ceux qui se rendent, et accorde la paix aux autres, qui promirent de rester toujours tranquilles.

Julien, parvenu à l'empire, rendit le nom romain
respectable aux barbares : il méditait contre les 362.
Perses une grande entreprise, dont le but était de venger sur Sapor les outrages faits au nom romain. Les Belges, qui avaient contribué à élever Julien
à l'empire, le suivirent dans cette expédition, où 363.
il périt.

Les historiens ecclésiastiques, à qui un zèle peu éclairé a fait imaginer ou répéter une foule de contes absurdes sur la vie et la mort de ce prince, en ont fait un monstre, parce qu'ils n'ont vu dans Julien qu'un ennemi du christianisme; mais ces historiens, dans le jugement intéressé qu'ils en ont porté, n'ont écouté que la haine qu'ils portaient à sa mémoire qu'ils cherchaient à flétrir, et ils ont dissimulé ses vertus. L'historien impartial, en blâmant dans Julien un fanatisme outré et une superstition quelquefois ridicule, que lui reproche Ammien lui-même, ne pourra s'empêcher d'admirer ses talens et ses vertus politiques. « Julien, » dit Montesquieu, Julien (un suffrage ainsi arraché ne me rendra point complice de son apostasie); non, il n'y a point eu après lui de prince » plus digne de gouverner les hommes ».

CHAPITRE XI.

INCURSION des Allemands. — Défaite des Romains. — Jovin défait à son tour les Allemands : Valentinien et Gratien remportent une seconde victoire sur ces barbares. — Irruption des Saxons : ils sont défaits. — Paix de Valentinien avec Macrien. — État florissant de la ville de Trèves. — Monument d'Igel. — État du commerce et de l'agriculture dans la Belgique sous Valentinien. — Premières invasions des Huns et des Alains. — Les Francs acquièrent une grande influence dans l'empire. — Gratien est assassiné par Maxime, qui usurpe l'empire : ce tyran est tué.

---

366. Amm. Marcell., l. 27, c. 1.

LA mort de Julien avait ranimé toutes les espérances des barbares. Les Allemands, ayant rassemblé toutes leurs forces, sortirent de leurs demeures dans les premiers jours de janvier de l'an 366, au milieu de l'hiver le plus rigoureux, pour attaquer les frontières des Gaules. Charietto, qui était comte de l'une et de l'autre Germanie, marcha promptement pour s'opposer à leur première troupe : il appela, pour le seconder, le comte Sévérien, qui commandait un corps près de Châlons-sur-Marne. Les Romains, après s'être rassemblés, attaquèrent vigoureusement les barbares, qui firent une si terrible résistance, que l'armée romaine, violemment ébranlée par le choc des ennemis, vivement frap-

pée par la vue de Sévérien cruellement blessé, prit la fuite. Charietto, qui tâchait, de la voix et du geste, d'arrêter les fuyards, mortellement atteint lui-même, tombe. Les Romains, que la mort de leurs chefs a rendus furieux, parviennent à reprendre l'étendart que les barbares avaient enlevé aux Erules et aux Bataves, qui formaient ensemble un corps auxiliaire.

La nouvelle de cette défaite avait causé un chagrin universel. Jovin, général de la cavalerie, chargé de réparer cet échec, arrivé à Scarponne, actuellement Charpeigne, petit hameau de la Lorraine, à une lieue de Pont-à-Mousson, y surprit un gros corps de barbares, qu'il hacha avant qu'ils eussent le temps de se reconnaître : il conduisit ses soldats, dont cette victoire avait animé le courage, à l'attaque d'un second corps : il reçut sur sa route des avis sûrs qu'une troupe de barbares, après avoir ravagé les campagnes voisines, se reposait au bord d'une rivière, vers laquelle il dirigeait sa route : il vit au travers des arbrisseaux d'un vallon où il se cacha, ces brigands qui s'amusaient, les uns à se laver, les autres à s'enivrer : il fondit tout-à-coup sur ce camp de voleurs, qui, dans leur saisissement, n'opposèrent au vainqueur que des hurlemens et des menaces impuissantes; car ils n'eurent ni le temps ni le moyen d'employer leurs forces, ni même de ramasser leurs armes. Ceux qui échappèrent au carnage, se sauvèrent dans des sentiers étroits et tortueux. Jovin, dont ce succès avait augmenté la confiance, marcha promptement à un troisième corps, qu'il trouva dans les environs de Châlons-sur-Marne : il y prit un poste avantageux, où, dès

Id., ibid., c. 2.

la pointe du jour, il rangea, dans la plaine, son armée qu'il déploya avec tant d'art, que, malgré sa grande infériorité, elle paraissait égaler celle des ennemis. Le combat dura jusqu'à la fin du jour. Les Romains, qui n'eurent que douze cents hommes tués et deux cents blessés, blessèrent quatre mille ennemis, et en tuèrent six mille. Jovin, ayant laissé la nuit à ses soldats pour se reposer, fit, dès le matin, prendre à son armée la forme d'un bataillon quarré, pour poursuivre l'ennemi, qui avait disparu. Jovin, après cette glorieuse expédition, revint couvert de gloire à Paris.

369. Id. ibid., c. 10. Cependant les indomptables Allemands, qui réparaient toujours leurs pertes avec une facilité étonnante, faisaient de nouveaux mouvemens. Randon, un des princes de cette nation, profitant de l'absence de l'empereur Valentinien, se glissa inopinément dans Mayence, qui était sans garnison, pour la piller. Les chrétiens célébraient précisément dans ce moment avec grande solennité, une de leurs fêtes. Randon enleva donc sans peine un grand nombre de personnes de tout rang et de tout sexe, avec un butin considérable. Les mouvemens effrayans des barbares engagèrent l'empereur à faire des préparatifs plus sérieux et à rassembler des troupes plus nombreuses, que pour les expéditions précédentes. Valentinien, accompagné de Gratien, passa le Rhin, au printemps, à la tête d'une armée formidable, et après avoir partagé ses troupes en bataillon quarré, il conduisit le centre, et Jovin et Sévère gardèrent les flancs pour éviter les surprises. L'armée, après avoir traversé de vastes pays, apprend que l'ennemi s'était emparé d'une mon-

tagne inaccessible par les chemins escarpés qui l'environnaient. Les Romains, en gravissant avec les plus grands efforts, des chemins hérissés d'épines, parvinrent, malgré la terrible résistance des Allemands, au sommet de ces hauteurs, où l'on se battit avec un égal acharnement. L'armée romaine, ayant trouvé le moyen de se déployer, profita du trouble où le fracas des armes, le hennissement des chevaux et le son des trompettes avaient jeté les barbares, qui, après avoir cependant soutenu le combat avec courage, furent enfin forcés de fuir. La perte fut considérable des deux côtés; mais la fuite fut, pour ainsi dire, plus funeste aux Allemands, que le combat. Ces malheureux fuyards, harassés de fatigue, tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui en fit un horrible carnage. Ceux qui échappèrent, cherchèrent leur salut dans l'enfoncement des forêts. Les soldats, après cette expédition, rentrèrent dans leurs quartiers d'hiver, et les empereurs revinrent à Trèves.

Valentinien, pour arrêter les progrès de ces effroyables incursions, fit construire des digues, bâtir des forts, élever des tours sur toute la rive du Rhin, depuis les limites de la Rhétie, jusqu'à l'Océan, c'est-à-dire, à peu près de sa source, à son embouchure; mais ces hordes redoutables, que le désir du butin arrachait de leurs retraites, pour assouvir leur avidité, bravèrent encore ces impuissantes barrières. Un déluge de Saxons, franchissant les écueils et affrontant les dangers, venait d'un cours précipité, inonder la seconde Germanie, c'est-à-dire, la plus grande partie de la Belgique moderne. Nannénus, qui exerçait la charge de comte dans ces

Id., l. 28, c. 2.

370.

contrées, s'opposa au premier débordement de ce torrent dévastateur. Sévérus, qui leur accorda une trève, sur la foi de laquelle ils retournaient dans leur pays, profitant de leur sécurité, les surprit dans une embuscade, où, après s'être défendus avec toute la fureur que devait leur inspirer cette lâche perfidie, ils furent si cruellement défaits, qu'il n'en retourna pas un dans ses foyers.

Id., l. 30, c. 3. La féroce opiniâtreté des rois et des peuples allemands engagea Valentinien à songer sérieusement à la paix. Le redoutable Macrien lui-même parut disposé à faire une alliance avec les Romains. L'empereur l'invita donc dans les termes les plus gràcieux, à se rendre près de Mayence. Le fier Allemand, au jour fixé pour l'entrevue, parut sur les bords du Rhin, affectant, au milieu du fracas que faisaient ses soldats avec leurs boucliers, un orgueil et une contenance qui annonçaient qu'il se regardait comme l'arbitre suprême de la paix. Valentinien, environné d'une nombreuse suite de ses troupes, se rendit avec confiance à l'autre bord. Dès que le calme eut succédé aux mouvemens tumultueux et aux cris bruyans des barbares, les conférences furent entamées paisiblement et l'alliance solennellement jurée. Macrien, dans tout le reste de sa vie, donna des preuves de sa constante disposition à entretenir la bonne harmonie. Valentinien, après cette cérémonie, retourna à Trèves pour y passer l'hiver. Trèves était, dans ce temps, considéré comme la capitale de l'empire, et les Tréviriens, qui occupaient la province de Luxembourg, tenaient, comme autrefois les Nerviens, le premier rang parmi les peuples de la Belgique. C'est aussi

dans cette ville célèbre qu'on a retrouvé le plus grand nombre d'anciens monumens, comme cirque, amphithéâtre, thermes, bains, temples, statues, arcs de triomphe; car on célébrait les triomphes à Trèves, comme à Rome.

Valentinien, après avoir rappelé la paix et rétabli la tranquillité dans la Belgique, voulut y ranimer l'industrie et y vivifier le commerce, et par ce moyen y amener l'opulence. C'est sous ce règne en effet que la Belgique était dans l'état le plus florissant. Le commerce sur-tout y reçut à cette époque un grand accroissement. Déjà, cependant, en remontant à des temps plus reculés, les habitans de ces provinces s'y appliquaient et s'y livraient avec succès. L'heureuse fertilité du sol, l'innombrable quantité de bestiaux, ne pouvaient que les y inviter par la facilité et les attraits que leur offraient ces deux avantages précieux. V. le chap. 3e.

Gratien succéda à son père Valentinien. Ce règne est l'époque de la première incursion de ces peuples féroces, connus sous le nom de Huns, dont l'historien Jornandès donne une si terrible idée par son mot sur l'origine qu'il leur attribue dans son imagination, en disant qu'ils sont nés du commerce des diables avec les sorcières. Ces peuples étaient répandus sur les rives de la mer glaciale : ils surpassaient en férocité tous les autres peuples sauvages ou nomades : ils faisaient de profondes incisions à leurs enfans dès l'instant de leur naissance pour les habituer à la douleur : ils se nourrissaient de chair simplement mortifiée entre le dos du cheval et les membres du cavalier : ils n'avaient point de demeure fixe; ils menaient une vie errante dans 375. Amm. Marcell., l. 31.

les forêts et les montagnes avec leurs troupeaux et leurs familles ; leurs habits étaient des tissus de peaux de bêtes sauvages, qu'ils n'ôtaient que quand la carie les avait décomposés et dépecés ; leurs coiffures étaient des espèces de bonnets de peau courbés ; leurs jambes étaient couvertes de cuir de bouc, et leurs souliers n'avaient point de formes : ils passaient, pour ainsi dire, leur vie à cheval ; ils y mangeaient, ils y dormaient et y faisaient leurs affaires : ils étaient inconstans, perfides, colères et avares. La religion ne pouvait mettre un frein à leurs passions, puisqu'ils n'en reconnaissaient et et n'en professaient aucune.

Id., ibid. Les Alains, voisins des Huns, habitaient les vastes solitudes de la Scythie, menant une vie semblable à celle des Huns : ils ne connaissaient point l'art de cultiver la terre : ils ne se nourrissaient que de lait et de viande : ils n'avaient aucun signe extérieur de culte, ni temple, ni autels, ni idoles.

Les Huns, ayant répandu la terreur et porté le carnage dans le pays des Alains et des barbares du voisinage, forcèrent ceux qui échappèrent au massacre, à les suivre. Les Vandales, peuple originairement germain, qui avaient sous leur dépendance les Bourguignons, les Variniens, les Carins et les Guttes, subjuguèrent dans la suite toutes ces nations barbares qui étaient dans leur voisinage, Saxons, Quades, Marcomans, Sarmates, et qui furent confondues sous la dénomination générale de Vandales, et quelquefois de Goths ou de Huns.

Plin., lib. 4, c. 14.

Le temps approchait où l'Europe, menacée d'une invasion générale, devait être la proie des barbares qu'avait vomis l'Asie. Déjà, ils avaient poussé sur

mer

mer leurs incursions jusqu'à l'embouchure du Rhin. et sur terre jusqu'aux environs de Cologne. Ces barbares, devenus plus forts par leur réunion avec les Alains, pénétrèrent dans la seconde Germanique, où ils dévastèrent la ville de Tongres qui, dès ce temps, était, au rapport d'Ammien, une cité vaste et populeuse. Ce n'était là que le prélude des maux dont ils acclableront l'Europe dans le siècle suivant.

Les Francs, profitant de ces circonstances où les embarras que les barbares suscitaient à l'empire, rendaient leurs services nécessaires, prenaient insensiblement une grande influence et un puissant ascendant dans cet empire chancelant. Les uns étaient établis dans la Belgique, où ils étaient passés sous la domination des Romains : les autres, qui étaient demeurés dans la Germanie, sous l'antique constitution des Francs, avaient contracté des alliances avec les Romains; et les uns, comme les autres, parvenus aux premières dignités de l'empire, tant civiles que militaires, prêtaient leur secours aux Romains contre les barbares qui attaquaient l'empire; mais ce secours même devint funeste aux premiers. Les Francs en effet, en combattant pour les Romains, se formèrent à leur discipline et à leur tactique, qui furent comme les instrumens dont ils se servirent pour renverser le colosse dont ils avaient été les soutiens et les appuis. Les rapports intimes qu'ils avaient avec les Romains, leur avaient découvert d'ailleurs l'état d'affaiblissement où était l'empire, qui était sourdement miné par ses discordes intestines et entraîné par son propre poids. Les empereurs étant, par cette fatale nécessité, comme as-

Desroches, Epit., lib 3, c. 1.

servis à leurs turbulens protecteurs, se trouvaient dans la déplorable alternative d'être ou leurs jouets ou leurs victimes, et étaient forcés, et, pour ainsi dire, condamnés ou à plier sous leurs lois, ou à tomber sous leurs coups.

383. L'empereur Gratien en est un funeste exemple. Ce prince, indignement abandonné par les Francs qui l'avaient accompagné dans la Grande-Bretagne, fut lâchement assassiné par les intrigues et les ordres de Maxime, commandant dans cette province, qui avait eu l'adresse de se faire proclamer empereur par ses soldats, en feignant de s'y refuser. Cet usurpateur établit le siége de son empire à Trèves : il conclut avec Valentinien II, frère et successeur de Gratien, un accommodement, par lequel il eut la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Ces vastes domaines ne suffisaient pas à son ambition : il voulut dépouiller Valentinien des états que ce traité lui assurait. Théodose, empereur d'Orient, prend les armes pour soutenir les droits du jeune empereur, qui s'était jeté dans ses bras. Maxime, vaincu dans deux batailles, est poursuivi, arrêté et conduit à Théodose, qui le fait tuer, *par une inspiration divine*, dit Grégoire, de Tours.

CHAPITRE XII.

Les Francs pénètrent dans la seconde Germanique. — Grande défaite des Romains. — Arbogaste fait périr Valentinien II : il entre sur le territoire des Francs, et ravage le pays des Bructères et des Chamaves : il est battu par Théodose, et se tue. — Partage de l'empire. — Nouvelles entreprises des Francs, réprimées par Stilicon. — Les Vandales fondent sur la première Germanique et la seconde Belgique, où ils commettent d'horribles ravages. — Les Romains réunis aux Francs et aux Belges, commandés par le tyran Constantin, remportent une grande victoire sur les Vandales. — Les Belges s'associent aux Francs et se soustrayent aux Romains. — Constantin, pris dans Arles, est massacré. — Paix entre les Francs et les Romains. — Fondation du royaume des Ripuaires.

Les Francs avaient pour chefs Génobalde, Marcomir et Sunnon, qui se jetèrent dans la seconde Germanique, portant le fer et le feu dans les cantons les plus fertiles de cette province. Déjà, Cologne menacé tremblait dans ses murs. La nouvelle de cet événement parvint jusqu'à Trèves. Nannius et Quintin, chefs de la milice, à qui Maxime avait confié la jeunesse de son fils et la défense de ses états, ayant levé une armée, se réunirent à Co- 388. Greg. Tur., lib. 2, c. 9.

logne ; mais les barbares, chargés du riche butin qu'ils avaient emporté des meilleures contrées qu'ils avaient ravagées, repassèrent le Rhin, laissant une bande assez considérable dans les terres de l'empire pour défendre leurs conquêtes et renouveler leurs brigandages : ils pénétrèrent dans la forêt Charbonière, c'est-à-dire, dans le Hainaut, où ils essuyèrent une sanglante défaite, dans laquelle ils perdirent un grand nombre de leurs soldats. Les Romains, encouragés par ce succès, songeaient à attaquer les Francs dans leur propre pays ; mais Nannius, considérant que les barbares, ayant eu soin de pourvoir à tous les moyens nécessaires pour leur défense, seraient infailliblement plus redoutables dans leur pays, s'opposa à ce projet. Quintin et les autres chefs de l'armée, choqués de l'opposition qu'apportait Nannius à leur dessein, profitèrent du moment où il était retourné à Mayence. Quintin passa le Rhin avec son armée auprès de la forteresse de Nuys. Les Francs, feignant d'être épouvantés, se retirent dans les forêts éloignées, dont ils entourent les avenues avec de fortes palissades. Les Romains, marquant tous leurs pas par la dévastation, se jettent dans ces forêts. Les Francs, perchés sur les arbres, lancent sur les Romains une grêle de flèches empoisonnées. Le désordre et la confusion s'emparent de la cavalerie, qui tâchait de se dégager des fondrières des marais, et de l'infanterie qui cherchait à se tapir dans l'épaisseur du bois. Les légions furent hachées : il n'échappa à ce vaste carnage que ceux qui, à la faveur de la nuit, trouvèrent le moyen de se sauver dans le fort du bois. Cette bataille avait commencé à midi. Quintin fut la victime de sa téméraire opiniâtreté.

Cependant, l'ambition multipliait les crimes et les troubles dans l'empire. L'empereur Valentinien y périt par les intrigues et l'audace d'un sujet altier, qu'il avait trop élevé et trop abaissé. Arbogaste, qui, selon plusieurs auteurs, était Ménapien, Ripuaire ou Arboriche, né dans la Campine, et que l'empereur Théodose avait appelé à son service, où il s'était distingué par ses talens et ses exploits, s'étant tout-à-coup paré du titre de général, vit, par les efforts que fit Valentinien pour l'en dépouiller, qu'il ne pouvait conserver ce titre usurpé, que par un crime : il fit étrangler le jeune Valentinien, à qui il substitua le rhéteur Eugène, sous le nom duquel il se proposait de gouverner. 392. Zosim.

Arbogaste, dominé par son ambition, qui n'était pas assouvie par la prépondérance que ses services et ses crimes lui avaient procurée dans l'empire, voyait avec une secrète indignation, que Sunnon et Marcomir exerçassent une autorité royale sur ses concitoyens. La haine qu'il leur portait dans son cœur, était nourrie, aiguisée par ce sentiment de jalousie et cet esprit de rivalité qu'éprouve un ambitieux qui se croit fait pour commander, en voyant des supérieurs dans ceux qu'il croit faits pour lui obéir : il partit pour Cologne dans le fort de l'hiver : il choisit cette saison, parce qu'il considéra qu'il mettrait aisément le feu dans les retraites les plus éloignées des Francs, parce que les arbres dépouillés et les forêts desséchées ne pourraient plus leur servir ni de retraite, ni d'embuscade : il passe donc le Rhin à la tête d'une armée, et ravage impunément le pays des Bructères et celui des Chamaves. Marcomir amena un petit nom- Greg. Tur., ibid.

bre de Cattes et d'Ampsivariens, qui ne firent que se montrer sur le haut des montagnes.

394. Oros., lib. 7, c. 36. Théodose, pour venger cet affront, ayant rassemblé une puissante armée, remporta près d'Aquilée une victoire décisive sur l'usurpateur Eugène, qui fut traîné, chargé de chaînes, aux pieds du vainqueur. Théodose le fit mourir. Le superbe Arbogaste, fugitif, échappa au supplice qui l'attendait, en se donnant la mort.

395. Théodose, paisible possesseur de l'orient et de l'occident, mourut l'année suivante, après avoir partagé l'empire à ses deux fils, Arcadius, qui eut l'orient, et Honorius, qui eut l'occident : il chargea Rufin et Stilicon de gouverner la jeunesse et les états de ses deux fils, le premier d'Arcadius, et le second d'Honorius.

Le commencement du règne d'Honorius fut troublé par les nouvelles entreprises des Francs, qui détestaient le joug des Romains. Stilicon, de la race des Vandales, qu'Orose représente comme une nation lâche, avare, perfide et artificieuse ; Stilicon, qui n'avait de barbare que le nom et la naissance, sut, par sa présence et son ascendant, appaiser ces nouveaux troubles : il parcourut rapidement les contrées baignées par le Rhin et habitées par les Francs, sans troupes et presque sans cortége, dit le poète Claudien. Les rois et les peuples de ces provinces, de l'Elbe au Rhin, Sicambres, Francs, Bructères, Chérusques, Cimbres, accoururent en foule sur le passage de Stilicon, s'humilier et se prosterner devant la puissance du ministre, se soumettant à l'autorité et se livrant à la discrétion d'Honorius. Stilicon leur accorda la paix qu'ils im-

(Oros., l. 7, c. 37.)

ploraient, et qu'ils obtinrent comme une grâce signalée. Claudien, dans son poème, sur le quatrième consulat d'Honorius, a embelli ces détails des agrémens de la poésie, et certainement des exagérations de la flatterie. Orose, dans son septième livre, cité par Grégoire, de Tours, dit que Stilicon, ayant assemblé une puissante armée, dompta les Francs, passa le Rhin et traversa les Gaules. Ces deux passages, qui ont pour objet la même expédition, rapportée avec simplicité par un historien impartial et désintéressé, et défigurée avec emphase par un poète flatteur, mais tous deux contemporains, suffisent pour en attester et en démêler la vérité, en rectifiant les mensonges intéressés du poète par le récit simple de l'historien.

L'ambitieux Stilicon, profitant de la faiblesse du jeune Honorius, tâcha, par des intrigues sourdes, de mettre le diadême sur la tête de son fils Euchérius; mais il ne pouvait parvenir à son but qu'en affaiblissant et en troublant l'empire : il crut donc que le moyen le plus sûr était de livrer les états d'Honorius aux barbares, qui, s'il est permis de parler ainsi, étaient comme en embuscade pour attendre le moment favorable pour fondre sur cette proie : il ouvrit donc le chemin de l'empire aux Vandales. Ce sont là du moins les projets et les actions que tous les historiens prêtent à Stilicon : ce ne sont peut-être que des conjectures hasardées, que des apparences probables, que l'imagination des historiens transmet à la postérité comme des vérités indubitables. Le désir de paraître, ou mieux instruit, ou plus profond, a souvent rendu l'imagination des historiens trop féconde : ils veulent re-

monter aux causes qui ont fait éclore les événemens, démêler les motifs et les ressorts secrets qui ont fait agir les hommes : ils donnent leurs propres idées comme des vérités : ils se copient, ils se répètent, et l'erreur se soutient, se perpétue et s'accroît par le temps. Mais soit que les Vandales aient profité de la trahison du ministre, ou de la faiblesse du prince, ces barbares, ayant à leur tête leur roi Godisigile, passent le Danube, inondent la Germanie, où, s'étant joints aux Alains, aux Marcomans, aux Hérules, aux Suéves, aux Allemands, aux Saxons, aux Bourguignons, ils s'avancèrent aux bords du Rhin, dont Stilicon avait retiré ses légions. Les Francs, abandonnés à leurs propres forces, ne purent qu'opposer une résistance inutile. Cette horde redoutable, ayant passé le Rhin le dernier jour de l'an 406, se précipita comme un torrent dans la première Germanique et dans la seconde Belgique. La ville de Mayence fut détruite, et les territoires de Worms, de Spire, de Strasbourg, de Reims, d'Arras, de Boulogne et de Tournai furent livrés à la dévastation et au pillage. Tous les historiens contemporains, Orose, Salvien, Zozime, ont soigneusement transmis les détails affligeans de ces désastres. S. Jerôme, dans sa onzième lettre, en trace une peinture aussi rapide qu'effrayante. « Un rassemblement innombrable de peuples féroces, dit-il, » Quades, Vandales, Sarmates, Alains, Gépides, » Hérules, Saxons, Bourguignons, Allemands, Pannoniens, ayant subjugué toutes les Gaules, portèrent le ravage dans toutes les contrées renfermées entre les Alpes et les Pyrénées, le Rhône » et l'Océan. Mayence fut pris et ruiné : les vain-

» queurs y massacrèrent un nombre infini de mal-
» heureux qui s'étaient réfugiés dans l'église. Worms,
» après avoir soutenu un long siége, fut détruit.
» Les habitans des cantons de Reims, d'Amiens,
» d'Arras, de Boulogne, de Tournai, de Spire,
» de Strasbourg, arrachés à leurs foyers, furent en-
» traînés dans la Germanie. Les barbares dévastè-
» rent l'Aquitaine, la Novempopulanie, la Lyon-
» naise, la Narbonnaise, où il n'échappa qu'un petit
» nombre de villes. Les provinces d'Espagne atten-
» dent en frémissant le coup qui va les anéantir,
» et Rome ne peut échapper à sa destruction qu'au
» poids de l'or. »

Cependant les légions romaines de la Grande-Bretagne, effrayées de ce déluge d'ennemis, prirent un parti extrême. Ces troupes, voyant que l'imbécille Honorius, caché à Ravennes, pensait plus à la sûreté de sa personne, qu'aux soins de sa gloire et à la défense de ses états, déférèrent l'empire à un simple soldat, nommé Constantin, qui, dit Orose, n'avait point d'autre titre à la confiance des Romains que l'espoir que leur donnait le grand nom de Constantin. Le nouveau César passa sur la fin de l'automne de l'an 407, de la Grande-Bretagne dans les Gaules, où il s'empara du port de Boulogne. Les Francs et les Belges se réunirent aux Romains pour combattre les ennemis communs des nations. Les barbares furent complètement défaits dans une grande bataille qui se donna sur les limites du pays des Nerviens, près du Câtau-Cambresis, selon la conjecture de Desroches, qui appuie son opinion sur la tradition constante des habitans, qui disent que les retranchemens que l'on apperçoit en-

Oros., lib. 7, cap. 40.

Desroches, Epit., lib. 3, c. 1.

core dans cet endroit, ont été élevés à l'époque et à l'occasion de cette bataille.

Constantin, vainqueur, prit la ville de Trèves et fortifia les bords du Rhin, pour empêcher que les barbares qui habitaient l'autre rive, ne pénétrassent dans la Belgique.

Bucherius, Belg. rom., lib. 13, c. 8, sect. 4 et 5.

Cette grande victoire avait assuré à l'usurpateur la possession de la Grande-Bretagne. Les Belges, que l'exemple des Bretons avait animés, formèrent comme eux, le projet de se soustraire à la domination des Romains, auxquels ils ne restaient alliés que par une soumission forcée ou apparente : pour parvenir plus sûrement à leur but, ils resserrèrent plus étroitement les nœuds de l'alliance qu'ils avaient contractée avec les Francs, qui, comme les Belges, supportaient impatiemment le joug des Romains.

Les Francs et les Belges liés par leur origine commune, et plus encore peut-être par leur malheur commun, se liguèrent donc contre les Romains pour envahir la Gaule.

Cette association que Zozime et Saint Jerôme fixent à l'an 409 environ, commença par les Bataves, les Sicambres, les Ménapiens ripuaires, les Pémanes, les Taxandres, les Eburons et les Tongrois. Les Arboriches, qui, selon l'opinion que je regarde comme la mieux appuyée, habitaient dans le Brabant et les pays voisins et dans une partie de la Flandre, de la Hollande et de la Zélande, prirent les armes contre les Francs, qui voyant qu'il était impossible de réduire ces peuples par la force, leur proposèrent d'embrasser leur parti. Les Arboriches, ayant accepté cette proposition, cimen-

tèrent cette alliance par des mariages. Les Atuatiques et les Condrusiens, imitant l'exemple des Arboriches, renforcèrent cette union, tellement que tous ces peuples ne formèrent plus qu'une même nation. Les légions Gallo-Belges, qui occupèrent cette frontière de la Gaule du côté de la seconde Belgique, étaient la partie de tout l'empire où l'esprit guerrier, la discipline militaire et la valeur romaine s'étaient le plus constamment et le plus purement conservées.

Constantin, dont les forces s'étaient considérablement augmentées par cette puissance réunie, fit incessamment la conquête de l'Espagne. Géronce, le meilleur de ses généraux, ayant levé l'étendart de la révolte dans cette province, engagea, par des intelligences secrètes, les barbares qui étaient dans les Gaules, à secouer le joug de Constantin. La plus grande partie de ses troupes se trouvant occupées en Espagne à combattre les révoltés, mettait Constantin dans l'impuissance de résister à cette nouvelle masse d'ennemis. Les barbares de la Germanie, profitant de la détresse où était Constantin, firent des conquêtes si rapides et si étendues, qu'ils parvinrent aisément à soustraire au joug des Romains les peuples de la Grande-Bretagne avec une partie des Gaules, dans lesquelles étaient compris les Arboriches, les Taxandres, les Tongrois et les Belges voisins.

Ces Belges chassèrent les magistrats et les gouverneurs romains : ils s'affranchirent des lois auxquelles ils étaient soumis, et par une suite nécessaire de leur défection, ils se donnèrent, comme le disent Procope et Zozime, une nouvelle forme de

gouvernement, qui était une sorte de démocratie militaire. Les vétérans romains, à qui, comme je l'ai dit plus haut, les empereurs avaient accordé des terres sur les frontières des Gaules, voyant que, dans l'impossibilité où ils étaient de retourner à Rome, il ne leur restait d'autre alternative que de se réunir avec les Belges et les Francs, ou de se mêler avec les barbares, prirent le parti de livrer leurs personnes, leurs drapeaux et leurs postes aux Francs et aux Belges réunis.

Géronce, qui avaît conquis l'Espagne, vint attaquer Constantin et Constant, son fils, dans les Gaules : il surprend et tue le fils dans Vienne, et assiége le père dans Arles. Constantius, général d'Honorius, ayant forcé Géronce à se sauver et à se tuer, emporte la ville d'Arles. Constantin, pris dans cette place, fut massacré par ordre d'Honorius, qui, par cet exemple, crut éteindre le feu de la guerre, qu'il ne fit que propager. Le parti des Francs, qui avaient choisi et suivi Constantin, reprit les armes pour venger la mort de son chef. Les Gaules, livrées à tous les genres de dévastation, deviennent derechef le théâtre d'une guerre atroce. Trèves fut saccagé et brûlé. Les Francs perdirent cependant une grande bataille contre les Romains, commandés par Castinus, dans laquelle le roi Théodémère fut tué. Cette défaite ne put lasser leur féroce patience, et ils ne consentirent à la paix, qu'à condition que les Romains leur céderaient tout le vaste pays renfermé entre la Meuse et le Rhin qui, dans la suite, forma un nouveau royaume, sous le nom de Francs Ripuaires. La fondation de ce royaume est attribuée à Clodébald, un des fils de Clodion, et date

Bucherius, Belg. rom., lib. 14, c 8. Mém. hist. de l'Académ. Théod.-Palat. des sciences et belles-lettres, t. 4.

de l'an 463 environ. L'esprit guerrier des souverains, qui les portait toujours à étendre les limites de leurs états, en empiétant sur ceux de leurs voisins, a empêché que les bornes des Ripuaires aient jamais été justement déterminées ; cependant, il paraît que ce pays qui s'étendait tant du côté gauche ou français du Rhin, que du côté droit ou germain, était borné du premier côté par la Meuse et la Moselle, et de l'autre, par la forêt nommée *Buschwald*, près de Fulde. Cette forêt était même très-probablement comprise dans les Ripuaires, puisque Sigebert, roi de ce pays, fut tué à la chasse dans cette forêt. La capitale de ce royaume était Cologne, qu'Eginhart appelle pour cette raison *Ripuairiæ metropolis*.

Les Ripuaires ont successivement appartenu, sans interruption et sans division, aux rois Mérovingiens d'Austrasie, et dans la suite, c'est-à-dire, après le partage des fils de Louis-le-Débonnaire, aux rois de Lorraine et de Germanie, tellement que la partie des Ripuaires qui était à la gauche du Rhin, fut attribuée à la Lorraine, et celle qui était à la droite, à la Germanie.

CHAPITRE XIII.

Division de la Belgique en quatre provinces. — État militaire de ces provinces. — Établissemens.

Les Gaules, qui avaient été divisées par Auguste en quatre provinces, ayant successivement subi de nouvelles divisions, se trouvèrent, au commencement du cinquième siècle, subdivisées en dix-sept provinces.

La Belgique, qui, dans la division d'Auguste, avait formé trois provinces, se trouva partagée en quatre dans cette multiplication des provinces Gauloises, qui subirent une nouvelle division.

La connaissance de cette dernière division est d'autant plus importante, que les premiers monarques chrétiens, en formant des évêchés, réglèrent la forme de l'état ecclésiastique sur celle du gouvernement civil, de sorte que les anciennes cités ou provinces correspondent aux nouveaux évêchés ou diocèses.

Cette division, que les uns attribuent à Dioclétien, que les autres rapportent à Constantin (car les opinions des savans varient), fut rédigée sous le titre de notice des provinces des Gaules au commencement du cinquième siècle, sous le règne d'Honorius, selon l'opinion commune, qui paraît fondée : il est certain du moins qu'elle fut publiée après la mort d'Ammien Marcellin, qu'on fixe, à-peu-près, à l'an 390, puisque cet écrivain ne connais-

sait que deux provinces lyonnaises, qui, dans cette notice, sont au nombre de quatre. C'est donc par l'erreur la plus grossière que Joseph Scaliger rapporte cette division au siècle d'Auguste.

Les quatre provinces, qui, dans cette notice, forment la Belgique, sont la première et la seconde Belgique; la première et la seconde Germanique.

La première Belgique avait pour métropole Trèves : elle renfermait quatre cités, celle de Trèves, celle de Metz, celle de Toul et celle de Verdun, démembrée de celle de Metz. Ces quatre cités portent le nom de leurs capitales. Cette province comprenait donc le diocèse de Trèves en grande partie avec la partie méridionale et orientale du Luxembourg, et la Lorraine presque en entier.

La seconde Belgique avait pour métropole Reims : elle comprenait douze cités, qui étaient celle de Reims, à laquelle fut réuni le diocèse de Laôn, démembré de la cité de Soissons; celle de Soissons; celle de Châlons, démembrée de celle de Reims; celle de Vermandois, qui comprenait le diocèse de Noyon, et qui avait pour capitale S.-Quentin; celle des Atrébates, qui correspond à la plus grande partie du diocèse d'Arras, et qui avait pour capitale Arras; celle de Cambrai, qui était l'ancien territoire des Nerviens, et qui avait pour capitale Cambrai, qui avait pris ce rang à la fin du quatrième siècle depuis la ruine de Bavai, ancienne capitale des Nerviens; celle de Tournai, qui comprenait le territoire des Ménapiens et des Suèves réunis; celle de Bauvais; celle de Senlis, démembrée de celle de Bauvais; celle d'Amiens; celle des Morins, qui correspond à l'ancien diocèse de Térouanne, qui, après

la destruction de cette ville, forma les évêchés de Boulogne, de Saint-Omer et d'Ipres; celle de Boulogne, qui, avant l'irruption des barbares dans les Gaules, formait un évêché particulier, et qui, après la conversion de Clovis, fut réuni à celui de Térouanne. Cette province comprenait donc la Champagne, la Picardie et la Flandre en grande partie, l'Artois et le Hainaut avec la partie du Brabant qui est entre le Démer, le Rupel et l'Escaut : elle s'étendait dans la province qui, dans la géographie moderne, a été appelée l'île de France, dont dépendent les villes de Soissons, de Beauvais et de Senlis, qui étaient les capitales de trois cités.

La première Germanique avait pour métropole Mayence : elle comprenait quatre cités, qui étaient celle de Mayence, qui correspondait aux anciens *Caracates*, démembrée de la cité de Worms; celle de Strasbourg, qui correspondait aux anciens *Tribocci*; celle de Spire, qui correspondait aux anciens *Nemètes*, et celle de Worms, qui correspondait aux *Vangions*. Cette province ne comprenait donc aucune partie des provinces belgiques modernes.

La seconde Germanique avait pour métropole Cologne : elle renfermait deux grandes cités, qui étaient celle de Cologne et celle de Tongres; la première ne renfermait aucun canton des provinces belgiques; la seconde comprenait le pays de Liége avec la partie occidentale et septentrionale du Luxembourg, les provinces de Limbourg, de Juliers, de Namur, de Brabant et d'Anvers, en très-grande partie.

Ces quatre provinces étaient, sous le règne des empereurs, gouvernées par des ducs, qui avaient

sous

sous leurs ordres les commandans des différentes légions stationnées dans leurs départemens respectifs.

La notice des dignités de l'empire, publiée, selon l'opinion raisonnée du père Boucher, sur la fin de l'an 437 ou au commencement de 438, donne à ce sujet le plus grand détail sur les différentes dignités tant civiles que militaires des différentes provinces romaines. Bucherius, Belg. rom., lib. 16, c. 5, n. 1.

J'en extrais celles qui concernent les provinces belgiques.

La première Germanique était soumise au gouvernement d'un duc, qui résidait à Mayence, *spectabilis viri ducis Moguntiacensis*, qui avait sous ses ordres les commandans des garnisons d'Andernach, de Coblentz, de Boppart, de Bingen, de Worms, d'Altrip, de Spire, de Gemersheim, de Rhinzabern et de Seltz. Bucherius, Belg. rom., lib. 16, c. 5, n. 2.

La cité de Strasbourg était gouvernée par un comte particulier nommé, dans la notice, *comes Argentoratensis*, qui n'avait aucune place, ni aucune garnison sous ses ordres.

La seconde Germanique n'est, pour ainsi dire, qu'indiquée dans la notice, parce que, dans le temps où elle fut rédigée, Cologne, qui était la métropole de cette province, était au pouvoir des Francs. Les empereurs n'y entretenaient qu'un corps de troupes stationné près de Tongres, et commandé par un chef qui est nommé, dans la notice, *præfectus Lætorum Lagiensium prope Tungros Germaniæ secundæ*. Les *Lètes* étaient, selon la conjecture très-vraisemblable de l'abbé Dubos, des corps militaires composés pour la plus grande partie des nations dont ils portaient le nom. Les savans sont indécis

sur la situation et même sur l'existence du lieu appelé *Lagium*, près de Tongres. Le père Boucher, qui, sur la ressemblance de nom, avait supposé que cet endroit était Liége, a cru avec plus de fondement retrouver ce poste dans un village nommé *Luaige*, situé sur la petite rivière de Jaar ou Jecker, qui se jette dans la Meuse à Mastricht. Cette conjecture lui paraît d'autant plus vraisemblable, qu'il a reconnu dans cet endroit, qui est en effet voisin de Tongres, les véritables débris d'une forteresse romaine.

La première Belgique n'était point soumise à un gouverneur ou chef supérieur, puisque la notice ne l'indique pas. Cependant, sans parler des divers intendans que les empereurs entretenaient à Trèves, comme intendans du trésor, des monnaies, etc., ils entretenaient également dans cette province deux corps de troupes, l'un de milices forcées, placé à Yvoi, que commandait le chef appelé *præfectus Lætorum actorum Epuso, Belgicæ primæ*, et l'autre, dispersé sur les différens points de la province, que dirigeait le chef appelé *præfectus Lætorum Lingonensium per diversa dispersorum, Belgicæ primæ*.

La seconde Belgique était soumise à un gouverneur ou duc, qui avait sous ses ordres une cavalerie composée de Dalmates : *sub dispositione viri spectabilis ducis Belgicæ secundæ : Equites Dalmatæ Marcis in littero saxonico*. C'est la côte Belgique jusqu'à l'extrémité méridionale de la Flandre, c'est-à-dire, depuis Calais jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, près de l'Ecluse, qu'il faut entendre par la dénomination de *littus saxonicum*,

Wastelain, Description de la Gaule Belg.

parce que les Saxons s'étaient emparés de cette côte vers l'an 406. Cette raison me paraît décisive pour prouver que la rédaction de la notice des dignités de l'empire est postérieure à cette date. C'est tres-probablement la ville de Mardick, à une lieue de Dunkerque, qu'il faut entendre par le nom de *Marcæ*.

Ce gouverneur avait encore sous ses ordres une flotte et une garnison composées de cohortes nerviennes : *sub dispositione viri spectabilis ducis Belgicæ secundæ : præfectus classis Sambricæ in loco Quartensi sive Hornensi, et tribunus militum Nerviorum portu Æpatiaci.* Les savans sont encore divisés sur la véritable situation de cette flotte désignée sous le nom de *Sambrica*. Les uns entendent par cette dénomination un corps stationné à Quarte ou à Hargnies, village sur la Sambre, près de Maubeuge, pour opposer une barrière aux entreprises des Francs. La preuve de cette conjecture est un vieux pont sur la Sambre, et un vieux château romain sur un rocher, dont Miræus dit qu'on voyait encore les débris de son temps. Les autres soupçonnent que cette flotte était stationnée à Samer, bourg à une lieue de Boulogne.

Miræi Ann. belg.

La connaissance de la position exacte du port appelé *Æpatiacus* avait échappé aux recherches des géographes et des historiens; mais le savant d'Anville a eu l'honneur d'en faire la découverte : il la place, entre Ostende et l'Ecluse, à Scarphont, ville détruite en 1334 par la violence des marées, et dont Blankenberg a pris la place.

Mém. cour. à l'acad. de Bruxelles, en 1769, p. 98.

Les grandes villes des provinces belgiques et germaniques étaient distinguées par des établissemens publics, tels que fabriques, arsenaux, etc., comme

on peut le voir par le dénombrement des villes de l'empire dans lesquelles ces établissemens étaient fixés.

Les trésors ou caisses militaires étaient assignés à Reims, à Augsbourg, à Lyon, à Arles, à Nîmes et à Trèves.

Les fabriques appelées *gynæceum*, et par corruption, *cynegium*, qui étaient les endroits où les femmes travaillaient aux habillemens des soldats, étaient établies à Reims, à Tournai, à Trèves, à Arles, à Lyon et à Autun : celle de cette dernière ville fut dans la suite transférée à Metz.

Strasbourg avait une manufacture d'armes de toutes les espèces ; Macon, une fabrique de flèches ; Autun, une de cuirasses ; Soissons en avait une de boucliers appelés *scuta*, de machines appelées *balistæ*, et d'armures appelées *celibana* ; Reims en avait une d'armes appelées *spata* : Trèves, une de boucliers et de balistes comme à Soissons, Amiens en avait une de boucliers comme à Soissons, et une d'armes comme à Reims.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Les Belges associés aux Francs.

409 — 614. Espace : 205 ans.

CHAPITRE Ier.

Décadence de l'empire romain. — Pharamond est proclamé roi dans la Taxandrie par les Francs et les Belges réunis. — Clodion établit le siége de son empire à Diest : il pousse ses conquêtes dans la Belgique. — Mérovée. — Attila ravage la Belgique : il est poursuivi et défait par Aétius. — Valentinien tue Aétius. — Conquêtes de Mérovée. — Childéric. — Les Francs dévastent la première Germanique et la seconde Belgique. — Débauches de Chilpéric : il est chassé de ses états. — Egidius est élevé à la royauté. — Chilpéric rentre dans ses états par l'intrigue de Wiomadus : il fixe le siége de ses états à Tournai : il épouse Basine, femme du roi de Thuringe : sa mort et son tombeau.

L'empire romain penchait vers sa ruine. Cet immense colosse, qui écrasait les nations, était entraîné par son propre poids. La lâcheté, l'imbécilité, la bassesse et le despotisme des empereurs ; l'injustice

l'avarice, les concussions et les brigandages des ministres, des favoris et des magistrats; l'anéantissement de la discipline, du courage et de l'honneur dans les troupes; le goût du plaisir, du luxe et de l'oisiveté dans le peuple, toutes ces causes, qui avaient insensiblement amené le mépris des lois et la corruption des mœurs, conspiraient à sapper les fondemens et à hâter la chûte de l'empire ébranlé. Les barbares, en combattant pour ou contre les Romains, avaient acquis par degrés des connaissances dans l'art et la discipline militaires, et parvinrent à égaler en tactique les Romains dégénérés, qu'ils surpassaient en valeur.

Les Francs, devenus plus forts, tant par l'alliance des Belges, que par la faiblesse des Romains, se maintinrent aisément dans leurs conquêtes, qu'ils avaient étendues dans la grande partie de la seconde Germanique, qui comprenait les principales provinces de la Belgique moderne, où ils établirent le gouvernement monarchique. *Les Francs*, dit Grégoire, de Tours, *ayant passé le Rhin, se fixèrent dans la Thoringie ou Tongrie, où ils créèrent, par cantons et par cités, des rois chevelus, de la famille la plus distinguée de leur nation.* Ces rois sont appelés *chevelus*, parce que c'était, dit Agathias, un usage établi chez les rois des Francs de laisser, dès leur enfance, croître leurs cheveux, qu'ils partageaient également des deux côtés pour les laisser tomber avec grâce sur leurs épaules. Cette sorte de chevelure était regardée comme une prérogative attachée à la famille royale.

Agath., lib. 1. Vid. Buch., Belg. rom., lib. 15, c. 11,

Les différentes éditions de Grégoire, de Tours, portent *Thoringiam*. Cette dénomination a embar-

rassé les savans pour déterminer la situation de ce pays ; mais un ancien manuscrit, qui a été dans les mains de Morellius, porte les deux versions *Thoringiam*, et *Tongriam*, écrites de la même main, dit ce savant imprimeur, que citent sur ce point Boucher et Miræus. L'édition de Badius de 1512, porte même, dans un passage souvent rapporté de Grégoire, de Tours, *Tongrorum* au lieu de *Thoringorum*. Ces deux mots d'ailleurs sont assez souvent confondus dans les historiens de ces temps, qui, en général (et on peut le dire en particulier de Grégoire, de Tours), sont très-peu exacts sur l'ortographe des noms propres. Les commentateurs et les dissertateurs qui ont adopté la leçon de *Thoringia* et *Thoringi*, ont entendu par ce pays, la Thuringe, dans la Saxe; mais je m'appuie sur deux raisons, qui me paraissent décisives, pour prouver que cette opinion est une erreur grossière. Je dis d'abord qu'il est certain que jamais les Francs n'ont établi de rois dans ce pays, et j'ajoute que d'ailleurs il est évident que les Francs qui venaient de la Pannonie, comme le dit Grégoire, de Tours, ne devaient point passer le Rhin pour venir de ce pays, qui est l'ancienne Hongrie, dans la Thuringe. Je conclus donc avec le père Boucher, qu'il est très-clair que, quand même le nom de *Tongria* et de *Tongri* ne se trouverait dans aucun manuscrit, il n'en serait pas moins vrai qu'il faut entendre par ce pays la partie de la Belgique habitée par les anciens Tongriens. Je crois même, et je me fonde encore sur un raisonnement du père Boucher, qui me paraît très-sensé, que les Thoringiens ou Tongriens ne formaient dans l'origine qu'une nation, dont la se-

Bucherius, ib., lib. 14, c. 9, n. 3, et lib. 15, c. 10, n. 3.
Mir., Ann. belg.

Bucher., ib.

conde dénomination n'est que la contraction de la première, comme il arrive toujours dans les noms de pays. Je trouve une nouvelle preuve de cette assertion dans l'autorité des anciens historiens liégeois, tels que Harigère et Gilles, qui désignent la ville appelée dans l'ancienne géographie *Atuatuca Tongrorum*, sous la dénomination de *Thoringorum metropolis*. Cette expression prouve donc évidemment que les noms de *Thoringi* et *Tongri* ont été souvent confondus, parce que, très-vraisemblablement, comme je viens de l'avancer, c'était le nom d'une même nation. Ces peuples, en effet, qui, dans l'antiquité, habitaient la partie de l'Allemagne arrosée par le *Tanger*, qui se jette dans l'Elbe à Tangermand, dans la Basse-Saxe, ont pris, selon la juste conjecture du père Boucher, le nom de Thoringiens, et par contraction Tongriens, de celui de cette rivière de Tanger, que l'historien Dithmar, qui est de ce pays, appelle *Tonger*, qui fonde sur une ressemblance de nom encore plus frappante, l'étymologie de celui de *Tongriens*. Ces peuples, qui auront, comme toutes les nations du nord, abandonné leur ancienne patrie, où ils étaient trop resserrés, seront venus fixer leur demeure dans une partie de la Belgique, où ils ont été dans le principe désignés sous la dénomination de Germains, qui, ayant d'abord été restreinte, comme l'avance César, aux Eburons, aux Condrusiens, aux Cérésiens, aux Pémaniens et aux Ségniens, fut appliquée dans la suite, comme le dit très-positivement Tacite, à toutes les nations germaniques qui avaient passé le Rhin pour venir habiter la Belgique. Ces nations, dont les Tongriens devaient être une des

Tacit. Germ.

principales, abandonnèrent, dès qu'elles en eurent la liberté, ce nom de *Germains* pour prendre celui de *Tongriens*, parce que, très-probablement, il leur retraçait celui de leur ancienne origine et de leur ancienne patrie. Le nom de Tongrie resta donc à ces contrées. C'est le Brabant et le pays de Liége, dit un très-judicieux écrivain, le marquis de Saint-Foix, qui, par le Brabant, entend certainement la Belgique, comme en général les écrivains français, qui, prenant la plus grande partie pour le tout, donnent très-souvent à la Belgique le nom de Brabant ou de Flandre. C'est donc la Belgique qu'il faut entendre par la Tongrie, où les Francs établirent leur domicile et leur gouvernement.

Essais hist. sur Paris, t. 3.

Après la mort de leurs chefs Sunnon et Marcomir, la nation assemblée pour délibérer sur la forme de gouvernement qu'elle voudrait adopter, se décida pour le monarchique. Pharamond, fils de Marcomir, fut proclamé roi selon l'antique usage des Germains, qui élevaient sur le pavois et soutenaient sur leurs épaules celui qu'ils appelaient au commandement; cependant, l'existence de ce Pharamond a été quelquefois contestée. Grégoire, de Tours, qui nomme Marcomir, qui nomme Clodion ou Clogion, dont l'un, selon les autres écrivains, fut père, et l'autre successeur de Pharamond, ne parle pas de ce dernier. Ce n'est que sur le silence de cet historien qu'est fondée l'opinion de ceux qui nient l'existence de ce prince; mais ce silence n'étonne point ceux qui connaissent le peu d'exactitude (je ne parle pas de la fidélité historique, je parle de la méthode) de cet ancien historien, qui, quoique très-précieux, écrivait cependant sans

Tacit. Hist., lib. 4, c. 15.

goût, sans choix et sans ordre. Son récit est souvent confus, embarrassé. Un grand nombre de faits y sont ou intervertis, ou transposés, ou omis. Pharamond a donc pu être très-facilement oublié dans une histoire aussi négligemment rédigée. Des deux abrégés qui existent de l'histoire de Grégoire, de Tours, le premier ne nomme pas non plus Pharamond, parce que l'auteur à suivi servilement la grande histoire; mais le second, qui certainement aura voulu rectifier l'omission de Grégoire, nomme Pharamond en deux endroits : il dit positivement au chapitre IV, que les Francs établirent pour leur roi Pharamond, et au chapitre V, qu'après la mort de Pharamond, les Francs élevèrent Clodion, son fils, sur son trône; mais Prosper, écrivain plus judicieux, plus profond et plus exact que Grégoire, auquel d'ailleurs il est antérieur de cent ans au moins; mais Adon, mais Aimoin nomment également Pharamond, dont l'existence, prouvée par des autorités si puissantes, ne peut plus être un problême.

Ce prince donc, élevé sur le bouclier et placé sur le trône dans la Taxandrie, après l'union des Francs aux Sicambres, aux Ménapiens, aux Tongriens, aux Taxandres et aux Arboriches, qui habitaient une partie du Brabant, doit être regardé autant comme le roi des Belges, que comme celui des Francs.

Mais comme les Belges de cette frontière, confondus avec les Francs, étaient compris sous le nom générique de Francs, Pharamond a été nommé roi des Francs, et non roi des Belges. Cette élection, que les historiens attribuent généralement aux

Francs, est donc vraisemblablement particulière aux Belges, ou au moins commune aux Arboriches, aux Taxandres et aux Belges voisins.

Ces conjectures, auxquelles les faits sur lesquels elles sont appuyées donnent la plus grande autorité, font voir que, dès ce moment, l'histoire des Belges est essentiellement liée à celle des Francs, tellement même que, dans cette fameuse confédération, les Belges étaient infiniment plus nombreux que les Francs, que Grégoire, de Tours, représente dans toute son histoire comme une nation peu nombreuse. Saint Jerôme parle également des Francs comme d'une nation beaucoup moins considérable par son étendue et sa population que par son courage. Cette assertion n'est point une conjecture; c'est une vérité historique : or, cette vérité incontestablement attestée par tous les écrivains les plus respectables et appuyée sur tous les faits les plus authentiques, démontre évidemment que les Francs n'ont commencé à former une nation puissante et nombreuse, que depuis leur union avec les Sicambres, les Ménapiens, les Tongriens, les Condruses, les Taxandres et les Arboriches.

D. Hieron in vita Hilarion.

L'établissement de la monarchie française est donc autant l'ouvrage des Belges, que celui des Francs.

La juste haine que les Belges portaient au nom romain, a été sans doute un puissant motif pour les engager à seconder les efforts des Francs, et à favoriser leurs entreprises. Les impôts excessifs, l'orgueilleuse dureté et le despotisme intolérable dont les Romains accablaient les Belges depuis cinq cents ans, avaient, avec raison, rendu odieux le joug de ces maîtres impérieux; cependant, l'historien im-

partial ne pourra disconvenir que les Romains n'aient contribué à donner à la Belgique une nouvelle face, et une certaine splendeur qui lui était inconnue dans son état primitif. Les villes qu'ils y ont bâties, les magnifiques chemins qu'ils y ont construits, les principes de législation, les idées de civilisation et même d'urbanité qu'ils y ont introduites, sont certainement des avantages réels, dont cependant on apprécie moins la valeur, parce que les effets en réjaillissent plutôt sur la nation, que sur les individus. Comme au reste, les Belges avaient plus souffert des maux que les Romains leur avaient faits, qu'ils n'avaient joui des biens qu'ils leur avaient procurés, ils n'éprouvèrent et ne témoignèrent jamais dans la suite le moindre regret d'avoir secoué le joug des Romains, puisque, pendant le long espace qu'ils furent soumis à la domination des Francs, ils ne laissèrent échapper aucune de ces plaintes, ne firent éclater aucun de ces mouvemens, aucune de ces séditions et de ces mutineries, qui étaient si fréquentes sous l'empire des Romains.

Clodion, surnommé *le Chevelu*, maître de la plus grande partie de la seconde Germanique, établit le siége de son empire dans la ville appelée, par Grégoire, de Tours, *Castrum Dispargum;* par Aimoin, *Castellum Disbargum*; par Trithémius, *Castrum Dispartum.* Cette ville, dans laquelle les uns ont cru reconnaître *Duisbourg*, sur le Rhin; les autres, *Duysbourg*, entre Bruxelles et Louvain, est très-probablement Diest, comme paraît l'avoir solidement prouvé le savant Wendelin, dans une très-profonde dissertation qu'il a publiée sur cette espèce de problême historique.

Lib. 2, c. 9.
Lib. 1, c. 4.
De origin. Franc., c. 4.
Acta SS. Belg. sel. t. 1, p. 296.

Clodion donc, établi à Diest, ne tarda pas à envoyer des espions à Cambrai pour connaître l'état des villes et des forces du pays. Les avis favorables qu'il reçut de ses envoyés, le déterminèrent à poursuivre le cours de ses conquêtes : il entra, à la tête d'une puissante armée, dans la forêt Charbonnière, qui couvrait la plus grande partie du Hainaut, défit et dissipa les légions qui s'opposaient à son passage, prit Tournai, emporta Cambrai, détruisit Bavai et Famars, et borna l'empire des Francs aux rives de la Somme. Mais Aétius, qui était gouverneur des Gaules pour les Romains, Aétius, la terreur des barbares et le rempart de l'empire, arrête Clodion dans sa marche triomphante, le surprend et le bat dans les plaines de l'Artois, où les Francs, occupés des divertissemens d'une noce, oubliaient les soins de la guerre. Le lieu où se donna cette bataille, est *vicus Helena* ou *Hedena*. Cette dénomination différente a partagé les opinions des savans sur la véritable situation de cet endroit. Les uns, comme le père Boucher, conjecturent que s'il faut lire *Hedena*, c'est le bourg de Houdain, et que s'il faut adopter *Helena*, c'est le village d'Olhain; et les autres imaginent que c'est Lens; mais l'opinion qui paraît la mieux fondée, et c'est celle de l'abbé Dubos, du père Sirmond et du père Malbroucq, est qu'il faut reconnaître dans cet endroit le vieux Hesdin.

443. Greg. Tur., lib. 2, c. 9. Aimoin., lib. 1, c. 5. Sigeb. ad an. 445.

Sidon. Apollin. in Major. V. 212 et seq.

Clodion vaincu, fit cependant une paix avantageuse avec Aétius, qui fut forcé de réserver ses forces déjà affaiblies par cette victoire même pour suivre d'autres projets et tenter d'autres expéditions. Clodion conserva, par ce traité, toutes ses conquêtes.

Bucherius, Belg. rom., lib. 6, c. 8.

Les Francs sont donc, à dater de cette époque, décidément établis dans les Gaules. Cet établissement, qui avait commencé en 280, sous Propus, qui avait été confirmé par Julien en 358, fut fixé en 445 par Clodion, qui établit le siége de son empire à Cambrai.

Ado Vien.

La première race des rois francs est donc véritablement originaire de la Belgique. C'est dans la Belgique, en effet, que le premier roi des Francs a été proclamé; c'est dans la Belgique que les rois ses successeurs ont été établis. C'est donc la Belgique qui est réellement le berceau de la monarchie française.

Bucherius, Belg. rom., lib. 16, c. 7.

Mérovée, prince du sang royal des Francs, qui avait accompagné et secondé Clodion dans cette fameuse expédition qui assura aux Francs l'empire des Gaules, avait obtenu pour prix de sa valeur et de ses services, la ville de Tournai, où il se fixa avec sa famille.

448. Clodion, en mourant, avait laissé la régence de ses états et la tutelle de ses enfans à Mérovée, son parent, qui força, pour ainsi dire, le peuple à le proclamer roi. La veuve de Clodion, frappée de cette catastrophe, se sauva avec ses trois fils dans l'Austrasie.

Mérovée, qui donna son nom à la première dynastie des rois francs, dite des Mérovingiens, transféra le siége de son empire à Tournai, où ses successeurs ont également fixé leur résidence. C'est pour cette raison que Saint Ouen, auteur du septième siècle, appelle avec emphase Tournai, ville royale, *regalem civitatem*.

Audoen. in vita Elig., lib. 2, c. 2.

A peine commençait-il à affermir sa domination

par sa valeur et sa fermeté, que les Huns, qui, dès la fin du dernier siècle, avaient commencé à ravager l'Europe, vinrent au commencement de son règne dévaster les Gaules. Attila, leur roi, à la tête d'une troupe de cinq cent, d'autres disent de sept cent mille hommes, formée de tous les barbares qu'il avait pu rassembler, traverse la Germanie, passe le Rhin, et tombe sur les Belges. Toute l'étendue de pays situé entre le Rhin, la Seine, la Marne et la Moselle, est livrée à la dévastation. Les villes n'offrent plus que des cendres et des ruines, et les campagnes, que des cadavres et des ossemens.

Sid. Apoll. carm. 7, v. 319, 326 et seq.

Attila, parvenu dans la première Belgique, entre, la veille de Pâques, dans Metz, où, après avoir massacré les habitans, égorgé les prêtres au pied du sanctuaire, il livre la ville aux flammes, qui n'épargnèrent que l'oratoire de Saint Étienne. Le redoutable Attila, après avoir saccagé Metz, alla tomber sur Orléans. Les Francs, les Visigoths et les Romains, réunis par le danger et l'intérêt communs, forment une ligue formidable pour arrêter les progrès de ce fléau des nations. Aétius, chef, de cette ligue, marche contre Attila, qu'il oblige à lever le siége d'Orléans, et à prendre le chemin de la Belgique, où le général romain, avec les rois confédérés, le poursuivit et le força au combat. Attila, commence à trembler et à délibérer sur le parti qu'il doit prendre : il n'osait se fier à ses soldats, dont la fidélité lui était suspecte : il considère d'un côté le danger auquel il va s'exposer en hasardant le combat : d'un autre côté il sent la honte dont il va se couvrir en prenant la fuite. Cette

450. Greg. Tur. lib. 2, c. 6.

Id. ib., c. 7.

Jornand. de rebus Goth., c. 36.

ignominie lui paraît plus dure que la mort : il prend donc la résolution qu'il croit la plus propre à le tirer de cette perplexité : il se détermine à consulter les devins sur le sort qui l'attend. Les devins lui annoncèrent la perte du chef des ennemis. Cette
451. réponse fixa l'irrésolution d'Attila, il accepta la bataille, qui se donna dans les plaines de Châlons. Théodoric, roi des Visigoths, commandait l'aile droite, Aétius, la gauche, et Sangibert, chef des Alains, occupait le centre avec les Francs. Attila occupait le centre de son armée : les Ostrogoths, les Gépides et les autres nations tributaires ou alliées, formaient les deux ailes. Les Huns, dès le premier choc, furent ébranlés et repoussés ; mais Attila, ayant rallié et ranimé sa troupe, fondit avec
Id., c. 40 une espèce de furie sur les ennemis. Le carnage fut terrible : Théodoric, tombé de son cheval, mourut dans la mêlée, foulé aux pieds des chevaux et des combattans. Les Visigoths, dont la mort du roi a réveillé la fureur, se séparent des Alains pour se jeter sur les Huns : ils veulent venger dans le sang d'Attila, la mort de leur roi : ils enfoncent les plus épais bataillons : ils cherchent Attila qui, voyant le moment où il allait être enveloppé, se sauva et se renferma dans son camp. La nuit mit fin au carnage, et le jour découvrant aux yeux des Romains, les monceaux de cadavres qui jonchaient ces champs ensanglantés, leur annonça qu'ils étaient vainqueurs.

Cependant Attila, renfermé dans ses retranchemens, n'osait tenter un second combat. Les Goths et les Romains délibéraient sur le parti qu'ils devaient prendre, s'il fallait le forcer par les armes,

ou

où le réduire par la famine. Aétius rejeta l'un et l'autre de ces projets, alléguant qu'il était plus salutaire aux Gaulois de se borner aux avantages d'une victoire assurée, que de s'exposer au hasard d'un combat incertain; qu'Attila, battu, serait forcé d'aller cacher sa honte au fond de ses marais, et que la retraite d'un si formidable ennemi était la victoire la plus glorieuse et la plus favorable qu'il fût permis de désirer. Cet avis prévalut, et le fier Attila reconduisit dans la Pannonie, les malheureux restes de cette formidable armée qui devait envahir l'Europe et subjuguer les nations. Jornandès porte le nombre des tués dans cette affreuse bataille à cent soixante-deux mille, sans y comprendre quinze mille Gépides et Francs, qui, avant la mêlée, s'étant rencontrés pendant la nuit, se massacrèrent les uns les autres. Cap. 41.

Cependant ce brave Aétius, ce protecteur, ce sauveur de l'empire, fut indignement immolé par celui dont il avait sauvé les états. Le lâche Valentinien, écoutant les insinuations perfides de deux vils favoris, devint lui-même le bourreau de son sauveur : il tua Aétius de sa propre main, et la perte de ce grand homme entraîna celle de l'empire. 454. Marcel.chr.

Mérovée, affermi par ses conquêtes, sur le trône qu'il avait usurpé, profita de la faiblesse des empereurs pour pousser ses conquêtes dans les Gaules, où il eut tant de succès, qu'il paraît certain qu'il réunit la première Germanique et probablement la partie septentrionale de la première Belgique à l'empire des Francs. Les Romains ne conservaient guère dans les Gaules à cette époque, que les pays situés entre la Somme et la Loire, la Meuse et l'Océan. Bucherius, Belg. rom., lib. 17, c. 5, n. 2, et c. 8, n. 6; et in anac., c. 7, n. 42.

456. Childéric succéda à son père Mérovée. Dès la première année de son règne, les Francs qui habitaient la Germanie, réunis aux Allemands, portèrent la dévastation dans la première Germanique et la seconde Belgique. Maxime, qui avait assassiné et remplacé Valentinien, envoya dans les Gaules, Avitus, qui força les barbares à lui rendre les armes. Cette expédition, chantée par Sidoine Apollinaire, ne demanda, selon ce poète, que l'espace de trois mois, si toutefois il est permis d'en croire un poète qui chante des princes ou des héros vivans.

Sidon. in Avit., v. 391.

Les vices et les crapuleuses violences de Childéric eussent infailliblement renversé la puissance et la gloire des Mérovingiens, si les mêmes vices n'eussent souillé, déshonoré et anéanti le trône chancelant des Césars. Les débauches scandaleuses de Childéric inspirèrent tant d'horreur et d'indignation aux Francs, qu'ils le chassèrent honteusement de ses états. Les Francs avaient apporté de la Germanie la pureté et la rigidité de mœurs qui distinguaient les peuples de cette contrée. « La sainteté » du mariage, dit Tacite, est religieusement observée par les Germains. Cette nation si nombreuse » compte un très-petit nombre d'exemples de la » violation de la foi conjugale. Les Germains, dit-il » encore, sont presque les seuls des barbares qui » se contentent d'une femme, si l'on en excepte un » très-petit nombre qui, non par un effet de leur » dissolution, mais par un privilège de leur nais- » sance, en entretenaient plusieurs, parce que leur » alliance était recherchée ». Si Childéric s'était borné à jouir de cette prérogative que lui donnait son rang, il n'eût point provoqué l'indignation de

Greg. Tur., lib. 2, c. 12. Aimoin., lib. 1, c. 7.

ses sujets ; mais ce prince crapuleux, livré sans pudeur, sans mesure et sans frein aux plus monstrueux excès, enlevait et violait les filles, dit simplement Grégoire de Tours. Cette brutalité révoltante choqua les mœurs rigides des Francs, que la conquête n'avait pas eu le temps de changer, dit à ce sujet Montesquieu.

Childéric fugitif se sauva dans la Thuringe, auprès de Basin, roi de cette contrée : il avait laissé dans la Belgique son ami Wiomadus, qui s'était chargé d'épier et de sonder les dispositions des esprits, pour informer Childéric du moment où il pourrait rentrer dans ses états sans s'exposer au juste ressentiment de ses sujets : ils convinrent d'un signal secret. Wiomadus coupa une pièce d'or en deux parties, qu'ils se partagèrent, en promettant à Childéric, que, dès qu'il lui enverrait celle qu'il retenait, le roi serait assuré par ce signe qu'il pouvait sans danger rentrer dans son empire.

Cependant les Francs avaient élevé à la royauté, sous le titre de patrice romain, Egidius, qui commandait dans la partie des Gaules qui était encore soumise aux Romains, c'est-à-dire, dans tout le pays situé entre la Somme et la Loire, de l'Océan à la Meuse. Wiomadus, constamment attentif aux intérêts de Childéric, sut, pour le servir plus sûrement et plus efficacement, s'insinuer si adroitement dans l'esprit d'Egidius, que ce nouveau roi ne se conduisait plus que par les conseils de Wiomadus, dont il ne soupçonnait pas les desseins et les perfides intrigues. Wiomadus crut que le plus sûr moyen de faire regretter Childéric, était de faire détester Egidius ; et pour parvenir à ce but, il l'en-

gagea à établir de nouveaux impôts, qui, pesant sans distinction sur les citoyens de tous les rangs, lui feraient autant d'ennemis qu'il avait de sujets. Cette mesure, toujours odieuse, excita des murmures et des troubles universels. Wiomadus persuada à Egidius, que pour assoupir ces premiers mouvemens, il fallait faire sauter cent des principales têtes, qu'il lui indiqua : c'étaient celles des ennemis les plus acharnés de Childéric. Ces actes de despotisme et de cruauté, ayant révolté tous les esprits, facilitèrent à Wiomadus les moyens d'accélérer ses desseins : il se mêle dans toutes les assemblées : il aigrit les mécontentemens qu'il avait excités lui-même, il grossit les maux que lui-même avait faits. « O combien les Francs sont dégénérés! disait-il, combien ils sont déshonorés, avilis! ils ont indignement sacrifié un prince légitime, un roi-citoyen, à qui? à un vil étranger, à un fougueux tyran, détestant la nation des Francs, ignorant même le langage des Francs. Quel est donc ce caprice, ce délire inconcevable! L'esclavage a plus de charmes pour les Francs que la liberté, et par une bassesse inouie chez toutes les nations, des vainqueurs plus lâches que des vaincus, se sont livrés sans résistance à leurs ennemis; mais quel est donc le crime que vous reprochez au fils de Mérovée? Le penchant qui l'entraînait aux plaisirs naturels à son âge, a-t-il donc pu vous engager à abjurer sa domination, pour vous courber lâchement sous le joug d'un vil soldat? Et cet usurpateur insolent, qui ne doit son élévation précaire qu'à la sédition et à la cabale, se nourrit de la substance du peuple, se baigne im-

» punément dans le sang des principaux citoyens, » tandis que l'infortuné Childéric, dépouillé de son » légitime héritage, traîne ses jours languissans dans » l'exil et dans la misère; mais il en est temps en- » core : une fatalité, dont on peut prévenir les coups, » a plongé les Francs dans cet abîme de maux : » ils ne sont point coupables, ils ne sont que mal- » heureux. L'erreur n'est point un crime. Si l'on ne » peut prévenir les coups du sort, on peut les ré- » parer : il ne faut que de la bonne volonté et du » courage. Chassons l'usurpateur, et rappelons le » prince légitime; car enfin le règne d'Egidius ne » peut que nous préparer de nouvelles calamités, » et le retour de Childéric, dans qui la maturité de » l'âge et la leçon du malheur auront réprimé les » mouvemens d'une jeunesse trop bouillante, ne » peut au contraire que nous promettre le plus heu- » reux avenir ». Ces propos adroitement répandus dans toutes les assemblées, arrachèrent le consentement de la nation. Les Francs ne désirent, ne demandent que Childéric; mais ils ignorent le lieu de sa retraite. Wiomadus, voyant, par la disposition des esprits, que le temps de consommer son projet était venu, envoya secrètement un député affidé au roi, pour lui représenter, selon la convention, la moitié de la pièce d'or. Wiomadus suivit lui-même son envoyé à la tête d'une armée, pour aller à la rencontre du roi, qu'il attendit avec les principaux seigneurs francs, au château de Bar, en Lorraine (Chifflet prétend que c'est le bourg de *Peer*, dans la Campine), où il fut reçu avec les plus vives démonstrations d'alégresse et d'affection. Childéric, rétabli sur le trône, ne pensa 464

qu'aux moyens de s'y affermir : il réunit à cet effet ses forces à celles de Wiomadus pour combattre Egidius, qu'il défit et qu'il força à se retirer à Soissons, où il conserva ses marques de souveraineté et son titre de roi.

Bucherius, Belg. rom., lib. 18, c. 1, n. 9 et 10.

Childéric, profitant de sa victoire, prit Cologne qui était la capitale de la première des deux cités qui formaient la seconde Germanique, emporta Trèves et Metz, et soumit à ses lois toute la première Belgique, qu'il réunit à son empire; mais il donna (c'est l'opinion du père Boucher, fondée sur l'autorité de Grégoire, de Tours) le royaume de Cologne ou des Ripuaires à Sigebert, et celui de Cambrai ou des Nerviens, à Ranacaire, qui tous deux étaient des princes de son sang, qu'il voulait probablement récompenser de leurs services, en leur cédant une partie des conquêtes auxquelles ils avaient contribué. Si ces princes n'ont pas possédé ces royaumes par l'effet d'une donation, c'est peut-être, comme l'avance Desroches, par l'effet d'une loi des Francs, qui portait que, si le roi avait plusieurs fils, ils partageraient le royaume de leur père.

Desroches, epit., lib. 3, c. 3.

465. Egidius survécut peu à sa défaite : il mourut à Soissons, ou de chagrin ou de poison, et il transmit à son fils Syagrius, le royaume de Soissons, par droit héréditaire, dit Aimoin. Tous les historiens font unanimement le plus magnifique éloge de ce prince.

Bucherius, Belg. rom., lib. 18, c. 2, n. 1.

La mort d'Egidius apporta un grand changement dans le gouvernement des Gaules. Syagrius, prince pacifique, dont toute l'ambition se bornait à jouir sans trouble et sans embarras des domaines que son père avait conservés, fit sa paix avec Childéric, qui

ne lui laissa que les cités de Soissons, de Reims et de Châlons, dans la seconde Belgique.

Les Belges, forcés de céder à la loi du sort et à l'ascendant du vainqueur, se soumirent derechef à son empire. Tout le pays qui correspond en grande partie aux provinces de Gueldre, de Brabant, de Namur, de Luxembourg, de Limbourg et de Juliers, renfermées dans la seconde Germanique, et celui qui correspond aux parties de la Picardie, de l'Artois, de la Flandre et du Hainaut, comprises dans la seconde Belgique, repassèrent donc à cette époque sous la domination des rois francs.

Childéric, rétabli dans ses états, dont il avait considérablement étendu les limites, fixa sa résidence à Tournai, où il établit sa cour, et même le siége de ses états.

Ce prince, pendant le séjour qu'il avait fait à la cour du roi de Thuringe, avait su inspirer une passion si violente à Basine, épouse de ce roi, que cette femme, violant sans pudeur la sainteté de la foi conjugale, abandonnant son pays et son époux, vint se jeter dans les bras de Childéric. Ce prince, étonné d'une démarche aussi singulière et aussi hardie, lui en demanda les motifs. « C'est, lui répondit-elle, que je savais que tu étais un homme d'honneur et de courage. Si j'avais pu croire qu'au bout de la terre j'eusse trouvé un prince qui eût porté l'honneur et la bravoure à un degré plus éminent que toi, j'aurais ambitionné la gloire de partager son lit ». Le roi, frappé de cette réponse, épousa cette princesse, dont il eut Clovis, qui, selon l'opinion très-fondée du père Boucher,

Greg. Tur., lib 2, c. 12.

Belg. rom., lib. 18, c. 3.

naquit à Tournai. Childéric mourut au commencement de l'an 482, et fut enterré à Tournai, au bord de l'Escaut, dans un endroit renfermé depuis dans l'enceinte de la ville. Son tombeau fut découvert en 1653. Chifflet, qui en a fait la description, dit qu'on y trouva, dans une bourse de cuir pourrie, à-peu-près deux cents pièces d'or et deux cents pièces d'argent de différens empereurs; des boucles, des agraffes, des filamens d'habits; la poignée et la bouterolle d'une épée, le tout d'or; des tablettes avec leur style; la figure en or d'une tête de bœuf, qui était probablement l'idole qu'il adorait; plus de trois cents petites abeilles, également en or; les os, le mors, le fer d'un cheval avec quelques restes du harnais; un globe de cristal; une pique et une hache; un squelette entier d'homme de six pieds et demi; à côté de la tête de ce squelette, une tête moins grosse, qu'on a présumée être celle de l'écuyer qu'on avait tué, suivant la coutume, pour accompagner et servir son maître dans l'autre monde; un anneau d'or, avec ces mots latins autour, *Childerici regis*. Ce prince était représenté dans le cachet de cet anneau, avec de longs cheveux, flottant sur les épaules, portant un javelot à la main. Chifflet en a laissé le portrait gravé sur ce cachet.

Anastas. Childer. 1.

CHAPITRE II.

Clovis achève de soumettre la Belgique à la domination des Francs : il embrasse le christianisme; sa morale : il fait assassiner Sigebert, roi de Cologne; Cararic, roi des Morins, et Ranacaire, roi de Cambrai. — Partage des états de Clovis. — Incursion des Danois dans la Belgique. — Clotaire I.er réunit toute la France : partage de ses états. Querelles de Chilpéric et de Sigebert. — Brunehaut et Frédégonde. — Assassinat de Galsuinde, femme de Chilpéric. — Querelles de Sigebert et de Gontrand. — Chilpéric s'unit à Gontrand. — Sigebert accorde la paix à Chilpéric, qui, cependant, se ligue derechef avec Gontrand. — Sigebert bat Théodebalde, fils de Chilpéric. — Chilpéric se sauve à Tournai. — Sigebert est couronné roi de Neustrie : il est assassiné. — Chilpéric rentre dans ses états. — Mérovée, fils de Chilpéric, est enfermé dans Térouanne, où il se fait donner la mort. — La paix termine ces longues querelles. — Frédégonde est surprise par Childéric avec son amant Landri, et fait assassiner Chilpéric. — Frédégonde et Brunehaut désolent la France. — Mort de Frédégonde. — Supplice affreux de Brunehaut. — Clotaire II réunit toute la France, qui est partagée, après Dagobert, son fils, entre Sigebert II, qui eut l'Austrasie, et Clovis II, qui eut la Neustrie.

La plus grande partie de la Belgique était soumise à la monarchie des Francs. La première Ger-

manique avait été subjuguée par Mérovée, et la première Belgique avait été conquise en partie par Mérovée, et en entier par Childéric. La deuxième Germanique et la deuxième Belgique avaient été, en grande partie, conquises par Clodion, et reconquises par Childéric. Des douze cités dont cette dernière province était composée, Childéric y possédait celle de Tournai, où il avait fixé le siége de son empire; celle des Vermandois, celle d'Amiens, celle des Atrébates, celle de Cambrai, où régnait Ranacaire, et celle des Morins, où régnait Cararic, et dont dépendait celle de Boulogne.

Clovis, fils de Childéric, acheva la conquête des Gaules : il défit Syagrius, roi de Soissons, qu'il fit décapiter; et ayant, par cette victoire, réuni à son empire la cité de Soissons avec celle de Reims et celle de Châlons, que possédait Syagrius, il transféra le siége de la monarchie à Soissons : il prit Tongres, qui était la capitale de la seconde de deux cités qui composaient la seconde Germanique, et soumit, par la prise de la capitale, le reste de cette grande cité : il ajouta à ces importantes conquêtes celle des cités de Senlis et de Beauvais. La domination des Romains est donc entièrement abolie dans toute l'étendue de la Belgique, qui désormais est soumise à l'empire des Francs.

Clovis sut, par une politique adroite, gagner les Gaulois en les ménageant. Ces peuples étaient fort attachés au christianisme. La dévote Clotilde, que Clovis avait épousée, ne cessait d'exhorter ce prince à abandonner le culte des idoles. Une circonstance heureuse opéra ce changement. Clovis partait pour marcher contre les Allemands. Clotilde lui dit que,

pour mériter le succès qu'il désirait, il fallait invoquer le Dieu des chrétiens. Clovis attaqua et défit les Allemands dans les plaines de Tolbiac : il attribua sa victoire au Dieu de Clotilde, qu'il avait invoqué dans le combat : il embrassa le christianisme, et reçut solennellement le baptême à Reims, des mains de Saint Remi. 496. Ib., c. 30.

Clovis, que sa conversion rend plus cher à ses peuples, et sa victoire plus redoutable à ses ennemis, marche plus rapidement à la conquête de toutes les Gaules : il pousse ses conquêtes au-delà du Vahal et du Rhin : il soumet les Armoriques, défait les Visigoths, et étend sa domination de la Loire aux Pyrénées. 497. 507.

La conversion de Clovis n'adoucit pas la férocité de ses mœurs. Toute sa religion consistait dans la pratique ridicule des vaines superstitions qui défiguraient le christianisme dans ce siècle grossier : il en ignorait la morale, et la pratiquait encore moins : il ne faisait servir la religion que de masque ou de prétexte à son ambition : en se glorifiant du titre de chrétien, il déshonore la qualité d'homme, et en professant avec affectation les dogmes de la foi catholique, il viole avec impudence les lois de la nature et de l'humanité : il ne va plus marcher que de crime en crime, et il souille la fin de son règne par les perfidies et les cruautés les plus atroces contre tous les princes ses parens, dont les principaux étaient Sigebert, roi de Cologne; Ranacaire, roi de Cambrai, et Cararic, roi des Morins : il conçut l'affreux projet de les massacrer pour s'emparer de leurs dépouilles.

Il commença par Sigebert, roi de Cologne ou 510.

Greg. Tur., lib. 2, c. 40.

des Ripuaires, dont on attribue la fondation à Clodebald, un des fils de Clodion, après la fuite d'Egidius, sous le nom de Francs Ripuaires. Sigebert avait un fils nommé Clodoric. Clovis, par la plus horrible noirceur, engagea ce jeune prince à assassiner son père, en séduisant son ambition. Ce fils dénaturé, entraîné par l'espérance de monter sur le trône, consentit à consommer cet exécrable parricide : il saisit le moment où Sigebert, étant allé prendre le divertissement de la chasse dans cette forêt de Buchwald, qui faisait la limite de ses états, y dormait sous un pavillon, pour envoyer des scélérats, qui l'assassinèrent. L'infâme Clodoric envoya incontinent des ambassadeurs à Clovis pour lui annoncer la mort de son père et lui offrir ses trésors. Clovis, qui voyait dans Clodoric un obstacle à ses desseins, résolut de joindre au meurtre du père l'assassinat du fils : il lui fit donc cette réponse: « Je vous remercie de votre volonté : je vous prie » de montrer ces trésors à ceux que je vous en» verrai, qui vous en assureront l'entière posses» sion ». Il montra effectivement aux députés de Clovis toutes les richesses de son père, entre lesquelles était un coffre où Sigebert, leur dit-il, déposait ses pièces d'or. « Passez la main dans le » fond, lui dirent les députés, pour vous assurer » de tous les objets qui sont contenus dans ce cof» fre ». Un de ces lâches députés, saisissant l'instant où Clodoric était fort courbé, lui fendit la tête avec sa hache. Clovis fit ensuite assembler les peuples de ces contrées, et leur adressa un discours, que rapporte Grégoire, de Tours, par lequel il leur déclare que ces crimes ayant été commis pendant

qu'il était éloigné de ces provinces, il n'a pu y avoir la moindre participation, ni même en avoir la moindre connaissance. « Écoutez, leur dit-il, l'événement atroce qui est arrivé : j'étais sur la rive de » l'Escaut. Clodoric, un de mes parens, ayant ré» pandu le bruit que je voulais faire mourir son » père, le fit lui-même assassiner cruellement dans » la forêt de Buchwald, par des brigands qu'il » avait à sa discrétion. Après cet attentat, comme » il montrait les trésors qu'il avait hérités de son » père, il fut tué par un homme qui m'est incon» nu. Je vous proteste que je ne suis nullement » coupable de ce crime : je porte un cœur trop sen» sible pour répandre aussi cruellement le sang de » mes parens ; car ce serait un crime abominable : » mais puisque le forfait est consommé, je vous » invite maintenant à vous mettre sous ma protec» tion ». Dès que ces hommes stupides eurent entendu ce discours, ils témoignèrent toute leur satisfaction de la voix et du geste, élevèrent Clovis sur le bouclier et le placèrent sur le trône.

L'assassin couronné, enhardi par ce premier succès, entreprit de dépouiller Cararic, roi des Morins. Le perfide Clovis ayant, par ses feintes caresses, engagé ce malheureux prince à se livrer à sa foi avec son fils, les fit raser, força le père à se faire prêtre, et le fils à se faire diacre. L'infortuné Cararic déplorait amèrement son malheur. « Consolez-vous, lui dit son fils, ces branches ont » été coupées à un arbre verd : la sève n'en est » point desséchée, et ils ne tarderont pas à re» pousser de nouveaux rejetons ». Ce propos fut rapporté à Clovis, qui saisit ce prétexte pour faire mourir les deux princes, dont il usurpa les états. Ib., c. 41.

Ib., c. 42. L'insatiable ambition de Clovis n'était point assouvie : il voyait encore dans Ranacaire, roi de Cambrai, une victime qu'il avait médité de lui immoler : il hésita cependant avant d'exécuter ce projet : l'atrocité du crime ne le rebutait pas ; mais la difficulté de l'entreprise l'embarrassait. Ranacaire était un prince plein de valeur, et l'exemple récent de la funeste catastrophe de ses proches l'avertissait de réunir toutes ses forces contre les projets sanguinaires de Clovis, qui cependant, par présens et par promesses, ayant réussi à corrompre ceux qui paraissaient les plus attachés à Ranacaire, vint lui livrer bataille. Ces perfides, s'étant saisis de leur roi pendant l'action, le livrèrent chargé de chaînes, avec son frère, à Clovis, qui voulut se donner le barbare plaisir d'être leur bourreau : il eut la basse férocité de leur trancher la tête de sa propre main, et pour comble de scélératesse, d'insulter à leurs derniers momens par des railleries atroces. Clovis s'était engagé à donner des baudriers d'or aux scélérats qui étaient convenus de lui livrer leur roi ; mais Clovis, aussi fourbe que cruel, leur en donna qui n'était que dorés. Ces infâmes mercénaires se plaignirent de cette tromperie. Clovis leur répondit qu'ils étaient payés comme le méritaient ceux qui vendaient leur roi, et qu'au reste, ils devaient regarder comme une récompense plus que suffisante, d'échapper au supplice dû à leur forfait. Qui ne serait étonné, dit Montesquieu, d'entendre Grégoire, de Tours, après avoir parlé des assassinats de Clovis, dire que cependant Dieu prosternait tous les jours ses ennemis parce qu'il marchait dans ses voies ? Ce sont en effet les ex-

pressions de cet historien ; mais la simplicité peu judicieuse et le zèle peu éclairé qui le dirigeaient ou plutôt qui l'égaraient, expliquent cette ridicule contradiction. Clovis, dégoûtant du sang de ses proches, fondait des églises et des monastères. Grégoire, de Tours, n'envisageait sans doute Clovis que sous ce point de vue.

Les quatre fils de Clovis héritèrent de la valeur, 511.
de la férocité et des conquêtes de leur père : ils partagèrent ses états. Thiéri eut, pour son partage, le royaume de Metz ; Clodomir, celui d'Orléans ; Childebert, celui de Paris, et Clotaire, celui de Soissons. Ce partage soumit donc à Thiéri la partie de la Belgique qui était comprise entre le Rhin et l'Escaut, et à Clotaire, celle qui était renfermée entre l'Escaut et l'Océan.

C'est vers ce temps qu'une horde d'aventuriers, 515 ou 520. Greg. Tur., lib. 3, c. 3.
déjà connus sous le nom de Danois, sortis de la Chersonèse Cimbrique, commencèrent à faire des incursions dans la Belgique, où ils pénétrèrent par l'embouchure de la Meuse, ayant à leur tête leur roi Clochilaïc : ils campèrent près de la mer. Une grande partie de ces barbares s'étaient avancés dans le pays des Attuaires, où ils avaient fait un immense butin avec lequel ils retournaient sur leurs vaisseaux. Théodebert, fils de Thiéri, qui était venu les attendre sur le rivage auprès de leur flotte, en tua un grand nombre, dans lequel était leur roi : il alla ensuite s'emparer de la flotte des barbares, et rendit aux habitans tout ce qui leur avait été enlevé.

Clotaire, ayant survécu à ses frères, à son neveu
Théodebert, et à son petit-neveu Théodebalde, 558.
devint roi de toute la monarchie.

562. Les quatre fils de Clotaire, après la mort de leur père, partagèrent ses états en quatre royaumes, qui n'eurent point d'autre nom que celui de leur roi ou de leur capitale. Le crapuleux Caribert régna à Paris; le faible Gontrand, à Orléans; le brave Sigebert, à Metz, et le féroce Chilpéric, à Soissons.

Chilpéric saisit lâchement le moment où Sigebert était occupé en Allemagne à dompter les Huns pour lui enlever la ville de Reims. Sigebert, à son retour, après avoir repris la ville, dépouilla Chilpéric de ses propres états, qu'il lui rendit par l'entremise de ses deux frères. Chilpéric, entraîné par les mouvemens de son ambition inquiète, ne cessait de susciter de nouvelles querelles à Sigebert. Ce prince indigné, voyant que la vie de Chilpéric était un obstacle à son repos, jure sa mort. Brunehaut, issue du sang royal des Goths, femme artificieuse, sanguinaire, vindicative, déguisant tous les vices les plus odieux du cœur sous les grâces les plus séduisantes du sexe, avait épousé Sigebert, sur lequel elle exerçait un empire absolu. Chilpéric avait épousé Galsuinde, sœur de Brunehaut. Cette princesse se voyant postposée à Frédégonde, que l'amour insensé de Chilpéric avait tirée de la condition la plus abjecte pour en faire sa concubine, se plaignit amèrement au roi son époux de l'état d'humiliation où elle était réduite, en le suppliant de lui rendre sa liberté et ses trésors, avec la permission de retourner dans son pays. C'était précisément ce que le roi désirait lui-même; mais, par la plus atroce dissimulation, le lâche Chilpéric, ayant tâché de l'appaiser et de la retenir par de tendres protestations et de feintes caresses, la fit meur-

Greg. Tur., lib. 4, c. 28.

trir

trir de coups par un de ses gens. C'est ainsi que ce fait est rapporté par Grégoire, de Tours, qui dit, qu'on trouva cette infortunée princesse morte dans son lit, où elle avait été étranglée. Frédégonde est accusée positivement, par Aimoin, d'avoir conseillé cet assassinat, et Chilpéric, de l'avoir consommé. Brunehaut jura de venger la mort de sa sœur. Cette femme, ou plutôt cette furie, anime Sigebert, gagne Gontrand, leur inspire toute sa fureur, et les arme contre le lâche meurtrier de Galsuinde. Chilpéric, vivement poursuivi, après avoir perdu une partie de ses états, demanda la paix qu'il obtint en cédant à Brunehaut les domaines qu'il avait donnés à Galsuinde pour sa dot.

Aimoin., l. 3, c. 5.

574.

Chilpéric, profitant des querelles toujours renaissantes entre ses deux frères, Sigebert et Gontrand, avait remporté quelques avantages contre Sigebert, qui, effrayé de ce succès, appelle à son secours des renforts de la Germanie. Chilpéric envoie des ambassadeurs à Gontrand : ils font un traité par lequel ils promettent et jurent solennellement de ne pas s'abandonner. Sigebert arrive aux rives de la Saône, en demande le passage à Gontrand, en le menaçant, s'il le lui refuse, de l'accabler de toutes ses forces. Gontrand épouvanté, enfreint son traité, viole son serment, abandonne la cause de Chilpéric, et prend le parti de Sigebert. Chilpéric fuit : Sigebert le poursuit, l'atteint, et lui présente la bataille. Chilpéric tremblant demande la paix, que Sigebert lui accorde généreusement. Il ne faut pas douter, dit Grégoire, de Tours, que si la paix se fit sans combat, ce ne fut pas sans le secours de saint Martin.

Greg. Tur., lib. 4, c. 44.

A peine le perfide Chilpéric avait-il obtenu la paix, qu'il recommença les hostilités : il envoie derechef des ambassadeurs à Gontrand pour lui proposer une entrevue, et une alliance contre Sigebert, leur ennemi commun. Gontrand accepte cette proposition. Chilpéric, à la tête de ses troupes, marche sur Reims, livrant aux flammes tout le pays qu'il parcourt. Sigebert, ayant rappelé les troupes étrangères qu'il avait congédiées, marche contre Théodebert, fils de Chilpéric, que son père avait envoyé contre Sigebert. Le brave Sigebert, abandonné de la plus grande partie de ses troupes, supplée à sa faiblesse par son génie et son courage : il trouve le moyen d'attirer l'armée de Théodebert dans une embuscade, où elle essuya une défaite complète. Théodebert, qui fuyait, fut arrêté par les vainqueurs, qui le tuèrent et le dépouillèrent.

Aimoin., lib. 3, c. 12.

Sigebert profite du moment où Chilpéric, dont ce revers avait abattu les forces et détruit les espérances, se voyait, dans son désastre, presque abandonné de tous ses sujets. La plupart des grands, à qui les fureurs de Frédégonde avaient rendu Chilpéric odieux, envoyèrent des députés à Sigebert pour lui offrir la couronne de Neustrie. Chilpéric, abattu, consterné, court se sauver à Tournai avec sa femme et ses enfans. Brunehaut presse Sigebert, de porter le dernier coup à Chilpéric. Sigebert, qui y était déjà assez porté, commence par s'emparer des états de son frère, et après avoir divisé son armée en deux corps, il envoie l'un devant Tournai, pour assiéger Chilpéric, et il conduit l'autre à Vitri, où le peuple, l'armée et les grands assemblés, l'ayant élevé sur le bouclier, le proclamè-

Id., ibid.

rent roi. Sigebert, se voyant à la tête d'une armée formidable, dévouée à ses intérêts, fit aisément la conquête des états de son frère; mais Frédégonde, dont le crime était l'arme et la ressource ordinaire, fit venir en secret deux habitans de Térouanne, en qui elle avait une entière confiance. C'étaient deux scélérats aussi redoutables par leur taille, que par leur méchanceté. Frédégonde, après leur avoir exposé son dessein, leur remet deux couteaux empoisonnés : elle leur fait ensuite avaler un breuvage propre à inspirer la fureur : elle leur promet les plus magnifiques récompenses, s'ils réussissent; et s'ils échouent, elle leur assure qu'elle donnera une grande somme pour faire prier Dieu pour le repos de leur ame. Les deux assassins, ayant trouvé le moyen de sortir de Tournai, se rendent au camp de Sigebert : ils assurent qu'ils ont des commissions importantes à lui remettre, et parviennent à se faire introduire. Les deux scélérats, s'étant placés aux deux côtés du roi, lui enfoncent leurs couteaux dans les flancs. Le roi tombe : deux seigneurs qui s'étaient avancés pour le secourir, sont massacrés à ses côtés. Les gardes du roi, accourus au bruit, fondent sur les assassins, qui expirent sous leurs
coups. Sigebert laissa un fils nommé Childebert, 575.
qui lui succéda dans le royaume de Metz.

Ce funeste événement força les Austrasiens à le-
ver le siége de Tournai. Chilpéric, rentré dans Paris, 576.
déchargea toute sa fureur sur la veuve, le fils et
les filles de Sigebert; mais le duc Gondebaud sut, Aimoin., l.
par ses soins et son adresse, sauver le jeune Chil- 3, c. 14.
debert, qui n'avait que cinq ans : il le fit descendre dans un panier par une fenêtre, au bas de la-

quelle était aposté un des amis de Gondebaud, qui prit le jeune prince, et l'emporta à Metz, où il fut couronné roi d'Austrasie. Brunehaut fut transférée à Rouen, et ses deux filles à Meaux. Brunehaut, qui avait encore toute la fraîcheur de la jeunesse et tout l'éclat de la beauté, inspira une passion violente à Mérovée, fils aîné de Chilpéric, qui la délivra et l'épousa. Chilpéric, qui s'était avancé pour les punir, les atteint, les arrête, renvoie Brunehaut, et emmène Mérovée. Le fougueux monarque, qui attribue à ce fils infortuné la défaite que son général Didier venait d'essuyer contre les troupes de son frère Gontrand, réunies à celles de son neveu Childebert, force Mérovée à se faire prêtre. Le jeune prince, s'étant sauvé du monastère où son père l'avait renfermé, fut arrêté par un trait de perfidie. Les habitans de Térouanne, ayant offert au prince fugitif un asyle dans leurs murs, en lui jurant qu'ils étaient prêts à se soumettre à ses lois, le tinrent comme bloqué dans une métairie voisine. Chilpéric, que ces traîtres avaient informé de cet événement, s'avance avec une forte armée. Le malheureux prince, craignant de tomber dans les mains cruelles d'un père barbare et d'une marâtre implacable, se fit donner la mort par Gailène, son ami.

Aimoin., l. 3, c. 23.

584. La paix termina enfin les longues querelles des trois frères; mais Frédégonde et Brunehaut ne cessèrent de déchirer la France, par leurs fureurs. Frédégonde entretenait un commerce adultère avec Landri de la Tour. Chilpéric, qui soupçonnait les infidélités de sa femme, en fut convaincu par un trait dû au hasard. La reine, qui avait les cheveux épars sur ses épaules et sur son front, était devant

un miroir pour se coiffer. Le roi, qui partait pour la chasse, étant entré un moment dans la chambre de la reine, lui donna, en plaisantant, un petit coup de baguette sur le derrière de la tête. Frédégonde, qui croyait que le roi était parti, dit sans détourner la tête : *Landri, un bon et loyal chevalier doit toujours frapper par devant, et jamais par derrière.* Le roi se retira sans témoigner son ressentiment. Frédégonde, craignant que le roi ne se vengeât cruellement de cet affront, concerta avec Landri le projet de se défaire de Chilpéric. *Le roi*, dit-elle à Landri, *revient ordinairement de la chasse sur le soir. C'est ce moment qu'il nous faut saisir. Tâchons de gagner des hommes déterminés à qui l'espoir des récompenses donne le courage de braver la mort. Nous les chargerons d'attendre le roi pour lui porter le coup mortel. Ce coup, en nous soustrayant à la mort, qui nous attend peut-être, nous assurera la possession du trône, que nous partagerons avec le jeune Lothaire.* Ce projet fut exécuté. Le roi, qui revenait de Chelles, à trois lieues de Paris, fut assailli en descendant de cheval, par un scélérat suborné, qui lui donna deux coups de poignard, l'un dans le ventre et l'autre dans l'aisselle : il expira sur la place. Grégoire, de Tours, fait un portrait affreux de ce prince, qu'il appelle le Néron et l'Hérode de son siècle : il aimait la bonne chère, son ventre était son dieu ; il portait souvent la ruine et la désolation dans les provinces, et il ressentait de la joie, du mal qu'il avait fait ; il ordonnait froidement la mort de ceux dont il voulait avoir les biens ; il outrait la pré-

Aimoin., l. 3, c. 56.

Greg. Tur., lib. 6, c. 46.

somption au point d'assurer impudemment qu'il était l'homme du monde le plus sage et le plus prudent; il composa deux livres de poésies latines, mais ses vers étaient sans force, et même sans mesure, employant des brèves pour des longues; il méprisait et il détestait les évêques et les prêtres, et il se plaignait, avec fondement à la vérité, de ce que le trésor et la dignité royale diminuaient à mesure que les évêques acquéraient de l'autorité et des richesses : il terminait toutes ses ordonnances par une formule atroce, qui menaçait ceux qui les mépriseraient, d'être condamnés à avoir les yeux arrachés.

Chilpéric laissa un fils âgé de quatre mois, nommé Clotaire, qui lui succéda. Frédégonde devint maîtresse de la Neustrie, par le meurtre de Chil-
596. péric, et Brunehaut devint la régente de l'Austrasie par la mort de Childebert, qui mourut empoisonné, laissant deux enfans qui lui succédèrent, Thiéri, en Bourgogne, et Théodebert, en Austrasie, sous la conduite de Brunehaut, leur aïeule. Ces deux furies ne cessent de porter le trouble et la discorde dans la France, et d'animer, d'irriter, d'armer les uns contre les autres, les rois qui la partagent. Le fer et le poison sont les armes qu'elles employent, tantôt contre ces rois, tantôt l'une contre l'autre. Frédégonde, après avoir immolé tous
597. les enfans du premier lit de son époux, finit tranquil-
598. lement une vie souillée par tous les crimes. Brunehaut, détestée des grands de l'Austrasie, chassée du royaume par son petit-fils Théodebert II, trouve un asyle auprès de Thiéri, roi de Bourgogne,
612. d'où elle ne cesse de souffler le feu de la discorde :

elle allume une guerre sanglante entre Théodebert et Thiéri, dans laquelle Théodebert, défait par son frère, est arrêté à Cologne, et envoyé à Brunehaut, qui le fait assassiner. Cette femme abominable tombe enfin dans les mains de Clotaire II, digne fils de Chilpéric et de Frédégonde, qui lui fait expier toutes ses horreurs par le plus affreux supplice. Cette malheureuse, après avoir été livrée aux bourreaux, qui la tourmentèrent pendant trois jours par tous les genres de supplices, fut promenée sur un chameau par tous les rangs de l'armée, où elle essuya toutes les espèces d'insultes et d'ignominie. Ces horribles tourmens n'étaient que le prélude de la mort cruelle qui l'attendait. Clotaire ordonna qu'elle fût attachée par les bras et par les cheveux, à la queue d'une cavale indomptée, qui la traîna et la déchira par lambeaux. Clotaire, dont la fureur n'était point assouvie par cet horrible supplice, s'acharna sur le cadavre de sa victime, qu'il fit découper par morceaux. Aimoin., l. 4, c. 1.

Ce Clotaire II, ayant réuni, comme son aïeul, toute la monarchie, affermit sa domination par le massacre de tous les princes de son sang. Dès ce moment, il abandonna le gouvernement de l'Austrasie à ces espèces de vice-rois si connus sous le nom de *maires du palais*, auxquels il conféra le titre de duc, pour y exercer l'autorité souveraine en son nom. Cette charge de maire, dont l'origine remonte au règne de Clotaire I.er, et probablement même à celui de Clovis, n'était dans le principe qu'une simple dignité connue sous le nom de *Major domûs regiæ*, amovible au gré du prince, parce que tant que les rois surent maintenir leur autorité, celle 613.

de ces officiers était circonscrite dans de justes bornes. Mais quand, après le règne de Dagobert I.er, le sceptre tomba dans des mains de princes sans énergie et sans talens, qui, contens du vain titre de roi, en laissaient exercer les fonctions par leurs ministres, les maires du palais profitant de la faiblesse de ces imbécilles monarques, augmentèrent insensiblement leur pouvoir, en affaiblissant, en enchaînant et en absorbant l'autorité royale avilie par les vices et la faiblesse des rois, qui n'étaient plus que des fantômes décorés, dont la dénomination de *fainéans* exprime la nullité et la stupide inertie. La dignité de maire, en devenant héréditaire, devint illimitée, et ces officiers suprêmes prirent un titre propre à exprimer toute l'étendue de leur autorité, celui de *dux Francorum.*

Hariulfi chr., lib. 2, c. 1, ap. d'Acheri, t. 4, p. 455, edit. in-4°.

Sigeb. ad an. 662.

L'autorité des rois fut donc presque anéantie : ils ne conservèrent plus que le vain titre de roi, que le hasard de la naissance leur avait donné. Les maires exerçaient l'autorité sur les rois autant que sur les sujets. Les rois ne retenaient que l'apparence du pouvoir : ils écoutaient les ambassadeurs, et leur donnaient les réponses selon les instructions, ou plutôt selon les ordres des maires. Toutes les fonctions de ces lâches fainéans étaient de se confiner dans le fond de leurs palais pour boire et pour manger, selon l'expression naïve de Sigebert, de Gembloux : ils n'en sortaient qu'une fois tous les ans, au 1.er de mai, pour présider en apparence à la nation assemblée : ils se bornaient à y recevoir et à y rendre des salutations, des complimens et des présens. Toutes leurs fonctions se réduisaient à ces vaines cérémonies. Les maires

exerçaient toute l'autorité et dirigeaient toute les affaires tant du dedans que du dehors.

La France, qui, après Clotaire II, passa à son fils Dagobert Ier, fut partagée, après la mort de ce dernier, à ses deux fils Sigebert II, qui eut l'Austrasie ou France orientale, et Clovis II, qui eut la Neustrasie ou France occidentale.

La division si célèbre de la France en deux grandes portions, l'une orientale et l'autre occidentale, appelées en langue teutone *Oosterrych* et *Westerrych*, ne commença qu'après la mort de Caribert, roi de Paris, en 566. Ces deux royaumes, dans la suite, furent appelés, l'un, par corruption, successivement *Auster*, *Austria*, *Austrasia*, et l'autre, par contraction, *Neustria*, de *nova Westria*, qui était le nom qui lui avait été donné dans le partage de 562, entre les quatre fils de Clotaire Ier. Lib. 5, c. 5.
Grégoire, de Tours, qui finit son histoire sous le règne de Childebert, donne au royaume de Metz, le titre de royaume de Sigebert, et aux habitans Ib., c. 14 et 19.
la dénomination d'Austrasiens, qui n'avait point été employée par les écrivains qui avaient précédé Grégoire, puisque ce nom d'Austrasie était inconnu dans les Gaules avant l'an 532.

Les limites de ces deux grandes contrées, qui avaient toujours été indéterminées sous les princes qui y avaient régné depuis l'an 562, furent fixées Fréd. chr., c. 76.
positivement par le partage que fit de son royaume à ses deux fils, Sigebert II, et Clovis II, le roi Dagobert Ier, par l'avis et le conseil des Neustriens. Le pays appelé par Frédégaire, *Ducatus Dentelenus*, qui, selon Bouquet, comprenait l'étendue de pays situé entre la Seine, l'Oise et l'O-

céan, fut injustement démembré de l'Austrasie et réuni à la Neustrie. Les Austrasiens, qui redoutaient la puissance de Dagobert, ratifièrent de gré ou de force cette convention, qui fut fidèlement observée par les deux princes.

Pontan., Orig. Franc., lib. 6, c. 7.

L'Austrasie comprenait, en-deça du Rhin, les villes de Mayence, de Worms, de Trèves et de Cologne ; la Lorraine et l'Alsace ; le Luxembourg et le Limbourg ; les pays de Liége, de Juliers et de Clèves ; la Gueldre, la Hollande, la Zélande, la Flandre, le Brabant, le Namurois, le Hainaut et le Cambresis ; et au-delà du Rhin, la Bavière, la Souabe, la Saxe, la Thuringe et la Frise.

Otto Frising., lib. 6, c. 11.

God. Henschen. de S. Adalbado.

Le pays situé entre l'Escaut et la Scarpe, formait la limite de l'Austrasie, comme paraît l'indiquer l'étymologie du nom de ce pays, qui était appelé *Austerban*, *Austerbantus*, *Austerbantia ditio*, d'*Austrasia* et de *bant*, qui, en langue flamande, signifie *limite*. Ce pays fut, dans la suite, appelé, par corruption, *Ostrevan*, avec le titre de comté, dont Bouchain était la capitale.

CHAPITRE III.

Commencement et progrès de la religion chrétienne dans la Belgique.

L'époque à laquelle la religion chrétienne s'est établie dans la Belgique, serait difficile à fixer, parce qu'il ne nous est point resté de monumens des historiens contemporains sur ce point de notre histoire. Les vies des saints qui ont propagé dans ces provinces la doctrine évangélique par la prédication, ou qui l'ont scellée par le martyre, n'ont été écrites que dans des siècles postérieurs aux événemens. Ces légendes d'ailleurs, rédigées sans goût comme sans critique, ne sont très-souvent qu'un tissu de fables absurdes qu'une crédulité aveugle a imaginées, et qu'une tradition populaire a accréditées. Saint Piat, dit-on, a annoncé l'évangile aux peuples du canton de Tournai, au troisième siècle, comme saint Euchère, saint Valère et saint Materne, à ceux des cités de Tongres et de Trèves. Je n'oserais cependant répéter, encore moins attester les faits consignés dans leurs légendes; mais je ne crois pas qu'on puisse douter que, dans le nombre des soldats romains qui gardaient les bords du Rhin, il ne se trouvât plusieurs chrétiens qui ont pu donner aux Belges la connaissance de l'évangile. Les joyaux ou les meubles des Romains, telles que les pierres, les urnes, les anneaux, qui ont été retrouvés dans différens endroits, principalement

Desroches, Epit., lib. 2, c. 4.

dans les environs de Nimègue, sur les rives du Vahal, portent des empreintes qui représentent des figures symboliques tirées de la religion chrétienne. C'est souvent une croix qui est le signe de la rédemption des hommes. Tantôt un agneau, tantôt un poisson, est le symbole du Christ, qui a racheté les hommes par le sacrifice de sa vie, et les a régénérés par les eaux de sa sainte piscine. C'est quelquefois une ancre, qui est l'image de l'espérance ferme des chrétiens, ou un vaisseau, qui est la représentation allégorique de l'église qui est le refuge des chrétiens contre les entreprises des infidèles, comme l'arche était l'asyle des hommes contre les eaux du déluge. Ce sont les lettres grecques X, P, les deux premières du nom du Christ, ou A et O mega, la première et la dernière de l'alphabet, qui désignent, suivant l'expression du texte sacré, l'idée de Dieu, qui est *Alpha* et *Omega*, *principium et finis*, le commencement et la fin.

Les Francs, qui succédèrent aux Romains dans la possession de la Belgique, n'y troublèrent point les chrétiens : ils professaient cependant une espèce de religion barbare que les peuples du nord avaient introduite dans les Gaules et dans la Germanie. Les jours de la semaine étaient chez les Francs désignés par le nom de leurs dieux. C'étaient le soleil, la lune, Dysa, femme de Thor, qui, pour avoir institué les marchés et enseigné l'agriculture au peuple, avait été placée au rang des dieux; Fréa, femme de Wodin; Wodin, qui, pour avoir gouverné avec gloire les peuples du nord soumis à son empire, qu'il étendit dans la Scandinavie et dans la Germanie septentrionale, fut révéré comme un dieu;

Mémoires de l'Académ. de Bruxelles, t. 1, p. 442 et seq.

Thor, qui succéda, comme roi et comme dieu, à Wodin, dont il égala la gloire et la valeur, et dont il étendit les conquêtes; Seâter, dont les qualités et les actions sont inconnues. Les Francs, comme les Saxons et les Germains, immolaient à ces dieux des victimes humaines. Les noms de plusieurs endroits de la Belgique ont conservé ceux de ces divinités, comme entr'autres, *Thorholt* dans la Flandre, qui signifie précisément dans l'ancien langage du pays, *bois de Thor*, c'est-à-dire, bois consacré au dieu Thor, dans lequel sans doute on faisait les sacrifices à cette divinité barbare.

Cette différence de religion n'empêcha pas cependant les rois francs de tolérer, de favoriser même les chrétiens. Déjà, dès le règne de Childéric, un grand nombre de seigneurs francs s'étaient convertis à la foi chrétienne. Arbogaste (c'était le fils de celui qui assassina Valentinien III), qui gouvernait, avec le titre de comte, le pays ou la cité de Trèves, ne se contenta pas de protéger les chrétiens; il embrassa lui-même le christianisme. Un monument historique de ce temps atteste ce fait. C'est une lettre adressé à ce comte Arbogaste par Auspicius, évêque de Toul, dans laquelle il félicite la cité de Trèves d'être gouvernée par un homme recommandable par sa naissance et par ses exploits, et dont sur-tout, ajoute-t-il, le principal mérite est d'avoir embrassé la vraie religion.

Ap. Bouq., t. 1, p. 815.

Dès le commencement du quatrième siècle, la Belgique avait des évêques particuliers. Un monument historique atteste également ce fait; c'est le livre de saint Hilaire, intitulé *de Synodis*, qui porte cette inscription : *Dominis et beatissimis*

fratribus et episcopis Germaniæ primæ et Germaniæ secundæ, primæ Belgicæ et Belgicæ secundæ.

Un des prélats les plus célèbres des Gaules fut saint Victricius, qui florissait au quatrième siècle. Saint Paulin, écrivain de ce temps, rapporte que cet évêque annonça Jésus-Christ dans le pays des Nerviens et des Morins. Les forêts et les rivages de ces contrées étaient infestés par des brigands. Les prédications de ce saint homme contribuèrent à la civilisation de ce peuple barbare. Les villes, les bourgs, les îles même virent s'établir dans leur sein, des églises et des monastères. Ce témoignage irréfragable prouve l'erreur de ceux qui ont cru qu'avant le siècle de saint Remi, de saint Amand, et de saint Éloi, la religion chrétienne n'avait point été introduite dans ces provinces, et que les moines n'y avaient point été établis avant celui de saint Benoît.

Desroches, ibid.

Une autre vérité résulte encore de ce témoignage; c'est que les Morins qui habitaient une partie du pays qui correspond à la Flandre moderne, n'habitaient pas seulement des villes et des bourgs, mais des îles. Ce sont peut-être celles de la Zélande dont parle cet écrivain, peut-être celle de la Flandre maritime, où en effet les fleuves qui arrosent cette contrée, formaient autrefois plusieurs îles. Strabon confirme ce fait, en disant que les Morins habitaient dans de petites îles.

Desroches, ibid., lib. 3, c. 3.

Mais dans la seconde Belgique et la seconde Germanique, la religion chrétienne n'eut pas, à la vérité, un sort si favorable. La plupart des églises de ces provinces étaient dépourvues de chefs. Dans

les parties méridionales les cérémonies chrétiennes étaient rarement pratiquées, et dans les parties septentrionales elles étaient presque entièrement proscrites; mais ce n'est point aux Francs qu'il faut attribuer la cause de cette désorganisation; c'est aux Vandales, aux Huns et aux Alains, qui avaient dispersé ou massacré les chrétiens, dévasté et profané les églises, persécuté et chassé les ministres; cependant, comme les gouverneurs des villes ou des provinces y exerçaient un pouvoir, pour ainsi dire, arbitraire, il n'est pas étonnant que dans un endroit ou dans l'autre, les chrétiens n'aient essuyé des persécutions passagères auxquelles le souverain n'avait aucune part, comme, par exemple, à Tournai, où, selon l'auteur de la vie de saint Eleuthère, tous les chrétiens furent chassés de la ville par un édit. Acta SS., t. 3, feb., p. 187.

La conversion de Clovis rendit la paix à l'église dans toute l'étendue de ses états. C'était moins peut-être un effet de sa piété, qui était très-mal éclairée, qu'une ruse de sa politique. Ce prince, avec le secours et la coopération de saint Remi, établit donc des évêques dans les églises abandonnées, saint Vast, à Arras; saint Antimonde, à Térouanne; saint Falcon à Tongres : il rappela saint Eleuthère à Tournai, où il administra le baptême à une multitude infinie de nouveaux prosélytes.

La notice des évêchés, établis sous le règne de Clovis, comprend pour l'étendue de la Belgique, les évêques de Cologne et de Tongres dans la seconde Germanique; celui de Trèves dans la première Belgique; ceux de Cambrai, d'Arras, de Tournai et des Morins dans la seconde Belgique;

Desroches, ibid., lib. 3, c. 3. mais ces nouveaux évêques étaient tellement occupés dans les villes de leurs siéges à réparer les maux et à fermer les plaies que les incursions et la fureur des barbares avaient faites à la religion chrétienne, qu'ils ne pouvaient apporter un soin égal à l'administration des parties éloignées de leurs diocèses occupées par des nations nouvelles qui y avaient comme implanté leurs anciennes erreurs : ils y firent cependant quelquefois des visites ; mais ils trouvèrent tant d'obstacles à leurs désirs et à leurs projets dans le caractère féroce et dans l'opiniâtre résistance des habitans, que tout le pays qui, dans la suite, fut appelé Hainaut et Brabant, avec la plus grande partie de la Flandre, plongés dans les plus épaisses ténèbres du paganisme, ne furent convertis à la foi catholique que plus de cent cinquante ans après Clovis.

Saint Amand, qui depuis fut évêque de Tongres, fut le premier qui entreprit de venir dans ces contrées déraciner les erreurs que les barbares y avaient répandues ; mais la féroce obstination des habitans lui avait ôté l'espoir de pouvoir les amener à la connaissance de la vérité par la voie de la persuasion : il obtint donc un rescrit du roi Dagobert, qui portait que celui qui refuserait d'embrasser la foi chrétienne, serait contraint par l'autorité publique à recevoir le baptême. Cet ordre n'était sans doute puisé ni dans les principes ni dans l'esprit de la religion chrétienne, qui ne connaît point d'autres armes que celles de la persuasion, de la charité et de la douceur ; mais il était conforme à l'esprit et aux mœurs de ce temps d'igno- (Acta SS., t. 1, feb., p. 851, in notis.) rance et de barbarie. Un critique très-judicieux,

le père Henschénius, en raisonnant sur ce fait, donne à cet acte un sens qui peut-être est plus probable, et qui sans doute est plus conforme à l'esprit de l'évangile. Saint Amand n'aura probablement, dit-il, que sollicité du roi une espèce de commission qui pût, en lui donnant du poids sur l'esprit de ces peuples, les engager à entendre la prédication de l'évangile, ou du moins à ne pas la troubler ni l'empêcher.

Amand vint donc, vers l'an 630, établir le théâtre de sa mission dans les environs de Gand et de Tournai; mais, il y fut si mal accueilli, si mal traité, qu'il se vit réduit à la plus profonde misère et au plus pitoyable dénuement, ne se procurant qu'avec peine les plus grossiers alimens, qu'on lui refusait : il y essuya mêmes les plus grands outrages, les injures, les affronts, les coups. Ces traitemens barbares ne purent cependant ébranler sa constance. Tous ses compagnons rebutés l'abandonnèrent, et il n'en persévéra pas moins dans son dessein, qu'il parvint à réaliser. Un grand nombre d'habitans finirent par embrasser le christianisme : il voulut, avant de quitter cette contrée, y laisser des monumens de sa mission : il fonda, entr'autres à Gand, un monastère, qui dans la suite fut érigé en chapitre et en cathédrale : il bâtit également à Anvers une église dédiée à saint Pierre et à saint Paul : il fut puissamment secondé dans ses travaux apostoliques par deux personnages très-connus dans la légende belgique, saint Bavon et sainte Itte.

Bavon était issu d'une illustre famille de la Hesbaie où il avait exercé les fonctions de comte, du

Acta SS., t. 1, oct., p. 202.

moins si l'on en croit un historien du onzième siècle, qui ne lui aurait pas donné ce titre, s'il ne s'était fondé sur les anciens monumens, que sans doute il avait consultés. Bavon, emporté par son zèle, ayant quitté l'épée pour le froc, fit la donation des ses immenses richesses aux églises et aux monastères.

Acta SS., t. 2, mart., p. 595.

Itte ou Iduberge, était femme de Pépin de Landen, duc d'Austrasie. Les sollicitations de saint Amand l'engagèrent, après la mort de son époux, à fonder un monastère, qui a été le berceau de l'abbaye de Nivelles, où elle prit le voile avec sa fille Gertrude, qui y succéda à sa mère, comme abbesse.

L'exemple que donna la famille de Pépin, qui égalait en richesses et, pour ainsi dire, en autorité, les maisons souveraines de ce temps, eut une puissante influence sur l'esprit des principaux seigneurs du pays, qui s'empressèrent de fonder, de doter et de protéger les abbayes. Ces institutions, qui, pour parler avec impartialité, pouvaient, dans l'origine, n'avoir qu'un but louable, opérèrent un salutaire effet tant par rapport à la civilisation des hommes, qu'à l'amélioration des terres. D'une part, les terrains incultes qu'on accorda aux moines pour les défricher, prirent insensiblement, par leurs soins et leurs travaux, une face nouvelle; et ces contrées désertes présentant un aspect moins sauvage, virent s'élever au milieu de leurs landes et de leurs forêts, des cabanes, des maisons, des métairies, qui formèrent enfin des villages, des bourgs et des cités. Cette heureuse métamorphose amena dans ce pays une aisance et une abondance qui lui étaient inconnues et étrangères; et par une suite nécessai-

Mémoire de l'Académ. de Bruxelles, t. 2, p. 593.

re, la population s'augmenta et les mœurs s'adoucirent.

D'un autre côté, les écoles qu'on éleva dans les abbayes, ne contribuèrent pas peu à produire ce dernier effet. Ces écoles étaient divisées en deux classes ; les unes, qu'on appelait *intérieures*, étaient spécialement réservées aux élèves qui se disposaient à l'état monastique ; et les autres, qu'on appelait *extérieures*, étaient destinées à recevoir indistinctement les enfans de toutes les classes.

Saint Liévin, évêque d'Ecosse, marchant sur les traces de saint Amand, vint exercer son zèle dans le Brabant, vers l'an 654. Un ancien historien, nommé Boniface, disciple, selon le père Mabillon, de saint Liévin, a laissé dans son langage peu poli, un récit de cette mission, qui, pour être peu élégant dans la forme, n'en est pas moins, dans le fonds, curieux et intéressant par le tableau qu'il présente des mœurs des Brabançons de ce siècle. « Après » avoir reçu des fonds du monastère la somme » nécessaire pour subvenir aux frais du voyage, » il partit, dit-il, pour se rendre en diligence dans » le pays de Brabant (Ce pays ne correspond » pas entièrement au Brabant moderne). Le vé» nérable prélat, arrivé dans cette contrée qu'il ve» nait sanctifier par son apostolat, fut frappé d'éton» nement à la vue de cette terre vaste, agréable, » délicieuse, abondante et féconde en lait, en miel, » en fruits, en productions et en richesses de toutes » les espèces ; il n'admirait pas moins la bonne » mine et l'extérieur avantageux des habitans, l'élé» gance recherchée de leur parure, la tournure » polie de leur langage, l'austérité de leurs mœurs,

Mabill., act. SS. ord. S. Bened., t. 2, p. 458.

» leur habileté dans les armes, leurs connaissances » dans les lettres ». Mais, ajoute-t-il, par une espèce de contradiction qui ternit ce premier éloge. « Ces » hommes, semblables au cheval et au mulet, qui » sont dépourvus d'intelligence, violant sans pu- » deur la loi divine, étaient souillés de tous les » crimes les plus odieux, meurtres, rapines, brigan- » dages, adultères, parjures; et comme des chiens » que la rage excite à déchirer tout ce qu'ils ren- » contrent, ils étaient acharnés à leur perte mu- » tuelle, cherchant et employant réciproquement » tous les moyens et toutes les ruses pour se trom- » per, se ruiner et s'égorger ». Cette contradiction peut cependant se lever et s'expliquer. Je dis d'abord que ces qualités agréables que l'historien attribue aux Brabançons, et qui ne tiennent qu'à l'extérieur, peuvent se rencontrer dans une nation barbare avec cette férocité qu'il leur reproche, et qui tient au cœur. J'ajoute d'ailleurs que les vices et les excès auxquels, selon cet écrivain, les anciens Brabançons étaient enclins, peuvent être, en quelque sorte, justifiés par leurs lois et leurs coutumes, qui les y autorisaient. L'historien leur reproche l'adultère; mais il était libre aux hommes d'entretenir plusieurs femmes et plusieurs concubines : il leur reproche le meurtre et le brigandage; mais il leur était permis de venger leurs injures et leurs querelles particulières, comme celles de leurs proches et de leurs cliens, par tous les genres de violences; mais le saint missionnaire, qui ne voyait dans ces mœurs que des abus que réprouve la loi chrétienne, n'en fit un tableau si désavantageux, que parce que ces mœurs barbares présen-

taient un contraste trop frappant avec la douceur de la morale évangélique. Si l'on veut porter un jugement sain et impartial sur ce point, que l'on se reporte au temps dont parle l'historien; que l'on considère que, dans ce siècle de barbarie où l'Europe était plongée, la force seule faisait le droit; qu'on réfléchisse en général que les idées et les principes de législation ont tellement varié dans les différens pays, suivant l'influence des mœurs plus ou moins douces, que ce qui est proscrit et puni dans un temps et chez un peuple comme un attentat et un outrage fait à l'humanité, à la justice, à la pudeur, est chez une autre nation et dans un autre siècle, autorisé, consacré, récompensé même par les lois. L'inceste était, par exemple, autorisé chez les Egyptiens; le vol était permis chez les Lacédémoniens. Je ne ferai pas sans doute l'apologie de ces lois (Qu'on comprenne bien mon idée). Je répéterai seulement qu'avant de blâmer ou de condamner une loi, il faut se reporter à l'époque où elle a été portée, et j'ajouterai que, pour en juger sainement, il ne faut pas examiner cette loi sur le parallèle qu'on en fera avec celles du temps et du pays où nous vivons.

» L'homme apostolique, voyant donc, continue » l'historien, que ces peuples se livraient de jour » en jour à des actions plus condamnables, tâchait » par ses veilles, par ses larmes, par ses prières, » de les arracher à l'abîme de perdition où ils se » précipitaient, parcourant à cet effet tous les jours, » les villes, les bourgs et les châteaux. »

Ces travaux furent en effet couronnés de succès. Un nombre infini d'habitans de ces contrées aban-

donna ses anciennes erreurs et ses mœurs sauvages pour embrasser une doctrine plus sensée et adopter une morale plus humaine. Cependant, l'infatigable Liévin finit par devenir la victime de son zèle. Les habitans de Hauthem, dans le pays d'Alost, se soulevèrent contre le saint apôtre, qu'ils commencèrent par signaler comme un imposteur, qui, sous le prétexte de sauver les ames, ne cherchait qu'à extorquer, par ses fraudes pieuses, les biens et les trésors de ceux qu'il avait trompés. Une bande furieuse, séduite et entraînée par ces clameurs populaires, prend les armes, assaillit le missionnaire, et l'assassine. Mabillon rapporte une épître en distiques latins, adressée par saint Liévin à Florbert, que saint Amand avait nommé abbé du monastère de Gand. Cette pièce indique et confirme plusieurs détails et plusieurs circonstances qui sont rapportées dans l'histoire de sa vie.

Ap. Mabill. ib., p. 459.

Acta SS., t. 2, p. 404.

Saint Eloi vint dans le même temps, c'est-à-dire, vers 646, exercer l'apostolat parmi les peuples de Flandre, d'Anvers et de Zélande et leurs voisins : il y déploya un zèle aussi ardent et y eut un plus heureux succès. Eloi exerçait la profession d'orfevre, qu'il abandonna pour embrasser le sacerdoce, et il fut envoyé, avec la qualité d'évêque, dans le territoire de Saint-Quentin, de Tournai, de Nimègue, de Gand, de Courtrai et de toute la Flandre maritime. Les Flandrois, les Anversois, les Frisiens, les Suèves et les barbares qui habitaient le rivage de la mer, dit un ancien historien qui écrivait la vie de saint Eloi vers l'an 678, commencèrent par le recevoir en ennemi, et finirent par l'accueillir, l'écouter et le suivre en dociles prosélytes,

Spicil. Dacher., t. 5, p. 194, id. in-4.

Audoen. ap. Dacher., p. 196.

puisque la plus grande partie de ces nations abjurèrent à sa voix le culte des idoles pour embrasser la loi de l'évangile. Ces peuples, qui portaient déjà des noms qui furent conservés dans les siècles postérieurs, n'habitaient cependant pas les pays qu'occupèrent dans ces derniers temps les nations connues sous ces anciens noms. Les Flandrois, dont parle cet historien, sous le nom de *Flandrenses*, différens des peuples connus sous ceux de *Morini*, *Menapii*, *Gandavenses* et *Corturiacenses*, étaient restreints dans la partie de la Flandre appelée depuis le *Franc de Bruges*, qui formait proprement l'ancienne Flandre, à laquelle furent réunies, dans la suite, des parties voisines qui prirent le nom commun de Flandre. Les Frisons, *Frisiones*, n'étaient pas les habitans de la Frise actuelle, où saint Eloi ne pénétra pas; c'étaient plutôt les peuples qui habitaient le voisinage des Anversois, dans la partie où sont situées les villes de Bréda et de Berg-op-Zoom, qui était dans les temps reculés, dépendante des Frisons. Les Suèves, selon les conjectures les plus probables, tiraient leur origine de ces anciens Suèves, qu'Auguste, après leur défaite, transféra de la Germanie dans les Gaules.

Mém. cour. par l'acad. de Bruxelles en 1770, p. 56.

C'est donc dans cette étendue de pays, dont il importait, pour l'intérêt de l'histoire de connaître la vraie délimitation, que saint Eloi annonça l'évangile. « Il fit de grands progrès dans le pays des Flan-
» drois, continue l'historien de sa vie; il combattit
» avec une invincible persévérance l'opiniâtreté de
» ceux d'Anvers; il rappela un grand nombre de
» Suèves de leurs erreurs; il renversa les temples
» dédiés aux fausses divinités, et il détruisit toutes

Audoen. ib. p. 202.

Ibid, p. 211, et seq. » les espèces d'idolâtrie dans tous les lieux où il » en rencontra des traces ». Cet ancien historien a conservé les avis et les exhortations que le saint missionnaire adressait à ses prosélytes.

Le Hainaut, dans le même temps, c'est-à-dire, vers l'an 651, éprouva une semblable révolution. Ghislain, né à Athènes selon l'opinion commune (son nom n'annonce pas cependant une origine grecque), bâtit un petit monastère dans l'endroit qui était appelé *Ursigondus*, parce qu'on y avait trouvé un ours avec ses petits, et qui depuis prit le nom de Saint-Ghislain. Les ours, dans ce temps, n'étaient pas en effet très-rares dans les forêts de la Belgique, même dans le dixième siècle, puisque l'empereur Otton, dans un diplome de l'an 943, défend entr'autres choses, la chasse aux ours ; mais les chasses fréquentes qu'on leur donna, les forcèrent de se retirer dans les épaisses forêts de la Germanie.

Ghislain donc engagea, par ses pressantes exhortations, une dame d'une illustre famille de ce pays, appelée Waudru, à fonder un monastère dans l'endroit nommé *Castrilocus*, parce que, selon la tradition du pays, les Romains y avaient placé un camp. C'est cet endroit qui, s'étant peuplé et augmenté dans la suite, devint la capitale du Hainaut, sous le nom de Mons. Magloire, l'époux de Waudru, qui, suivant les annalistes du pays, y exerçait la charge de comte, bâtit également un monastère à Soignies, où il vécut saintement.

Ainsi, les lumières du christianisme dissipaient puissamment les ténèbres de l'idolâtrie. La conquête de la Frise par le duc Pépin de Herstal, qui défit et soumit Radbod, contribua à favoriser les

progrès de la religion chrétienne dans cette province. Saint Willebrord, qui en fut l'apôtre, vint, au rapport de Bède, avec douze de ses disciples, implorer la protection et le secours du duc Pépin, qui, ayant applaudi à leur zèle et à leur entreprise, les envoya dans la Frise pour y prêcher le christianisme, à la propagation duquel il concourut de tous ses moyens, en appuyant les missionnaires de sa protection et de son autorité, et les prosélytes, de ses largesses et de ses bienfaits.

Hist. eccles., l. 5, c. 2.

Cependant, tous ces nouveaux chrétiens alliaient, par un monstrueux mélange, les pratiques chrétiennes aux superstitions payennes, que les princes étaient obligés de leur faire solennellement abjurer. Un ancien historien nous a conservé une formule d'abjuration qui était adoptée dans ce temps. Cette formule est écrite dans l'idiome ancien du pays, dont elle est un monument précieux. J'en donne ici le texte original avec la traduction littérale. *Forsachistu diabolæ ?* Renoncez-vous au diable ? R. *Ec forsacho diabolæ.* Je renonce au diable. *End allum diabol-gelde ?* A tous les diables en général ? R. *End ec forsacho allum diabol-gelde* Je renonce à tous les diables en général. *End allum diabole wercum ?* Aux œuvres des diables ? R. *En ec forsacho allum diaboles wercum end wordum, Thunaer ende Woden, end Saxo note, end allem them unholdum, the hira genotas sint.* Je renonce aux œuvres des diables, aux discours de Thor, au service des Saxons et à tous leurs faux dieux. *Gelobis tu in Got almechtigan fadær ?* Croyez-vous à Dieu le Père tout-puissant ? R. *Ec gelobo in Got almectigan fadær.* Je crois

à Dieu le Père tout-puissant. *Gelobis tu in Christ Godes-Suno?* Croyez-vous au Christ Dieu le Fils? R. *Ec gelobo in Christ Godes-Suno.* Je crois au Christ Dieu le Fils. *Gelobis tu in Halogan Gast?* Croyez-vous au Saint-Esprit? R. *Ec gelobo in Halogan Gast.* Je crois au Saint-Esprit.

Les pasteurs par leurs exhortations, les souverains par leurs lois, firent tous leurs efforts pour abolir ces monstrueux abus, qui cependant ne disparurent que quand le temps, qui souvent est plus puissant que la raison et la force, eut effacé de l'esprit des nouveaux chrétiens les idées et les usages du paganisme, qui tombèrent insensiblement dans l'oubli et dans la désuétude.

CHAPITRE IV.

QUELS étaient les endroits compris dans l'étendue des dix-sept provinces des Pays-Bas et du pays de Liége qui pouvaient passer pour villes avant le septième siècle?

Mém. qui ont remporté le prix et les accessit de l'Académ. de Bruxelles en 1769.

L'ARTOIS.

ARRAS, *Nemetacum*, dans l'itinéraire d'Antonin; *Nemetocenna*, dans César, capitale des Atrébates, existait avant la naissance de Jésus-Christ. La notice la met au rang des principales villes de la seconde Belgique : elle était ville épiscopale avant le sixième siècle, puisque saint Remi dans son testament y établit saint Vast, son frère, évêque.

Miræi cod. Donat. piar., cap. I.

Origiacum, Orchies.

Térouanne, *Tarvenna*, dans l'itinéraire; *Tervanna*, dans la table; *civitas Morinûm*, dans la notice; *Teruanna Morinorum*, dans Ptolémée, siége d'un évêché dès le commencement du sixième siècle.

LE HAINAUT, LE CAMBRESIS, LA PROVINCE DE NAMUR.

Bavai, *Bagacum*, selon l'itinéraire; *Baganon* dans Ptolémée, capitale des Nerviens, et, pour ainsi dire, de l'empire romain dans la Belgique, ville considérable dès le deuxième siècle : elle fut prise et ruinée par Clodion en 445.

Famars, *Fanum Martis*, dans la notice, à une

lieue de Valenciennes, résidence du préfet des Lètes, Nerviens ou troupes nerviennes. Cette ville s'éleva tellement, sous les rois de la première race, sur les ruines de Bavai, qu'au sixième siècle, le territoire qui dans la suite fut appelé Hainaut, en avait pris son nom, *Pagus Fanomartensis*. Ce pays ne perdit cette dénomination qu'au dixième siècle, qu'il fut appelé Hainaut, de la rivière de Haine qui le traverse.

Spicil. d'Acher., t. 2, p. 731.

Cambrai, *Cameracum, civitas Cameracensium*, dans la notice, ville très-connue dans le cinquième siècle. Clodion en fit la conquête en 445. Le territoire de Cambrai avec une partie de l'Artois forma le royaume de Ranacaire, que Clovis fit périr en 511.

Valenciennes, *castrum Valentianas*, selon Sigebert, depuis *Valencenæ*, n'est cité par aucun auteur, ni connu par aucun monument du sixième siècle.

Namur était sur la fin du sixième siècle une cité que l'anonyme de Ravenne, auteur du septième siècle, met au rang des villes sous le nom de *Namon*. Sigebert en fait mention à l'an 689, sous le nom de *Navinucum castrum*. L'édition d'Aubert Lemire, qui est la plus correcte, porte *Namucum castrum*. Le père de Marne avance que l'origine de cette ville ne remonte qu'à la fin du sixième siècle.

Ravenn. anonym., l. 4, c. 69.

Pag. 29 et 30.

Bouvignes était un château dont parle la vie de saint Remacle, qui vivait au septième siècle : il n'a pas obtenu le rang de ville avant 1173.

Mém. cour. par l'Acad. de Bruxelles en 1769.

LA FLANDRE.

Tournai, *Turnacum*, dans l'itinéraire, la table et la notice; *civitas Turnacensium*, selon la no-

tice, qui assigne cette ville entre les douze qui composent la seconde Belgique. Clodion la prit en 445. Ses successeurs y ont long-temps fait leur résidence. Saint Ouen, dans la vie de saint Eloi, l'appelle *regalem civitatem*. Childéric y fut enterré en 482, et son tombeau y a été découvert en 1653. La notice des dignités de l'empire parle d'un corps de troupes sous la dénomination de *numerus Tornacensium*, et d'une manufacture, *gynæcei*, où les femmes étaient employées à faire les habits des soldats.

Audoen. in vit. Elig. lib. 2, c. 2.

Cassel, *Castellum*, dans l'itinéraire; *Castellum Menapiorum*, dans la carte.

Courtrai, ville dès le cinquième siècle, appelée *Cortoriacum* dans la notice, où l'on voit que la milice de son district en avait pris le nom d'*Equites Cortoriacenses*.

Bruges existait au septième siècle.

Gand était dès le septième siècle la capitale de la contrée à laquelle elle a donné son nom. Saint Ouen dit que saint Eloi fut établi évêque des villes de Bruges, de Gand et de Courtrai. Saint Amand, apôtre de Gand, y construisit vers l'an 636 les monastères de saint Bavon et de saint Pierre.

Id., ibid.

LE BRABANT.

Gembloux, *Geminiacum*, dans l'itinéraire; *Geminico-vicus*, dans la table, appelé dans la suite *Gemmelaus* et *Gemblacum*, ville dès le sixième siècle, fournissait un corps de troupes, dont parle la notice, sous le nom de *Geminiacenses*.

Landen, ville dès le sixième siècle, considéré dans le septième comme la capitale de la Hesbaie, dont les princes y faisaient leur résidence.

Diest, connu dès le sixième siècle sous le nom de *Diostum*, *Diosta*, avec le titre de comté. Wendelin, Henschénius, Boucher, prétendent que cette ville est l'endroit appelé *Dispargum castrum*, où Clodion, selon Grégoire, de Tours, fixa sa résidence.

Maestricht, *Trajectum*, *Trajectensis urbs*, existait au quatrième siècle. Le premier écrivain qui en parle, est Grégoire, de Tours, qui rapporte que saint Servais, évêque de Tongres se retira à Maestricht, *ad Trajectensem urbem*, où il mourut.

Lib. 2, c. 5.

Anvers existait sous le nom de *Castrum Antwerpis* (*castrum*, dans la basse latinité, signifie presque toujours une ville) du temps de l'apostolat de saint Amand, qui y fit bâtir une église en 641.

Miræi chr. ad an. 641.

LE PAYS DE LIÉGE.

Tongres, la plus célèbre des anciennes villes des Pays-Bas, est, selon l'opinion générale, qui cependant a été contredite, le château connu dans César sous le nom d'*Atuatuca*, situé au milieu du pays des Eburons : elle devint dès le second siècle la métropole de la cité de Tongres. Ammien la compare à Cologne pour l'étendue et la population : elle était dans le quatrième siècle, très-probablement même avant, le siége d'un évêché, peut être le plus ancien des Pays-Bas.

L. 15, c. 11.

Hui, *Huyum*, dont les annales du pays parlent dès le second siècle, est très-certainement au rang des villes du sixième siècle. Saint Domitian, évêque de Tongres, y fut enterré en 560.

Fisen, hist. eccl. Leod., lib. 1.

Dinant, *Dinantis*, *Dionantium* ou *Deonantium*, est, comme Hui, une ville du sixième siècle. Saint Monulphe, mort en 597, successeur de saint

Domitian, fit présent de la ville de Dinant à l'église de Liége.

LE LIMBOURG.

Cortenbach est, selon d'Anville, dont l'opinion paraît la mieux appuyée, un reste de l'ancienne ville appelée dans l'itinéraire *Coriovallum*, et dans la table *Cortovallium.*

Tuddert, petite ville sur les confins du Limbourg, est la ville appelée *Teudurum* dans l'itinéraire.

LE LUXEMBOURG.

Ivoix, appelé aussi Carignan, en allemand, Ipsch; *Epusum*, dans la notice, *Epoissum*, où résidait le chef d'un corps de Lètes ou troupes.

Arlon, *Orolaunum* dans l'itinéraire.

Nassogne, *Nassonacum*, connu par deux lois des empereurs Valentinien, Valens et Gratien, qui y furent données en 372.

LA GUELDRE.

Nimègue, *Niviomagus* dans la table, où elle est distinguée par la figure qui désigne les villes du premier ordre; *Neomagum* dans le poète Ausone, connu dès le quatrième siècle.

Kessel, *Castellum Menapiorum*, entre Ruremonde et Venlo, était une ville du second siècle.

Malburg, *Castra Herculis*, dans la table et dans Ammien, était au quatrième siècle, une ville considérable, l'une des sept dont Julien, au rapport d'Ammien, fit réparer les fortifications : elle périt dans la ruine générale de la Belgique sous Attila. Lib. 18, c. 2.

Burginacium, dans l'itinéraire, est, selon les plus savans géographes, le même que *Qudriburgium*, qui, selon Ammien, est, comme la précédente, une des sept villes dont Julien fit réparer les fortifications.

Batenbourg, *Batavodurum*, dans Ptolémée.

LA PROVINCE D'UTRECHT.

Wyk-te-Duerstede, *Dorestatum* ou *Dorestadium* dans les latins modernes, était connu dès le temps des Romains.

LA HOLLANDE.

Leyden, *Lugodinum Batavorum* dans Ptolémée; *Lugdunum* dans l'itinéraire et dans la table, est désigné dans ce dernier monument par la marque qui distingue les villes du premier ordre.

D'Anville, Notice de la Gaule, pag. 312. Mém. cour. en 1769.

Vlaerdingen, *Felenium* dans la table, est connu dans le moyen âge sous le nom de *Flardirtinga*, où les premiers comtes de Hollande, qui prenaient même le nom de marquis de *Flarditinga*, faisaient leur résidence.

LA ZÉLANDE.

Ibid.

Dombourg est, comme l'attestent les anciennes médailles qu'on y a trouvées, une des plus anciennes ville de la Zélande.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES SOMMAIRES.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

ERRATA.

Page xij, ligne 2, en promenant; *lisez*, en se promenant. — Page 3, ligne 12, Femmenne; *lisez*, Famène. — Page 18, ligne 2, unaimement, *lisez*, unanimement. — Page 24, ligne 32, Commius; *lisez*, Comius. — Page 44, ligne 16, Aggrippa; *lisez*, Agrippa. — Page 102, ligne 25, dans un endroit où il parle des mœurs; *lisez*, dans un endroit, *des Mœurs*. — Page 249, ligne 7, Neustrasie; *lisez*, Neustrie.





Dan

